This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 3 126 865

Digitized by Google

EXCHANGE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

ANNÉE 1926-1927

CLXXVII[e] ANNÉE

6[e] SÉRIE — TOME XXIV

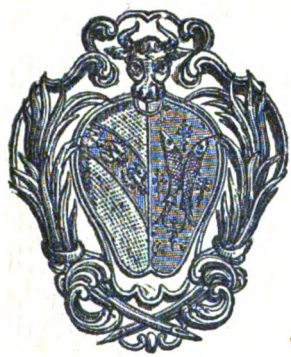

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

NANCY - PARIS - STRASBOURG

1927

Siège de l'Académie : 43, rue Stanislas, Nancy

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Digitized by Google

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

ANNÉE 1926-1927

CLXXVII[e] ANNÉE

6[e] SÉRIE — TOME XXIV

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

NANCY - PARIS - STRASBOURG

1927

Digitized by Google

Digitized by Google

Extrait du nouveau règlement voté par l'Académie le 28 mai 1915.

ARTICLE 28

Il y a chaque année deux séances publiques.

L'une a lieu dans le courant du mois de mai; l'autre en novembre ou décembre.

Elles ne doivent pas durer plus de deux heures.

L'heure de la séance est fixée par le président, qui nomme deux commissaires pour en faire les honneurs.

L'ordre de la séance publique de mai est réglé ainsi qu'il suit :

1° Compte rendu annuel;

2° Discours des récipiendaires dans l'ordre de leur réception et réponse du président;

3° Lectures dont la Société a fait choix pour cette séance;

4° Proclamation du bureau nouvellement élu.

L'ordre de la séance de novembre ou décembre est réglé ainsi qu'il suit :

1° Lecture des rapports sur les prix accordés par l'Académie ou par les Sociétés qui se sont placées sous son patronage;

2° Indication des sujets mis au concours;

3° Distribution des prix.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ LE 23 JUIN 1926

AUX OBSÈQUES

DE M. PAUL SOURIAU

MEMBRE TITULAIRE

Par M. Edmond des ROBERT

PRÉSIDENT

MADAME, MESSIEURS,

Pendant trois années, l'Académie de Stanislas n'avait eu à déplorer le décès d'aucun de ses membres titulaires.

Appelé tout récemment à la présidence de notre Compagnie j'avais vivement souhaité voir cette situation privilégiée se continuer; mais, presque aussitôt, la mort implacable vient de nous mettre en deuil et c'est avec une vive émotion que je suis amené à exercer une douloureuse prérogative de ma charge en apportant l'hommage de nos sincères condoléances à une famille en pleurs et en saluant la dépouille mortelle de notre confrère M. Paul Souriau.

Paul-Adolphe Souriau naquit à Douai le 21 octobre 1852. Après de fortes études au lycée de sa ville natale, puis au lycée Louis-le-Grand, il entra en 1873 à l'École normale supérieure.

Sa carrière de professeur de philosophie le conduisit successivement aux lycées de Pau et d'Angers, puis il entra dans l'enseignement supérieur. Il passa alors par

Digitized by Google

les Facultés de Lyon, de Besançon, d'Aix et de Lille avant d'arriver à celle de Nancy en 1893. Depuis lors il devait rester notre concitoyen : assesseur du doyen en 1909, doyen lui-même en 1919 et encore en 1922, il fut admis à la retraite en 1923 avec les titres de professeur et de doyen honoraires.

Correspondant de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, M. Paul Souriau avait également été adjoint au maire de Nancy. Tous ces titres seront rappelés par des orateurs plus qualifiés, aussi je chercherai simplement à analyser certains travaux qui nous révéleront le professeur, le philosophe et l'homme : le confrère dont nous déplorons le décès survenu le 21 juin 1926.

Pendant plus d'un quart de siècle, M. Souriau fit bénéficier les étudiants et les auditeurs de cours publics de leçons que rendaient attrayantes, malgré la gravité du sujet, des réflexions ingénieuses, des remarques suggestives, des découvertes même sur des problèmes que se posent la plupart des hommes.

Contrairement à ce qui arrive souvent, cette haute culture ne profita pas exclusivement à de rares privilégiés, car M. Souriau condensa la majeure partie de son enseignement oral dans une suite d'articles de revues ou d'ouvrages étendus dont plusieurs furent couronnés par l'Académie des Sciences morales et politiques, réunion des juges les plus autorisés pour reconnaître le mérite de pareils travaux.

Sa thèse de doctorat fut une étude de psychologie sur *La Théorie de l'Invention.*

Quel est le mécanisme de la création, un des dons les plus merveilleux de l'esprit humain, paraissant devoir échapper à toute analyse? « L'art d'inventer, répond M. Souriau, n'est pas cet art abstrait et logique dont parlent ceux qui réduisent l'homme à la pensée et la pensée à un vain cliquetis de formules, c'est un art, profond, concret, organique auquel sont employées toutes nos facultés : c'est le développement même de la vie. »

Cette première œuvre, œuvre de maître déjà, pouvait être considérée comme une pierre destinée à un édifice à construire : une théorie complète de l'art.

Digitized by Google

Dès lors, nous saisissons la suite logique qui relie entre elles toutes les recherches du philosophe, tournées vers l'esthétique.

En 1889, sous le titre de *L'Esthétique du mouvement*, M. Souriau fit paraître une curieuse monographie sur le plaisir esthétique que nous procurent les corps en mouvement. Le sujet est bien simple : ce sont les mouvements ordinaires des animaux et des hommes, mais des remarques judicieuses sur le plaisir du mouvement, le déplaisir de l'effort, sur les lois de l'attitude et sur le rythme naturel des mouvements en font un ouvrage d'une forte originalité et d'un puissant attrait.

Quatre ans plus tard, en 1893, dans son livre sur *La Suggestion dans l'Art*, M. Souriau étudia la sorte d'extase où peut nous plonger la contemplation du beau au delà du plaisir propre qui en découle. L'auteur conclut que d'analyses plus poussées pourraient sortir des procédés, encore inconnus, qui permettraient d'arriver aux effets artistiques obtenus jusqu'ici empiriquement. « C'est aux artistes, disait-il, à se rendre compte de leur responsabilité morale » — et il s'adressait aussi bien aux poètes, aux romanciers qu'aux artistes proprement dits — « et à se servir du pouvoir dont ils disposent, non pour déconcerter l'âme humaine, mais pour l'émouvoir noblement... »

A cette même thèse se rapportent deux études de moindre ampleur : *L'Imagination de l'artiste* (1901) et *La Rêverie esthétique. Essai sur la psychologie du poète* (1906).

Dans un magistral ouvrage, auquel fut décerné le prix Charles Lévêque : *La Beauté rationnelle*, paru en 1904, M. Souriau eut la hardiesse de proclamer la suprématie de la raison en matière d'art et de beauté, d'où il résulte que « le génie ne confère à l'artiste aucun droit à se soustraire aux lois du bon sens qui sont en même temps celles du bon goût ».

En 1908, M. Souriau publiait un livre sur *Les conditions du bonheur*. « Tous les philosophes, tous les moralistes ont dit leur mot sur ce problème — écrivait-il dans l'introduction. — Le sujet semble bien rebattu. Pourquoi donc y revenons-nous? C'est qu'il faudra toujours y revenir.

Digitized by Google

L'humanité évolue. Les conditions de l'existence se modifient et, avec elles, les conditions du bonheur... »

L'auteur avait divisé cette pénétrante étude en trois parties : d'abord les conditions personnelles du bonheur : le bonheur normal et la vie intérieure, puis la vie de famille qui a son origine dans le mariage. « Trois conditions nous ont paru indispensables pour que la vie conjugale soit heureuse, disait-il : Il faut que le ménage ait une aisance suffisante pour assurer sa sécurité et la bonne éducation des enfants. Il faut que les époux soient bien assortis, c'est-à-dire qu'il y ait entre eux suffisante harmonie d'idées, de convictions, de goûts et de caractère. Il faut qu'ils aient de l'affection l'un pour l'autre. Ces conditions sont de valeur inégale, l'ordre dans lequel nous les avons énumérées répond à leur importance croissante. »

Puis, en troisième lieu, les conditions sociales du bonheur, résumées dans un certain nombre de lois dont les principales sont : « La civilisation constitue par elle-même un état de supériorité. Seule la civilisation permet à l'homme de s'élever au degré supérieur du bonheur. On ne jouit de la civilisation que dans la mesure où on lui est mentalement adapté. Un groupe social est d'autant plus heureux que, pris dans son ensemble, il est plus moral. L'accord entre la moralité et le bonheur sera d'autant plus complet que la moralité collective sera plus élevée. »

Associé correspondant de l'Académie de Stanislas le 17 mai 1912, élu membre titulaire le 14 mars 1913, ce fut le 27 mai 1921, en séance solennelle, que M. Paul Souriau prononça son discours de réception, et sur quel thème réconfortant : *Le Progrès de l'intelligence humaine!*

Je ne veux ni ne puis suivre le philosophe dans ses théories évolutionnistes dont les étapes vont, à de nombreux millénaires près, de l'invention du langage et de celle de l'écriture aux grandes découvertes scientifiques, aux grandes inventions mécaniques et industrielles. Ces progrès foudroyants de la science et de l'industrie, tout près de nous, sont œuvre très spécialement de l'intelligence. C'est donc que l'intelligence grandit; or l'intelligence

Digitized by Google

humaine tend de plus en plus à devenir collective, d'où il résulte que, pour la développer, nous devons étendre la culture intellectuelle.

Mais, à la fin de son lumineux exposé transparaît le moraliste : « Que l'humanité devienne plus savante, plus industrieuse, cela ne fait pas question. Mais est-elle, pour cela, plus heureuse, plus raisonnable, plus morale? »

Malheureusement « notre intelligence est en avance sur notre raison pratique et notre moralité ».

Nous ne devons pas nous décourager, car « le progrès intellectuel, à la longue, doit entraîner les autres ».

Nul homme de bien ne peut pas ne pas faire siennes les conclusions de M. Souriau.

Je n'analyserai point sa dernière publication, parue quelques jours à peine avant son décès : *L'Entraînement au courage;* le titre seul est à la fois un programme et un symbole. C'est, en effet, un enseignement donné par M. Souriau, non seulement par la parole, mais surtout par l'exemple, puisque cet ouvrage résume ses cours à Nancy pendant la guerre, sous la menace continuelle du bombardement ennemi.

Combien sont aussi sereines et consolantes ses vues sur le moment fatal auquel aboutit tout homme : celui qui nous réunit, aujourd'hui, autour de sa tombe.

J'en reviens à son livre, déjà cité, sur : *Les Conditions du bonheur*, se terminant par un chapitre intitulé : La Religion et le Bonheur. Aux dernières pages, après avoir envisagé successivement le bonheur positif du croyant, ses degrés, le bonheur en dehors de la foi, sa possibilité et ses conditions, M. Paul Souriau écrivait ces lignes, qui prennent aujourd'hui leur pleine valeur : « Peut-on vraiment plaindre celui qui a accompli son évolution normale, qui a parcouru son cycle complet? Nous-mêmes, quand nous pensons à la mort pour notre compte, devons-nous gémir et trembler? Nous subirons la loi commune. Il faut nous y résigner d'avance. La crainte de la mort est une marque d'affaiblissement : quand nous nous sentons en pleine vitalité, nous faisons bon marché de notre vie et sommes prêts à la donner. Regarder notre propre disparition comme une catastrophe, c'est vraiment attacher

Digitized by Google

à notre personnalité trop d'importance. Nous disparaîtrons. Mais d'autres vivront quand nous ne serons plus, et cette pensée, si nous avons quelque désintéressement, doit être réconfortante. La fin de tout, l'anéantissement du monde, ce serait horrible. Le monde n'est pas menacé. La vie suivra son cours. Nos enfants la continueront. »

Sur ces graves, nobles et belles paroles qui résument la haute portée de l'enseignement de M. Paul Souriau et qui nous font regretter que son état de santé l'ait empêché d'être, ces dernières années, le collaborateur effectif dont les travaux auraient honoré nos publications, me faisant l'interprète des sentiments qui étreignent, en ce jour, les cœurs de tous, au nom de l'Académie de Stanislas, je m'incline respectueusement devant vous, Madame, digne compagne de cet honnête homme, de ce sage, et devant vous, ses enfants, qui suivez la voie droite tracée par celui auquel nous venons offrir un suprême hommage et apporter un dernier adieu !

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ LE 5 JANVIER 1927

AUX OBSÈQUES

DE

M. LE DOYEN ÉDOUARD BINET

MEMBRE TITULAIRE

Par M. Edmond des ROBERT

PRÉSIDENT

MADAME, MESSIEURS,

Dimanche dernier, 2 janvier, une triste nouvelle se propageait dans Nancy : celle du décès d'un de nos confrères les plus aimés, d'un des anciens professeurs les plus vénérés de notre Université.

Il y a sept mois à peine, m'incombait la charge, douloureuse prérogative de mes éphémères fonctions, de saluer, une dernière fois, au nom de l'Académie de Stanislas, la dépouille mortelle de M. Paul Souriau, doyen et professeur honoraire de la Faculté des Lettres; aujourd'hui, pour accomplir le même pénible devoir, nous sommes réunis autour de la tombe entr'ouverte de M. Édouard Binet, doyen et professeur honoraire de la Faculté de Droit de l'Université de Nancy, décédé six semaines avant qu'il n'ait atteint sa quatre-vingtième année.

Son collègue et son successeur, également son confrère,

Digitized by Google

M. le doyen Michon, concluant, dans un rapport, il y a quinze ans, à son admission au titre d'associé-correspondant de notre Compagnie, mettait tour à tour en plein relief les hautes qualités du professeur, de l'écrivain et de l'administrateur; il vient de les rappeler à l'instant.

Qu'il me soit permis, à l'aide de quelques touches très brèves, de rendre hommage à notre confrère et à l'homme dans sa vie privée.

Né à Rocroi (Ardennes) le 27 février 1847, docteur en droit à Nancy à vingt-trois ans, chargé de cours dès 1869-1870, agrégé, puis professeur titulaire, toujours dans notre ville, doyen de 1909 à 1919, date de sa retraite, c'est donc quarante-neuf années de sa vie que M. Édouard Binet consacra à l'enseignement de la science juridique.

Rappellerai-je que la croix de la Légion d'honneur fut placée, bien tardivement, sur la poitrine de l'éminent juriste : cinquante années après son entrée dans l'Université!

D'amicales sollicitations ne vainquirent la trop grande modestie de cet homme de bien qu'au cours de son décanat. En effet, il fut admis, le 7 février 1913, à prendre place parmi les associés correspondants lorrains de l'Académie de Stanislas. Son stage en cette qualité fut aussi bref que possible, et, le 5 janvier 1914, M. Édouard Binet remplaçait M. Thoulet comme membre titulaire.

Très fidèle à nos réunions bi-mensuelles, même pendant la période tragique de la guerre, où le ciel de notre cité était sillonné par les avions porteurs d'engins de mort ou par les obus monstrueux de la pièce à longue portée braquée sur la ville ouverte de Nancy, notre confrère nous donna, en 1916, une étude sur l'état de la Faculté lorraine à la veille de la Révolution française et surtout sur l'esprit qui animait alors les membres du corps enseignant. Il nous apprit que... « loin d'être animée de sentiments novateurs, elle préférait suivre paisiblement les errements du passé, s'en tenant fermement aux constitutions qu'elle avait reçues de ses ducs. »

L'année suivante, en 1917, ayant assumé la rédaction du rapport lu à la séance du 9 décembre, rapport qui fut son discours de réception, M. le doyen Binet traçait le

Digitized by Google

« tableau réconfortant des vertus privées dont la famille française est le théâtre, théâtre discret, au rideau à demi-fermé, qui ne laisse entrevoir qu'à regret les beaux actes de tant d'humbles héros du devoir ». Sa bonté naïve lui faisait exprimer une véritable déception de ne point voir figurer sur la liste des fondations de l'Académie de Stanislas des prix importants spécialement affectés aux mères qui ont su élever de nombreux enfants dans le culte du bien.

En 1920, M. Édouard Binet fut élu président de notre Compagnie sans avoir, en raison de diverses circonstances exceptionnelles, suivi le processus habituel des fonctions académiques.

Comme président, M. Édouard Binet rendait un dernier hommage, le 9 octobre, à M. le doyen Floquet, lors des obsèques de ce dernier, et, le 19 décembre, il tenait à prononcer une allocution à l'ouverture de la séance des prix de vertu. Certains passages doivent en être retenus :

« Nul n'ignore, disait-il, qu'un peuple puise dans la force morale de ses enfants ses grands éléments de stabilité, de prospérité, de progrès, de défense, même contre les agressions du dehors,.. et cette force morale, elle est le résultat de cette vie familiale où la pratique quotidienne du don de soi pour les siens devient une habitude qui se transmet des pères et surtout des mères aux enfants, qui élargit son domaine insensiblement, au moins pour certaines âmes privilégiées dont la grande vertu, la charité, l'esprit de sacrifice, ne connaît plus les limites créées par les liens du sang, mais s'étend à toutes les infortunes, à toutes les détresses partout où elle les rencontre... »

Il y exprimait aussi sa satisfaction en voyant réalisé son vœu de 1917 : l'attribution, rendue possible par une fondation, de prix destinés aux mères de famille chargées d'enfants et méritantes.

Le 27 mai 1921, il répondait à M. Paul Souriau, récipiendaire, et quelques jours plus tard, il saluait, au nom de l'Académie de Stanislas, le maréchal Lyautey, lors de la réception, à l'hôtel de ville de Nancy, de notre illustre compatriote, par la municipalité.

Digitized by Google

Si j'ai insisté sur la joie évidente que M. Édouard Binet prenait à célébrer les vertus familiales et la charité, c'est qu'il les pratiquait toutes au plus haut degré.

Devant Mme Édouard Binet, digne compagne de cette âme d'élite, je rappellerai, très discrètement, afin de ne point aviver ses regrets si profonds, que le 18 septembre dernier furent célébrées les noces d'or de ce ménage exemplaire, comptant cinquante années de bonheur sans nuages, s'entend ceux qui ont leurs causes en nous-mêmes, car nul n'est à l'abri des peines : M. le doyen Binet perdit deux fils, peines qu'il supporta en chrétien comme des épreuves envoyées par la Providence.

Chrétien, M. Édouard Binet l'était sans peur et sans reproche; membre du Conseil paroissial de Saint-Vincent-Saint-Fiacre, membre honoraire de la Fraternité et de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de sa paroisse, il s'endormit dans la paix du Seigneur, disant au revoir aux siens et certain de retrouver, parés de la gloire éternelle, ceux qui lui étaient très chers et qui l'avaient précédé devant Dieu.

Le réconfort de la foi, le seul véritable réconfort, est celui qui soutient au moment de la douloureuse séparation sa veuve et ses enfants éplorés.

Aussi, en exprimant à Mme Édouard Binet, à M. le Dr Binet et à Mme Pierre Binet la part très vive et très sincère prise par l'Académie à leur deuil, avec un souvenir déférent et ému à la religieuse priant pour le repos de l'âme de son père derrière les murs du cloître, je m'inclinerai respectueusement devant la tombe, prête à se refermer, en prononçant un seul mot, pris dans son sens pleinement chrétien : A Dieu !

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS

POUR LE PRIX STANISLAS DE GUAITA

Par M. Léon MALGRAS (René d'AVRIL)

MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

Le but de l'Académie et des fondateurs du Prix Stanislas de Guaita a été d'encourager la jeunesse dans les élans de son âme vers la Littérature, en général, plus particulièrement vers la Poésie.

Mais, devait-on se borner à ne récompenser que des jeunes gens? L'Académie ne l'a pas pensé, puisque, déjà, à plusieurs reprises, elle a ceint le front charmant de quelques jeunes filles du modeste laurier dont elle dispose.

Cette année, encore, la personne qui vous soumet ses pièces de vers, est non pas un candidat, mais une candidate. Et cette candidate pourrait être, jusqu'à un certain point, une candidate aussi, à l'un de vos prix de dévouement; car, bien que sa santé ne soit pas très satisfaisante, Mlle Suzanne Le Brun, qui habite Lunéville, donne le meilleur de son temps et d'elle-même à une œuvre moralisatrice, d'éducation chrétienne et d'enseignement.

Ses productions poétiques s'échelonnent sur une période de dix-neuf années. Leur auteur, après avoir gardé jalousement pour elle ses premiers vers, s'est décidée à concourir, en ces derniers temps, aux jeux floraux du Languedoc, ainsi qu'à quelques concours du même genre : Prix d'honneur et médaille d'or ont été ses récompenses.

Digitized by Google

Toutefois, l'ensemble de ses œuvres, qui dans le courant de cet hiver doit être réuni en un volume, n'a jamais été présenté à un concours, condition essentielle pour être examiné utilement par votre commission.

Chargé par cette dernière de rédiger le rapport d'usage, concernant la candidature de Mlle Suzanne Le Brun, j'ai donc lu les vers manuscrits de cette jeune fille, et j'avoue y avoir trouvé, bien souvent, une pureté d'accent presque lamartinienne, de la simplicité, une sincérité dans l'émotion, d'une qualité vraiment remarquable, bref, la plupart des dons qui révèlent une nature de poète.

Ces dons ne sont jamais si bien exprimés que lorsqu'ils ont une source intime et personnelle. Et c'est pourquoi les poésies écrites par Mlle Le Brun, au verso des souvenirs mortuaires de ses chers parents et de son neveu, prématurément disparu, nous semblent de celles auxquelles rien ne doive être ni retranché, ni ajouté.

En ces temps où le respect des vertus familiales tend à s'affaiblir, n'est-il pas consolant de pouvoir lire cette plainte d'une enfant désormais laissée seule dans la vie :

Maman, nom le plus doux que des lèvres murmurent,
Nom qui renferme tout ce dont nos cœurs ont faim,
Nom béni, nom sacré, parmi tous ceux qui furent,
Nom que l'Humanité répétera sans fin.

Se peut-il qu'un jour vienne où ce soit le silence
Qui réponde à l'appel tant de fois murmuré?
Et que le front d'enfant, meurtri par la souffrance,
Du baiser maternel ne soit plus effleuré!

Comme elle est suave, aussi, la stance qui poétise la mort d'un jeune homme de dix-sept ans :

Lorsqu'une fleur est par trop belle
Pour frôler la réalité,
C'est dans la demeure éternelle
Qu'elle va fleurir, immortelle,
Parmi les lis de pureté.

Je rangerai encore dans cette catégorie de poèmes-mé-

Digitized by Google

ditations la pièce manuscrite écrite : En souvenir de Jeanne L. :

Très pâle dans son lit entouré de feuillage,
Elle semblait dormir, blanche virginité,
La mort avait empreint sur son calme visage
Sa marmoréenne beauté.

Si ces pièces sont très simplement émouvantes, c'est parce qu'elles correspondent à des sentiments vrais. L'auteur le dit, au début de la poésie intitulée *Les Tilleuls :*

Je sens mon cœur meurtri de trop de souvenirs,
Battre à grands coups... hélas ! il a trop vu mourir !

Et c'est pourquoi, sentant, sous le dur soc de la douleur, son âme germer à la poésie, pour la moisson des souffrances, Mlle Suzanne Le Brun a pu dire, à la fin du plus intime, du plus profond, sans doute, de ses poèmes, *Frémissement :*

J'ai senti dans mon cœur brûlant un vide immense
Que nul bien d'ici-bas ne pouvait contenter,
Une soif de bonheur touchant à la souffrance,
Un besoin d'infini que rien ne peut m'ôter.

Et mon corps transparent, trop fragile, sans doute,
Pour contenir ce cœur et cette âme de feu,
S'épuise, se consume, à moitié de sa route
Les sentant palpiter pour retourner à Dieu.

Ainsi qu'on peut le voir par ces quelques citations, la poésie de Mlle Le Brun est, avant tout, subjective, intérieure. Elle puise sa force et sa beauté dans les réflexions qu'inspire l'Inéluctable et cette sorte de sérénité qui la dégage des souillures terrestres lui vient d'un sens profondément chrétien des épreuves de la vie.

Pourquoi faut-il que l'auteur, si bien inspirée quand elle fait résonner cette note, élégiaque et pure, ait cru devoir, à d'autres moments, traiter des sujets d'ordre plus général, tels que : *Marie-Madeleine*, *Le retour des troupes victorieuses* (1919), *Sauvons la race*. Son luth, pour parler le langage lamartinien qu'elle adopte souvent, est

Digitized by Google

ici trop frêle; on aperçoit dans ces pièces, dont quelques-unes sont un peu longues, des défauts de proportion et de composition, enfin et surtout, la pensée n'est plus aussi précieuse, elle côtoie même la banalité.

Il est aussi un autre défaut, qui n'est pas, du reste, particulier à Mlle Le Brun et dans lequel versent volontiers tous les débutants en poésie, si bien doués soient-ils, quelquefois même, parce qu'ils sont trop bien doués : celui de croire que toute scène de la vie réelle, vue et sentie par eux, puisse être rendue par le vers. On touche alors au prosaïsme.

Mettons aussi l'auteur en garde contre le danger des « pièces de circonstance ». Je sais. Elles portent parfois davantage auprès du grand public que les autres. L'entourage nous y provoque... mais la nécessité d'habiller de vers des sujets et des mots qui y sont le moins propres, aboutit parfois à des lourdeurs indignes d'Apollon.

De la forme elle-même, forme plutôt classique et sobrement élégante, je ne vois guère à critiquer que çà et là quelques hiatus, point désagréables, en eux-mêmes, mais qui, du moment qu'il s'agit de poésie régulière, devront disparaître (chose très facile) à l'impression.

En somme, si l'Académie, en raison de son grand âge pouvait se permettre de donner à la candidate quelques conseils d'aïeule, ceux-ci pourraient être : éviter les trop longues digressions, les prosaïsmes et, en résumé, ne vibrer qu'aux émotions sincères, c'est-à-dire profondément ressenties.

Nous sommes d'autant plus persuadés que telle est la voie où s'engagera l'auteur, que Mlle Suzanne Le Brun a pris soin de nous dire elle-même, en un beau sonnet, ce qu'était la Poésie, comme elle la comprend, et cette compréhension est très élevée, très pure :

LA POÉSIE

C'est un chant merveilleux, un rien lui sert de thème.
Un blanc flocon de neige, une fleur, un oiseau,
Jusqu'à l'effeuillement d'un pâle chrysanthème
Apporté pour fleurir le marbre d'un tombeau.

Digitized by Google

C'est l'hymne de l'espoir radieux lorsqu'on aime,
Quand l'avenir s'éclaire à l'amoureux flambeau,
Mais c'est aussi, brisé, poignant, le cri suprême
De la douleur, ployant comme un faible roseau.

Et que ce soit l'amour ou l'angoisse infinie
Qui fasse en moi jaillir cette ardente harmonie,
Mon âme, en l'écoutant, vibre comme un cristal,

Et laissant ici-bas sa trop lourde souffrance,
Emportée à l'instant dans un azur immense,
Monte chercher là-haut un rayon d'Idéal.

Fidèle à sa tâche d'encourager le talent littéraire, lorsqu'il donne des signes non équivoques de sa naissance et, mieux encore, de sa présence déjà constatée et manifeste, l'Académie, dans sa séance publique du 19 décembre 1926, décerne à Mlle Suzanne Le Brun le Prix Stanislas de Guaita.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS POUR

LE PRIX DUPEUX

Par M. Émile DUVERNOY

MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

La Commission que vous avez chargée de vous rendre compte du concours pour le prix Dupeux a retenu deux des ouvrages présentés à ce concours.

L'un est l'*Histoire de Lorraine* de M. Édouard Gérardin, curé de Laneuveville-devant-Nancy, parue l'an dernier en un beau volume in-octavo très bien illustré. On trouve là en 350 pages tout l'essentiel du passé de notre pays, depuis les temps préhistoriques jusqu'en 1766, date de la mort de Stanislas. On pourrait chicaner l'auteur sur le terme qu'il assigne ainsi à son travail : s'il envisage le duché de Lorraine, État indépendant et jouant son rôle dans les guerres, les alliances, les combinaisons diplomatiques, ce duché a perdu son indépendance en 1737, à l'avènement de ce même Stanislas; mais s'il s'intéresse à la province française de Lorraine, il fallait poursuivre jusqu'en 1789, où cette province est répartie en départements. La date intermédiaire de 1766 est négligeable.

Puisque nous parlons du plan et des grandes dates de l'ouvrage, regrettons aussi que M. Gérardin ait fait durer jusqu'en 1431 la période de notre histoire qu'il appelle

Digitized by Google

période allemande. Que la Lorraine ait eu surtout des relations, féodales et autres, avec l'Empire, du x^e^ siècle au milieu du XIII^e^, c'est incontestable. Mais alors se produisent deux faits importants : la chute retentissante des Hohenstauffen, qui brise pour longtemps la puissance de l'Allemagne, et l'acquisition par les Capétiens du comté de Champagne qui rend leur domaine contigu de nos duchés et leur permet d'y intervenir constamment. Dès lors, les ducs de Lorraine et les comtes de Bar s'orientent décidément vers cette France dont ils parlent du reste la langue : à partir du milieu du XIII^e^ siècle, la plupart se marient en France, quelques-uns dans la Maison royale. Ils prennent part aux expéditions de nos rois et plusieurs se font tuer à Crécy et à Azincourt sous l'étendard fleurdelisé. Ils vont continuellement à Paris et s'y ménagent des pied-à-terre. Eux et leurs sujets sont sensibles au prestige de la littérature et de l'art français. Quand un prince français, René d'Anjou, monte par suite d'un mariage sur le trône ducal en 1431, la période allemande est close depuis longtemps. Et la Lorraine n'avait pas attendu cette date pour donner à la France ce présent inestimable, Jeanne d'Arc.

Généralement bien informé, écrit clairement, le livre a peut-être une allure didactique un peu trop marquée, avec ses divisions et subdivisions multipliées à l'excès. La vie des peuples n'est pas compartimentée de la sorte et l'inconvénient de cette méthode est de faire perdre de vue l'ensemble des faits, leur place chronologique, leurs inévitables répercussions.

Et enfin, ce livre n'est pas sans contenir quelques erreurs dont la plupart pouvaient être évitées. Nous ne signalerons ici que celles qui touchent notre illustre fondateur : M. Gérardin écrit mal le nom de Leszczynski, mettant à tort un k à la première syllabe. Il lui aurait suffi de regarder de près l'inscription de sa statue pour connaître l'orthographe officielle qui se trouve être la vraie orthographe. Puis, il se trompe de cinq ans sur la naissance du prince, qui se place en 1677 et non en 1682. Le roi Stanislas, qui était un excellent homme, aurait sûrement pardonné ces négligences, et son Académie ne

Digitized by Google

peut que faire de même, tout en invitant l'auteur à corriger au plus tôt ces fautes et les autres. Et tenant compte de la difficulté de composer un ouvrage qui s'étend sur un aussi grand nombre de siècles, elle rend hommage à l'effort méritoire de M. Gérardin qui donnera aux gens pressés — nombreux à notre époque de vie intense — le moyen de se mettre au courant en quelques jours de notre histoire provinciale, si émouvante et si variée.

L'autre ouvrage est l'œuvre de M. Auguste Martin, directeur de l'école primaire de Blainville-sur-l'Eau. Il a pour titre : *Sion-Vaudémont, le passé, le présent, étude historique, géographique, scientifique.* Il nous a été présenté manuscrit; vu la difficulté actuelle de se faire imprimer, il est à craindre que l'auteur n'arrive pas à publier son ouvrage et c'est dommage, car il y a là une grande somme de travail, et de travail consciencieux, malgré quelques erreurs et quelques lacunes.

Dans une première partie, M. Martin retrace l'histoire de Vaudémont et de ses comtes, puis du sanctuaire de Sion. La seconde partie contient l'étude géographique du massif et des centres de population qui s'y sont établis, et décrit les divers panoramas qu'il offre aux touristes. La troisième traite de la flore et de la faune du massif. L'ouvrage se termine par des extraits de la célèbre *Colline inspirée* de Maurice Barrès. Il est pourvu de cartes et d'un tableau généalogique, et illustré d'une profusion de croquis et de photogravures. Sa composition n'a pas seulement demandé des lectures nombreuses, mais aussi une étude attentive du terrain, qui a été exploré dans tous les sens.

Messieurs, sur le rapport de votre Commission, vous avez attribué le prix Dupeux à M. Édouard Gérardin et une mention honorable à M. Auguste Martin.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS

POUR LE PRIX DU SOUVENIR

Par M. Lucien MICHON

MEMBRE TITULAIRE

Le prix du souvenir, destiné à entretenir et à fortifier le souvenir des responsabilités et des crimes commis par l'Allemagne durant la grande guerre, a suscité plusieurs candidatures; la matière est, hélas! d'une inépuisable richesse. Parmi ces candidatures, deux ont particulièrement retenu l'attention de l'Académie. Entre deux ouvrages également méritants, le choix était presque impossible, parce que ces deux livres, traitant de deux sujets différents avec une égale supériorité, étaient difficilement comparables. L'un, celui de M. FLORENT MATTER, intitulé *Les vrais criminels*, étudiait les responsabilités des Allemands dans le déchaînement de la guerre; l'autre, celui de M. l'abbé CHOLLET, sur l'*Occupation de Saint-Mihiel par les Allemands*, relatait les crimes commis par eux dans la petite cité meusienne. L'embarras de notre Compagnie était accru par l'indivisibilité du prix. Elle a résolu la difficulté par une attribution successive, accordant le prix de cette année à M. l'abbé Chollet, et retenant formellement pour l'année prochaine, dans un esprit très favorable, la candidature de M. Florent-Matter. Elle a donné la priorité à M. l'abbé Chollet, parce qu'il a non seulement écrit son livre, mais qu'il l'a vécu dangereusement et douloureusement au milieu des ruines de sa chère cité.

Digitized by Google

M. l'abbé Georges Chollet, d'origine lorraine, était en 1914 curé de la paroisse Saint-Étienne à Saint-Mihiel, et l'est encore actuellement. Il nous raconte l'existence vécue par lui et ses concitoyens pendant l'occupation allemande, du 24 septembre 1914 au 13 septembre 1918. Pendant quarante-sept mois et treize jours, la petite ville a été un poste allemand de toute première ligne, faisant saillie dans les lignes françaises; une population de 3.000 personnes a ainsi dû vivre misérablement pendant quatre ans entre les obus de l'artillerie française et les vexations des Allemands. La relation de l'abbé Chollet se compose principalement de notes prises au jour le jour, notes qu'il s'est défendu de retoucher, qu'il a simplement arrangées suivant un ordre méthodique et qu'il a accompagnées d'un commentaire. L'objet essentiel de ce commentaire est de rapprocher les excès commis par les Allemands des articles de la Convention de La Haye, édictés en 1907, sur les lois et coutumes de la guerre terrestre, et de montrer le mépris complet des Allemands à l'égard de cette convention (1).

Ces pages, écrites au jour le jour, constatent sous forme flagrante les crimes allemands, pages secrètes dont la découverte aurait coûté à l'auteur la liberté et peut-être la vie. M. l'abbé Chollet, soupçonné par les Allemands d'écrire des notes, a subi plusieurs perquisitions; il en est une notamment, celle du 13 août 1917 (2), qui fait assister le lecteur à une tragique partie de cache-cache, dont l'enjeu est la vie de deux personnes, celle de l'abbé lui-même et celle de sa mère, malade, affaiblie par les privations, et qui ne survivrait pas à la douleur d'être séparée de son

(1) C'est en se plaçant sur ce terrain du droit international public que M. l'abbé Chollet a pu donner à ses mémoires le titre suivant : *Contribution à l'étude du régime d'occupation du territoire envahi, d'après l'existence vécue à Saint-Mihiel de 1914 à 1918*, 1 vol. in-8, Nancy, 1926 (661 pages), et présenter son ouvrage à la Faculté de Droit de Nancy comme thèse de doctorat. Cette thèse, reçue avec la mention très bien, a été honorée d'une médaille d'argent par la Faculté, distinction scolaire qui n'exclut pas la possibilité d'une récompense académique.

(2) P. 334-342.

Digitized by Google

fils; elle devait d'ailleurs subir cette émotion quelques mois plus tard et en mourir. Donc, ce matin du 13 août, à 8 heures, entre brusquement un agent de la police secrète, accompagné d'un gendarme. L'abbé Chollet n'a que le temps d'enfouir dans sa soutane le carnet sur lequel il écrivait justement quelques notes. Les deux policiers fouillent partout, de la cave au grenier, sondant les murs, bouleversant les armoires; ils cherchent les notes; ils cherchent aussi des métaux réquisitionnés, de l'or notamment, et la perquisition se prolonge pendant deux longues heures. Laissons ici parler l'auteur : « Le policier réfléchit, suppute, cherche. Finalement, il lâche le morceau : « Vous n'écrivez pas un journal? — Un journal? J'ai parfaitement saisi; mais il n'est rien de tel que de simuler l'étonnement et de faire la bête. — Oui, des notes, je veux dire des souvenirs? — Ah! je comprends. Non! A quoi cela rime-t-il? Cela ne signifie rien. Une perte de temps; j'ai autre chose à faire. » Il daigne sourire. Si cependant il me fouillait, ce mensonge serait patent. Tout à l'heure, s'il a l'idée (il ne l'aura pas) de fouiller le terre-plein du poulailler, il découvrira un pot en fer renfermant cinq carnets de notes, écrites depuis le premier jour de l'occupation. Cette trouvaille deviendrait compromettante. »

Après deux heures de recherches, les deux argousins se retirent à demi bredouilles. Ils ont bien trouvé quelques objets assez compromettants pour faire infliger à l'abbé quelques marks d'amende ou trois jours de prison. Mais ils n'ont pas découvert les trésors littéraires et métalliques qu'ils cherchaient. Et depuis lors l'abbé Chollet leur a répondu à la française : l'une des réponses, c'est la publication de ces notes introuvables; l'autre est une photographie insérée dans l'ouvrage (1), celle d'une attestation de versement de 2.270 francs d'or, à la Banque de France, en date du 25 septembre 1918.

Quand les Allemands pénètrent dans Saint-Mihiel le 24 septembre 1914, étonnés d'arriver si facilement jus-

(1) En face de la page 626.

Digitized by Google

qu'à la Meuse et craignant un retour offensif des Français, leur premier exploit consiste à ramasser une trentaine de civils, qu'ils poussent devant eux, et derrière lesquels ils s'abritent pendant toute la journée, fusillant sans pitié ceux qui cherchent à s'échapper (1). Cette lâcheté initiale est symbolique; elle résume toute l'histoire de l'occupation de Saint-Mihiel; c'est ce crime du début qui va se continuer pendant quatre ans. Si les Allemands avaient vidé la ville et refoulé à l'arrière tous ses habitants, comme ils l'ont fait partout ailleurs pour les localités situées sur le front, ils n'auraient pas pu se maintenir dans cette ville, qui constituait dans leur ligne un saillant très prononcé, dominé de trois côtés par l'adversaire, ce qu'on a appelé la « hernie de Saint-Mihiel ». Les Allemands n'ont pu s'y cramponner que par un procédé déloyal et criminel; ils ont maintenu de force, comme otages, en toute première ligne, les malheureux habitants, et ont ainsi empêché l'artillerie française d'écraser la ville. Cette lâche tactique a été préméditée et avouée : « Pas un chien ne sortira de Saint-Mihiel », dit le commandant de place. « Si nous devons être tués, vous le serez avec nous », dit-il encore, « la population nous est nécessaire (2). » Pendant quatre ans, les Saint-Mihielois, cloués entre deux feux, servent de couverture à nos ennemis. 68 d'entre eux sont tués par l'artillerie française; 514 immeubles sont détruits; 625 endommagés. D'ailleurs ces ravages ne sont pas imputables aux seuls canons français; les Allemands détruisent aussi pour le plaisir, pour la *Schadenfreude*. On se plaint à un officier de ces ruines accumulées sans raison, il répond : « Le général nous a dit qu'une journée sans destruction est une journée perdue (3) ».

Les notes de M. l'abbé Chollet nous décrivent par le

(1) P. 61, 63, 572.

(2) P. 299. Voir encore p. 111, ce propos d'un officier allemand à une dame de Saint-Mihiel : « Ce n'est pas nous qui avons voulu cette misère; vous souffrez par la faute de vos propres compatriotes, qui n'ont pas peur de tirer dans une ville ouverte, habitée par des Français. »

(3) P. 370.

Digitized by Google

menu le supplice des Saint-Mihielois, cloués sur la ligne de feu comme sur un crucifix, pris entre l'écrasement et l'esclavage. Ils végètent dans une condition d'oppression et de dénuement qui devient pour certains, pour ceux que ne soutient pas la foi religieuse et patriotique, un état voisin de l'animalité. Les Allemands ont détruit toute organisation autre que celle qui peut leur servir à pressurer leurs victimes. Il n'y a plus de municipalité régulière; la *Kommandantur* s'est emparée de l'Hôtel de Ville; elle empêche ou dénature les délibérations du Conseil municipal; elle ne se sert du personnel municipal que pour les réquisitions, les contributions de guerre et le ravitaillement. Il n'y a plus de justice autre que celle des tribunaux militaires, ce qui a pour conséquence l'impunité complète des nombreux délits commis par les Allemands, vols, pillages, violences. Il n'y a plus de poste; les Saint-Mihielois sont au secret, et ne jouissent même pas des maigres droits de correspondance reconnus aux prisonniers français en Allemagne. L'auteur reste seize mois sans aucune nouvelle des siens.

La *Kommandantur* entasse les cartes de 20 mots, seules permises, et ne les remet aux destinataires que quand il lui plaît; en juin 1916, elle distribue aux pauvres emmurés des cartes de correspondance, qu'elle détient depuis octobre 1914 (1).

Vis-à-vis de l'occupant, aucune garantie, aucun droit, aucune possibilité de la plus petite discussion. La ville, à demi détruite et ruinée, est frappée à quatre reprises de contributions de guerre, dont le total dépasse le million. Il faut payer sans délai, sans atténuation, avec au contraire des aggravations usuraires pour cause de change ou de retard.

Cette destruction systématique de toutes les organisations régulières par l'occupant a pour conséquences le désordre et la misère générale. La destruction, le pillage, le vol sont pratiqués en grand par les Allemands. Toutes les maisons inhabitées, fussent-elles pourvues d'un gardien, sont abandonnées aux soldats et dévastées. A cela

(1) P. 554.

Digitized by Google

s'ajoutent, pour les gradés, les produits de fructueuses perquisitions, qui ne sont que des vols déguisés. Des voitures de déménagement, bourrées de meubles, d'objets d'art, s'en vont vers le Palatinat et la Bavière. Les coffres-forts des particuliers absents et même ceux d'une banque sont éventrés à la dynamite, et les valeurs sont prises comme butin de guerre. Des femmes de mauvaise vie, étrangères, surprises à Saint-Mihiel par l'invasion et employées ensuite au service des Allemands, sont arrivées les mains vides, et s'en retournent en 1917 et 1918 avec d'énormes bagages. Les commandants eux-mêmes se garnissent la main, en s'appropriant des cartels et d'autres objets d'art (1).

Quant aux habitants, ils subissent quatre années de bagne. On leur a enlevé leurs principaux moyens de travail et de subsistance; les bestiaux, les instruments de culture sont volés, détruits ou réquisitionnés; les jardins et les champs avoisinant la ville ne peuvent plus être cultivés, les Allemands en interdisant l'accès sous peine de mort, ainsi que l'accès des rues proches de la Meuse. Pendant ces quatre ans, les habitants, encagés, ne peuvent que tourner en rond dans quelques rues centrales de la ville. Alors, privés de tout moyen de vivre, les Saint-Mihielois tombent, quant à leur subsistance matérielle, sous la dépendance complète de l'occupant, qui leur vend, à des taux de famine, des denrées avariées et des viandes malsaines, qu'il a refusées pour ses propres soldats. En dehors de cette triste ressource, les habitants n'ont pour subsister que les arrivages de vivres et de vêtements envoyés par le Comité hispano-américain, envois très espacés et qui arrivent rarement intacts. A ce régime, beaucoup de Saint-Mihielois tombent dans un état de déchéance physique, de misère physiologique. Ils passent des semaines entières sans viande, et quand ils en reçoivent, c'est le plus souvent du cheval tué, de la vache tuberculeuse, du porc infecté de rouget. Le plus clair de

(1) Voir p. 329 l'histoire du pasteur Riesinger, arrivé à Saint-Mihiel avec un mince bagage d'officier, qui repart en mai 1917 dans une voiture à quatre roues lourdement chargée.

Digitized by Google

leur nourriture se compose de rutabagas ou navets à bestiaux, de haricots noirs, de soupe d'orties, avec un pain fait uniquement de seigle et de pommes de terre mal cuites, qui ressemble à de la colle. Ils disposent pour l'éclairage d'une bougie par semaine et par ménage. Enfin, quant au bois de chauffage, c'est à eux à aller le couper et à le traîner; la *Kommandantur* fournit les gendarmes pour surveiller la corvée, mais ne fournit point de chevaux; les Saint-Mihielois font l'office de bêtes de somme, et on peut voir un juge du tribunal tirant à la bricole une charrette pleine de bois vert.

En contraste avec cette misère, on assiste aux ripailles des officiers et des sous-officiers. L'abbé Chollet a pu prendre des officiers à table une photographie, qui l'aurait mené loin si elle avait été découverte; il l'a insérée dans son ouvrage, avec cette simple légende : « Ces Messieurs » (1). Une des premières mesures prises par les Allemands en entrant à Saint-Mihiel fut la réquisition de 15.000 bouteilles de vin bouché, et le pillage de la plupart des cafés et des caves (2).

Si encore les Saint-Mihielois avaient pu croupir en paix dans leur misère! Mais ils sont constamment dépouillés par les réquisitions, et comme celles-ci ne donnent le plus souvent que de maigres profits, ils sont harcelés par des perquisitions improvistes. Il y a des réquisitions ouvertes, brutales, portant sur les choses les plus diverses, et que les Allemands justifient par une seule raison, qui revient sans cesse : « Nous avons besoin » : réquisition de logements pour les troupes; les habitants sont parqués dans un coin de plus en plus restreint de leur habitation, et vivent en contact quotidien avec des hôtes grossiers, bruyants, arrogants, et étalant cette malpropreté sadique, cette manie stercoraire, qui semble faire partie des traditions de la glorieuse armée allemande (3); il faut de

(1) En face de la p. 296. Cpr. p. 115, 271.

(2) P. 268, 269.

(3) Cpr. un curieux article de M. Émile Gautier (*Est Républicain* du 23 décembre 1926) sur la vésanie fécaloïde des Allemands. Ils s'en font d'ailleurs une gloire; ils se vantent de posséder 3 mètres de boyaux de plus que le commun des mortels; cette boudinesque

Digitized by Google

temps en temps nettoyer les ordures de ces conquérants; de là une nouvelle réquisition, celle des femmes pour approprier les maisons occupées par les soldats; en six jours, ces malheureuses enlèveront 1.863 mètres cubes d'innommable fumier humain (1); il appartenait aux bourreaux de Saint-Mihiel de frapper d'insignifiance, par leur colossale ordure, le souvenir mythologique des écuries d'Augias... Et il y a encore d'autres réquisitions d'une variété indéfinie : celle de la toile à sac, celle de tous les objets de cuivre, laiton, nickel, à la suite de laquelle tous les ménages sont dévastés; celle du caoutchouc; celle des huiles, graisses, alcools, vernis, bicyclettes; celle de toutes les laines et matelas, que les Allemands remplacent par les poils de chien qu'ils ont eu la prévoyance de faire venir de leur pays par wagons pleins. Je citerai encore une réquisition racontée par l'abbé Chollet. Un jour, à un enterrement, un Saint-Mihielois, l'adjoint Daupleix, qui devait quelques mois plus tard, tomber glorieusement pour la France, tué par un obus français, se trouve parmi les assistants, revêtu d'un manteau en grosse fourrure, dit peau de bique. Les occupants ont remarqué ce chaud vêtement qu'ils ne connaissaient pas. Le lendemain, toutes les peaux de bique sont réquisitionnées.

Ajouterai-je encore les réquisitions de journées de travail, payées du salaire dérisoire de 10 *pfennig* ou 25 centimes l'heure, et qui servent souvent à effectuer des travaux de guerre, malgré l'interdiction prononcée par la Conférence de La Haye, réparation de routes d'usage militaire, creusement de fossés, installation de câbles téléphoniques. Ce n'est pas tout : l'administration allemande réquisitionne encore les marques de respect; une ordonnance du 13 avril 1917 oblige les habitants sans distinction d'âge ni de sexe, à saluer les officiers qu'ils rencontrent, à peine de prison.

Cette accumulation de vexations décourage le narra-

---

rallonge, signe de supériorité raciale ajouté à plusieurs autres, se traduit par ce que le Dr Bérillon appelle pudiquement, d'un mot tiré du grec, la *polychésie*.

(1) P. 400 et suiv.

Digitized by Google

teur. Les Allemands eux-mêmes ont donné le mot de la situation en disant que les habitants des pays occupés ne sont entre leurs mains qu'un *Menschen-Material*, un matériel humain, moins qu'un bétail; car un bétail, on le nourrit convenablement. Mais c'est une vénérable habitante de Saint-Mihiel qui a trouvé le mot de la fin, le mot bien français : M^me^ Hémelot, qui a alors quatre-vingt-quatre ans et qui habite une vaste maison de famille, se voit reléguée dans deux petites pièces de son appartement et elle dit à ses tourmenteurs : « Il n'y a que les vieilles femmes que vous ne réquisitionnez pas. »

Parmi ces réquisitions, il en est une qui est particulièrement douloureuse à l'abbé Chollet, c'est celle qui est faite de sa chère église, à certaines heures, pour le service des pasteurs protestants. Ses concurrents n'attendent pas toujours qu'il ait terminé son office et lui signifient avec arrogance qu'il doit céder la place (1). Ils dédaignent de lui demander l'usage de son harmonium, et préfèrent forcer la serrure. D'ailleurs, parfois et en dehors de cette question de l'usage de l'église, les relations avec certains aumôniers allemands, même catholiques, provoquent dans l'âme de l'abbé Chollet des froissements et des incompréhensions pénibles. Il a dû loger au presbytère, pendant plusieurs mois, un de ces aumôniers, le *Pfarrer* Meiss qui en temps de paix était curé d'une paroisse des environs de Cologne. En juillet 1915, la tante de l'abbé Chollet meurt chez lui, d'épuisement et de privations. L'abbé prie son confrère allemand de lui céder, pour deux jours, la chambre qu'il occupe, qui est le salon du presbytère, afin d'y exposer le corps de la défunte, suivant l'usage lorrain. *Herr Pfarrer* refuse brutalement, sans même chercher une excuse, et s'en va dans la cour devantune fenêtre de l'église écouter le prêche de son collègue protestant en prenant des notes pour son prochain sermon. Sa chambre est située en face de la chambre mortuaire. « Pendant les deux jours de l'exposition », raconte l'abbé Chollet, « il n'eut pas la pensée de venir dire une courte

(1) P. 469.

Digitized by Google

prière, ni le tact de me présenter ses condoléances; il oublia qu'il était homme, prêtre et chrétien (1). »

Il donne plus loin un trait caractéristique du même personnage : « Au moment des Complies, j'aperçois M. Meiss donnant à l'autel du Sacré-Cœur la communion à une quarantaine de soldats. Rentré au presbytère, je lui demande : « Vous aviez donc pris des saintes hosties dans le Tabernacle? » — « Non, j'en ai. » — « Où? » — Chez moi, dans la chambre en cas de nécessité. » — « Vous auriez dû me le dire, que je fasse la génuflexion en passant. » Ainsi il garde le Saint-Sacrement chez lui, et il y boit, il y mange, il y fume, reçoit et converse avec d'autres! Stupéfaction! »

Et l'abbé Chollet conclut avec une indulgence attristée : « Le clergé allemand, dans sa foi, a conservé quelque aspect rude et primitif que le clergé français ne connaît pas (2). »

L'analyse de l'ouvrage de l'abbé Chollet ne serait pas complète, si je ne vous présentais aussi l'auteur, qui s'est peint lui-même avec la sincérité d'un chrétien qui se confesse, sans aucun souci oratoire. Il faut lire l'épisode de la messe de minuit de Noël 1915, célébrée dans son église dans le fracas d'un bombardement. Il note simplement ceci : « Rien dans ma physionomie, ni dans mes gestes, ne témoigne de quelque émotion; mais j'ai froid dans le dos, et mon épiderme connaît quelques vibrations accentuées (3). » L'abbé Chollet est un de ces braves, de l'espèce de Turenne, qui ont peur d'avoir peur. Ce qu'il ne nous dit pas, mais qu'on a su depuis, et ce qu'on peut deviner en lisant son livre, c'est qu'il a joué constamment en face de l'occupant le rôle de défenseur du droit et d'apôtre de la charité chrétienne, et c'est ce rôle qui a fait de lui le témoin le plus sûr, le plus informé de toutes les douleurs de ses compatriotes. Il n'est pas seulement un fervent chrétien, mais aussi un fervent Français, qui entretient autour de lui le culte de la patrie momentané-

(1) P. 116, 117.
(2) P. 484.
(3) P. 489-491.

Digitized by Google

ment absente. Les Allemands le connaissent bien comme tel. Pendant toute la durée de l'occupation, l'abbé Chollet est suspect à nos ennemis. Ceux-ci le guettent, et finalement ils trouveront le prétexte cherché pour l'arrêter et pour prolonger sa captivité au delà de celle de ses concitoyens. Il était devenu suspect aux Allemands, surtout depuis qu'en 1915, ayant assumé de sa seule initiative la tâche d'instruire les enfants, de leur faire l'école, il avait résisté obstinément aux ordres de la *Kommandantur*, lui enjoignant de consacrer deux heures de classe par jour à l'enseignement de la langue allemande. Depuis cette époque, il est épié, et enfin le 8 septembre 1918, un dimanche, au moment où se produit la débâcle allemande que l'abbé Chollet suit passionnément, à la veille de la délivrance que tous sentent prochaine, les Allemands trouvent un prétexte pour mettre la main sur lui, et pour le priver de la joie qu'il avait tant méritée, celle de recevoir les Français dans sa chère cité. Je transcris son récit (1) : « Heureux des bonnes nouvelles de la guerre, je parcours avant l'office la *Frankfurter Zeitung*, qui donne *in extenso* le discours prononcé à Vienne par le chancelier allemand von Hintze : « *Es können nicht immer Rosen blühen...* » Lorsque je gravis les escaliers de la chaire pour le prône, en fait d'auditeurs allemands il n'y a que Träger, l'interprète et un autre sous-officier un peu plus loin. A quoi tient la fatalité? Mon intention tout d'abord avait été d'annoncer que la récitation du chapelet serait supprimée aux Vêpres, en raison de la longueur de la cérémonie et du long sermon que je devais devoir y prononcer. Or voilà que je me ravise et que me reviennent en mémoire les paroles lues tout à l'heure : *Es konnen....* « Il serait mesquin, dis-je, malgré le sermon annoncé, de supprimer le chapelet; nous le réciterons pour nos soldats. Dernièrement un diplomate étranger faisait cette déclaration : « Les roses ne peuvent pas toujours fleurir. » La réflexion est pessimiste; tant mieux! Nous demanderons donc à la bonne Notre-Dame que sur

(1) P. 521 et suiv.

Digitized by Google

les épines qui sont les nôtres depuis quatre ans, il pousse bientôt une floraison de roses : la belle rose de France, et quelques-unes apparaissent déjà. » Ceci est à peine exprimé, que le Boche, qui a l'air de regarder sa casquette, aborde Träger, lequel hausse faiblement les épaules, avec un geste négatif de la tête, et quitte l'église, en lançant la jambe en avant, comme s'il défilait. »

Les Allemands hésitent trois jours, puis se décident. Le mercredi 11 septembre, à 9 heures du soir, l'abbé Chollet est arrêté et emmené d'abord à Metz, puis à Rastadt; il ne vit point l'entrée des Français à Saint-Mihiel le 13 septembre; il arrivait alors à Metz entre deux *feldgrau*, et était écroué à la prison civile. Voici ses réflexions (1) :

« Le lendemain était un dimanche. Un gardien me conduisit à l'office, et me plaça le dernier, derrière quarante ou cinquante détenus, pour la plupart jeunes gens, purgeant une condamnation pour vols, coups, blessures. Or, pendant le sacrifice, par la pensée je me transportai naturellement à Saint-Mihiel. Qu'est devenue ma mère? Vit-elle encore? Et mes concitoyens sont-ils heureux de goûter la joie de la délivrance? Ma tristesse était grande... Heureusement pendant cette longue guerre... chacun accomplissait son devoir..., parce qu'au firmament, si sombres que parussent certaines heures, il voyait toujours briller l'étoile de la généreuse, loyale et immortelle doulce France ! »

L'abbé Chollet ne recouvra sa liberté que deux mois et demi plus tard; il arriva à temps pour recevoir le dernier soupir de sa mère, succombant à tant d'émotions accumulées, quelques semaines après son retour.

L'Académie de Stanislas, en décernant le prix du souvenir à M. l'abbé Chollet, estime qu'il en est digne à un double titre. Il le mérite sans doute, parce qu'il a perpétué le souvenir du crime commis par les Allemands dans la ville martyre de Saint-Mihiel, crime collectif continué pendant des années, qui a consisté à se faire un

(1) P. 615.

Digitized by Google

rempart d'une population inoffensive de vieillards, de femmes et d'enfants, et à torturer de toute manière ceux dont ils avaient fait leurs protecteurs forcés, au mépris des lois de la guerre et de l'honneur. Mais plus encore, l'abbé Chollet mérite le prix du souvenir pour avoir gravi son long calvaire les yeux fixés sur l'étoile de la doulce France, et pour avoir entretenu, sans une défaillance, chez ses compatriotes, la foi dans la patrie immortelle. Sur ce point, il s'est clairement expliqué, et voici, pour terminer, ses réflexions sur le rôle du clergé catholique pendant la guerre, tel qu'il l'a compris, tel qu'il l'a vécu (1) :

« Les Empires centraux, par tactique et par politique, affectaient un très profond respect pour le Pape, chef suprême de l'Église romaine. Quelle conduite allaient-ils tenir vis-à-vis de la hiérarchie catholique dans les pays conquis? Sans ambages, je le déclare tout de suite : haut et bas clergé, ils le suspectèrent constamment. Ce sera l'honneur du corps des ecclésiastiques, dont quelques-uns furent fusillés. Ils n'ont pas eu le monopole du patriotisme, qu'on me comprenne bien; mais ils en entretinrent au premier rang la flamme sacrée, en guerre comme en paix. Tandis que le droit de réunion n'existait plus, eux seuls jouissaient de ce privilège dans les églises de parler aux foules qui les remplissaient, de les guider en alimentant leur courage civique et chrétien. » N'est-il pas vrai que cette formule contient toute l'histoire de l'abbé Chollet pendant la guerre et qu'elle résume en deux mots à la fois son livre et son action?

(1) P. 493.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES PRIX DE VERTU

Par M. Charles BERLET

ASSOCIÉ-CORRESPONDANT

MESSIEURS,

C'est un honneur pour notre Académie, fondée par Stanislas le Bienfaisant, d'avoir été choisie par les bienfaiteurs de notre province pour distribuer leurs dons généreux. Ce n'est pas aux vertus qui resplendissent au soleil de la gloire que s'adressent leurs bienfaits, mais à ces vertus modestes qui se voilent dans l'ombre et qui pour s'épanouir recherchent le silence. Dévouement, patience, humilité, compassion : vertus cachées, gardiennes du bonheur au foyer; c'est dans la joie et la richesse que s'affaiblit leur force, c'est dans la souffrance et la pauvreté que s'exalte leur beauté.

C'est moins une récompense — bien modique en ces temps de vie chère — qu'un hommage d'admiration et de déférence, que l'Académie de Stanislas tient à donner à ces âmes simples et fortes qu'elle a su découvrir dans leur humble retraite.

***

Digitized by Google

La première catégorie de prix concerne la piété filiale. La fondation Jules Gouy, la plus ancienne que notre Académie a reçu mission de gérer, a été répartie entre trois jeunes filles de Nancy : Mlles Paule **Poirson,** Gabrielle **Rauch** et Marie **Zimmer.**

Mlle Paule **Poirson** (1) est l'une de ces employées honnêtes et courageuses, nombreuses à Nancy, dont la vie s'écoule irréprochable entre le bureau où se gagne le pain quotidien et le modeste foyer où s'épanouit ce besoin de tendresse blotti au fond de tous les cœurs. Employée dans une maison de confection en lingerie, puis comptable dans une Compagnie d'assurances, Mlle Poirson est l'unique soutien, attentif et fidèle, de sa mère souffrante depuis plusieurs années. Exacte dans son travail, elle se hâte à la fin de la journée vers la petite maison de la rue de Nabécor où l'appellent et sa piété filiale et la nécessité de se créer des ressources; car, pour subvenir aux dépenses qu'exige la santé de sa mère, elle s'astreint à tenir la comptabilité d'un commerçant voisin. Mais voici qu'un rayon de soleil a percé le ciel gris dont s'enveloppait l'existence monotone de cette femme dévouée; la sagesse de la jeune fille, son charme discret, sa droiture, son esprit de charité ont fixé le cœur d'un de ses compagnons de travail. Mlle Poirson est maintenant Mme Camille Chenique; et la petite somme que lui assure le prix Gouy aidera à l'achat du berceau qui, nous l'espérons, ornera bientôt la chambre des jeunes époux.

Mlle Gabrielle **Rauch** (2) ne sait pas résister à l'inclination qui la pousse à venir en aide autour d'elle. Toujours prête à rendre service, s'oubliant elle-même, elle s'est depuis l'enfance entièrement sacrifiée aux siens, renonçant à se marier pour se donner plus complètement à sa famille. Le père et la mère sont vendeurs de journaux. Chaque jour, dès 4 heures du matin, ils quittent le logis pour aller chercher les gazettes et les distribuer en ville. Leur métier les tient toute la journée éloignés

(1) 14, rue de Nabécor, Nancy.
(2) 25, rue du Progrès, Nancy.

Digitized by Google

de la maison; c'est Gabrielle qui reste au foyer. Elle y a élevé avec une attention toute maternelle sa petite sœur âgée aujourd'hui de quatorze ans; elle s'occupe avec tendresse des enfants de ses frères qui lui ont été confiés. C'est elle qui, en même temps, prend soin du ménage. Elle sait donner à l'humble foyer cet air plaisant qui invite au prompt retour et le confort où les vieux parents, après leurs courses fatigantes, trouvent le délassement de leurs peines. En décernant un prix à Mlle Rauch, l'Académie n'a fait que souligner l'estime en laquelle les gens du quartier tiennent cette jeune fille modeste et serviable.

En 1883, Mlle Marie **Zimmer** (1) a perdu sa mère. Elle a douze ans à peine; elle reste seule avec son père et ses deux petites sœurs, et courageusement elle prend la direction du ménage. Elle devient la petite maman de ses sœurs et, pour son père, l'ange qui console et qui s'efforce de ramener au foyer un peu du bonheur envolé. Mais les petites grandissent, et le gain paternel ne suffit plus. Marie Zimmer se place alors comme ouvrière à la fabrique de chapeaux de paille de Langenhagen. Pendant la guerre, de 1915 à 1917, avec une intelligence et un dévouement admirables, elle soigne les blessés. En 1918, elle travaille dans une usine de guerre, et, après l'armistice, elle entre comme contre-maîtresse dans la fabrique de chapeaux de paille de Mme Henry. En 1921, l'Académie, justement émue par un si bel exemple de piété filiale et de dévouement maternel, décerne à Marie Zimmer un de ses prix. M. Zimmer est mort il y a quelques mois, bénissant celle dont la vénération et la délicatesse adoucirent les dernières années de sa vie. Cette admirable fille, comprenant qu'à défaut d'une compagne aimée, il n'est pas pour un père de plus douce présence à son chevet que celle de son enfant, s'est toujours refusée à laisser partir celui-ci dans une maison de retraite, et jusqu'au bout, avec une souriante abnégation, elle lui a prodigué ses soins, ne voulant pas abandonner à d'autres le pieux devoir de lui fermer les yeux.

(1) 21, rue Durival, Nancy.

Digitized by Google

Dans une maison de la Grande rue Ville-Vieille (1), au fond d'une cour, dans une petite chambre, demeure Mme **Muller**, âgée de soixante-treize ans, privée d'un œil, incapable de tout travail. Elle vit là tristement, remuant dans sa mémoire le souvenir de son mari, bon ouvrier tapissier justement estimé, et aussi le souvenir des quatre enfants qu'elle a perdus, ainsi que des épreuves sans nombre dont sa vie fut traversée. Les journées sont longues et mornes dans la solitude et l'inaction. Ses heures de joie sont celles du retour de sa fille Jeanne, dont la présence illumine le pauvre logis. Ouvrière dans une maison de confection de Nancy, Mlle Jeanne Muller s'oublie elle-même pour ne penser qu'à sa vieille mère. C'est son gain qui la fait vivre; c'est sa tendresse qui adoucit les vieux jours de Mme Muller et qui ramène le calme dans un esprit toujours tourmenté par le rappel incessant des misères passées. Dans l'accomplissement de son devoir, cette noble fille montre une rare abnégation, que l'Académie a jugée digne d'être récompensée par le prix Cardin-Roussel.

La fondation Charles Bour, destinée aux jeunes filles catholiques qui se distinguent par leur bonne conduite et leur piété filiale, a été cette année répartie entre six lauréats.

Mlle Henriette **Bannerot** (2) est l'aînée d'une famille de trois enfants. Elle a dix-sept ans quand son père meurt. Sa mère, peu robuste, succombe sous la tâche. Courageusement, la jeune fille prend la charge sur elle : elle devient chef de famille. Repasseuse, lingère, elle contribue pour la plus grande part aux frais du ménage. Avec le soin le plus attentif, elle élève son frère et sa sœur. En 1914, sa sœur qui s'était mariée meurt, laissant un bébé de treize mois : elle recueille l'orphelin. Elle doit travailler dur pour subvenir aux besoins de son jeune neveu et de sa mère atteinte d'une congestion cérébrale. Déjà son dévouement a trouvé une récompense dans la bonne conduite du petit Charles, qui vient d'être reçu à son

(1) 92, rue Ville-Vieille, Nancy.
(2) 4, rue de Toul, Nancy.

Digitized by Google

certificat d'études. De plus, l'Académie a estimé qu'une telle persévérance dans ce dévouement filial et maternel méritait d'être encouragée par l'un des prix Bour.

Mlle Madeleine **Barba** (1) avait dix ans lorsque, devenue orpheline, elle fut recueillie par son oncle et sa tante, M. et Mme Chenet. L'enfant s'attache à eux avec la jeune ardeur d'un cœur reconnaissant, et entoure leur vieillesse d'attentions prévenantes et d'un tendre respect. En 1925, Mme Chenet est atteinte par une congestion cérébrale; elle meurt cette année. M. Chenet est frappé par une attaque de paralysie. Il ne peut quitter son lit ou son fauteuil que pour aller s'asseoir, les jours de grand soleil, sur le pas de sa porte. Il se résigne mal à cette dure contrainte, cet ancien sous-officier d'infanterie, qui servait au 69e au temps déjà lointain où le général de Cornulier-Lucinière, en été, toutes les trois ou quatre nuits, alertait sa division et lui faisait occuper les avant-postes sur les promontoires dominant la Seille ou vers la lisière de la forêt de Champenoux. Si son corps est paralysé, son âme de vieux soldat reste entière, et c'est impatiemment qu'il supporte le joug qui le tient cloué au logis. Par sa patience angélique et ses soins affectueux, la jeune fille maintient en ce foyer de souffrance une atmosphère d'apaisement. Mais la vie est chère, la gêne guette le petit ménage, et la nièce dévouée tremble à la pensée que le vieillard pourrait manquer de ces mille petites douceurs auxquelles il est habitué. Avec une énergie qui jamais ne défaille, cette frêle jeune fille consacre à des travaux de comptabilité tous les instants que lui laissent son rôle d'infirmière et les soins du ménage. Elle parvient ainsi à prolonger, dans une paisible quiétude, la vieillesse de celui qui l'a recueillie toute enfant.

Rue de l'Abbé-Grégoire (2), une pauvre femme, Mme **Briand**, presque aveugle, maladive, traîne les dernières années d'une existence traversée d'infortunes nombreuses. Tenant avant la guerre un petit commerce dans

(1) 18, rue Michelet, Nancy.

(2) 7, rue de l'Abbé-Grégoire, Nancy.

Digitized by Google

le quartier de Mon-Désert, elle pouvait espérer quelque joie dans la vie. Mais son mari l'abandonne, revient, puis la quitte définitivement. Le commerce périclite; en 1917, il faut liquider pour payer les dettes qui absorbent tout l'actif. C'est la misère. Mme Briand reste seule avec sa fille Adèle âgée de dix-huit ans. Celle-ci entre comme bobineuse à la Compagnie Thomson-Houston à Jarville. Courageusement, elle plie sa nature délicate à la rude vie de l'ouvrière d'usine. Elle est maintenant vendeuse à la maison Vaxelaire, à Nancy. Son gain suffit à peine à l'entretien du pauvre ménage. Tout le temps que Mlle Briand ne passe pas au magasin, elle le donne à sa mère. Avec un soin touchant, elle s'efforce d'éclairer le déclin d'une vie qu'assombrit le malheur. Fille pieuse et dévouée, elle met toute sa joie dans le rayon, si fugitif qu'il soit, que sa tendresse sait faire éclore sur le visage de celle qui connut, au fil des années écoulées, la crispation des larmes plus souvent que l'épanouissement du sourire.

Comme Mlle Briand, Mlle Anna **Vogien** (1) se dévoue corps et âme, à sa mère atteinte d'anémie cérébrale et incapable de tout travail. Brodeuse chez l'un de nos grands couturiers, c'est une ouvrière exacte, honnête, irréprochable. Le rythme des jazz-bands, la lumière éclatante des cafés, n'arrêtent pas la jeune fille sur sa route. Elle se presse vers la petite chambre qui, au sommet d'une haute maison de la rue de l'Étang, sous la pente du toit, se chauffe mal en hiver sous les rafales de pluie et de neige, devient torride en été quand le soleil darde ses rayons sur la tuile et l'ardoise. C'est là que cette fille, simple et vaillante, prolonge ses veillées dans le travail indispensable à l'entretien du pauvre ménage, et apporte à sa vieille mère l'apaisant réconfort de sa jeunesse aimante et dévouée.

Mlle Gabrielle **Martin** (2) habite Ancerviller, village détruit par la guerre, dont les ruines constituèrent de 1914 à 1918 un des centres de résistance de notre ligne de

(1) 80, rue de l'Étang, Nancy.

(2) Ancerviller, Meurthe-et-Moselle, canton de Blâmont.

Digitized by Google

défense. Son frère et sa sœur se sont mariés. Mlle Gabrielle est restée seule au foyer, décidée à consacrer ses forces au soulagement d'une mère depuis longtemps percluse de rhumatismes. La malade est clouée sur son lit de douleur, et sa fille doit veiller sur elle, avec une sollicitude qui ne laisse aucun répit. Levée dès l'aube, le ménage fait, elle se met à son travail de brodeuse près du lit de sa mère, attentive au moindre appel. Lorsque les travaux des champs l'occupent au dehors, elle revient plusieurs fois dans la journée, s'enquérir des besoins de sa chère maman. Le curé du village, le maire de la commune, l'instituteur, l'institutrice, tous les habitants sont unanimes dans un même témoignage de sympathique admiration. C'est en quelque sorte dans le rayonnement de la piété filiale de Mlle Gabrielle Martin que se fait à Ancerviller l'union sacrée, si désirable dans toutes les communes de France.

Dans le dévouement filial et maternel de Mlle Mathilde **Kling** (1), l'Académie a discerné une si complète abnégation, une si admirable persévérance, qu'elle éprouve un vif regret de ne pouvoir reconnaître par un prix plus important un si bel effort dans le bien. Mlle Kling est l'aînée de six enfants. Pendant vingt ans, elle a été l'unique soutien de sa mère, qui finit par mourir à l'asile de Maréville. Une de ses sœurs est religieuse, les frères sont mariés. Mlle Mathilde reste au logis avec deux autres de ses sœurs, l'une folle, l'autre paralytique. Elle est seule pour subvenir aux dépenses du ménage et elle refuse de se séparer de ses chers malades. Levée dès 5 heures du matin, ne prenant de repos qu'à une heure avancée de la nuit, elle ne quitte pas sa machine à coudre, infatigable au travail, si ce n'est pour donner des soins à ses sœurs. Et sa vie s'écoule ainsi, héroïque dans le silence du sacrifice quotidien, entre ces deux pauvres êtres qu'elle chérit de tout son cœur. L'une, faible d'esprit, douce, mais malhabile, qu'il faut guider sans cesse, mais qui cependant peut encore se rendre utile dans quelques

(1) 36, rue de Nancy, à Laxou (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

travaux de ménage; l'autre, ainsi que l'a noté notre commissaire enquêteur « incapable d'agir, mais encore toute sensibilité pour souffrir sans se plaindre, et, dans un effort touchant de reconnaissance, essayant de sourire à celle qui prend soin de ses maux ». En décernant un de ses prix à Mlle Kling, l'Académie a voulu moins récompenser un mérite qui ne saurait trouver sur terre sa récompense, que signaler une vertu qui atteint l'héroïsme et la sainteté.

La fondation Pister, destinée à des jeunes filles méritantes pour soins dévoués à leurs parents, a été répartie entre trois jeunes filles dont la bonté s'exerce en actes de piété filiale, de dévouement maternel et de charité envers tous.

Mlle Marie-Louise **Boulangeat** (1) est l'aînée d'une famille de treize enfants, dont il reste dix vivants. Toute jeune, elle est pour sa mère une auxiliaire docile et zélée. Dès l'âge de douze ans, associée à la direction d'un ménage, elle connaît les soucis de l'existence; elle doit détourner son esprit des amusements enfantins pour songer aux tout petits qu'il faut débarbouiller, à la soupe qu'il faut préparer, aux vêtements qu'il faut raccommoder et au linge qu'il faut tenir propre. En 1922, elle perd sa mère. Elle a vingt ans. Courageusement, elle accepte le grave devoir qui s'offre à elle. Elle renonce avec une admirable abnégation à tout ce que la vie pouvait lui offrir de satisfactions personnelles; elle se consacre tout entière au bonheur des siens. Pour ses frères et sœurs, dont les derniers n'ont que trois et quatre ans, elle est une maman pleine de tendre sollicitude, et pour son père qu'accable le chagrin, elle est la fille aimante dont la patience et la douceur s'efforcent d'atténuer l'amertume d'un foyer trop tôt détruit. Ainsi que l'indique M. le curé de Rozelieures, elle est, malgré son jeune âge, « le modèle des jeunes mères et celui des jeunes filles ».

Comme Marie-Louise Boulangeat, Mlle Marthe **Mahé**, à Dommartemont (2), a recueilli la lourde tâche que

(1) Rozelieures, Meurthe-et-Moselle, canton de Bayon.
(2) Dommartemont, Meurthe-et-Moselle, canton de Nancy-sud.

Digitized by Google

laissait tomber sur ses frêles épaules la mort de sa mère survenue en septembre 1925. Elle quitte alors sa place de sténo-dactylographe et prend la direction du foyer où vivent le père, serrurier de son état, et huit frères et sœurs, grands et petits. Grâce à son énergie, à son esprit d'ordre et à son travail, tout est prêt quand il le faut, tout est propre et bien rangé dans la maison, modeste sous son toit délabré qu'on ne peut réparer faute de ressources. Aux soins du ménage, la jeune fille ajoute la culture du jardin, qui fournit les légumes et les fruits. Pendant qu'une de ses sœurs, la petite Pâquerette, est en traitement à l'hôpital Villemin, Marthe trouve le temps de s'échapper pour lui donner des nouvelles de ses parents et lui apporter quelques douceurs de la maison. Aujourd'hui, la famille se trouve réduite par le départ d'un des grands frères pour le régiment, et par la fin de la pauvre Pâquerette qui s'est éteinte après une longue maladie. Mais la santé des cinq derniers enfants est bien délicate, et la mission que s'est imposée Mlle Marthe exige toujours autant de patience, de courage et d'abnégation.

Tandis que la charité de Mlle Boulangeat et celle de Mlle Mahé s'épanouissent au sein de la famille, celle de Mlle Jeanne **Herbé**, à Essey-la-Côte (1), a élargi son action depuis que la mort a fait le vide autour d'elle, et s'emploie au soulagement des malades et des affligés de son village natal. Mlle Herbé est aujourd'hui âgée de quarante-deux ans. Elle a eu sept frères et sœurs; cinq sont morts, les deux autres sont mariés. Cédant à l'appel de son cœur, elle est restée fille, résolue à demeurer au foyer paternel aussi longtemps que l'un des siens réclamerait ses soins. Elle se consacre d'abord à l'un de ses frères, paralysé depuis l'enfance, qui, après vingt-trois ans de souffrances, meurt en 1917. 1917! c'est en pleine guerre; la mobilisation a fait partir aux armées tous les hommes valides, et c'est au père de la jeune fille, boulanger de son état, qu'incombe depuis 1914 la charge

(1) Essey-la-Côte, Meurthe-et-Moselle, canton de Gerbéviller.

Digitized by Google

de ravitailler en pain les villages voisins. Déjà touché par une maladie de cœur, il s'épuise dans ce dur labeur, il succombe après six mois de souffrances, en décembre 1917. Vers le même temps, en 1919, sa mère, délicate de santé, est frappée par une attaque de paralysie. Pendant les trois dernières années de sa vie, elle ne pouvait faire aucun mouvement, à peine articuler quelques mots! Douce, attentive et patiente, Mlle Jeanne veille sur la malade, jusqu'au moment où, en novembre 1925, Dieu eut pitié d'un tel calvaire et rappelle à lui la pauvre femme.

Une autre, après de telles épreuves, eût songé à ménager sa santé ébranlée par les privations; mais cédant à sa vocation de sœur de charité, Mlle Jeanne ne consent pas à penser à elle-même : elle va partout où il y a une misère à soulager, une consolation à donner, une souffrance à calmer. En mai dernier, au cours d'une épidémie de rougeole, elle s'est dépensée sans compter, ses forces la trahissent et elle doit entrer à l'hôpital pour y subir une grave opération. Comme tous les habitants d'Essey, l'Académie s'incline devant cette noble fille; sans prétendre que la récompense égale le mérite, elle espère que Mlle Herbé voudra bien trouver dans le prix qui lui est décerné un légitime hommage rendu à la vertu.

Un des exemples les plus touchants de piété filiale est certainement celui donné par des enfants. Lorsque le malheur a frappé au foyer, il est émouvant de voir une fillette, consciente de la gravité du devoir à remplir, s'écarter des récréations enfantines, renoncer aux plaisirs du jeune âge et, avec une ferme résolution s'instituer maîtresse de maison. La mère n'est plus là pour initier l'enfant aux multiples travaux du ménage, et c'est à l'austère épreuve du labeur quotidien que se fait l'apprentissage de la jeune ménagère.

Cette émouvante abnégation des enfants, le village de Tonnoy-sur-Moselle (1) en offre deux exemples. Renée Courrier n'avait que huit ans lorsqu'en 1918 elle perdit

(1) Tonnoy-sur-Moselle, Meurthe-et-Moselle, canton de Saint-Nicolas.

Digitized by Google

sa mère. Depuis lors, ses frêles mains doivent tenir la direction d'un ménage. Son père et ses frères sont occupés aux rudes travaux des champs; un plus jeune frère exige encore des soins maternels. La vie est chère, l'argent rare, et la tenue d'un ménage d'hommes dont le travail et le grand air aiguisent l'appétit impose à la petite bien des soucis. Mais la pensée du grand frère mort pour la France en 1914 soutient l'énergie de l'enfant; comme lui, elle ne sait pas ce que c'est que reculer. Elle a seize ans maintenant; elle est devenue une bonne ménagère qu'encouragent l'affection reconnaissante des siens et l'estime de tous.

Dans ce même village (1), Suzanne **Valette** a onze ans. Elle en avait cinq lorsque sa mère mourut. Des neuf enfants que comptait cette laborieuse famille de petit cultivateur, trois sont morts jeunes, un est tombé au champ d'honneur; Suzanne est restée avec son père et deux grands frères qui l'aident à exploiter le petit domaine familial. Sérieuse et réfléchie, la petite veille à tout, prépare les repas en temps utile, tient le logis en ordre, soigne le bétail. Sous sa douce autorité, cette famille connaît la joie d'un foyer paisible où chacun vient se reposer après les durs travaux du jour.

En attribuant à M^lle^ Renée Courrier le prix Mangeon, et à M^lle^ Suzanne Valette un des prix René de Goussaincourt, l'Académie a voulu signaler ces exemples très touchants de piété filiale; elle souhaite qu'ils incitent d'autres jeunes enfants à pratiquer la même vertu.

Plus naturellement que l'esprit de l'homme, celui de la femme incline au sacrifice; son cœur a des délicatesses que connaît plus rarement le cœur de l'homme, plus rude en sa bonté. C'est pourquoi il convient d'admirer et de louer sans réserve le dévouement des fils dont la piété filiale réunit à la fois une tendresse féminine et une virile générosité. Aussi l'Académie est-elle heureuse de signaler deux fils modèles en décernant à M. Jacques

---

(1) Tonnoy-sur-Moselle, Meurthe-et-Moselle, canton de Saint-Nicolas.

Digitized by Google

Meyer un prix Nicolas Humbert et à M. Lucien Marche un prix René de Goussaincourt.

M. Jacques **Meyer** (1) a quarante-neuf ans. Il a passé huit ans à l'Institution des jeunes aveugles de Nancy. Bien qu'atteint d'une difficulté visuelle qui lui permettait d'être définitivement hospitalisé, il est rentré au logis familial, après la mort de son père, pour subvenir à l'entretien de sa mère. Ni son frère, père de huit enfants, ni sa sœur aînée, trop délicate de santé, ne pouvaient assumer cette charge. Et Jacques Meyer, renonçant à la calme retraite que lui offrait l'Institution des aveugles, malgré son infirmité et ses forces débiles, s'est mis courageusement au travail. Il ne recule devant aucun sacrifice; il s'impose les plus dures privations pour donner à sa mère les soins que réclame sa santé, lui rendre confortable le foyer où vivent ses souvenirs, et lui éviter la tristesse de quitter les siens pour entrer à l'hospice Saint-Julien.

Lucien **Marche** (2) est un de mes anciens camarades de classe. Je me le rappelle, vers sa dixième année, offrant le curieux contraste d'une sensibilité très vive et d'une rudesse parfois brutale. Serviable et compatissant, mais emporté et violent, on ne savait alors de quel côté l'emporteraient son âme passionnée et son cœur généreux. C'est dans la voie de l'abnégation la plus élevée que le culte qu'il a voué à sa mère a fixé la destinée de Lucien Marche. C'est vers sa mère qu'il tourne son besoin de tendresse, c'est à son service qu'il met son activité. Il ne vit que pour elle, s'ingéniant pour écarter de sa vie toute inquiétude, lui éviter toute privation, tout ennui.

Cette tendre sollicitude est d'autant plus touchante que Marche est à demi aveugle depuis l'âge de vingt ans; mais il a une volonté de fer au service de son cœur. En septembre 1916, il a dû subir une douloureuse opération; il n'a qu'une pensée, le cacher à sa mère. Ce jour-là,

(1) 16, rue du Haut-Bourgeois, Nancy.
(2) 7, place du Marché, Nancy.

Digitized by Google

avant de se rendre à l'hôpital, il la quitte le matin, lui disant seulement que sans doute il rentrera un peu tard. Accompagné d'un ami, qui a mission de le soutenir en cas de défaillance, il revient, dominant l'ébranlement du choc chirurgical, il maîtrise son corps meurtri et, pour ne pas alarmer la bonne vieille, il parvient à rester debout et à vaquer à ses occupations habituelles. Sans rien devoir à personne, Marche met sa fierté à subvenir seul aux besoins du ménage. Chargé d'une classe au pensionnat Saint-Joseph, il y passe toute la journée; mais, avant de partir, il allume le feu, fait un tour au marché pour les provisions, et le soir il prend soin que sa mère ne se mette au lit qu'avec une bouillotte et sa tasse de tisane.

Esprit toujours en éveil, avide de savoir, Marche s'est instruit lui-même. Il a beaucoup lu et médité sur l'inégalité des conditions dans notre société moderne, et s'il rêve parfois d'un état social où le bien-être matériel serait mieux réparti, c'est aux autres qu'il pense, car pour lui, le sourire de sa mère vénérée, si paisible et grâce à lui si vaillante encore en ses quatre-vingts ans, suffit à satisfaire son cœur généreux et délicat.

***

La seconde catégorie des prix de l'Académie s'adresse au dévouement maternel et aux familles nombreuses. La fondation Jules Gouy a été répartie entre trois mères de famille courageuses et dévouées : Mme Boussert, Mme Thiébaut et Mme Wolf.

Mme **Boussert** (1) est veuve d'un employé de chemin de fer tué dans un accident en octobre 1920, avant d'avoir atteint l'âge de la retraite. Elle reste seule avec six personnes à sa charge : sa mère, un neveu qu'elle a recueilli et quatre enfants. Bravement, Mme Boussert fait face à tous les besoins. Sa vie est un bel exemple d'énergie. Elle travaille pendant la journée à la manufacture Spire; le soir, à 10 heures, elle se rend à la gare

(1) 47, Grande-Rue, Nancy.

Digitized by Google

pour faire aux voyageurs des grands express la location des oreillers et des couvertures. Elle rentre au logis à minuit et demi, et elle est debout dès 6 heures du matin. Sans se plaindre, avec fierté, cette vaillante femme supporte ce rude labeur. La reconnaissance de sa mère, la gentillesse des enfants la soutiennent, et surtout cette noble parole de son mari, que pieusement a recueilli sa compagne : « S'il t'arrive de rester seule au foyer, tâche de donner toujours, de ne demander jamais. »

Sur la pente escarpée du Haut-de-Chèvre, la famille **Thiébaut** (1), composée du père, de la mère et de dix enfants, a construit sa demeure. C'est une maison en planches, au milieu d'un terrain rocailleux. Sans doute des projets d'heureux avenir allégèrent la fatigue des travaux d'installation. Pour la mère et les enfants, c'était la vie plus large, au grand air. Pour le père, mutilé de guerre, c'était, après le travail, le délassement du jardinage et le repos au bon soleil. Mais voici que depuis trois ans Mme Thiébaut, atteinte de rhumatismes, est devenue impotente. Elle a dû quitter dernièrement la maison, abandonnant ses trois bambins, dont un tout petit âgé de douze mois, et entrer à l'hôpital pour y subir une grave opération. La pensée douloureuse de la mère ne quitte pas le pauvre logis où les enfants attendent son retour. Nos vœux de prompt rétablissement vont bien sincères vers cette vaillante, si admirable dans le malheur, et dont la force d'âme n'a jamais faibli.

Heureusement, le malheur ne frappe pas à toutes les portes, et la famille **Wolf** (2) vérifie l'exactitude du vieux dicton : « Les familles nombreuses sont bénies du ciel ». Le père, ancien soldat, blessé au bois Le Prêtre, est menuisier carrossier. Bon ouvrier, bon époux, bon père, c'est à son foyer qu'il demande toutes ses joies. La mère, courageuse, attentive, élève avec le plus grand soin ses huit enfants, et leur inculque, avec l'amour du travail, les plus salutaires principes de morale. Marie, l'aînée, vient en aide au ménage. La seconde, Lucienne, est avec

(1) Au Haut-de-Chèvre, Boudonville, Nancy.
(2) 66, rue de Metz, Nancy.

Digitized by Google

la petite Marcelle l'auxiliaire de la mère dans la conduite de la maison; elle s'occupe aussi des autres petits, âgés de trois ans, dix-huit mois et six mois. Tout, dans cette famille, respire la calme, la confiance et la douce satisfaction qui naît de l'accomplissement du devoir quotidien. Un mot charmant de la mère révèle à quel point sa tendresse est attentive et féconde : le petit André, frêle et délicat, avait dû être placé à l'hospice Jean-Baptiste Thierry; mais il dépérissait, et sa mère a voulu le reprendre en disant : « Le pauvre enfant était sevré des caresses de sa mère; il en souffrait, car on vit autant de tendresse que de pain. »

La fondation Pister, destinée à récompenser trois mères chargées de famille, et le prix Virginie Jacquot, spécialement réservé à un père ou à une mère de famille habitant la commune de Glonville, ont été attribués à quatre de ces femmes laborieuses qui, dans nos villages lorrains, savent tenir un ménage, travailler à la terre et élever des enfants. La vie est rude dans nos campagnes; du lever au coucher du soleil, la loi du travail courbe le paysan dans un effort tenace, et plus intimement peut-être que dans d'autres conditions, sa compagne est vraiment l'associée dont les conseils sont toujours écoutés et dont l'activité vigilante doit s'employer sans cesse, dans la maison et dans les champs, auprès des enfants et auprès des travailleurs. Aussi faut-il admirer ces paysannes vaillantes qui savent résister aux séductions de la ville, à la tentation du moindre effort, et qui, avec leur mari, obéissent au principe divin : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ».

A Lemainville (1), les **Foloppe** ont élevé une famille de huit enfants. Ils possèdent un petit bien, deux modestes maisons et quelques terres. Le père, âgé de soixante-douze ans, souffre d'une bronchite chronique, la mère, âgée de soixante-deux ans, est d'une santé délicate. Ils vivent du produit de leurs champs. Mais cette année la récolte de blé est bien maigre. La fièvre aphteuse a

(1) Par Ceintrey, canton de Haroué (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

tari le lait de la vache nourricière et fait périr le veau. L'hiver sera dur, pour les pauvres vieux qui doivent subvenir à l'entretien de leur petit Pierre, âgé de treize ans. Mme Foloppe a su faire de ses enfants des travailleurs. Les filles sont mariées, mères de famille, bonnes ménagères. Les fils, dont l'un d'eux est ancien gendarme, sont de bons ouvriers d'usine, et le petit se rend chaque jour à Nancy, où il suit, à la satisfaction de ses maîtres, les cours de l'École primaire supérieure.

Le village de Bruley s'honore de compter deux de ces belles familles rurales, solidement attachées au sol, qui se font de plus en plus rares dans nos campagnes. Mme **Collardelle** (1) a eu onze enfants, il lui en reste neuf, qui s'échelonnent de sept mois à vingt-deux ans. Mère dévouée et courageuse, elle les élève dans l'honnêteté et le travail. Le ménage terminé, elle rejoint son mari dans les champs, où la vigne exige des soins continuels. Le père est un laborieux vigneron. Grâce à un travail persévérant, il a pu acheter une petite maison et arrondir le petit domaine familial. Serviable, il jouit de l'estime de ses concitoyens, et il lutte avec énergie contre les difficultés de l'existence, devenue très pénible dans le vignoble toulois.

Le famille **Richardin** (2) se compose du père, vaillant soldat, grièvement blessé à Neuville-Saint-Waast à la tête de sa section qu'il entraînait à l'assaut; de la mère, déjà honorée en 1923 d'un prix de l'Académie, et de dix enfants. Pendant la guerre, Mme Richardin a pris bravement la direction de la culture. Elle ne recule devant aucun effort, s'occupe du ménage et travaille dans les champs avec son mari, dont la santé est restée bien ébranlée par sa blessure de guerre. Malgré un labeur acharné, les produits du modeste patrimoine familial suffisent à peine à l'entretien de tous, et c'est avec déchirement que le père et la mère ont dû se résigner à laisser partir leurs deux aînés, l'un à Toul chez un épicier, et l'autre,

(1) Bruley, Meurthe-et-Moselle, canton de Toul-nord.
(2) Idem.

Digitized by Google

une fille, à Nancy, dans les services de la clinique Bon-Secours.

A Glonville (1), au pied des Vosges, Auguste **Georgel** et sa femme sont arrivés à l'âge où les parents recueillent, dans la sécurité matérielle de leurs vieux jours et la bonne conduite de leurs enfants, la récompense de leurs peines. Ménage de cultivateurs, uni et laborieux, ils ont su former à leur image leurs fils et leurs filles. L'aînée est mariée, la cadette est religieuse; sous la direction du père, les quatre autres, une fille et trois garçons, travaillent à la culture. Bien que cette famille n'eût plus la lourde charge d'éducation à faire, il a paru équitable à l'Académie d'honorer en Mme Georgel l'effort d'une vie consacrée tout entière à son mari, à ses enfants et au rude labeur des champs.

L'attachement au sol est le trait commun à ces belles familles rurales, bien assises sur leur petit domaine, continuant les traditions des ancêtres, ayant fait souche de nombreux enfants. Mais un même souci assombrit la pensée de leurs chefs. L'obligation du partage égal des successions risque de rendre vains leurs efforts et de briser l'œuvre des aïeux. Lorsque le nombre des enfants est grand, les parts de terre ne sont plus que des parcelles insuffisantes pour fonder un foyer, et la vieille demeure indivisible doit être vendue pour que le prix en soit également partagé. Plus sûrement que l'attrait du travail limité à huit heures; plus sûrement que la séduction des plaisirs de la ville, l'implacable loi du partage égal des successions, inscrite dans le Code civil, coutume germanique, dont la sagesse de l'ancien régime avait su écarter ou tout au moins atténuer les effets, déracine du village natal les familles les plus fortes et les plus belles : les familles nombreuses. Ainsi, dans nos campagnes, s'éteignent ces foyers où, depuis des siècles, se perpétuait le plus magnifique effort.

Voici maintenant deux familles d'ouvriers qui, venus de la campagne, transportent, l'une près de l'usine où

(1) Glonville, canton de Baccarat (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

travaille le père, l'autre dans la petite ville où elle a fixé sa demeure, leur amour de la terre, et qui s'efforcent de jeter les bases de foyers solides.

M. **Godnez** (1) travaille à la soudière de la Madeleine. De son temps libre il fait deux parts : l'une est consacrée à la fabrication des meubles du logis, l'autre à la culture d'un grand jardin dont les produits constituent une ressource appréciable. Intelligent et laborieux, il trouve déjà la récompense de son effort dans l'embellissement de son foyer. Sa femme, diligente et dévouée, s'occupe de la maison et des cinq enfants, dont l'aîné à six ans et le dernier douze mois. Ce jeune ménage donne un bel exemple de dignité morale, d'amour du travail et de confiance en l'avenir. Le souci du lendemain, générateur de l'esprit d'épargne, le soutient et l'anime. Trop souvent, la régularité d'un salaire assuré incite l'ouvrier à vivre au jour le jour, et le développement des œuvres d'assistance l'invite à s'abandonner à leurs soins plutôt qu'à rechercher le moyen de se suffire à lui-même. Le ménage Godnez appartient à cette élite qui a l'instinct de la prévoyance et qui met son point d'honneur à suivre la maxime de nos pères : Aide-toi, le ciel t'aidera. Ce n'est pas le ciel, mais notre Académie qui, par un prix Audiat, tient à marquer son estime pour cette famille irréprochable et laborieuse.

M. Alphonse **Richard** (2) et Marie **Thiriet,** son épouse. sont originaires de Jésonville, près de Darney, dans les Vosges. En 1912, ils sont venus se fixer à Mirecourt, où le père, maçon de son état, trouvait à s'embaucher, et où la mère, brodeuse à ses moments libres, pouvait s'assurer un travail régulier. Quinze enfants sont venus enrichir le ménage. Quatorze sont vivants : cinq filles et neuf garçons. L'aîné a vingt ans, il vient de partir pour le régiment; le dernier vient d'avoir un mois. Pour loger cette nombreuse famille, Alphonse Richard a acheté

(1) 18, route de Nancy, à La Madeleine, près Laneuveville, canton de Saint-Nicolas.

(2) Ruelle du Neuf-Moulin, à Mirecourt (Vosges).

Digitized by Google

une maison assez délabrée, derrière laquelle s'étend un pré dont l'herbe nourrit une vache laitière. Il est parvenu à restaurer cette vieille demeure, à la rendre propre et confortable. Sobre et laborieux, il sait tirer le meilleur parti du jardin qu'il cultive et des animaux qu'il élève. Sa femme, sa digne compagne, soigne parfaitement ses enfants, et conduit son ménage avec ordre et économie. Malgré la lourde charge qu'impose l'entretien de leur nombreuse famille, M. et Mme Richard sont parvenus jusqu'à présent, à force de privations, à épargner chaque année sur leur modeste budget la somme nécessaire pour faire face au paiement de la maison et du terrain. Il y a là un bel effort pour créer un foyer; l'Académie a tenu à l'encourager en attribuant à ce ménage économe et laborieux le prix Marguerite Pitoy.

***

La troisième et dernière catégorie de nos prix est destinée à récompenser le dévouement, sous toutes ses formes. La fondation René de Goussaincourt, généreux donateur dont on trouve le nom toutes les fois qu'il s'agit de récompenser la vertu, a été répartie entre deux mères de famille méritantes.

Mme Aline **Morlon** (1) est la femme d'un cultivateur de Ménil-la-Tour. Elle a élevé neuf enfants; quatre d'entre eux sont morts, et sur les cinq qui restent les deux derniers exigent les soins les plus attentifs. Les parents, de santé délicate, supportent malaisément la rude vie des champs; trop souvent l'un ou l'autre, épuisé de fatigue, doit s'arrêter vaincu. Il est alors touchant de voir avec quel empressement ce père et cette mère s'entr'aident mutuellement, soit dans les travaux de la culture, soit dans ceux du ménage et l'éducation des enfants. Cette famille a été durement éprouvée pendant l'année écoulée, non seulement à cause de la

(1) Ménil-la-Tour, Meurthe-et-Moselle, canton de Toul-nord.

Digitized by Google

médiocrité des récoltes, mais aussi par l'inondation d'un petit ruisseau qui longe le village. En mai dernier, le Terroin, grossi par les pluies, a débordé; la maison a été envahie; à grand'peine, les enfants ont été sauvés; mais les lapins sont noyés et une partie du mobilier est perdue. De telles épreuves n'abattent pas l'énergie des Morlon. Sans se plaindre, avec le courage calme de ceux que soutient le sentiment du devoir, ils poursuivent leur tâche, et par leur exemple ils enseignent à leurs enfants les fécondes vertus qui font la force et la prospérité d'un foyer.

Mme veuve **Toussaint** (1), ouvrière à Varangéville, a élevé onze enfants. Six d'entre eux sont encore à sa charge, et son fils aîné étant parti avec sa femme, elle a dû recueillir leurs deux enfants abandonnés, âgés de deux ans et d'un an. La vie est chère; il faut compter de très près pour entretenir cette famille, qui n'a d'autres ressources que le faible salaire de la mère et de deux de ses filles. Mme Toussaint, au retour de l'usine, doit encore s'occuper au ménage et à ces mille soins qu'une mère seule peut donner. Un prix René de Goussaincourt sera un soulagement bienfaisant dans la lourde tâche de cette excellente mère.

Pour terminer, l'Académie a voulu honorer deux de ces humbles servantes qui, courageuses et modestes, mettent au service des autres et leurs forces physiques et la délicate bonté d'un cœur dévoué jusqu'au sacrifice.

Mlle Barbe **Potié** (2) a soixante-six ans. Elle en avait dix-neuf quand elle entra à la maison de retraite de Boudonville, chez les sœurs de Saint-Charles. Depuis quarante-sept ans, elle sert les dames âgées, les malades, les infirmes, avec une patience et une abnégation admirables. Discrète, douce, souriante, d'une activité qui jamais ne se lasse, elle est aimée de tous. Elle gagne peu, et ce peu elle l'emploie à venir en aide à des parents dont

(1) Varangéville, Meurthe-et-Moselle, canton de Saint-Nicolas.
(2) 14, rue de Boudonville, Nancy.

Digitized by Google

la situation est précaire. En attribuant à cette sainte femme un prix de la fondation Lachasse, l'Académie se plaît à reconnaître ce qu'a de touchant cette continuité dans le dévouement.

Mlle Louise **Carteret** (1) appartient à une famille de cultivateurs. Dès l'âge de treize ans, elle entre en service dans une honorable famille à laquelle elle s'attache et qu'elle ne doit plus quitter. Elle est restée pendant vingt ans auprès d'une vieille dame percluse de rhumatismes, renonçant à se marier pour ne pas abandonner une maîtresse habituée à ses soins, et bien que son salaire fût des plus modestes, ne réclamant rien, parce qu'elle sait que la gêne guette le foyer où elle s'emploie. Ensuite, elle passe chez d'autres membres de la famille, y apportant dans son service la même abnégation. Mlle Carteret appartient à cette classe de fidèles servantes qui méritent justement de porter ce beau nom de domestique, dont le vrai sens révèle qu'elles font partie de la maison.

Associées à la vie de la famille qu'elles servent, fières de ses triomphes, heureuses de ses joies, affligées de ses peines, confidentes parfois de ses secrets intimes, ces filles dévouées sont en quelque sorte les gardiennes des traditions, les dépositaires des souvenirs, le lien des générations qui passent. Elles ont veillé sur les berceaux et prié sur les tombes et parfois c'est près d'elles que les jeunes, qui les tutoient, viennent remuer les cendres d'un passé qui trop vite s'éteint.

En décernant à Mlle Louise Carteret le prix Clotilde Humbert, l'Académie a voulu reconnaître la fidélité et le dévouement dans ce que ces vertus ont de plus émouvant.

En méditant le sens de ces nobles vies, dont je n'ai fait qu'esquisser bien imparfaitement les contours, il apparaît que c'est dans un élan joyeux, irrésistible, que ces pères, ces mères, ces enfants, ces femmes dévouées, se libèrent des liens qui maintiennent l'effort tendu

(1) 66, rue Charles III, Nancy.

Digitized by Google

vers ce que le monde appelle le droit au bonheur, pour mieux répandre autour d'eux tous les trésors de leur cœur, tous les frémissements de leur âme, toutes les énergies de leur corps.

Chez ces héros de la charité, la joie dans la privation, le sourire dans l'effort, la douceur dans la compassion attestent que le dévouement porte en lui-même sa récompense, comme la fleur son parfum. Ainsi se vérifie cette pensée — vieille comme le monde — que dans l'oubli de soi se trouve le secret du bonheur.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 19 MAI 1927

COMPTE RENDU

DE L'EXERCICE 1926-1927

Par M. l'abbé Edmond RENARD

MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

Pénélope, personne n'en ignore, faisait l'admiration d'Ithaque. En attendant Ulysse, elle effaçait, sans se lasser, son propre travail et le recommençait avec une conscience toujours égale. Bien que vous espériez continuellement de nouveaux membres, puisque vous êtes un corps qui ne saurait se désagréger, vous n'attendez personne. Cependant vous reprenez chaque année votre travail, comme si rien n'était fait, votre tâche d'aujourd'hui ne se rattachant à rien de votre tâche d'avant. Vous n'avez d'autre but que de représenter, par l'ensemble des essais de chacun de vos confrères, l'effort unanime des hommes vers la connaissance plus parfaite d'eux-mêmes et du monde et vers l'épanouissement de l'esprit.

C'est en cela d'ailleurs, du moins je l'imagine, que les académies sont immortelles et bénéficient du précieux privilège de conférer l'immortalité. Elles brodent sans fin et sans monotonie la perpétuelle trame de la pensée. Et, par une conséquence logique, la mort ne pouvant les atteindre, leurs comptes de profits et pertes aboutissent invariablement, dans leur être moral, s'entend, à une

Digitized by Google

balance en équilibre. Réjouissons-nous pour autant, Messieurs, d'échapper à l'universelle loi de destruction et contentons-nous du spectacle de l'impassible vie que nous menons sans décadence sur notre tranquille Olympe.

Hélas! notre immortalité ne soustrait point notre corps bienheureux à la dure nécessité des échanges. Il lui faut, comme tout vivant, se renouveler et la mort n'a pas manqué, selon son inflexible rythme, de nous enlever quelques-uns des nôtres. Vous avez à regretter, en effet, la disparition de deux membres titulaires, MM. Souriau et Binet et de deux de vos membres associés-correspondants, MM. Vinson et Millien.

M. Paul Souriau, qui était entré dans votre Compagnie en qualité de membre correspondant, le 17 mai 1912, pour y devenir, le 7 mars 1913, membre titulaire, appartenait à l'Université. Sorti de l'École normale, quelques années après la guerre de 1870, il avait enseigné la philosophie aux lycées de Pau et d'Angers, puis, passant par les facultés de Lyon, de Besançon, d'Aix et de Lille, il était arrivé à Nancy en 1893. Sa longue carrière dans notre ville lui valut le décanat. Il était, par surcroît, officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur. Enfin, emporté par l'attrait de la politique, il brigua un mandat de conseiller municipal, fut élu en 1912 et se vit attribuer la charge d'adjoint au maire. Mais M. Souriau était moins un administrateur qu'un penseur. Son œuvre écrite est considérable. Dès sa thèse de doctorat, qui parut, en 1881, sous le titre de *Théorie de l'Invention*, il manifesta un goût prononcé pour la psychologie. Les analyses pénétrantes le tentaient. Étranger aux problèmes métaphysiques, à l'égard desquels il s'était établi dans une sorte d'agnosticisme, il s'absorbait dans l'étude du mécanisme caché de l'âme. Ceux qui ont suivi ses cours savent avec quelle subtilité il s'insinuait dans les détours les plus compliqués de la sensibilité, décomposant, dans les éléments les plus simples que l'aperception peut saisir, nos phénomènes internes. Si, d'aventure, un de ses étudiants touchait à la métaphysique, il ne dédaignait pas de le suivre dans ce domaine qu'il s'était à lui-même interdit et les plus sévères lui rendent sans

Digitized by Google

peine ce témoignage que, si, dans leurs conclusions, ils n'étaient point d'accord, le maître ne manqua jamais de professer le plus grand respect et les plus délicats égards pour leurs croyances et leurs convictions personnelles.

La *Théorie de l'Invention*, par laquelle débuta M. Souriau, n'était qu'une pierre d'attente pour un édifice à élever. Il songeait déjà à un vaste système, qu'il mit patiemment au point par ses ouvrages successifs sur l'esthétique. Il s'empara de ce champ encore mal travaillé. Il y observa une multitude de faits jusqu'à lui négligés. Il construisit un beau et noble monument en l'honneur de l'esthétique et de la raison dans l'art. Il puisa sa documentation aux sources vives de la nature et de l'âme. Il exposa ses découvertes dans une langue souple, limpide, imagée et conclut que la vraie beauté rationnelle est une œuvre éminemment personnelle, faite de bon sens lumineux et de charme pénétrant. M. Souriau mourut le 21 juin 1926, à l'âge de soixante-treize ans. Son œuvre n'était pas finie. Un penseur n'a jamais terminé ses recherches. Mais, depuis quelques années, il s'était confiné dans une demi-retraite, sur les pentes du plateau de Malzéville, et vous ne le voyiez plus guère à vos séances.

Il en fut autrement de M. Édouard Binet, né à Rocroi le 27 février 1847, agréé parmi vous, comme associé-correspondant, le 7 février 1913, puis, comme membre titulaire, le 9 janvier 1914 et décédé à Nancy, le 2 janvier 1927. M. Binet fut un assidu de vos séances et un auditeur intéressé de tous les travaux dont lecture y était donnée. Sa carrière, qui fut longue et qui fut, elle aussi, couronnée par le décanat, s'accomplit tout entière dans l'enseignement de la science du droit. C'est à Lavigerie que M. Binet dut de devenir notre concitoyen. De leur petite ville des Ardennes, ses parents songeaient à l'envoyer à Paris faire ses études juridiques, lorsqu'ils apprirent la fondation à Nancy par l'évêque, Mgr Lavigerie, de la Maison des Étudiants, ouverte spécialement, en 1864, lors de la création de notre Faculté de Droit, pour les jeunes gens qui en désiraient suivre les cours. Ils n'hésitèrent pas. Ils s'empressèrent d'assurer à leur fils le précieux abri de cet établissement ecclésiastique dont

Digitized by Google

les débuts furent d'ailleurs si brillants que leur décision s'en trouva amplement justifiée. Édouard Binet fut un remarquable étudiant. Il était docteur en droit à vingt-trois ans, chargé de cours dès l'année scolaire 1869-1870, puis professeur titulaire dans cette même Faculté où il avait fait ses études et où il continua d'enseigner durant quarante-neuf ans, méritant, par ses hautes qualités professionnelles en même temps que par sa large et clairvoyante bienveillance, l'honneur d'être doyen pendant dix années et la croix de la Légion d'honneur.

Au cours de ce demi-siècle, que de générations de juristes se sont formées sous l'influence de sa parole ferme, sobre et d'une netteté un peu tranchante, bien faite pour fixer les idées toujours imprécises des débutants! Ses meilleurs élèves, dont quelques-uns sont devenus à leur tour des maîtres éminents, se souviennent avec gratitude de la succession, à dessein uniforme et inflexible, avec laquelle se déroulaient les innombrables controverses dont s'agrémentent les 2.281 articles de notre Code civil, controverses dont le professeur développait les arguments historiques, les arguments rationnels et les arguments de textes. On prenait, à le suivre, l'habitude d'une forte discipline.

Ce juriste rigoureux déploya dans son enseignement beaucoup plus que de la méthode. Il fit preuve de courage en luttant contre certaines idées établies qu'il jugeait néfastes. Il prit notamment, dans son cours d'enregistrement et dans les articles ou études qu'il publia sur cette question de la fiscalité, la défense du contribuable, de ce pauvre diable de citoyen, que les pouvoirs publics, secondés par les législateurs, ont la tendance invétérée à déclarer taillables et corvéables à merci. Les travaux de votre confrère sur la question font encore autorité et il est incontestable qu'il a favorisé les beaux progrès de la science dont il était le savant interprète. La ville de Rocroi s'est honorée en donnant son nom à l'une de ses rues, d'autant que c'est le nom d'un homme de bien en même temps que celui d'un savant.

M. Binet qui fut, Messieurs, un confrère si courtois, si affable et qui portait en lui tant de vertus ou cachées

Digitized by Google

ou visibles, qui jamais ne s'irritait et qui toujours avait sur les lèvres quelque parole charmante, fut votre vice-président du 16 mai 1919 au 4 juin 1920 et votre président de cette même date au 3 juin 1921. L'Académie lui compta comme son discours de réception le rapport sur les prix de vertu, qu'il lut à la séance publique du 9 décembre 1917, et, le 27 mai 1921, en qualité de votre président, il répondit au discours de M. Paul Souriau, récipiendaire. Aujourd'hui la mort de nouveau les assemble devant vous et vous unissez leur mémoire pour un même hommage ému.

M. Julien Vinson, qui mourut le 29 novembre 1926, était votre associé-correspondant depuis le 7 août 1875. M. Vinson avait pris droit de cité à Nancy durant les deux années qu'il y passa comme élève à l'École forestière. Mais ce forestier s'était développé dans une spécialisation qui ne paraît avoir que bien peu de points communs avec la sylviculture. De bonne heure il s'était révélé un linguiste éminent et l'opinion publique réclamait même pour lui l'érection d'une chaire de « tamoul » à Paris. Il devint en vérité professeur à l'École nationale des Langues orientales vivantes en même temps qu'il entrait au Conseil supérieur des Colonies. Il fut élu membre de l'Académie de Stanislas à la suite d'un remarquable *Mémoire sur la comparaison du basque et des idiomes américains* qu'il présenta au Congrès des Américanistes, congrès qui eut son retentissement à son heure et dont votre Compagnie, toujours aux aguets des divers progrès de l'esprit, tint à honorer les principaux membres.

M. Millien était vôtre depuis plus longtemps encore. Il mourut en janvier 1927. Vous l'aviez élu en juillet 1864. C'est là, je crois, un bail des plus longs qui aient été conclus avec vous. Achille Millien était un poète campagnard, simple, modeste, qui connut son heure de gloire et dont le nom figure encore dans les anthologies. Ses débuts avaient été salués comme chargés de promesse par Lamartine, Victor Hugo, Barante, Ségur, Victor de Laprade et il appartenait déjà à plusieurs sociétés savantes de Reims, de Bordeaux, de Metz, de Nevers, de Lyon, d'Anvers, tandis que de sympathiques éloges lui venaient

Digitized by Google

de Suisse, d'Allemagne, de Suède, lorsqu'il sollicita, une première fois, vos suffrages, en 1862 et, Messieurs, fut éconduit. Que lui reprochait-on? J'ose à peine le confesser. On lui reprochait de faire rimer *rafale* avec *pâle*, *sèche* avec *fraîche*, autrement dit une brève avec une longue. On lui reprochait encore quelques rimes insuffisantes, *terminée* et *cognée*, des chevilles : *son doux enfant à face blanche.* Pourquoi *blanche?* Je n'en sais rien évidemment! Mais nous en avons vu bien d'autres et nous sommes moins exigeants. Depuis Mallarmé, la critique incline à une certaine indulgence. L'avenir dira si c'est à tort ou à raison. Je dois ajouter que l'Académie avertit Millien des faiblesses qu'elle avait découvertes en ses vers. Millien la remercia de son obligeance, tint compte de ses remarques, renouvela sa candidature deux ans plus tard et fut élu. Il l'avait bien mérité.

Si vous avez perdu deux membres titulaires, vous vous en êtes agrégé deux nouveaux.

M. Charles Berlet, commandant de réserve et officier de la Légion d'honneur, était votre associé-correspondant depuis le 24 janvier 1919, vous l'avez élu titulaire le 21 janvier 1927. Charles Berlet est à Nancy l'un des représentants les plus autorisés des idées régionalistes qu'il a défendues par la parole et par la plume. Docteur en droit de notre Université, il étudie à loisir dans un savant travail, qui est sa thèse, *les tendances unitaires et les tendances provincialistes en France à la fin du* XVIII^e^ *siècle.* Là, il décrit l'œuvre d'unification et de centralisation accomplie au cours de plusieurs siècles par l'ancienne monarchie, en même temps qu'il fait voir les aspirations des provinces vers plus d'indépendance et leurs résistances aux empiétements du pouvoir royal. L'œuvre se termine par une histoire brève, mais bien conduite, de nos diverses provinces depuis 1790. La conclusion définitive fait ressortir les défauts de notre régime administratif, d'ailleurs inconciliable avec les principes d'un gouvernement républicain. Elle montre la persistance des cadres provinciaux et tend à prouver la nécessité de créer, sous le nom de régions, des circonscriptions plus étendues que les départements. Cet ouvrage fait honneur au juge-

Digitized by Google

ment historique de l'auteur autant qu'il témoigne de son sens critique, de sa méthode sagace et de ses recherches consciencieuses.

Bien avant cette publication, qui se place en 1913, dès 1897, M. Berlet avait bataillé pour la décentralisation, du moins dans le domaine littéraire. Et si le petit périodique qu'il lança à cette époque, *Le Chardon*, ne vécut guère, il se fit quelques années plus tard un des fondateurs de l'*Union Régionaliste lorraine*, dont il devint le secrétaire général, et ce fut lui qui décida l'Union à entreprendre la publication du *Pays Lorrain*. On connaît la brillante carrière qu'a fournie, avant la guerre, cette revue régionale qui eut l'heureuse fortune de posséder dans M. Charles Sadoul, le plus dévoué, le plus actif et le plus intelligent des directeurs. Cette carrière, elle l'a reprise courageusement, au milieu de difficultés de toutes sortes dont elle sait triompher. M. Berlet demeure son parrain. Votre Compagnie ne pouvait demeurer étrangère à tant de titres. J'ajoute que notre nouveau confrère fit la guerre avec éclat, conquit ses galons, la rosette et de belles citations sur les champs de bataille. Ayant lutté par la plume pour sa petite patrie, il donna son sang pour la grande patrie, pour celle dont le sort suprême fut si cruellement et si magnifiquement mis en jeu. C'est d'ailleurs la gloire et la prospérité de cette grande patrie que les régionalistes les plus passionnés poursuivent jalousement dans toutes leurs revendications.

Le second de vos nouveaux titulaires n'avait, Messieurs, que des titres plus humbles à vous apporter. S'il est quelquefois poète et quelquefois historien, il n'est l'un et l'autre qu'à ses heures de loisir, le meilleur de son temps se trouvant absorbé par sa charge, très belle et qu'il aime profondément, de professeur et d'éducateur. De lui, je ne vois vraiment rien d'autre à vous dire, vu que c'est moi-même.

Votre porte s'est largement ouverte à de nombreux membres associés-correspondants. Vous en avez reçu cinq. Ce sont MM. de Hennezel d'Ormois, le colonel Blaison, Bossu, l'abbé Ludvig, de Montvalon.

Le comte d'Hennezel d'Ormois appartient à une famille

Digitized by Google

de gentilshommes verriers lorrains dont la plus ancienne mention se rencontre dans un document de 1392. Au XVe siècle, un Hennezel a fondé près de Darney un village auquel il donna son nom. Plus tard, les Hennezel ont essaimé dans plusieurs provinces et à l'étranger, formant ainsi de nombreuses branches. Celle d'Ormois à laquelle appartient notre confrère s'est détachée du tronc à la fin du XVIe siècle. L'œuvre de M. d'Hennezel d'Ormois est considérable. On peut y établir trois catégories. La première est relative à des sépultures illustres. La seconde relate des souvenirs de Laon et du Laonnois. La troisième enfin se rattache à l'histoire militaire : ce sont des biographies d'hommes de guerre. Cet ensemble de travaux, qui comprend dix-sept publications, n'a pas empêché leur auteur de mener une vie active. Lieutenant de réserve, chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix de guerre, maire de sa commune, secrétaire général de la Fédération départementale des Unions de Coopératives de l'Aisne, M. d'Hennezel d'Ormois est aussi président, vice-président ou membre de nombreuses sociétés. Il fait partie notamment depuis 1907 de la Société d'archéologie lorraine et c'est pour resserrer plus encore ses liens spirituels avec notre région qu'il a désiré devenir l'un des vôtres.

Les liens de M. le colonel Blaison avec la Lorraine sont effectifs. M. le colonel Blaison est né à Charmes et il est resté fidèle à sa ville natale où il continue de passer une partie de l'année, observateur attentif de la vie du terroir, si l'on en juge par ses écrits, et prompt à connaître les moindres aspects de notre humeur. Sa carrière s'est tout entière déroulée sur notre frontière de l'Est. A sa sortie de Saint-Cyr, il était affecté à Épinal. Il ne quitta cette garnison que pour entrer à l'École de Guerre, d'où il fut envoyé à Belfort. C'est là que le surprit la guerre. Au cours des hostilités, il conquit ses galons de colonel, mérita de belles citations et reçut la rosette de la Légion d'honneur. Avant, comme après la campagne, il s'est connu la vocation littéraire. Il s'est essayé à écrire. Il y a réussi. Sans parler des divers articles qu'il a publiés ici et là, on lui doit des ouvrages d'art

Digitized by Google

militaire et d'histoire, ainsi qu'un roman. Son talent est donc multiple et nous nous en réjouissons. Il y a dans son œuvre des pages émouvantes, de belles descriptions qui rappellent André Theuriet et les sentiments, dont le cœur humain est remué ou troublé, n'ont pas échappé à son observation.

M. Louis Bossu, procureur général à Chambéry, est aussi un Lorrain de naissance. Mais les vicissitudes de la carrière administrative qu'il embrassa d'abord, puis celles de la magistrature l'ont éloigné de Mirecourt, son pays d'origine. Cependant il n'a pas perdu toute attache avec notre sol. Il a acquis, en effet, l'ancien ermitage de Notre-Dame de la Compassion de Jainvillotte, l'a fait restaurer avec goût, et a rendu une cloche au vieux campanile tandis qu'il ouvrait une nouvelle chapelle dans la vénérable demeure. De cet ermitage, il avait d'abord écrit l'histoire. Ce sont, en effet, presque exclusivement, des sujets historiques et archéologiques qui sont traités dans les nombreuses publications de M. Bossu, principalement des questions généalogiques concernant, soit des familles lorraines ou barroises, soit des familles ardennaises se reliant pour la plupart à la Champagne. De très bonne heure, il s'est intéressé à ce genre de recherches, utilisant ses loisirs de magistrat pour consulter les documents anciens et originaux des régions où il se trouvait. Elles lui ont valu d'appartenir à plusieurs sociétés savantes, de même que ses qualités professionnelles lui ont mérité diverses distinctions, entre autres la rosette de la Légion d'honneur. Certes, en raison de son éloignement, M. Bossu ne pourra guère participer à vos travaux ni assister à vos séances. Mais votre Compagnie, Messieurs, s'est honorée en inscrivant parmi ses membres un érudit aussi délicat et aussi patient.

Vous êtes en droit d'espérer que M. le chanoine Ludvig vous apportera une collaboration plus active et tout doit vous porter à vous en réjouir. M. Ludvig est Lorrain. M. Ludvig est Nancéien, par surcroît, depuis de longues années, depuis qu'il appartient à l'enseignement et c'est dans l'enseignement, à l'École Saint-Sigisbert, que s'est déroulée sa carrière. Il a publié jusqu'ici deux ouvrages.

Digitized by Google

L'un est un ouvrage d'histoire, la *Vie de Pauline de Failhonnet*, supérieure de la Doctrine chrétienne à Nancy. L'autre, qui porte le titre de *En Passant*, est un recueil d'articles de presse où M. Ludvig sait oublier, de temps en temps, la polémique pour s'attarder à quelques jolis croquis d'une grâce légère, qui font penser à d'agréables pastels. Mais, sans aucun doute, vous aurez maintes occasions de goûter l'intelligence cultivée, l'esprit averti, le goût délicat et surtout l'expérience consommée en matière d'éducation ou d'enseignement de ce professeur de première, votre nouveau confrère.

C'est aussi, souhaitons-le, un collaborateur diligent que vous vous êtes assuré en la personne de M. Gabriel de Montvalon, président de chambre à la Cour d'appel de Nancy. Avocat au barreau d'Aix, M. de Montvalon a suivi, dans la magistrature, la carrière des parquets et il était avocat général à la Cour d'Aix quand il a été nommé le 15 novembre 1924 à Nancy. Si les fonctions, qui furent jusqu'à présent les siennes et dans lesquelles il a brillé, développent, mieux que d'autres, les qualités de l'homme et du magistrat, elles sont souvent très absorbantes. C'est pourquoi l'œuvre littéraire du président de Montvalon est assez brève. Mais il vous a suffi qu'il ait révélé son esprit et ses goûts dans une série d'études par lui consacrées au théâtre d'Orange et aux représentations qui, depuis un siècle, ont été données sur sa scène. Au reste, vous ne pouviez non plus demeurer indifférents à la clarté, à l'élégance et au souci de la forme avec lesquels ce magistrat rédige ses arrêts. Cela aussi compte. La langue du droit est souvent rugueuse et dépourvue d'élégance. Des faits, d'ordinaire peu intéressants, se prêtent mal à l'exigence de la composition littéraire. Des conceptions juridiques, parfois obscures, deviennent vite d'une lecture rebutante. Ces difficultés n'ont pas été des obstacles pour M. de Montvalon. Du moins elles ne l'ont pas embarrassé. C'est un rare mérite dont vous lui avez su gré.

Messieurs, quelques-uns d'entre vous ont été l'objet de distinctions que je me dois de vous signaler.

L'Académie d'Agriculture de France a décerné la mé

Digitized by Google

daille Olivier de Serres à M. Huffel pour l'ensemble de ses travaux sur l'Économie forestière. M. Hyppolite Roy a reçu de l'Académie française, pour son ouvrage sur la vie, la mode et le costume au XVIIe siècle, un prix Marcellin Guérin et, encore qu'il m'en coûte de vous entretenir une seconde fois de ma personne, j'ai été honoré moi-même de la même récompense pour mon livre sur le Cardinal Mathieu. Un de vos associés correspondants, M. Gabriel Jeanton, président du tribunal de Mâcon a eu deux de ses œuvres couronnées, savoir : par l'Académie française, *Le Mâconnais traditionaliste et populaire*; par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Les cheminées sarrasines*. M. des Robert s'est vu attribuer la décoration de l'ordre du Ouissam Alaouite chérifien et M. Léon Malgras a été nommé officier d'Académie ainsi que chevalier du Mérite agricole. Enfin un de vos membres honoraires, M. Christian Pfister, a été promu à la dignité et à la charge de recteur de l'Université de Strasbourg.

Il me reste un mot à dire de vos séances. Elles ont eu lieu régulièrement, conformément à vos statuts, et elles ne l'ont pas cédé en intérêt à celles des années précédentes. Des travaux bien divers vous y ont été présentés.

Vous avez été gratifiés par M. Hottenger de deux communications dans lesquelles sa compétence spéciale avait libre jeu. La première s'intitulait « Les Forges lorraines de 1789 à 1820 ». C'est une assez large étude des crises par lesquelles a passé l'industrie du fer en Lorraine sous la Révolution et de sa renaissance sous l'Empire, notamment à la suite du blocus continental. La seconde vous apportait un exposé de la vie rurale et de ses conditions spéciales dans un comté de l'État de New-York, le comté d'Otségo. La population paysanne de cette contrée, au lieu d'être agglomérée en villages, est dispersée en une multitude de petites fermes, si bien qu'il est parfois difficile de discerner les groupements sociaux et que les circonscriptions administratives y sont artificielles. Il faut compter sur l'automobile pour développer dans cette région le système routier et peut-être provoquera-t-elle une transformation de cette économie essentiellement particulariste.

Digitized by Google

Vous avez entendu quatre lectures de M. Louis Sadoul. L'art d'exposition de notre confrère, sa bonhomie, son ton jovial, son habileté à souligner les passages saillants du drame qu'il conte, ses réflexions pittoresques, ses remarques judicieuses, ses nombreuses observations historiques ou juridiques donnent à ses travaux un intérêt tout particulier.

Dans un récit plein d'entrain, M. Sadoul vous a d'abord raconté les péripéties d'une affaire criminelle en 1809, dans laquelle un pauvre homme de Bulligny faillit être guillotiné pour avoir tué sa femme, alors que celle-ci, atteinte du délire de la persécution, s'était jetée dans un puits, pendant que lui-même, à la suite d'une peccadille, se trouvait détenu dans la prison de Toul.

Il vous a ensuite entretenu de *François de Neufchâteau en ménage*. C'est une étrange histoire. Ce poète, devenu un homme politique eut la fortune de se marier quatre fois et l'infortune de perdre ses quatre épouses. Il advint à l'une d'elles, demeurée seule à Vicherey, d'être assassinée. Son assassinat donna naissance à un important procès criminel. Deux hommes furent arrêtés sur de spécieuses présomptions de culpabilité. On les condamna. On les exécuta. Nous avons bien compris que l'éminent conseiller à la Cour d'appel n'approuvait pas cette justice expéditive et nous lui savons gré d'assurer à la société, avec l'éclat que chacun sait, la protection de sentences plus prudentes et plus averties.

M. Sadoul vous fit voir encore ce que fut pendant la guerre l'existence des habitants d'une petite ville des Vosges. Il vous a menés de Nancy à Raon-l'Étape, certainement plus gaîment et avec moins d'encombres qu'on n'y allait en ces temps malheureux, mais, grâce à lui, vous avez fait connaissance avec toutes les minuties tracassières d'une surveillance inquiète. Puis, sur place, à Raon même, vous pûtes constater combien les Raonnois, au milieu de leurs maisons à moitié détruites, faisaient preuve d'un beau moral.

Il vient enfin de vous raconter *La vie et la mort de Psaume*, cet étrange séminariste qui se mua en révolutionnaire fougeux et à qui la célébrité, une célébrité rela

Digitized by Google

tive, convenons-en avec son historien, a été acquise par une mort tragique plus que par sa vie.

Vous devez à votre Secrétaire perpétuel, M. Guyot, deux intéressants mémoires. Dans l'un, intitulé « Questions d'organisation administrative, l'arrondissement, le département, la région », l'auteur, avec une autorité à laquelle vous aimez à rendre hommage, appréciait la portée du décret du 10 septembre 1926 sur la réduction des arrondissements administratifs, et exposait les idées actuelles du ministère de l'Intérieur sur les relations du pouvoir central avec les administrations locales telles qu'elles se trouvent présentées dans le rapport au Président de la République qui précède ce décret. L'autre, sous ce titre « Botanistes lorrains », était l'analyse de la correspondance échangée entre le Dr Mougeot, de Bruyères, et Soyer-Willemet, qui fut, pendant quarante-trois ans, bibliothécaire de la ville de Nancy et qui, de 1822 à 1867, exerça dans notre Compagnie les fonctions officielles de bibliothécaire-archiviste et de trésorier-questeur, se chargeant, en outre et bénévolement, de la plupart des soins dévolus par le règlement au secrétaire perpétuel. Ce fut l'occasion de voir défiler bon nombre de personnalités nancéiennes qui, à des degrés divers, ont participé à la vie intellectuelle de notre cité, J.-B. Lamoureux, Godron, Planchon, Vincent. Soyer-Willemet s'occupait, d'ailleurs, de mille choses et l'agriculture ne retenait pas moins ses soins que l'histoire et l'archéologie.

A de si austères sujets est venue se mêler la voix des poètes, ces favoris des dieux. M. Imbeaux vous a lu deux fortes pièces de vers dont l'inspiration lui vint lors d'une visite récente à Assise : *Le Mariage de saint François et de la Pauvreté* et *Les Stigmates de Saint François*, placées toutes deux sous ce titre général : *Sur deux fresques de Giotto à Assise*. Et, puisqu'il faut encore me nommer, permettez-moi de vous rappeler que vous avez bien voulu vous intéresser à quelques sonnets où se trouvaient célébrés le printemps, l'automne, la mort, l'espérance et les joies de l'idée.

Il nous fut donné aussi de vous soumettre une étude sur l'abbaye de Thélème où nous nous appliquions à démon-

Digitized by Google

trer que, dans la pensée de Rabelais, cette célèbre abbaye n'est pas l'image du relâchement monacal, mais une école de courtoisie et d'humanisme pour les fils de famille.

M. Daum, avec la compétence qui lui revient personnellement, vous a vivement intéressés par son travail sur *La verrerie à l'Exposition des Arts Décoratifs de 1925*. Vous transportant dans un domaine tout différent, votre très érudit confrère, M. Germain de Maidy, vous fit admettre, par un juste raisonnement et de nombreux exemples topiques, que l'on regarde à tort comme rentrant dans l'iconographie religieuse des représentations de cœurs au centre desquels se trouve inscrit le nom de Jésus et aussi celui de Marie. Il faut interpréter ces images simplement comme des symboles de la fidélité conjugale que s'attestent mutuellement deux époux.

L'actualité est loin d'être absente de vos curiosités. Aussi avez-vous écouté avec une attention captivée M. le général comte d'Ollone qui, dans une improvisation très applaudie, vous donna un remarquable aperçu de la situation présente en Chine, où les provinces, autrefois réunies par la conquête mandchoue, sont d'anciennes nations qui tendent aujourd'hui à reprendre leur autonomie. C'est ainsi que s'expliquent ces interminables et obscurs conflits entre des chefs d'armées qui veulent se soustraire à la domination de Pékin.

Enfin, M. Bohême, avec l'autorité d'un homme qui a une si belle carrière de professeur, vous a introduits dans les hautes sphères de la philosophie. Sa communication était intitulée : *Notes de jeunesse. Propos du soir*. Votre confrère voulait par là vous indiquer qu'il tirait ces pages nobles et graves de cahiers dans lesquels, au cours de sa vie, il avait recueilli ses meilleures pensées et les leçons que l'expérience donne lentement à chacun de nous. Après avoir défini sa façon de philosopher, il vous indique, en matière de métaphysique, les solutions auxquelles il croyait devoir se ranger. Fidèle à la pensée leibnitzienne, il estime que l'esprit est la seule réalité dont nous soyons absolument sûrs. Quant à la matière, elle ne peut, selon lui, se comprendre que comme une forme inférieure de ce qui chez l'homme est l'énergie consciente. C'est à la

Digitized by Google

lumière de ces idées qu'il s'efforce d'éclairer, entre autres, la mystérieuse question de la vie future.

Votre Compagnie, Messieurs, songe, comme chaque année, à l'impression de ses *Mémoires*. Depuis la guerre, la dureté des temps l'a contrainte de réduire l'importance de cette précieuse publication. Elle n'y a plus inséré que des résumés des travaux qui occupent vos séances, se résignant à ne faire paraître en leur totalité que ceux dont les auteurs voudraient bien l'aider à supporter les frais très lourds de l'impression. Elle espérait sans cesse ou que cette situation, tenant à des conditions complexes d'économie sociale et politique, s'améliorerait ou, comme en exprimait le souhait, ces années dernières, un de vos rapporteurs, qu'un généreux Mécène se présenterait. Aucun Mécène n'est venu et les frais d'imprimerie se sont encore aggravés. Votre Commission des Finances a dû, à contre-cœur, prendre la décision de ne publier cette année que les documents officiels : les discours, les rapports lus aux séances publiques et les comptes rendus sommaires des communications dont un aperçu vient de vous être donné.

Nous devons à ce signe reconnaître, non sans tristesse, que nous vivons des temps où l'intelligence est mal secondée. L'esprit garde ses ardeurs. Il fait toujours ses efforts vers de plus vastes connaissances, mais la matière se dérobe à ses vœux. Sa lumière ressemble à celle d'un soleil tombant sur un monde sans atmosphère. Elle ne peut se diffuser et n'éclaire que l'étroit espace qu'elle touche directement. C'est une condition douloureuse et regrettable. Combien de chercheurs empêchés ! Combien de penseurs dont le génie s'épuise sans fruit !

A nous, Messieurs, il reste du moins la consolation d'avoir, deux fois par an, un auditoire sympathique pour recueillir nos paroles et favoriser de ses approbations nos travaux désintéressés. Ainsi les deux rossignols que, dans une récente nuit d'avril, des pentes embaumées d'Assise, j'entendais chanter, parmi les oliviers, le cantique de l'Ombrie heureuse, pendant qu'au milieu d'incessantes défaites je disputais mon sommeil aux moustiques, ne

Digitized by Google

répandaient point tout à fait en vain leur harmonie passionnée. Il y avait au moins un cœur pour s'émouvoir à leurs parfaits accents. Puisse cette fortune, à défaut de l'autre, vous demeurer acquise! A vous de continuer de la mériter.

Digitized by Google

LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

DE

RECONSTRUCTION

DU DÉPARTEMENT

DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Par M. le comte Antoine de MAHUET

MEMBRE TITULAIRE

DISCOURS DE RÉCEPTION

MESSIEURS,

Lorsqu'on a l'honneur d'être admis parmi vous, il est d'usage d'adresser publiquement, en des formules variées, des remercîments à votre compagnie. Introduit dans cette enceinte par vos libres suffrages, qu'il me soit permis, aussi, de vous témoigner pour votre indulgent accueil toute ma reconnaissance; elle est d'autant plus sincère que j'avais une grande crainte que votre royal fondateur n'en éprouvât du chagrin et du ressentiment à votre égard, car il n'aimait pas ma famille, c'est, du moins, ce que nous apprend le *Journal de Durival* (1). J'ose espérer que vous avez péché par ignorance, seul j'ai mérité son

(1) 5 avril 1758. Ordre au sieur de Lupcourt, mestre de camp de cavalerie, de se rendre au château de Saulcy, près Saint-Dié. — 5 avril 1760. Le comte de Lupcourt meurt à Nancy, son fils aîné qui est en exil, près de Saint-Dié, a refusé d'user de la permission d'aller voir son père que lui avait envoyée M. le Chancelier.

Digitized by Google

courroux, puis le temps a marché, le roi de Pologne était bon, qu'il me pardonne.

Si je me suis soumis tardivement à votre règlement, c'est que j'ai voulu vous entretenir — et je m'en excuse — d'un sujet bien aride, il est vrai, différent de ceux que vous avez entendus ici, mais j'estime qu'il doit trouver place dans vos annales pour témoigner du magnifique effort de nos populations lorraines dans l'œuvre, maintenant achevée, de reconstitution des Régions dévastées.

Aucune législation n'avait jamais reconnu en France ou à l'étranger, aux victimes de la guerre, un droit juridiquement défini (1); l'article 12 de la loi du 26 décembre 1914 vint combler cette lacune. On ne saurait admettre, par solidarité, que tous les Français bénéficiant des avantages matériels et moraux de la victoire, que certains même ayant tiré un profit pécuniaire de la guerre, d'autres subissent des pertes énormes et des souffrances imméritées. La France s'est donc engagée à redresser ses ruines à l'aide d'une contribution que la nation entière devait payer, fière de remplir ce devoir d'assistance, escomptant, il est vrai, le produit des indemnités à exiger du vaincu.

La loi du 17 avril 1919 est la charte des sinistrés. Les dommages furent constatés et évalués par des commissions cantonales; si les décisions de ces dernières furent rendues, en général, avec impartialité dans notre département, on peut cependant critiquer le choix, la compétence de certains membres de ces commissions; l'un d'eux ne demandait-il pas la dimension d'un tableau ancien pour en apprécier la valeur; un autre le nom de l'éditeur d'un livre pour en connaître le mérite; un troisième — c'était un débitant — se refusait à allouer la moindre indemnité pour du vin de Pagny de l'année 1884, prétendant qu'il ne devait plus être buvable, Messieurs, c'est, sans doute, parce qu'il n'avait jamais pu faire apprécier

(1) Un décret de la Convention du 27 février 1793 reconnaît à ces victimes le droit à une réparation intégrale, mais il ne fut pas appliqué. Une loi du 6 septembre 1871 accorda un dédommagement partiel à tous ceux qui avaient subi des dommages de guerre pendant l'invasion de 1870-1871.

Digitized by Google

par ses clients cet excellent cru lorrain; et j'en passe de plus savoureuses encore.

Le sinistré, après avoir comparu devant ces commissions d'évaluation, n'avait plus qu'à attendre, s'il n'y avait pas opposition, la délivrance de ses titres de créance.

Dans les grands efforts à accomplir l'idée d'association naît dans l'esprit des hommes pour surmonter les difficultés, elles étaient déconcertantes après l'armistice : rien n'est facile à faire surtout l'utile, a dit M. de Lesseps. La plupart des sinistrés se trouvaient incapables d'étudier lois, décrets, circulaires, instructions ministérielles, sans cesse modifiées par suite de circonstances nouvelles, mais il fallait passer à la réalisation. Découragés, il ne leur restait que la ressource de se contenter de l'indemnité accordée pour perte subie, valeur 1914, et d'abandonner, à jamais, leurs foyers dévastés. Instinctivement ils s'organisèrent : l'union faisant la force; des coopératives de reconstruction furent créées, prenant en main les intérêts des petits et moyens propriétaires; c'est ce surprenant labeur que je vais esquisser bien imparfaitement devant vous, d'autant plus, qu'à ma grande surprise, il est ignoré de bien des personnes.

En 1910, les inondations de la Marne avaient détruit un grand nombre d'habitations et de constructions rurales, les habitants démoralisés hésitaient à relever leurs ruines, le service des améliorations agricoles leur démontra les avantages qu'ils auraient à se grouper pour reconstruire leurs bâtiments en faisant appel à des entrepreneurs disposant de moyens d'action puissants, l'intérêt que présentait l'emploi de matériaux identiques et la possibilité d'obtenir du crédit agricole des avances pour la reconstitution immédiate; une société coopérative civile fut fondée (1).

C'est à un Lorrain, l'abbé Thouvenin (2), que l'on doit

(1) Des statuts avaient été élaborés en 1910, un remarquable ingénieur des améliorations agricoles, M. Poirée s'étant rendu compte de suite de l'utilité de la concentration des moyens de travail.

(2) Pierre CARAUD, *L'Œuvre des sociétés coopératives de reconstruction dans les régions dévastées*. Paris, Marcel Rivière et Cie, 1924, p. 8.

Digitized by Google

la diffusion et la vulgarisation des coopératives de reconstruction et leur organisation dans le département de Meurthe-et-Moselle. Solide, robuste, l'allure vive — il n'a pas de temps à perdre — la démarche balancée, la tête puissamment plantée sur de fortes épaules, qui n'a pas rencontré ce prêtre aux traits accentués, au visage provoquant la confiance et où on retrouve cette impression de vigueur qui est la caractéristique la plus apparente de cet organisateur. Il explique les problèmes les plus compliqués sans geste, d'une voix rapide s'étonnant que son interlocuteur ne saisisse pas de suite sa pensée, il ne supporte pas toujours la contradiction. Que de sages conseils, que d'avis judicieux n'a-t-il pas su prodiguer aux innombrables sinistrés, venus de tous nos villages lorrains et qu'il recevait avec cordialité dans son modeste bureau, encombré de multiples dossiers.

Prodigieusement jeune, cet homme si direct, si simple n'a cessé de proclamer sa confiance dans la réussite. Écouté avec faveur, consulté sur les questions les plus complexes, il n'hésite pas à se rendre dans un ministère — entre deux trains — et ce n'est pas une des choses les moins étonnantes que d'y rencontrer ce prêtre dont la soutane est discrétement ornée du ruban rouge. S'occupant des questions sociales depuis 1898, des maisons ouvrières dès 1901, ce laborieux qui ne demande qu'à dépenser toute son activité au profit de ses concitoyens, se dit qu'il y a encore une bonne œuvre à entreprendre; il parle de ses projets à son évêque qui l'encourage, il réfléchit, effrayé devant la tâche qu'il entrevoit; à Sainte-Geneviève, son pays d'origine, en pleine guerre, le 3 janvier 1915, il s'entretient avec MM. Marin et Denys Cochin. Approuvé par l'Administration préfectorale, il se rend à Norroy-lès-Pont-à-Mousson pour exposer ses projets à des sinistrés; en cours de route, il lit le compte rendu du discours que M. Lebrun — un autre Lorrain — vient de prononcer à la Chambre des Députés, où ce ministre du Blocus et des Régions libérées, dans la séance du 29 janvier 1919, envisageait, pour la première fois, la création de coopératives de reconstruction pour le relèvement des maisons détruites.

Digitized by Google

Le 18 février 1919, l'abbé Thouvenin fonde à Norroy-lès-Pont-à-Mousson, la première coopérative de reconstruction de Meurthe-et-Moselle. C'est ici qu'il faut louer la patience de cet animateur qui sut vaincre l'opiniâtreté du Lorrain réfractaire en principe à ce qu'il ignore. On ne doit pas juger du mérite d'un homme par ses grandes qualités mais par l'usage qu'il sait en faire, écrit La Rochefoucauld, maxime profondément juste à l'égard de l'abbé Thouvenin quand on regarde ce qu'il a accompli si remarquablement. Il entreprend alors cette tournée de conférences qui obtiennent tant de succès. Le 23 mars, à une réunion de sinistrés, à la salle Déglin, où assistaient Mgr Ruch, Mgr Ginisty, et où prirent la parole M. le député Marin et le secrétaire général de la reconstitution, M. Burnouf, on apprend que dix-sept coopératives déjà étaient fondées; quatre mois après, on en compte quatre-vingts. En présence de ces résultats, le Gouvernement comprend l'intérêt qu'offre l'extension du principe de la coopération, il avait fait rédiger antérieurement un modèle de statuts-types destinés à être utilisés par les sociétés coopératives, ceux-ci furent toujours adoptés en Meurthe-et-Moselle. Sur quelles lois s'appliquaient-ils? Aujourd'hui encore on ne peut dire la base juridique de nos coopératives de 1919 : elles sont des sociétés de gestion.

Si, dans la loi du 17 avril 1919, on reconnaît l'existence de ces sociétés, celle du 15 août 1920 — je le répète — est la véritable charte de ces sociétés, définies ainsi : « Ces sociétés ont pour objet de procéder pour le compte de leurs adhérents, à toutes les opérations relatives à la reconstitution immobilière, notamment à la préparation des dossiers, à l'évaluation des dommages, à l'exécution, à la surveillance et au paiement des travaux de réparation ou de reconstruction, et au remploi des avances et acomptes prévus par la loi susvisée. »

Elle fut modifiée par la loi du 12 juillet 1921, de nombreux décrets en déterminèrent les conditions d'application. « En janvier 1924, je lisais, nous rapporte M. le sénateur de Lubersac, la 1.179e circulaire ». A moins de posséder la science infuse un sinistré, livré à lui-même,

Digitized by Google

ne pouvait s'y reconnaître. Dans l'élaboration de ces deux lois on écouta les avis de M. l'abbé Thouvenin, appelé officiellement au ministère des Régions libérées comme membre du Comité supérieur de la reconstitution, et ceux de M. Préaud, ingénieur du génie rural, chef du contrôle des coopératives de Meurthe-et-Moselle, qui devait rendre tant de services à ces dernières. Ces sociétés étaient administrées par un conseil investi des pouvoirs les plus étendus en ce qui concerne la direction générale des affaires de la coopérative. Il était composé, presque toujours, de six membres qui choisissaient parmi eux un bureau comprenant un président ou plusieurs vice-présidents, un secrétaire et un trésorier. Souvent la compétence des administrateurs n'était pas égale à leur bonne volonté; ils n'avaient pas le temps de remplir leurs rôles délicats; et s'ils ne furent pas, en bien des circonstances, récompensés de leur dévouement, on les rendait, en toute occasion, responsables des fautes commises. Il était urgent de créer un rouage nouveau pour coordonner l'action des diverses coopératives, étudier les lois, les arrêtés, défendre les intérêts des sociétés adhérentes, fonder tous les organismes nécessaires à la reconstitution, d'où la création des Unions — défenseurs et guides des sinistrés — qui sont des groupements de coopératives d'un arrondissement ou d'un département. La plus ancienne est celle de Meurthe-et-Moselle qui fut fondée par les cinquante-quatre coopératives représentées à une réunion tenue le 9 juin 1919. M. l'abbé Thouvenin en fut nommé président (1). Cette création répondait au désir général. Un statut fut octroyé aux Unions par la loi du 15 août 1920. Le siège de l'Union est à la salle Déglin; quel est le sinistré qui n'est venu maintes fois chercher là un renseignement toujours donné avec compétence.

Dès le 17 mars 1921, une assemblée générale des coopératives, réunie à la salle Poirel, sous la présidence de

(1) Le Conseil d'administration était composé de MM. le chanoine Thouvenin, président; Bailly, vice-président; l'abbé Fiel, secrétaire; le comte A. de Mahuet, trésorier; Fordoxel, Jacquemin, Petit, le baron A. de Ravinel, Renaudin, membres.

Digitized by Google

M. Duponteil, préfet de Meurthe-et-Moselle, fixait les formalités à accomplir pour qu'elles fussent approuvées par l'État; cette investiture était conférée par un comité présenté par le préfet. Je ne suivrai pas d'année en année les progrès de la reconstitution. Au début de 1922, 205 sociétés s'étaient conformées à la loi du 15 août 1920, comprenant 228 communes, soit 80 % des 285 communes sinistrées, et 179 furent affiliées à l'Union départementale (1). Le total de leurs adhérents atteignait 13.000, et le montant des indemnités dont le remploi leur était confié s'élevait à 1.40 millions (2); elles avaient reçu, au 1er janvier 1921, 357.861.824 francs (3).

Les coopératives ainsi groupées, leur difficile tâche allait entrer dans la réalisation; il fallait d'abord hâter la préparation des dossiers de dommages de guerre; des conseils, des renseignements, des directives furent donnés par l'Union, l'office des dommages de guerre, le bureau établi par la Société centrale d'Agriculture, par les commentaires de l'Office central et surtout par les articles du *Bon Grain*, devenu l'organe officiel de l'Union des Coopératives (4).

Si, au moment de l'évaluation des dommages on disait couramment l'Allemagne, justement condamnée, paiera, il fut bientôt évident qu'elle allait faire tout son possible

---

(1) Les Unions des sociétés coopératives de reconstruction approuvées se groupèrent en Confédération générale.

(2) Les coopératives ne se sont pas chargé de la reconstruction des usines.

(3) Ces renseignements sont extraits d'une brochure intitulée : *Les Coopératives de reconstruction du département de Meurthe-et-Moselle*, par MM. Préaud et l'abbé Fiel. Nancy, ancienne imprimerie Vagner, 1922. — D'après le rapport moral sur l'année 1926, présenté par M. l'abbé Fiel, le bilan des coopératives s'établit ainsi : nombre de coopératives, 206; nombre d'adhérents, 12.400; montant des délégations, 901.000.000.

(4) A cette époque parurent aussi le *Bulletin départemental de la Reconstruction ;* le *Guide du Sinistré*, par M. l'abbé Thouvenin; le *Commentaire pratique de la loi des dommages de guerre*, par M. Teingen; le *Modèle type pour déclaration de dommages de guerre*, par M. Bohin; *Pour la reconstitution des bâtiments agricoles*, par M. Préaud, etc.

Digitized by Google

pour éviter de se conformer aux clauses du traité de Versailles, de plus le ministre des Finances ne pouvait faire face assez rapidement à tous ses engagements, aussi le législateur, par la loi du 31 juillet 1920, créa-t-il, en outre, le paiement par annuités; l'État y trouvait son avantage, le sinistré pouvait emprunter en donnant son titre de créance en garantie.

Le 19 septembre 1920, la question d'un emprunt fut étudiée par l'Union des Coopératives de Meurthe-et-Moselle, l'année suivante le Conseil général, désirant témoigner sa sympathie à ceux qui avaient subi des dommages immobiliers, décida dans sa séance du 26 avril d'émettre un emprunt de 90 millions pour le compte des sinistrés, les coopératives devant être un des principaux bénéficiaires. On constitua un *Groupement pour la reconstitution immobilière des communes de Meurthe-et-Moselle*, dont les statuts furent adoptés par une assemblée générale constitutive le 27 mai 1922; il comptait 558 sinistrés isolés et 595 coopératives. Il est superflu de dire que l'initiative du Conseil général de Meurthe-et-Moselle fut imitée par d'autres départements. Un deuxième emprunt, émis en 1926, dans les mêmes conditions et pour le même but, fut facilement couvert. Toutes ces dispositions heureuses permirent d'activer les travaux et nous donnèrent une avance considérable sur les autres régions dévastées.

La reconstitution ne peut se faire que dans l'enthousiasme, avait-on dit, ce fut vrai quand on songe à cet extraordinaire élan des années 1919 et 1920 pour la mise en train des travaux, architectes, entrepreneurs, administrateurs s'y sont associés avec les sinistrés pressés de retrouver un toit, et cependant l'avenir était incertain. Puis, quelle activité vraiment prodigieuse de la plupart des chantiers les années suivantes. Toute cette longue bande ruinée de notre département était une ruche bourdonnante de travail, nos routes sillonnées de lourds camions apportant les matériaux de construction; puis, ce fut la joie profonde des premières fêtes de renaissance, maintenant c'est la liquidation des comptes des coopératives qui s'éteignent lentement, la besogne étant achevée.

Digitized by Google

Société coopérative de reconstruction des églises du diocèse de Nancy et de Toul.

A l'ombre des églises, les hommes — surtout en Lorraine — ont groupé les maisons, nos villages leur doivent leur vie, leur physionomie. Barrès, après Renan, avait défendu les églises au nom de la vie intérieure de chacun; il était de toute nécessité de reconstruire ces foyers d'énergie morale, ces grandes éducatrices des âmes, les hommes changent, l'église doit demeurer stable, identique.

Aussi, dans une réunion publique tenue le 16 janvier 1921, Mgr de la Celle préconisa-t-il la création d'une coopérative de reconstruction des églises du diocèse de Nancy, elle fut constituée le 15 mars suivant. De cette manière, on pouvait procéder de suite au relèvement des églises : il y avait les mortes et les blessées plus ou moins grièvement. Chaque commune déléguait à la coopérative son indemnité cultuelle immobilière; ne voulant pas absorber les crédits de l'État au détriment des particuliers sinistrés elle émit un emprunt de 15 millions le 19 juillet 1921, l'État garantissant le règlement des indemnités en trente annuités; tous les maires, sauf un, adhérèrent à ce projet. Les résultats ne se firent pas attendre : le 30 octobre de la même année, M. Duponteil posait la première pierre de l'église d'Ancerviller. Le 20 novembre 1923, S. Exc. Mgr Ceretti, nonce apostolique, venait consacrer cette église construite avec l'argent de la France, à la place d'une église détruite par les Allemands. A cette occasion, il appartenait à Mgr de la Celle, président d'honneur de la Coopérative des églises (1), de rappeler que c'était l'union, l'entente cordiale, la confiance réciproque qui avaient amené ces résultats décisifs. Il était nécessaire qu'une voix autorisée, en pré-

(1) Le Conseil d'administration était composé à ce moment de MM. l'abbé Thouvenin, président; Henriot, vice-président; l'abbé Fiel, secrétaire; le comte A. de Mahuet, trésorier; Dardaine, Godfrin, Lehalle, de Metz-Noblat, membres.

Digitized by Google

sence du représentant du Pape, dise que nos églises étaient reconstruites en vertu de la loi du 17 avril 1919, grâce aux budgets présentés par le Gouvernement et avec le seul concours de capitalistes français; que cette voix fût entendue à l'étranger où la propagande ennemie a tant travaillé contre notre pays; en Allemagne où l'on disait que nous ne voulions pas rebâtir nos maisons, nos églises, nos écoles pour apitoyer le monde.

En 1924, la Coopérative des églises compte cent communes adhérentes représentant 103 édifices; 14 avaient été rapidement réparés, 64 étaient reconstruits; à l'heure actuelle toutes les églises dévastées, il y en a 104, sont livrées au culte (1).

Cette rapidité dans l'exécution fit l'étonnement de tous et excita l'envie. Il est inutile de vous dire que ce succès fut obtenu grâce aux initiatives hardies, élégantes de M. l'abbé Thouvenin et avec le concours de dévoués collaborateurs. Dans certaines circonstances, il sut gérer avec parcimonie les fonds mis à sa disposition. Permettez-moi de vous citer la manière qu'il employa pour faire connaître au public les numéros des obligations de l'emprunt des églises remboursables annuellement. Il se souvint, la première année, qu'il avait été professeur de mathématiques et qu'il possédait encore une table de logarithmes, une jeune fille, avec la pointe d'un canif, indiquait, en l'introduisant au hasard dans le livre fermé, les numéros des dizaines à rembourser. L'année suivante, il utilisa une roue Fichet qui se trouvait chez le concierge de la salle Déglin, servant au tirage des numéros des heureux gagnants des tombolas offertes aux spectateurs du cinématographe. Ne croyez-vous pas que ces procédés économiques offraient tout autant de garanties que les machines fort coûteuses qu'il aurait fallu acheter et immobiliser pendant trente ans dans un local fermé à clé?

---

(1) D'après le rapport, sur la situation morale de la Coopérative des églises au 31 décembre 1926, de M. le chanoine Fiel, le très actif secrétaire, on voit qu'elle a fait des travaux dans 104 églises pour la somme de 50 millions; elle a totalement reconstruit 39 églises, partiellement reconstruit 29 et réparé 16.

Digitized by Google

Ces jours-ci, M. le chanoine Fiel vient de nous retracer avec compétence, en des pages impressionnantes (1), les étapes successives de l'œuvre, virtuellement achevée, de la Coopérative de reconstruction des églises du diocèse de Nancy et de Toul.

Société coopérative de reconstruction des écoles publiques et mairies de Meurthe-et-Moselle.

Au lendemain de l'armistice, il était urgent de faire fonctionner le plus rapidement possible les services de l'enseignement public. Dès 1919, des classes provisoires furent installées dans les locaux rapidement restaurés ou dans des baraquements. Mais il fallait songer à la réédification totale de 116 écoles ou mairies-écoles.

Le préfet de Meurthe-et-Moselle suggéra aux municipalités de créer une *Coopérative de reconstruction des écoles publiques et mairies de Meurthe-et-Moselle*, ce qui fut fait à l'assemblée générale constitutive du 8 octobre 1921 (2). Une procédure rapide fut instituée pour l'évaluation des dommages et l'approbation des plans. Toutes les communes intéressées adhérèrent à la coopérative.

En 1922, douze écoles nouvelles sont ouvertes, les quatre cinquièmes des autres bâtiments sont utilisés dès Pâques 1923. Actuellement, il y a 128 écoles terminées et non 116, chiffre du début, la dernière ayant été occupée au commencement de 1926; quant à la liquidation financière elle n'a pas suivi la même progression.

Mais la Coopérative a eu l'ambition — et il y a lieu de la féliciter — d'aménager les écoles au double point de vue de l'hygiène et de l'enseignement, et elle a créé une œuvre qui porte le nom : *Les amis des écoles de Meurthe-et-Moselle.* Grâce à de généreux donateurs, à l'achat de

(1) Chanoine FIEL, *L'Œuvre de la coopérative de reconstruction des églises du diocèse de Nancy et de Toul.* Nancy, ancienne imprimerie Vagner, 1927.

(2) Le Conseil d'administration était composé de MM. Rose, président; Fournier et Grandcolas, vice-présidents; Liengey, secrétaire; Galilé, trésorier; Robert, Georges, Mabille, membres.

Digitized by Google

dommages de guerre, elle a apporté à toutes les écoles reconstruites les améliorations projetées.

Il faut louer l'activité, le zèle de M. Coulon, inspecteur de l'enseignement primaire, qui en qualité de directeur de la Coopérative des écoles et de président des Amis des Écoles de Meurthe et-Moselle sut, malgré les difficultés qu'il rencontra, mener à bien et avec rapidité cette belle œuvre de la reconstitution scolaire.

Je m'arrête après l'exposé sommaire que vous venez de subir; tout commentaire devant les surprenants résultats obtenus par les coopératives de reconstruction de Meurthe-et-Moselle est superflu. Si elles n'ont pu accomplir leur tâche considérable plus rapidement cela tient uniquement à ce que l'État n'a pas rempli toutes ses promesses, réduisant même, assez souvent, par le mode de paiement la créance du sinistré.

Et puis, il faut le dire, on a créé une suspicion anonyme contre l'ensemble des sinistrés qui n'ont eu qu'un tort : celui de se trouver sur le chemin de l'invasion. S'il y a eu des abus, c'est une exception. Ce n'est peut-être pas dans les Régions libérées que les profiteurs de guerre sont le plus nombreux. On l'oublie trop facilement dans les parties de la France que la guerre a épargnées et où le calme et la douce quiétude n'ont cessé de régner. Il faut qu'elles sachent que les habitants des Régions dévastées ont subi encore des dommages matériels indirects, laissés sans indemnités, des dommages moraux qui ne peuvent être réparés. Quoique le Lorrain habite une contrée qui, de tout temps, a été soumise à de multiples dévastations, c'est un des traits distinctifs de son caractère, que cet attachement profond au sol natal, survivant aux générations, à ces mottes de terres qui paraissent sans âme et qui sont pleines du passé, comme le dit Barrès. Nous devons féliciter les sinistrés qui — et c'est l'immense majorité — n'usant pas des larges dispositions de la loi ont reconstruit sur place leurs foyers disparus : ils ne se sont pas enrichis ceux-là, ne possédant actuellement que des immeubles d'une valeur vénale correspondant à ceux qui ont été détruits.

Digitized by Google

Je fais appel aux souvenirs de ceux d'entre vous qui ont visité les parties mutilées et meurtries de notre département, où on ne retrouvait plus que des terrains effondrés, des tranchées vides de combattants, des décombres sans nom d'où montait une plainte langoureuse qui semblait bannir toute espérance, des maisons sans toit : rien que des signes de mort; des familles hâtivement revenues dont le seul logis était un fragile et incertain abri de planches disjointes où l'hiver se faisait sentir si rude.

Et maintenant si — les souvenirs de la tragique épreuve devant demeurer dans nos cœurs pour servir d'enseignement — vous retournez dans ces mêmes régions, c'est la terre qu'on supposait morte qui revit, c'est la résurrection des pierres, les foyers qui à tout jamais semblaient anéantis sont reconstruits, l'église vibre de nouveau de la voix des fidèles, l'école retentit du bruit joyeux des enfants.

A qui doit-on ces surprenants résultats? Ils sont dus au persévérant travail des populations lorraines qui ont entrepris leur tâche avec un courage, un esprit de réalisation et d'organisation admirables, au bienveillant concours des pouvoirs publics, surtout à la bonne entente, à la grande confiance qui régnèrent entre toutes les parties qui collaborèrent à la reconstitution, et aussi, comme le proclamait M. Reibel, ministre des Régions libérées, parce que les sinistrés de Meurthe-et-Moselle ont été parmi les premiers à mettre en œuvre le principe de coopération et à en utiliser l'application. Un tel effort collectif ne peut qu'avoir une heureuse influence sociale, en montrant la nécessité de s'unir et de s'entr'aider.

J'ai cru trouver aussi, Messieurs, dans ce sujet de mon bref discours, une forme de remerciments qui ne vous fut pas indifférente, car il vous montre que les Lorrains n'ont perdu aucune des qualités de leur race, et que par leur hardiesse, leur patient labeur, leur ténacité, ils ont bien mérité de la France.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

FRANÇOIS-MICHEL LECREULX

Par M. Ernest AUBIN

MEMBRE TITULAIRE

DISCOURS DE RÉCEPTION

MESSIEURS,

En m'accueillant dans votre compagnie vous m'avez fait un honneur dont je vous suis profondément reconnaissant et que je ne dois qu'à la très indulgente appréciation que vous avez faite de mes mérites, et j'en sens aujourd'hui toute l'insuffisance, car j'ai surtout cultivé les fleurs sans parfum de la rhétorique administrative et si les autres ne m'ont pas laissé indifférent, je puis dire, moi aussi :

Video meliora proboque, deteriora sequor.

Quel sujet pouvais-je choisir pour ce que je n'ose appeler mon discours qui puisse vous intéresser et ne pas me montrer trop inférieur à ma tâche? Mon embarras était grand, quand un de nos plus anciens confrères m'en tira en me parlant d'un ingénieur en chef des Ponts et

Digitized by Google

Chaussées à Nancy, qui vers la fin du XVIII^e siècle, avait été un des membres les plus écoutés de la Société royale des Sciences et Belles-Lettres et dont le nom avait été naguère attribué à une des rues de notre ville; c'est, en effet, par délibération du 19 décembre 1910, approuvée par décret du 8 février 1911, que le nom de Lecreulx (François-Michel) a été donné à l'avenue de la passerelle depuis la porte de la grande allée de la Pépinière jusqu'au canal.

Le rapport présenté à ce sujet à l'Assemblée municipale comportait une courte biographie de Lecreulx, rappelant, qu'inspecteur général des bâtiments et usines du domaine royal dans les duchés de Lorraine et du Barrois, il était l'auteur des plans dressés en 1778, approuvés par arrêt du Conseil du Roi, pour les embellissements et agrandissements de Nancy; qu'il voulait prolonger la Pépinière jusqu'à la Meurthe et, pour prévenir les inondations s'étendant parfois jusqu'aux rues Sainte-Catherine et Saint-Georges, créer un canal de Jarville à Malzéville; qu'il avait construit le pont de Frouard, le manège de Lunéville, un des plus vastes de France et laissé de nombreux écrits sur la navigation.

Pour être complet, ce rapport aurait pu ajouter que la dénomination nouvelle de l'avenue de la passerelle était d'autant mieux justifiée que cette voie se trouvait exactement dans le prolongement de la grande allée de la Pépinière que Lecreulx proposait de conduire jusqu'à la Meurthe.

Il aurait pu mentionner que, de 1775 à 1802, Lecreulx avait rempli les fonctions d'ingénieur en chef de Lorraine et fait partie de la Société royale des Sciences et Belles-Lettres comme membre titulaire de 1776 à 1802, et jusqu'en 1809 comme associé correspondant.

A tous ces titres, l'étude de la vie et des œuvres de celui qui fut un de mes prédécesseurs présentait pour moi un vif intérêt; j'ai tenté de l'entreprendre, heureux si je puis contribuer à faire revivre la mémoire d'un homme qui, pendant son séjour en Lorraine, a mis à profit la connaissance que ses fonctions lui avaient permis d'acquérir de la région pour rechercher et préconiser les moyens d'en développer le commerce et l'industrie.

Digitized by Google

La rigueur des temps où il vivait l'a empêché de réaliser toutes ses conceptions; elles ont été reprises par ses successeurs qui, dans bien des cas, ont suivi les directives contenues dans ses nombreuses publications.

L'importance de l'œuvre de Lecreulx ne doit pas être estimée d'après celle de la voie qui maintenant porte son nom, car c'est une rue bien modeste, qu'ignorent certainement beaucoup de Nancéiens, et qui sert presque exclusivement de rampe d'accès à une passerelle pour piétons établie au-dessus de canal de la Marne au Rhin.

Les recherches que j'avais faites à la bibliothèque municipale et aux archives départementales, les procès-verbaux des séances de l'Académie de Stanislas, m'avaient déjà fourni beaucoup de renseignements sur Lecreulx, mais ils se rapportaient essentiellement aux travaux, aux projets, aux mémoires qu'il avait dirigés, étudiés ou publiés pendant les vingt-sept années qu'il avait passées à Nancy; j'eus alors la bonne fortune de recevoir un volumineux manuscrit ayant pour titre « Essai historique sur le corps des Ponts et Chaussées » terminé par Lecreulx en 1811 et resté inédit, la censure impériale lui ayant refusé l'imprimatur, sans doute, comme l'indique une note annexée au manuscrit, parce qu'on n'y faisait pas une part assez brillante à l'Administration impériale.

Cet envoi m'était fait par le commandant Mengin-Lecreulx, un descendant de l'auteur, qui consentait à s'en dessaisir et voulait bien me laisser libre de le remettre à l'École des Ponts et Chaussées ou à la bibliothèque de Nancy, à mon choix. En lui adressant mes plus chaleureux remerciements, je lui ai fait connaître que la bibliothèque municipale me paraissait tout indiquée pour recevoir ce dépôt, puisqu'elle possède déjà les autres publications de Lecreulx, et recueille tout ce que reçoit ou publie l'Académie de Stanislas.

Ce manuscrit, de plus de 300 pages, contient des détails circonstanciés sur les travaux exécutés en France jusqu'en 1811, les difficultés qu'ils ont présentées et les moyens employés pour les surmonter, l'organisation du corps des Ponts et Chaussées et les diverses modifications

Digitized by Google

dont elle avait été l'objet; mais ce n'est pas là son seul intérêt.

Au cours de sa longue carrière, Lecreulx a été en rapport avec des personnages de marque, conseillers d'État, intendants, directeurs, tous connus, quelques-uns célèbres; il donne sur chacun d'eux une appréciation toujours raisonnée, mais sa plume, parfois malicieuse, n'est jamais agressive, il met en lumière les qualités et glisse légèrement sur les défauts. S'il entre rarement en scène, il se révèle tout entier dans les pages qu'il consacre aux devoirs des ingénieurs, à leur conduite envers leurs supérieurs et les particuliers, à la recommandation, sur laquelle il revient à maintes reprises, de ne considérer que l'intérêt général qui doit être leur seul guide; il donne même aux jeunes ingénieurs des conseils d'un ordre plus intime, en les engageant à choisir avec soin leurs épouses, et à ne pas contracter d'unions qui pourraient les déconsidérer et les mettre hors d'état de continuer leur service.

Si quelqu'un prêcha d'exemple, ce fut bien Lecreulx et les règles, dont il recommandait l'observation rigoureuse, furent celles de toute sa vie.

Né à Orléans, en 1734, il entra à l'École des Ponts et Chaussées en 1751. Cette École n'existait que depuis quatre années; elle avait été créée sous l'inspiration du conseiller d'État, intendant des Finances Trudaine pour former des ingénieurs instruits, capables de remplacer peu à peu ceux alors en fonctions et qui, recrutés parmi les architectes, les géomètres, les arpenteurs, ne présentaient pas toujours les connaissances et les garanties morales nécessaires; aussi on n'y admettait que les jeunes gens non mariés, de bonne éducation et de mœurs connues.

Pour l'organisation de l'École, Trudaine avait eu pour collaborateur Boffrand, bien connu en Lorraine, qui était directeur général des Ponts et Chaussées avec le titre d'architecte premier ingénieur des Ponts et Chaussées, premier étant un qualificatif bien mérité; la direction de l'établissement fut confiée à Perronet, ingénieur en chef, constructeur célèbre des ponts de Neuilly et de la Concorde qui sont restés des modèles; devenu inspecteur général, membre de l'Institut, Perronet conserva jusqu'à

Digitized by Google

sa mort, en 1793, la direction de l'École dont il fit une pépinière d'ingénieurs passionnés pour leur art, pour lesquels l'observation du devoir était, et vous me permettrez d'ajouter, tout esprit de corps mis à part, est restée la règle.

Quelle était à Orléans la situation de la famille de Lecreulx? Je n'ai pu le savoir, mais elle devait jouir d'une certaine aisance, car, pendant leurs trois années d'études, les élèves de l'École ne recevaient aucune rémunération et à leur sortie ils devaient attendre pour être employés qu'il se produisit des vacances dans les cadres du personnel; leurs parents devaient donc être en mesure de pourvoir à leur subsistance.

Lecreulx attendit un an et fut envoyé à Orléans en 1755 avec le grade de sous-ingénieur au traitement annuel de 1.500 livres; il ne tarda pas à se distinguer puisque, un an après, il était appelé à remplacer, pendant plus de deux mois, sur les travaux particulièrement difficiles des fondations du pont de Saumur sur la Loire, l'ingénieur en chef et l'ingénieur ordinaire, malades tous deux en même temps. Ce pont, qu'il avait vu commencer en 1756, n'était pas terminé en 1767, quand Lecreulx fut nommé ingénieur à Saumur au traitement de 1.800 livres, et il ne fut achevé par lui qu'en 1770. Les travaux avaient duré quatorze années, ce qui n'avait rien d'excessif à l'époque; on ne disposait pas de moyens d'exécution aussi puissants que ceux employés maintenant; la main-d'œuvre, exclusivement française, faisait souvent défaut, l'argent plus souvent encore, et il était presque impossible de terminer un ouvrage de cette importance en moins de temps.

Un an après son arrivée à Saumur, Lecreulx épousa Mlle de Cahouet, d'une ancienne famille bretonne et dont le frère devint, lui aussi, un ingénieur de valeur.

Il passa huit années à Saumur pendant lesquelles il donna maintes preuves de ses capacités et de la science qu'il apportait dans la préparation, la mise au point des projets qu'il avait à exécuter. C'est ainsi, qu'ayant présenté le projet d'un pont sur le Thouet près de Saumur, projet qui lui était revenu approuvé par le Conseil des

Digitized by Google

Ponts et Chaussées, il eut, au moment de passer à l'exécution, des inquiétudes sur la stabilité des culées appelées à supporter les poussées de voûtes en arc de cercle très surbaissé; bien que couvert par l'approbation du projet, il n'hésita pas, fit établir en pierre de tuf un modèle réduit du pont, et procéda à de nombreuses expériences de charge qui lui prouvèrent que ses inquiétudes étaient fondées et qu'il était absolument nécessaire d'augmenter l'épaisseur des culées.

Il rédigea un mémoire à ce sujet et, d'accord avec l'ingénieur en chef, proposa les modifications jugées indispensables; elles furent approuvées, Lecreulx fut félicité et Perronet lui-même changea les dispositions admises pour un pont semblable à construire sur l'Oise à Sainte-Maxence, en utilisant les renseignements donnés par Lecreulx.

Présenté depuis quelques mois pour le grade d'ingénieur en chef, il fut désigné en 1775 pour remplir ces fonctions en Lorraine; il occupait ce poste depuis deux ans quand il apprit la mort de l'ingénieur en chef d'Orléans. Orléans était sa ville natale, y revenir, y retrouver ses parents, ses amis, reparaître au milieu de ses concitoyens avec plus de consistance, tout cela était séduisant: il sollicita son déplacement. Il allait l'obtenir quand survint un concurrent, ingénieur en chef à Amiens, très appuyé et ayant, c'est l'expression de Lecreulx, l'air des bureaux, mais qui, ne voulant pas faire un mauvais marché, demanda et obtint un délai de huit jours pour comparer les avantages offerts à Orléans avec ceux dont il jouissait à Amiens; le délai expiré et tout bien considéré, il préféra rester à Amiens. Lecreulx en fut avisé, mais lui aussi avait fait ses réflexions et nous les a fait connaître : « On est, se dit-il, rarement prophète en son pays, et la considération qu'on accorde à un étranger est souvent plus difficile à acquérir par un compatriote; et puis les parents, les amis d'un fonctionnaire établi dans sa ville natale, sont portés à faire, sur des objets de service, des demandes indiscrètes que le devoir repousse mais qui occasionnent des brouilleries. »

D'autre part, la Lorraine et Nancy avaient exercé leur

Digitized by Google

séduction sur lui; à Orléans, ville opulente, ville de commerce, les mœurs étaient âpres et peu sociables; Nancy, mieux habitée, mieux bâtie, siège d'un grand gouvernement, d'un parlement, d'une Chambre des comptes, d'une Académie, dont il faisait partie, d'une Université, lui avait fait oublier à son arrivée un accueil qu'il ne pouvait oublier, la province était intéressante, il y avait beaucoup de bien à faire et des choses utiles à exécuter. Il refusa Orléans et se fixa à Nancy où il devait rester vingt-sept ans.

C'est en Lorraine qu'il put donner toute sa mesure. Un ingénieur en chef, conscient de l'importance des services qui lui sont confiés peut et doit prendre des initiatives et des responsabilités : c'est ce qui fait l'intérêt et parfois aussi la difficulté de ces fonctions. Lecreulx ne négligea rien pour les remplir au mieux de l'intérêt général; il visitait sans cesse les diverses parties de la Lorraine et du Barrois, où le domaine royal possédait des bâtiments et des usines dont, par arrêt du Conseil du 21 août 1780, il avait été nommé inspecteur général, fonctions qui précédemment étaient distinctes de celles d'ingénieur en chef; dans ses tournées, il se renseignait sur les besoins du commerce, de l'industrie, sur les moyens de favoriser l'exploitation des ressources de la région, d'améliorer les conditions des transports; il suivait en bateau et sur tout leur cours les rivières navigables, faisant procéder devant lui à des sondages méthodiques pour relever les passages gênants ou dangereux. La création de canaux reliant la Marne et la Saône au Rhin était considérée par lui comme nécessaire à la prospérité de la Lorraine; divers projets avaient été ébauchés, plutôt qu'étudiés, par des ingénieurs qui s'étaient contentés des données fournies par des cartes plus ou moins exactes; Lecreulx faisait niveler les tracés proposés et était bien souvent amené à constater l'impossibilité de les suivre; il en indiquait de nouveaux, étudiés sur place et non dans un cabinet; ils ont été suivis plus tard notamment de Frouard à Pagny-sur-Meuse, de Toul à Épinal, de Fontenoy-le-Château à Corre sur la Saône.

Un projet lui était-il présenté, il le vérifiait minutieu-

Digitized by Google

sement et n'en proposait l'exécution que s'il remplissait toutes les conditions d'utilité et d'économie; mais alors il le défendait contre les objections, les réclamations intéressées, avec une énergie qui ne cédait devant aucune influence. En voici un exemple :

La construction de la route de Nancy à Nomeny avait été approuvée et les travaux étaient commencés quand les abbesses de Saint-Louis et de Sainte-Glossinde demandèrent la modification du tracé; le projet prévoyait la direction par Agincourt; elles réclamaient celle passant par Malzéville, plus favorable aux intérêts qu'elles avaient dans la région; ces deux abbesses n'étaient pas des personnages à négliger; parentes des Choiseul, le maréchal de Stainville appuyait leur réclamation; Lecreulx fut invité à suspendre les travaux en cours par M. de la Millière, intendant chargé des Ponts et Chaussées, neveu du célèbre La Galaizière, et qui venait d'arriver à Nancy.

Je vous demande la permission de citer intégralement la réponse de Lecreulx car elle contient un exposé catégorique de ses principes en matière de travaux publics.

« Il est d'une dangereuse conséquence de suspendre l'exécution d'un projet, par le seul motif qu'il fait tort à un propriétaire en crédit; c'est ouvrir la porte à cent plaintes de même nature et le moyen de ne jamais rien faire, car il n'est pas proposable de changer une ligne pour la rejeter sur deux cents malheureux propriétaires.

« Quelques personnes (*sans doute les réclamantes*) ont avancé que M. le premier Président du Parlement ayant une terre près de Nomeny profiterait avantageusement de cette route. Cela est vrai. Mais si la route est utile à Nancy et encore plus au pays qu'elle débouche, est-ce une raison pour la rejeter parce que M. de Cœur-de-Roy y prend intérêt? Dans le poste que j'occupe, sans prendre jamais aucun parti, je ne suis qu'un instrument qui met en œuvre, mais fait cependant pour éclairer dans ma partie les administrateurs et si le crédit et l'intérêt avaient seuls décidé cette route, soyez persuadé, Monsieur, que dans le moment présent de votre avènement en Lorraine, je ne vous l'aurais pas laissé ignorer. Il est dans mes principes de défendre la cause publique et je suis persuadé

Digitized by Google

que je ne puis mieux servir MM. les intendants, et leur donner une meilleure preuve de mon attachement, que de leur mettre sous les yeux, tous les moyens qui peuvent tourner à l'avantage du public ou de les informer, avec les égards qui leur sont dus, des artifices que l'on emploie pour leur cacher la vérité (1) ».

Des travaux exécutés en Lorraine par Lecreulx, le pont de Frouard et le manège de Lunéville sont les seuls ouvrages qui rappellent son nom. Qui parle encore des constructions et des rectifications de routes qu'il a faites, des améliorations apportées aux rivières de Lorraine, des études très poussées des canaux devant faire communiquer la Saône et le Rhin, la Marne, la Moselle et la Meuse? Et l'entretien d'un réseau de routes et de chemins d'un développement de plus de 600 lieues! Il était dû presque entièrement aux anciens princes lorrains qui, sous ce rapport, avaient fait des duchés une région privilégiée. Maintenir ce réseau en état, ne fut pas la moindre préoccupation de Lecreulx. Que de rapports dut-il fournir, que de démarches personnelles pour obtenir les crédits suffisants; Maître Jacques disait à Harpagon : « Donnez-moi beaucoup d'argent, je vous ferai de la bonne cuisine »; pour faire de bonnes routes, il a toujours fallu beaucoup d'argent, et, du temps de Lecreulx, comme trop souvent du nôtre, la cassette de l'État s'ouvrait aussi difficilement que celle d'Harpagon, quand il s'agissait de l'entretien des voies publiques. Lecreulx apporta tous ses soins à cette partie de son service, la plus ingrate, celle qui donne le moins de relief à celui qui en est chargé, qui ne lui attire aucune reconnaissance quand les chaussées sont bonnes, mais lui vaut en revanche d'amères critiques, généralement injustifiées, quand elles sont mauvaises. Lecreulx faisait de fréquentes tournées, sans imiter l'intendant de la Millière qui parcourait de nuit et en poste les routes de Lorraine, comptant sans doute sur les cahots qui troublaient son repos pour reconnaître les mauvais passages et consacrait les jours aux fêtes et à la représentation.

(1) Archives départementales (C, 141).

Digitized by Google

A ses qualités d'ingénieur, Lecreulx unissait celle d'un urbaniste, comme on appelle aujourd'hui ceux qui s'intéressent à l'embellissement et à l'extension des villes; il s'était déjà occupé de ces questions à Saumur qui lui doit des quais, des promenades et même une caserne; il était pénétré des avantages que présenterait pour une ville un plan définitif indiquant les redressements, les élargissements à opérer dans les rues existantes, les voies nouvelles à prévoir si la ville venait à s'agrandir afin d'éviter que des particuliers élèvent des constructions suivant des alignements décidés par l'ignorance, le caprice ou l'intérêt.

C'est dans cet esprit qu'il fit approuver, par le Conseil du Roi, le 12 juin 1778, le plan des embellissements et agrandissements de Nancy, dressé par lui, comme ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, et non pas à titre d'inspecteur général des usines et bâtiments du domaine royal, comme semble l'indiquer le rapport présenté au Conseil municipal le 19 décembre 1910, puisqu'il ne fut appelé à ces dernières fonctions qu'en 1780 (1).

En 1778, la ville venait de recevoir de l'État une partie des terrains occupés autrefois par les fortifications : elle était entrée en possession d'une assez vaste propriété dite la Grande Maurière cédée par le Séminaire de Nancy représentant la maison des missions royales; ces terrains constituent actuellement la place Carnot et le cours Léopold dont les alignements sont ceux figurant sur le plan de 1778 qui comporte également les rues et allées qui sillonnent le cours ainsi que diverses modifications à apporter aux rues de la ville vieille.

Ce plan comprenait aussi l'agrandissement de la Pépinière que Lecreulx proposait de prolonger jusqu'à la Meurthe en supprimant le mur la limitant à l'est; la grande allée devait se poursuivre jusqu'à la rivière; un canal de Jarville au pont de Malzéville l'aurait coupée au milieu de son prolongement et formé en ce point un bassin, aux deux côtés duquel des ponts tournants au-

(1) Archives départementales, Registre de la Chambre des Comptes (30 sept. 1780).

Digitized by Google

raient permis de communiquer avec les allées prévues sur le terre-plein au delà du canal.

Ce canal n'avait pas seulement pour objet de donner à la nouvelle Pépinière un charme de plus, et les ponts tournants à établir, de part et d'autre du bassin, devaient évidemment permettre aux bateaux de circuler sur le canal qui, dans la pensée de Lecreulx aurait le grand avantage de faire arriver au cœur de Nancy les marchandises, amenées par la batellerie de la Meurthe, qu'on débarquait alors à Jarville et qu'on ne pouvait conduire en ville qu'à grands frais.

En outre, il devait servir de décharge, en cas de crue de la Meurthe, et ses levées, protéger la ville basse contre les inondations.

Ce projet fut approuvé une seconde fois en 1784, mais la situation financière de la France n'en permit pas l'exécution, la Révolution survint et il resta dans les cartons.

Lecreulx a exposé, dans plusieurs publications, ses idées sur les diverses questions que les ingénieurs sont appelés à traiter, mais le premier de ses écrits qui ait été imprimé, est d'un caractère tout différent : c'est un discours sur le goût appliqué aux arts et particulièrement à l'architecture, lu, le 8 mai 1778, dans la séance publique tenue par la Société royale des Sciences et Belles-Lettres qui en eut la primeur.

Commencé en 1753, alors qu'élève à l'École des Ponts et Chaussées, il suivait le cours professé par Blondel, architecte très connu à cette époque, Lecreulx l'avait revu et mis au point pour le présenter à l'Académie lorraine; il se lit aisément et renferme des critiques dont les architectes du XX^e^ siècle pourraient encore profiter. Il ne donne pas, et l'auteur le déclare, de règles en matière de goût, mais renferme d'ingénieuses remarques sur les styles qui se sont succédés dans la faveur des constructeurs et sur les causes de leur décadence, survenue par l'exagération de ce qui constituait leurs qualités primitives, excès de légèreté pour les uns, de lourdeur pour les autres, ornements prodigués sans mesure; comme conclusions, Lecreulx estime que, pour satisfaire le goût, un édifice doit présenter un caractère adéquat à sa destination,

Digitized by Google

et que l'architecte doit chercher à réaliser un accord de l'utile avec l'agréable, une union intime du beau et du bien.

L'Académie de Châlons avait, en 1778, proposé pour sujet de concours « la construction des chemins publics et les moyens de les exécuter ». Le prix ne fut pas décerné et le concours remis à l'année suivante. Dix-sept ans auparavant, Lecreulx avait commencé, sur le même sujet, un mémoire destiné à réfuter l'opinion émise par le marquis de Mirabeau, dans le troisième volume de l'*Ami des hommes*, à savoir que les chemins et ceux qui les construisent n'ont qu'une utilité problématique; il reprit ce mémoire, en supprima la partie de polémique, le compléta d'après son expérience, et le présenta à l'Académie de Châlons qui lui décerna une double médaille d'or. Lecreulx le fit imprimer en 1782; son intérêt est surtout historique; on y voit cependant qu'il y a un siècle et demi, on déplorait déjà la dépopulation des campagnes au profit des villes, ce qui avait l'inconvénient de réduire le nombre des corvéables les plus utiles pour les travaux des routes; pour y remédier, Lecreulx proposait une solution assez originale « mettant le peuple en état de faire des corvées sans déranger les travaux ordinaires de la campagne : c'était de demander aux prélats de supprimer huit des nombreuses fêtes chômées du calendrier, en annonçant que cette suppression était faite en faveur des travaux gratuits des routes. »

Il résuma en l'an III, dans une brochure imprimée à Nancy, les études qu'il avait faites sur la navigation des canaux et des rivières de Lorraine, en indiquant les tracés les meilleurs et les dépenses qu'entraînerait l'exécution des travaux; elle est précédée d'un curieux avis de l'auteur qui fait connaître que ce mémoire, ayant été livré à l'imprimeur en 1793, celui-ci a cru devoir faire précéder de la locution « ci-devant » tous les noms des personnages titrés ou des fonctionnaires cités; il en a été de même des noms de lieux et la Lorraine elle-même est devenue la ci-devant Lorraine, ce qui, dit Lecreulx, donne un certain embarras à son style.

Sur la demande de François de Neufchâteau, on publia,

Digitized by Google

datée du 15 pluviôse an VII, une description abrégée du département de la Meurthe, que je ne cite qu'en raison de la collaboration de Lecreulx pour la partie se rapportant aux voies publiques, aux canaux et aux rivières; les autres sujets furent traités par MM. Coster, Willemet et Paupelier.

En 1804, il fit paraître un ouvrage assez considérable sur la formation des ruisseaux, rivières et torrents; il y faisait la critique de plusieurs traités ayant le même objet et y exposait ses « vues personnelles sur les travaux hydrauliques proposés ou mis en usage ».

Enfin en 1809, il publia un examen critique du livre de Dubuat sur les principes de l'hydraulique; malgré l'autorité acquise par cet auteur en ces matières, Lecreulx contesta la valeur de certaines de ses théories et de ses formules établies sur des hypothèses contestables ou des expériences mal conduites. Les travaux ultérieurs de Dupuit, de Darcy et de Bazin ont donné raison à Lecreulx sur presque tous les points.

Il fit à la Société royale des Sciences et Belles-Lettres plusieurs communications sur des sujets variés.

Élu membre titulaire de cette Société, le 17 juillet 1776, il prononçait, le 25 août suivant, son discours de réception; il y exprimait les sentiments d'étonnement et d'admiration qu'il avait éprouvés quand, des hauteurs de Buthegnémont, le panorama de Nancy et de ses environs lui était apparu; comparant à Paris la capitale de la Lorraine, il trouvait à celle-ci moins de disparates, une teinte plus égale, un décor moins somptueux mais d'une élégante sobriété; il ne voyait à lui reprocher que son unique promenade de la Pépinière située dans un bas-fond, souvent humide, et il esquissait le projet d'agrandissement qu'il devait présenter deux ans plus tard; parlant des montagnes des Vosges, il en admirait l'heureuse topographie « où le génie de la Lorraine, en permettant à leurs eaux de s'écouler naturellement vers deux mers différentes semblait avoir pris plaisir à sillonner les traces d'un canal de jonction de la Saône à la Moselle et au Rhin. »

Ce plan d'embellissements et d'agrandissements de

Digitized by Google

Nancy, qu'il avoit jugé si nécessaire en 1776, il l'exposait complet à l'Académie le 13 janvier 1778; le 8 mai de la même année il lui lisait son discours sur le goût en architecture; puis ce fut en 1789 une notice sur les sourciers et les découvreurs de minéraux, à propos d'un sieur Bleton qui avait annoncé l'existence de filons de houille dans les environs de Bains, de Xertigny, de Luxeuil et de Plombières; sans contester absolument la présence de la houille dans cette région, Lecreulx estimait que les dépenses à engager pour la rechercher seraient excessives et le résultat problématique; il faisait observer que ledit Bleton se réservait des retraites pour le cas où les recherches n'aboutiraient pas.

Le 8 mai 1790, il examinait la situation des salines auxquelles on reprochait la consommation énorme de bois qu'exigeait leur exploitation et qui allait jusqu'à priver de bois de chauffage les communes qui étaient dans leur voisinage.

Lecreulx, tout en concluant au maintien des salines, était d'avis d'établir de vastes fosses où les eaux mères s'évaporeraient à l'air libre, jouant le rôle des marais salants de l'Océan; il estimait à 20.000 cordes le bois qu'on économiserait pour 200.000 quintaux de sel récoltés par évaporation.

Deux ans après, il lisait à l'Académie son ouvrage sur les avantages de la navigation sur les rivières et les canaux.

Il était alors directeur de la Société Royale, mais les événements se précipitaient; le 12 novembre 1792, le Salon carré de l'Hôtel de Ville, où la Société allait tenir sa séance de rentrée, était pillé par un bataillon de fédérés; le lendemain, la municipalité occupait ce salon promettant en échange un local dans les bâtiments de l'Université; mais les jours de la Société étaient comptés et le 8 janvier 1793, Lecreulx en présidait la dernière séance; le 14 août suivant, la Convention abolissait toutes les académies et sociétés savantes; le conventionnel Dumas n'avait-il pas déclaré que la République n'avait pas besoin de savants!

L'Académie lorraine devait se reconstituer neuf ans

Digitized by Google

après sous le nom de Société libre des sciences, lettres et arts de Nancy.

Lecreulx venait alors de quitter Nancy, nommé inspecteur général pour les départements formés par la Belgique. A ce titre, il faisait partie du Conseil général des Ponts et Chaussées qu'il présida pendant les dernières années de sa vie. Il mourut à Paris en 1812.

Pendant la période révolutionnaire, Lecreulx conserva son titre et ses fonctions sans être inquiété; il risquait cependant d'être déclaré suspect, étant devenu possesseur du fief d'Igney, qu'il avait acquis en 1785 et pour lequel il avait rendu ses foi et hommage à Sa Majesté le 6 juin 1787 devant la Chambre des Comptes de Lorraine (1).

Il habitait alors, avec son épouse et ses deux filles, au nº 6 de la rue d'Alliance où, au dire du Nancéiste Courbe, on voyait encore il y a cinquante ans, à gauche de la porte d'entrée « Sonnez pour le citoyen Lecreulx, ingénieur en chef ». Il avait précédemment occupé le pavillon Jacquet, à l'angle de l'actuelle rue Gambetta et de la place Stanislas, puis la maison de la place Carrière qui porte le nº 16.

J'ai dit ne rien savoir sur la famille de Lecreulx avant son entrée à l'École des Ponts et Chaussées; s'il est souvent intéressant de rechercher chez les ascendants de celui dont on retrace la carrière les germes des qualités qui l'ont distingué, il est parfois aussi intéressant de suivre le cours des années au lieu de le remonter et d'examiner ce que les descendants ont gardé de l'héritage moral qui leur a été transmis; cette méthode, en ce qui concerne la postérité de Lecreulx, conduit à des constatations que je m'en voudrais de ne pas mettre en lumière.

De son mariage avec Mlle de Cahouet, Lecreulx eut deux filles qui épousèrent, la plus jeune M. Lafrogne, de Blâmont, qui fut député de la Meurthe sous la Restauration, l'aînée, M. Mengin, ingénieur ordinaire à Nancy — Mengin (Louis), né à Nancy et ancien élève de l'École des Ponts et Chaussées, avait été successivement à Moulins et à Épinal avant d'être placé sous les ordres de

(1) Archives départementales, Registre de la Chambre des Comptes.

Digitized by Google

son futur beau-père. En 1803, il fut nommé ingénieur en chef du département des Deux-Nethes et chargé de l'aménagement du port d'Anvers; il refusa le poste d'inspecteur général en Toscane, pour revenir à Nancy succéder à l'ingénieur en chef Plonguer qui en 1802, avait remplacé Lecreulx. C'est lui qui, reprenant le projet de Lecreulx, appela l'attention des pouvoirs publics sur l'utilité du canal de Paris à Strasbourg dont il fut le véritable promoteur; il prit sa retraite à Nancy où il mourut le 27 octobre 1842, âgé de quatre-vingt-deux ans.

Son fils, Mengin (François-Joseph), sorti de l'École polytechnique en 1815, aurait été classé ingénieur des Ponts et Chaussées si, à cette époque, la réduction à 86 des 130 départements organisés par Napoléon n'avait eu pour conséquence la mise en disponibilité d'un grand nombre d'ingénieurs. Une seule place à l'École des Ponts et Chaussées fut offerte aux élèves sortant de Polytechnique, Mengin était classé quatrième; il voulut au moins être ingénieur militaire, choisit l'arme du génie où il fit une brillante carrière, devint directeur du génie au ministère de la Guerre, général de division et prit sa retraite à Nancy où il était bien connu. Il mourut en 1892 à l'âge de quatre-vingt-seize ans. C'est lui qui, par jugement du 2 mai 1882, fut autorisé à joindre à son nom patronymique celui de Lecreulx. (1)

Le général avait épousé une Nancéienne, Mlle Camille Gény, qui lui donna trois fils; l'aîné, colonel du génie, mourut en 1888; le second décéda assez jeune, laissant un fils encore vivant, entré à l'École Polytechnique en 1876, officier d'artillerie et dont un des fils, admis en 1904 à la même École, est aujourd'hui capitaine d'artillerie à Mayence (1).

Le troisième fils du général, Mengin-Lecreulx (Paul), après d'excellentes études au Lycée de Metz, entra à l'École Polytechnique en 1855, en sortit dans les premiers rangs, choisit les Ponts et Chaussées et devint inspecteur général et président de section au Conseil des Ponts et Chaussées où ses avis faisaient autorité. J'ai eu l'honneur

(1) Actuellement au 313e au Maroc.

Digitized by Google

d'avoir avec lui des relations malheureusement trop brèves, dont j'ai gardé le meilleur souvenir; on ne pouvait l'approcher, a dit, dans la notice nécrologique qu'il lui a consacrée, l'inspecteur général de Dartein (1), sans reconnaître en lui un exemplaire accompli de l'honnête et du galant homme; sa droiture et sa franchise étaient absolues. Toujours maître de lui, inaccessible à l'affectation et à la vanité, il se montrait en toute occasion parfaitement simple. Comme technicien, il avait été apprécié en ces termes par un homme qui ne prodiguait pas ses éloges, l'inspecteur Léonce Reynaud : c'est un des ingénieurs les plus distingués, grand travailleur, consciencieux au plus haut degré, étudie à fond les projets et dirige parfaitement les travaux. N'était-ce pas là ce qu'on pouvait dire de Lecreulx et c'est sous les traits de son arrière petit-fils que j'aime à me le représenter, maintenant que ses écrits m'ont fait connaître son caractère et ses qualités.

Paul Mengin-Lecreulx mourut en 1909 des suites d'un accident dont il avait été victime à Paris : il avait été renversé par un autobus. C'est son fils qui a bien voulu faire don du manuscrit qui complètera si heureusement les œuvres de Lecreulx, conservées à la bibliothèque de Nancy.

Dans sa notice, M. de Dartein constatait que Lecreulx avait fondé une famille, presque une dynastie qui, pendant cent cinquante-huit ans, de 1751 à 1909, aurait, avec quatre générations, figuré constamment dans l'annuaire du corps des Ponts et Chaussées, sans le cas de force majeure qui avait empêché le futur général d'y prendre place. J'ajouterai que depuis 1812, l'annuaire de l'École Polytechnique a, sans interruption, compté, un, deux et même trois membres de cette famille. N'est-ce pas là un fait remarquable caractérisant l'esprit des Mengin-Lecreulx. Chez tous, du trisaïeul au capitaine d'artillerie de Mayence, même sentiment du devoir, même dévouement à la Patrie avec une seule ambition : Servir.

(1) Annales des Ponts et Chaussées, 1910.

Digitized by Google

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

M. Edmond des ROBERT

AUX RÉCIPIENDAIRES

MM. le comte Antoine de MAHUET et Ernest AUBIN

MESSIEURS,

La dernière prérogative de mes fonctions annuelles, au moment où elles prennent fin, me confère l'honneur de présider la séance publique, annuelle et solennelle de l'Académie, fondée le 28 décembre 1750, par Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, séance tenue dans le salon carré de l'Hôtel de Ville, spécialement affecté à cet usage par le monarque lui-même ainsi qu'en témoigne ce décor près de deux fois centenaire, rappelant, par ses compositions allégoriques, les différents domaines où doit se complaire l'activité des académiciens lorrains.

Non seulement le souvenir de Stanislas est forcément évoqué ici, mais son effigie souriante contemple, d'un air un peu narquois, oserais-je dire, ceux qui ont assumé la tâche d'assurer la pérennité de ses intentions.

Même s'il ne s'agissait point d'un simulacre de marbre, même, si, par quelque prodige, cette séance était tenue en la présence effective de Sa Majesté polonaise, nulle

Digitized by Google

dureté ne se manifesterait sur ces traits, restés si populaires dans l'ex-duché, bien qu'un des récipiendaires appartienne, d'après Durival, dans son *Journal*, à une famille peu aimée de Stanislas, je m'empresse de dire pourquoi : en raison de l'attachement gardé par elle à la dynastie ducale éloignée de sa patrie.

Une égale sympathie, j'en suis certain, aurait été partagée entre le représentant de la fidélité aux souvenirs de l'ancienne Lorraine et l'ingénieur expert en cette science des travaux publics, appréciée en tous temps, mais qui connut un si merveilleux essor au milieu du XVIII^e^ siècle!

MONSIEUR,

L'usage académique ne me permet point d'employer un qualificatif plus familier, mais je me crois néanmoins autorisé à exprimer le plaisir très vif que me procure le soin de vous recevoir aujourd'hui en notre compagnie.

Les bons Lorrains qu'étaient vos ancêtres, ces fidèles sujets de nos ducs : les Jean-Baptiste, président de la Cour souveraine et ministre plénipotentiaire, les Marc-Antoine, intendant des finances et secrétaire d'État de Léopold, les comtes de Lupcourt, et j'en passe, n'auraient pas vu, ne voyaient pas ou n'avaient pas vu sans regrets monter sur le trône de Gérard d'Alsace, le beau-père du roi de France, prélude de l'incorporation du duché à la grande patrie française, sœur ou plutôt mère de la leur, tant par la langue, la religion, que par les mœurs et la civilisation. Mais il convient également de rappeler que le monarque polonais mérita le beau nom de Bienfaisant et, à ce titre, il devait, en son for intérieur tout au moins, honorer la fidélité.

Puis ce temps est bien loin : le centenaire de la réunion de la Lorraine à la France a été célébré il y a déjà soixante ans. Maintenant, que nous soyons de souche lorraine ou venus de l'intérieur, nous sommes tous d'excellents Français qui, de l'étude du passé de notre petite

Digitized by Google

patrie, n'avons conservé nul regret d'un état de choses révolu : l'incorporation de la Lorraine à la France était une inéluctable nécessité !

Mais quittons les généralités et venons au fait, c'est-à-dire à vos travaux.

Le premier en date est l'un des plus importants, paru en 1906 est *L'Essai de répertoire des ex-libris et fers de reliure des bibliophiles lorrains*. Y ayant moi-même collaboré, il m'est difficile de porter un jugement sur sa valeur ! Des appréciations élogieuses en ont été données par MM. Guyot et Favier, lors de l'établissement de leurs rapports, en 1911 et en 1913, sur la candidature des deux auteurs au titre d'associé-correspondant. Sans dévoiler un secret, je puis révéler aux bibliophiles que les éléments d'un second volume ou d'une seconde édition sont réunis, prêts à être rédigés, mais je ne les étonnerai point en ajoutant que les difficultés du temps présent en retardent l'impression.

En 1907, dans la *Revue lorraine illustrée*, que nous souhaitons de voir renaître, vous publiez une substantielle notice sur *les Collin, graveurs lorrains*. Vous y formulez le vœu, auquel nous souscrivons tous, de voir un jour présenter au public, dans une ou plusieurs salles du Musée lorrain agrandi, les œuvres de nos grands artistes lorrains, désir manifesté déjà maintes et maintes fois par les hommes de goût, tel maître Henri Mengin, notre éminent confrère, tout récemment encore, le 3 avril dernier, lors de l'inauguration, au tribunal de commerce, de la plaque commémorant l'emplacement de la maison de Jacques Callot.

Au passage, je relate divers articles bibliographiques insérés au *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*.

Dans les *Mémoires* de cette même Société, en 1909, vous éditez les *Journaliers de la famille Marcol*. Vous y révélez « quelques détails curieux sur la simplicité de vie et les sentiments élevés d'une famille qui a joué un certain rôle à Nancy ». Une copieuse annotation et des tables facilitent l'utilisation de ces précieux documents sur la vie d'autrefois.

Continuant à suivre chronologiquement l'ordre de vos

Digitized by Google

publications, j'en arrive, pour 1911, à la *Bibliographie de la Cour Souveraine de Lorraine.*

Dans l'introduction, vous résumez l'histoire de cette institution et donnez, suivant votre propre expression, l'esquisse du cadre dans lequel viendront prendre place près de six cents magistrats.

En 1914, ce bel ouvrage fut suivi de la *Biographie de la Chambre des Comptes de Lorraine*, conçue sur le même plan. Suivant l'auteur d'une notice bibliographique, ce qui augmente la valeur et le grand intérêt de l'ouvrage, c'est également l'introduction où, en trente-six pages, vous donnez l'histoire de cette ancienne « institution qui fut (il ne faut pas l'oublier) un rouage de premier ordre, qui avait sur les autres le privilège de l'ancienneté, qui, pendant longtemps même, avait été, avec les Assises, le seul tribunal important du duché et dont les membres, jusqu'à sa suppression, gardèrent tout le prestige, l'influence et l'autorité de leurs fonctions ».

Grâce à vous, après Michel avec sa *Biographie du Parlement de Metz* et le baron de Dumast avec sa publication et annotation de *La Chambre des Comptes du duché de Bar*, de C. P. de Longeaux, la Lorraine, au sens géographique, c'est-à-dire le plus étendu du mot, compte maintenant l'ensemble des dictionnaires biographiques de son ancienne magistrature.

Vous avez élevé là deux monuments, qui, à eux seuls, justifieraient amplement votre admission dans notre Compagnie.

Mais vous n'êtes point resté en aussi beau chemin. Je mentionne simplement vos notices, parues depuis la guerre, sur *Jacques Lallement, menuisier de la chambre du duc de Lorraine*, sur *Un sourcier au XVIII^e siècle*, pour m'arrêter quelques instants à votre travail sur *Didier Bugnon, géographe de Léopold*. Vous révélez la méthode employée par ce dernier. « S'il ne fut pas un des personnages les plus marquants du règne de Léopold, néanmoins il aida puissamment à mettre de l'ordre dans les duchés qui venaient d'être troublés par de longues guerres. Il vécut à une époque où l'étude de la géographie se transformait et devenait scientifique; ce géographe, de réelle

Digitized by Google

valeur, dites-vous, par ses patientes recherches, rendit d'inappréciables services. »

Ensuite, en 1922, vous consacrez, avec piété filiale, une étude à Jean-Baptiste de Mahuet (1649-1721) et le traité de Paris (1718) et Marc-Antoine de Mahuet, secrétaire d'État (1643-1717).

Ces personnages qui illustrèrent votre nom, sont trop connus pour que j'en parle plus longuement ici. Je souligne cependant, avec M. Robert Parisot, que « très attachés à leur maître, à ses intérêts, ils n'ont jamais joué le rôle facile de flatteurs et de courtisans ». Le président de Mahuet avait fait construire, par Boffrand, l'hôtel d'abord connu sous le nom d'hôtel de Mahuet de Lupcourt, plus tard acquis par la famille O'Gorman et récemment saccagé quand il aurait dû être conservé intact pour le bon renom artistique de notre ville. Cet hôtel, était devenu, au XVIIIe siècle, le salon de la province où se réunissaient avec le plus d'empressement les hommes qui avaient le goût des lettres et des arts. Gilbert le fréquentait assidûment pendant ses séjours à Nancy. Dans ce qui subsiste de cet hôtel est installé un dancing. Signe des temps!

L'an passé, le *Pays lorrain* publia vos remarques sur *Les travaux exécutés au XVIIIe siècle pour rendre la Seille navigable*, où, intéressant rapprochement, vous citez un ouvrage de Lecreulx, rédigé antérieurement à la Révolution, édité en l'an III, surabondamment rempli de l'épithète : *ci-devant* précédant tous les noms d'Ancien Régime!

Enfin, dans les derniers *Mémoires* de la Société d'archéologie, vous contez les péripéties de *deux procès entre les familles Le Febvre, de Lombillon et de Rennel (1733-1736)*. « Pour un historien du droit, écrivait un de nos confrères, le récit clair et animé que vous donnez des deux procès est un vrai régal et votre conclusion très juste : Lombillon, champion du principe coutumier, d'après lequel l'égalité est l'âme des partages, avait tout-à-fait raison dans le premier procès et s'est tiré habilement du second. Votre relation est très attachante. »

Après avoir procédé à une rapide inspection de vos

Digitized by Google

publications, j'en viens au magistral exposé que vous nous avez donné des *Sociétés coopératives de reconstruction du département de Meurthe-et-Moselle.*

Au début, vous vous excusez de vous être soumis, un peu tardivement, au règlement — je voudrais voir ces scrupules partagés par certains de nos confrères — mais vous en donnez de suite la raison : vous avez tenu à laisser trace dans nos annales « du magnifique effort de nos populations lorraines dans l'œuvre, maintenant achevée, de reconstitution des régions dévastées. »

Après un résumé, sobre mais précis, de l'histoire du droit à l'indemnité dans le passé, vous présentez, justement, la loi du 17 avril 1919, comme la charte des sinistrés.

Si les décisions des commissions cantonales instituées par cette loi « furent rendues avec impartialité dans notre département, on peut cependant critiquer le choix, la compétence de certains membres ». Vous citez des exemples. Il est facile d'en faire connaître d'autres : dans le sud du département, une commission refusait de fixer une indemnité suffisante pour des armoires de chêne, sous prétexte qu'elles auraient pu être en bois blanc! C'est, dans un département heureusement loin du nôtre, où, fait plus grave, quelqu'un qui me touche de près, contraint à se retirer d'une coopérative, mal gérée, pour ne pas dire plus, en procès avec les dirigeants de cette dernière, trouvait, à la tête de la commission cantonale devant laquelle il présentait son dossier, le président de cette coopérative; celui-ci ne siégea pas, mais vous jugez néanmoins de la façon dont fut traité le sinistré. Son appel d'une décision inique, après plus de quatre ans, est toujours pendant! Mais passons et revenons à notre département en dehors duquel j'ai dû chercher ce lamentable exemple d'arbitraire.

« Le sinistré, dites-vous, après avoir comparu devant la commission d'évaluation, n'avait plus à attendre... que la délivrance de ses titres de créance. » Vous citez ensuite toutes les difficultés auxquelles se heurtaient les sinistrés, principalement les moyens et les petits.

Instinctivement ceux-ci comprirent l'aide que leur

Digitized by Google

apporterait la coopération dont M. Lebrun, notre compatriote, alors ministre du Blocus et des Régions libérées, envisageait, dans son discours du 29 janvier 1919, l'utilisation par les sinistrés.

L'animateur de cette œuvre, dont vous campez un vivant portrait est M. le vicaire général Thouvenin, fondateur, à Norroy-lès-Pont-à-Mousson, le 18 février 1919, de la première société ccoopérative de reconstruction et désigné, le 9 juin de la même année, comme président de l'Union des Sociétés coopératives de reconstruction de Meurthe-et-Moselle. Je ne reproduis pas ici les chiffres si éloquents que vous citez. Mais nous souscrivons tous à l'hommage magnifique rendu par vous au prêtre lorrain dont la haute intelligence égale la modestie.

Vous insistez, à juste titre, sur le caractère particulier de ces sociétés de gestion, définies par la loi du 15 août 1920, modifiée par celle du 12 juillet 1921, toutes deux agrémentées de près de deux mille circulaires! « A moins de posséder la science infuse, dites-vous, un sinistré ne pouvait s'y reconnaître. »

Vous expliquez ensuite comment le sinistré fut mis à même de s'y reconnaître ou, plus exactement, comment le chanoine Thouvenin, assisté de collaborateurs — où je vous trouve au nombre des plus actifs — s'y reconnut pour le plus grand bien du sinistré .

Je ne veux point vous répéter. Je rappellerai néanmoins les compléments très heureux de cette œuvre : la *Coopérative de reconstruction des églises du diocèse de Nancy* et la *Coopérative de reconstruction des écoles publiques et mairies de Meurthe-et-Moselle*. Rendons ici hommage à M. Coulon, inspecteur de l'enseignement primaire, qui fut le directeur de cette Société et le président-fondateur des *Amis des Écoles de Meurthe-et-Moselle*.

Si, pratiquement, le rôle de l'Union des Coopératives est terminé en ce qui concerne la réparation des dommages causés par la guerre, il lui reste celui, fort ingrat d'ailleurs, de la liquidation de ces sociétés. A l'assemblée générale du 22 mars 1927, M. le vicaire général Thouvenin, dans un rapport aussi clair que méthodique, exposa « quand et comment il faut liquider les coopératives »

Digitized by Google

et attesta que l'Union continuerait auprès des Coopératives le rôle moral qu'elle a toujours assuré et qu'elle consacrerait ses ressources à aider à la liquidation de ces sociétés.

En six années, la ténacité lorraine a vaincu des difficultés jugées inextricables par de bons esprits.

Le suggestif tableau dressé par vous est une véritable page d'histoire. En effet, c'est un exposé clair, vivant des efforts entrepris, dans notre bon pays de Lorraine, pour réparer les effroyables dommages causés par la guerre. Mais, ce que vous ne dites pas, non par oubli, par modestie, c'est la part prise par vous à cette œuvre de reconstitution. Vous nous avez célé le rôle important rempli en qualité de trésorier de la coopérative d'Arraye, de l'Union des Coopératives et de la Coopérative des églises. L'équité, à défaut même de tout autre sentiment, me fait un devoir de le rappeler et, pour cela, je me contenterai de citer la fin du rapport présenté le 22 mars à l'Assemblée générale précitée par M. Mathonnet, chef du contrôle des Coopératives. Après avoir exposé les difficultés rencontrées dans la liquidation de ces sociétés, il exprimait le vœu que « bientôt la réparation des ruines causées par la guerre entre dans l'histoire. Il nous plaît, ajoutait-il, que la porte en soit ouverte à l'œuvre des Coopératives par un membre de l'Académie de Stanislas qui travailla si bien à la reconstruction dans sa commune et au conseil d'administration de l'Union. »

Ce vœu est maintenant réalisé. L'Académie s'honore de compter au nombre de ses membres celui qui fut et qui est encore un des meilleurs artisans de cette reconstitution.

MESSIEURS.

Je viens de tracer, à larges traits, le tableau de l'existence d'un représentant de notre aristocratie lorraine, sans morgue, affable et courtoise, considérant les dons de la fortune et de l'intelligence comme conférant l'obligation de les mettre à la disposition de la collectivité,

Digitized by Google

existence partagée entre les devoirs de la famille, les travaux de l'esprit et le souci de servir. C'est la participation de notre nouveau confrère à l'œuvre de la reconstitution de nos régions dévastées — je me suis efforcé d'en souligner l'importance, malgré l'effacement voulu où se complut le récipiendaire — c'est cette participation qui nous valut cette véritable tranche d'histoire.

Le temps n'est plus, grâce à Dieu, où les classes privilégiées se tenaient, isolées, tournées vers le passé, cantonnées, si je puis employer cette expression, dans d'inutiles regrets.

***

Servir, Monsieur, c'est non seulement le résumé de la vie de François-Michel Lecreulx, mais aussi l'abrégé de votre carrière longue et brillante d'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, d'administrateur éclairé et d'amateur d'art délicat.

Si vous avez surtout cultivé les fleurs sans parfum de la rhétorique administrative, les autres ne vous ont pas laissé indifférent, j'en prends à témoin la gerbe que vous venez de nous en offrir, sans même en chercher aussi dans les nombreux, élégants rapports et discours constituant votre bagage littéraire.

Né à Paris en 1855, après de fortes études au Lycée Charlemagne, couronnées par votre entrée à l'École Polytechnique à dix-neuf ans, vous avez parcouru les diverses étapes de la hiérarchie des ingénieurs des Ponts et Chaussées depuis son premier grade jusqu'à celui d'inspecteur général dont l'honorariat vous fut octroyé lors de votre retraite, le 12 août 1919.

Je ne puis énumérer ici vos diverses résidences, les travaux importants de votre art que vous fûtes appelé à diriger. Venu en 1894 à Nancy, en qualité d'ingénieur en chef et d'agent-voyer en chef du département, vous vous y fixez définitivement et mariez vos enfants dans des familles lorraines : Vous avez la joie de retrouver en entrant dans nos rangs, votre gendre, musicien de valeur.

Le rappel de cette particularité me procure l'occasion

Digitized by Google

d'exprimer le regret que vous preniez trop tardivement, à notre gré, place parmi nous!

Vous avez heureusement complété le réseau des voies ferrées de communication de notre département en créant les lignes d'intérêt local de Lunéville-Blâmont-Badonviller et de Toul-Thiaucourt facilitant les moyens de transport dans ces régions agricoles jusqu'àlors deshéritées sous ce rapport.

L'accomplissement des devoirs de votre état aurait suffi à absorber l'activité de beaucoup de personnes, mais vous avez tenu à consacrer, ce qui aurait pu être vos loisirs, tant aux œuvres philanthropiques, aux spéculations intellectuelles qu'au culte des arts.

Aussi nous vous avons tous déjà connu et apprécié comme membre de la Commission des bâtiments civils, comme membre du Conseil départemental d'hygiène, comme adjoint au maire de Nancy, et comme président de la Société des Amis des Arts qui s'honore de vous posséder en cette qualité depuis vingt-huit ans.

Votre éclectisme intelligent a ouvert largement les galeries de la Salle Poirel aux diverses écoles, mais ce n'est pas moi, certes, qui serai le dernier à vous en féliciter, votre sympathie marquée va aux artistes du terroir.

Votre goût très moderne et très sûr rend également hommage au passé; la preuve en est établie par le soin apporté, sous votre haute direction, à l'organisation des « Rétrospectives ».

J'ajouterai que vous êtes vous-même un artiste au talent délicat, auteur d'œuvres justement appréciées.

Je n'omettrai point non plus de rappeler qu'avant d'être libéré de toutes obligations militaires, vous avez atteint le grade de lieutenant-colonel du génie territorial et que vous avez reçu, en 1918, la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Vous avez choisi, comme discours de réception, l'éloge de François-Michel Lecreulx, inspecteur général des bâtiments et usines du domaine royal dans les duchés de Lorraine et de Bar, l'un de vos prédécesseurs dans le corps des ingénieurs, et l'un de nos devanciers puisqu'il

Digitized by Google

fut membre titulaire de la Société royale des Sciences et Belles-Lettres de 1776 à 1793, et associé correspondant de 1802 à 1809.

Ce choix vous fut dicté par la lecture faite, au cours de vos fonctions municipales, d'un rapport concluant à l'attribution du nom de Lecreulx à l'avenue de la passerelle allant depuis la grande allée de la Pépinière jusqu'au canal de la Marne au Rhin.

Si la portion de voie publique ainsi baptisée est bien courte et paraît peu digne de cet ingénieur notable de la fin du XVIII^e siècle, la désignation est cependant judicieuse car vous avez fait remarquer que Lecreulx était l'auteur de projets, dressés en 1778, pour l'embellissement de Nancy et, dans l'un de ceux-ci, il prévoyait la prolongation de la Pépinière jusqu'à la Meurthe.

Vous avez eu aussi à votre disposition un manuscrit remis, par votre intermédiaire, à la Bibliothèque municipale de Nancy, par le commandant Mengin-Lecreulx, manuscrit dont son aïeul Lecreulx fut l'auteur.

La peinture, colorée et vivante, tracée par vous, du caractère de votre lointain et distingué prédécesseur est encore présente à tous. Je ne crois en atténuer l'éclat en y ajoutant le portrait physique de Lecreulx et quelques détails sur les siens, ceci à l'aide d'une description qu'un heureux hasard, ou, plus exactement, une bienveillante communication me permet de vous donner. « M. Lecreulx était un petit homme assez replet, se tenant droit, apec une raideur exagérée qu'on ne trouve guère que chez certains militaires, la tête haute, le jarret tendu et les pieds à la troisième position; une figure marquée, un gros nez, de forts sourcils noirs, de gros traits et cependant avec une physionomie spirituelle, douce et même joviale. Il avait deux filles : l'aînée, devenue depuis M^me^ Mengin et femme d'un ingénieur qui, comme son beau-père, a été ingénieur en chef à Nancy, à la raideur près, ressemblait en tous points à son père et, cependant, elle était agréable. La cadette qu'on appelait alors M^lle^ de Boulasseau, a épousé M. Lafrogne, notaire à Blâmont et, depuis, député de son arrondissement; elle était plus jolie que sa sœur.

Digitized by Google

« Ces deux enfants étaient de mon âge », écrit le baron de Dumast, ancien intendant militaire (1775-1854), « l'aînée avait, je crois, quelques années de plus que moi, ce qui ne nous empêchait pas de jouer ensemble et même de prendre ensemble nos leçons données par ma cousine de Recq qui s'était chargée de notre éducation commune jusqu'au moment où Mlles Lecreulx sont entrées au couvent et moi à l'École militaire de Pont-à-Mousson. »

A ces détails s'en ajoutent quelques-uns que vous me permettrez de donner.

M. Lecreulx occupait donc le premier étage de l'immeuble portant maintenant le nº 6 de la rue d'Alliance. Son nom, dites-vous, monsieur, se lisait encore il y a cinquante ans au côté gauche du montant de la porte d'entrée. J'ai eu la curiosité d'aller y jeter un coup d'œil. Si l'inscription rapportée par Courbe ne se distingue plus en entier, j'ai eu néanmoins le plaisir de constater que le nom de Lecreulx s'y déchiffrait encore, péniblement, il est vrai, à l'endroit indiqué. Non que les caractères, peints en noir se soient effacés, mais parce que la pierre elle-même avait pris une patine brun-noir.

M. de Dumast, veuf, habitait le rez-de-chaussée de l'immeuble en question; son fils, au second étage, avec Mlle de Recq, sa cousine.

Marie-Louise Lecreulx, l'aînée des deux filles de l'ingénieur, se maria en 1795 dans une maison de campagne du faubourg Saint-Georges, donnant sur la prairie de Tomblaine, appelée la « Vilette » et appartenant à M. de Mahuet de Lupcourt, grand doyen du chapitre de la cathédrale.

C'est là que M. Lecreulx s'était retiré sous la Révolution pour être moins en vue; ce qui permit aussi au mariage religieux de sa fille avec Joseph-Nicolas Mengin d'être célébré clandestinement.

L'année suivante, en 1796, Mme Mengin, née Lecreulx, attendait son premier enfant de même que Mme de Dumast. Les deux jeunes femmes, très liées, travaillaient ensemble à leurs layettes. Celle destinée au futur président d'honneur à vie de notre Compagnie, n'étant pas terminée, quand il vint au monde, le 26 février, on lui

Digitized by Google

passa celle du futur général qui naquit le 12 mars et reçut alors celle de l'académicien au berceau.

François-Joseph-Marie-Gabriel Mengin, l'aîné des quatre enfants nés du mariage Mengin-Lecreulx demanda et obtint, par jugement du 8 mai 1882, l'autorisation de s'appeler Mengin-Lecreulx, en relevant le nom de son grand-père et en l'ajoutant au sien. Général de division du génie, directeur du génie au ministère de la Guerre et grand officier de la Légion d'honneur, il mourut (à Paris) le 10 juin 1892 à l'âge de quatre-vingt-seize ans et se fit inhumer à Nancy où se trouve, au cimetière de Préville, sa tombe entre celle de son père et de sa mère et où trois de ses fils sont aussi enterrés.

Vous avez dit également que la seconde demoiselle Lecreulx épousa François-Balthazard Lafrogne, ancien notaire, ancien député, membre du Conseil général de la Meurthe. Comme sa sœur, Mme Lafrogne, qui survécut à son mari, laissa une nombreuse postérité parmi laquelle nous distinguons l'amiral Lafrogne qui prit récemment sa retraite à Blâmont.

Ce n'est donc pas exclusivement dans la descendance Mengin-Lecreulx que se rencontre cette aptitude toute spéciale aux mathématiques supérieures, cette intelligence ouverte, ce dévouement à la chose publique, cet équilibre de qualités de haute valeur qui, pour employer vos propres termes est « le fait remarquable, caractérisant l'esprit des Mengin-Lecreulx ».

Avec vous, je m'incline avec émotion devant la mémoire de François-Michel Lecreulx, votre prédécesseur et notre devancier, aïeul vénérable de toute cette lignée remarquable par l'intelligence. Par un heureux phénomène d'hérédité, il transmit à sa postérité si honorable l'ensemble de ses belles facultés, postérité dont la devise, comme celle qui aurait pu lui être attribuée se résume en ce seul mot : Servir!

MESSIEURS,

J'espère n'avoir pas été trop au-dessous de la tâche qui m'incombait, en qualité de président en exercice de notre

Digitized by Google

Compagnie, d'accueillir les deux confrères auxquels vous donnez aujourd'hui une place dans nos rangs.

J'ai tenu, sinon à les faire mieux connaître — vous me direz que cela était bien inutile, étant donnée la flatteuse notoriété qui les environne, — tout au moins à établir devant l'auditoire d'élite se pressant dans le Salon carré de l'Hôtel de Ville, dans le Salon de l'Académie de Stanislas, à établir, dis-je, que notre Compagnie, malgré le changement des institutions et les vicissitudes du temps, par son choix éclairé, reste fidèle à ses traditions, à l'esprit dont furent animés nos devanciers et aux intentions de son royal fondateur.

Digitized by Google

Digitized by Google

LEXIQUE

Du Patois Vosgien de Fiménil

(PRÈS BRUYÈRES)

Par N.-C. LEMASSON

ASSOCIÉ-CORRESPONDANT

PRÉFACE

Le patois contenu dans cet ouvrage est celui qui se parlait à Fiménil (Vosges), localité d'environ 450 habitants, dont le centre est à 4 kilomètres au sud de Bruyères, à 20 kilomètres en ligne droite à l'est d'Épinal, à 8 kilomètres à l'ouest de Granges, à 14 et 22 kilomètres au nord du Tholy et de Remiremont, à 22 kilomètres au sud-ouest de Saint-Dié, à 4 kilomètres à l'ouest de Laveline-devant-Bruyères, à 25 kilomètres au nord-est d'Uriménil et à 16 kilomètres à l'ouest de Gerbépal ; enfin à 1 kilomètre au sud de Champ-le-Duc, point 77 de l'Atlas linguistique de la France de MM. Gilliéron et Edmont.

L'ancienne paroisse de Champ-le-Duc, avec son église romane du x^e^ siècle, comprenait jadis un grand nombre de communautés; en 1870, elle ne renfermait plus que les communes de Champ-le-Duc, Laval, Fays, Prey, Fiménil, Beauménil et Laveline. Ce groupe, à l'exception de cette dernière, forme une surface de 28 kilomètres carrés, dont la plus grande largeur est de 6 à 7 kilomètres, pour une

Digitized by Google

population de 1.700 habitants environ. C'est un îlot de transition entre les patois vosgiens déjà étudiés par Haillant et par Xavier Thiriat, et un îlot très homogène. En effet, vers 1870, les enfants de ces six communes fréquentaient les mêmes offices religieux et jamais ils ne se sont moqués ni des expressions ni des accents des uns ou des autres. Il n'y avait d'autre usine que la papeterie de Laval, qui employait surtout des ouvriers de la localité. Ces villages, situés dans la même vallée, ne sont pas d'ailleurs resserrés en six agglomérations, mais sont reliés par de nombreuses fermes, dont la répartition, en apparence sans ordre, est subordonnée aux commodités de l'exploitation rurale, de sorte que les relations sont limitées à un rayon restreint. Cette région est essentiellement une région de petite culture, en terrain granitique, d'altitude de 400 à 500 mètres, sans vignes, avec peu d'arbres fruitiers; les bœufs et les chevaux sont très peu nombreux, ils sont remplacés pour les charrois par des vaches; les pommes de terre, avec les œufs, le beurre, les veaux et les cochons gras étaient les seuls produits commerciaux. Les conditions étaient donc favorables à un parler unique, de vocabulaire assez restreint, mais non comparable à la richessse relative de ceux de la plaine.

Ce qui montrera qu'à cette époque le patois s'était conservé à peu près pur, c'est que j'ai encore été le témoin de l'état de choses ancien : modes, usages, mobilier, manières de raisonner: par exemple, les vieux, à tout propos, surtout dans les veillées, d'un ton sentencieux, citant les anciens. Et même j'ai encore vu des enfants de neuf à dix ans se présenter à l'école communale sans pouvoir parler ni comprendre un seul mot de français.

Ces villages ne sont pas traversés par des routes importantes, de sorte que l'influence étrangère était restreinte et ne se faisait guère sentir que par la fréquentation des foires bihebdomadaires de Bruyères, très importantes et très suivies.

Je suis né à Fiménil en 1859. Mes parents maternels y résidaient depuis fort longtemps; mon père, né à Fremifon-

Digitized by Google

taine, avait vite perdu son patois. Je parlais uniquement l'idiome local ; car, en dehors de l'école, le français était totalement abandonné, même pendant les récréations. Ayant continué à parler le patois, bien que demi-pensionnaire au collège de Bruyères, je l'ai délaissé un peu pendant sept ans, à l'exception cependant des grandes vacances universitaires, jusqu'à mon retour à Bruyères, où je suis resté comme professeur, puis comme principal du collège, sans interruption, de novembre 1885 à septembre 1920. Pendant ces trente-cinq ans, j'ai été en rapports constants avec les habitants, non seulement de Fiménil, mais aussi des villages environnants, et naturellement, j'ai parlé presque toujours le patois.

Le patois que je donne ici est celui que l'on parlait vers 1870. A partir de cette époque, le mouvement de la population est devenu plus actif : le chemin de fer, l'école, l'usine, le journal, ont apporté d'énormes modifications ; les anciens sont disparus, emportant le passé ; les nouvelles générations vont vers la ville qu'elles copient : on patoise le français, on « raffine », en terme local. Et aujourd'hui, si les enfants comprennent encore le patois, ils ne le parlent plus.

En comparant le patois de ces six communes avec ceux des villages voisins immédiats, l'on remarque des différences très sensibles. A Laveline-devant-Bruyères, les mots : *bois, côte, oui, cou,* se disent : *beû, keûte, yeû, keû,* au lieu de : *bô, côte, iô, cô.* A Domfaing, *bien* se dit *bie* au lieu de *bé.* A Fremifontaine, *bien, chèvre, sortir, ver, verre, lanterne,* deviennent *bié, chieuve, sautè fieu, via, vouaºrre, lantiane,* pour *bé, chive, euhhi, vouè, voure.* A Granges, *fenaison, rien, chien, choucroute, lanterne,* sont *fnau, rin, chin, caºpeude, heurchaº,* pour *fonè, ré, ché, surcrute, lantiène.* Et si l'on se transporte à Gerbépal, la phrase suivante : *Cette chatte-là est toujours dans les jambes des gens,* se dit *lè tchette laº aº todjo daº les djambes des djens,* au lieu de *lè chette laº aº tojo daº les jambes des gens.* Ces différences, déjà sensibles pour des distances relativement faibles, deviennent beaucoup plus importantes, par exemple,

Digitized by Google

pour le patois de *La Bresse* étudié par HINGRE (1), pour ceux des *Vosges méridionales*, par O. BLOCH (2), *d'Uriménil*, par HAILLANT (3), *du Tholy*, dont Xavier THIRIAT (4) a donné quelques formes typiques.

En 1875 parut en patois *Lo grand discours di Toinon di Pt'it Batis*, opuscule de sept pages, sans date ni nom d'auteur, imprimé chez Busy à Épinal. *Lo grand discours*, dont l'auteur est Henri Boucher, ancien ministre, est facilement lisible dans tout le canton de Bruyères.

En 1898, M. Edmont, lors de son enquête sur le patois, interrogea deux personnes de Champ-le-Duc, M. et M^lle^ Méline, célibataires, nés dans cette localité de parents et de grands-parents y habitant depuis fort longtemps. Nous avons cru devoir rédiger notre *Lexique* sans consulter l'*Atlas;* l'on pourra ainsi comparer nos formes et nos prononciations avec celles qu'a relevées M. Edmont.

Pour la préparation de ce *Lexique*, je n'ai rien emprunté aux patois voisins, excluant même ce qui me paraissait douteux ou d'introduction récente ; certains mots d'allure trop française ont été supprimés. On pourra remarquer l'absence de beaucoup de mots abstraits : on y supplée en patois par des circonlocutions plus ou moins exactes et souvent par du français patoisé. Par contre, certains mots français sont souvent représentés par plusieurs mots patois dont chacun a sa nuance spéciale et difficile à traduire exactement en français.

Pour faciliter l'usage du *Lexique*, j'ai employé deux graphies : l'une, strictement phonétique, est placée entre

---

(1) HINGRE, *Vocabulaire complet du patois de La Bresse (Vosges)*. Bulletins de la Société philomathique vosgienne (Saint-Dié), volumes XXVIII, XXIX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXV, XXXVIII et XXXIX.

(2) BLOCH (Oscar), *Les parlers des Vosges méridionales*. Paris, Champion, 1917, in 8° (Thèse de l'Université de Paris), etc.

(3) HAILLANT, *Essai sur un patois vosgien* (Uriménil, près Épinal). Annales de la Société d'Émulation des Vosges, 1885, 1886, 1887.

(4) X. THIRIAT, *La vallée de Cleurie. Statistique, topographie, histoire, mœurs, idiomes*. Mirecourt, Humbert, 1869, in-12,

Digitized by Google

crochets [ ]; l'autre, intelligible à toute personne lisant le français, respectant autant que possible l'orthographe étymologique du français, reste aussi exacte que possible. Enfin j'ai fait suivre le vocabulaire d'un certain nombre de textes patois. N'ayant pu recueillir ni chansons, ni textes traditionnels, mais seulement quelques fiauves, j'ai dû traduire en mon patois divers textes de caractère populaire que j'ai empruntés à d'autres régions de la Lorraine.

Ce travail, commencé en 1914, a pour but de répondre à l'appel que M. Bruneau, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy, adressait aux amis du patois (1). Pour la mise en œuvre des matériaux recueillis, qui devaient être accessibles à tous ceux qui s'intéressent aux patois, j'ai été aidé et conseillé avec la plus grande bienveillance par ce professeur, qui, en outre, s'est chargé des difficultés inhérentes à ce genre de publication. Aussi suis-je très heureux de pouvoir ici lui en adresser le témoignage de ma bien vive reconnaissance.

Février 1926.

(1) *Le Pays lorrain et le Pays messin*, n° 3, 1914.

Digitized by Google

SYSTÈME DE TRANSCRIPTION

1° TRANSCRIPTION COURANTE

Voyelles.

a correspond à l'*a* français de p*a*tte.
á correspond à l'*á* français de p*â*te.
a°, inconnu du français, représente un son intermédiaire entre *a* et *o* : sa°bot, sabot.
e représente l'*e* caduc du français dans r*e*venir, p*e*tit; tantôt il se prononce, tantôt il disparaît, selon la rapidité de la prononciation : tabl*e*.
La prononciation de l'*e* dans l*e*s, m*e*s, t*e*s, s*e*s, f*e* (fils) est intermédiaire entre *é* et *è*.
è est sensiblement plus ouvert que l'*è* français de p*è*re.
é est nettement plus fermé que l'*é* français de aim*é*.
i est l'*i* bref de p*i*pe, Henr*i*.
I', *í* est sensiblement plus long que l'*i* français de p*ie*.
o correspond à l'*o* ouvert de p*o*rt.
ó est l'*o* fermé français de p*eau*.
u correspond à l'*u* français de n*u*.
ú est sensiblement plus long que l'*u* français de v*ue*.
an se prononce comme dans le français c*am*p.
eu correspond à l'*eu* français de chal*eur*.
eú correspond à l'*eu* français de f*eu*, p*eu*.
I' et *in* est un peu plus fermé que l'*in* français de chem*in*.
in, inconnu du français, est un *i* nasalisé.
on est un peu plus ouvert que l'*on* français de poiss*on*, maison.
ou correspond à l'*ou* français de p*ou*.
oú correspond à l'*ou* français de b*oue*.
un se prononce comme dans le français br*un*.
Toutes les voyelles nasales présentent deux caractères particuliers : 1° le début de la voyelle est incomplètement nasalisé; 2° la voyelle est suivie d'une résonnance nasale qui représente une consonne nasale désarticulée.

Digitized by Google

Consonnes.

Les consonnes : *b, c, d, f, g, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, z,* ont la même valeur qu'en français.

c avec la valeur de *s* (*ce, ci*), *ss, z* seront conservés pour la facilité de la lecture, quand il n'y aura pas de doute pour la prononciation.

cl mouillé aboutit à *ty* et à *ky,* qui s'échangent : *clou* se dit *tyó* et *kyó* ; *cloche* devient *tióche* et *kióche.*

Le groupe *gn* a la valeur du *gn* français dans a*gn*eau, il représente un *n* mouillé.

h, purement orthographique, dans *h*omme, *h*abile, sera supprimé.

h initial sera toujours fortement expiré, comme dans l'allemand *h*och.

hh est une fricative vélaire sourde analogue au *ch* allemand de ho*ch*, Ba*ch*.

h intérieur est la fricative vélaire sonore correspondante : mau*h*on, maison.

l mouillé est inconnu dans notre patois.

r est un *r* lingual fortement roulé ; à la finale, il semble devenir sourd.

s du pluriel se lie avec le mot qui le suit, si ce mot commence par une voyelle, dans les mêmes conditions qu'en français. Nous signalerons toutes les liaisons insolites : *a° z èn é, on en a.*

w a le même son que le français *ou* dans *oui*.

y a la même valeur que dans le français *yeux* et que *i* dans pied ; il s'unit à la voyelle qui le suit et jamais à celle qui le précède : fèyè = *fè-yè,* faisait.

Les mots français patient, portion, etc., s'écriront pasient, porsion. De même fixer, taxer, exact s'écriront ficser, tacser, egzact.

L'apostrophe après une consonne indique que celle-ci se prononce : par exemple *tout'* dans la phrase.

A la fin des mots, toutes les consonnes tendent à s'assourdir.

~~ indique qu'il faut suppléer le mot dont on vient de donner la signification.

Tout mot patois qui se prononce comme en français s'écrira de même.

D'une façon générale, nous conservons autant que possible l'orthographe française, de manière que l'aspect extérieur du mot ne subisse qu'un changement minimum.

Digitized by Google

2° TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE ENTRE CROCHETS [ ]

a est l'*a* français de p*a*tte.
á est l'*a* français de p*â*te.
a° représente un son intermédiaire entre *a* et *o*.
e est l'*e* français de p*e*tit.
è est l'*è* français de p*è*re.
é est sensiblement plus fermé que l'*é* français de aim*é*.
i est l'*i* français de p*i*t*i*t.
í est sensiblement plus fermé que l'*i* français de p*i*e.
o est l'*o* français de p*o*rt.
ó est l'*o* français de p*eau*.
u est l'*u* français de n*u*.
ú est sensiblement plus fermé que l'*u* français de v*u*e.
w est l'*ou* français de *ou*i.
eu est l'*eu* français de chal*eur*, p*eur*.
eú est l'*eu* français de p*eu*, f*eu*.
ou est l'*ou* français de m*ou*, p*ou*.
oú est l'*ou* français de m*oue*, b*oue*.
ã est l'*an* français de *enfant*, t*ant*.
ẽ est l'*in* français de chem*in*, p*ain*.
ĩ est un *i* nasalisé.
õ est l'*on* français de poiss*on*, s*on*.
œ̃ est l'*un* français de br*un*, *un*.
č est le *ch* français de *ch*eval.
g est toujours occlusif.
h est l'*h* initial de l'allemand *h*och.
χ = *hh* est la fricative sourde de l'allemand Ba*ch* = Ba*χ*.
γ est la fricative sonore correspondante.
j est toujours fricative : *j*eu.
k et *c* sont équivalents dans *k*afé = café.
ñ est le *gn* de ag*n*eau, oig*n*on.
s est toujours sourd comme dans *s*oleil.
ʒ est sonore et correspond à l'*s* français de ro*s*e, cau*s*e.

Digitized by Google

ABRÉVIATIONS

adj.	adjectif.	m.	masculin.
adv.	adverbe.	part. pas. . .	participe passé.
cond. . . .	conditionnel.	part. pr. . .	participe présent.
conj.	conjonction.	plur	pluriel.
expr. . . .	expression.	prép. . . .	préposition.
f.	féminin.	prés.	présent.
fut.	futur.	pron. . . .	pronom.
Imp.	impératif.	s.	substantif.
imp.	imparfait.	sing. . . .	singulier.
ind.	indicatif.	subj. . . .	subjonctif.
inf.	infinitif.	v.	verbe.
int.	interjection.	v. int. . . .	verbe intransitif.
loc.	locution.	v. tr. . . .	verbe transitif.

Digitized by Google

Digitized by Google

A

Adian [*ádyã*], s. m. — Aide. *In bé ⁓ !* un bel aide ! Se dit d'un incapable qui offre ses services.

Adie [*ádi*], v. tr. — Aider. *Faut s'⁓ tant qu'a° pue,* il faut s'aider tant qu'on peut.

Age [*áj*], s. m. — Age. *Quél ⁓ que t'é ?* quel âge que tu as ? *L'⁓ d'in vé, tos les ans dôze moués,* l'âge d'un veau, tous les ans douze mois.

Ahant [*aγã*], adj. — Aisé, commode, facile. *Ç'a° pu ⁓ de dire que d'fare,* c'est plus aisé de dire que de faire. *L'èbèhh la° a° bén ⁓,* cet outil est bien commode.

Ahance [*aγãs*], s. f. — Aisance. *Les ⁓ d'ène mauhon,* les aisances (facilités d'accès, bonnes dispositions, proximité des cultures) d'une maison. *L'écoutumance fa l'⁓,* l'habitude fait la commodité.

Ahe [*aγ*], adj. et s. f. — Content, heureux. *I sa° bén' ⁓,* ils sont bien contents. *I sa° è ʒut ⁓,* ils sont à leur aise, fortunés. *T'a° mou ⁓ chie tes père et mére,* tu es bien heureux chez tes père et mère.

Ahie [*áγí*], adj. — Aisé, commode, facile.

Ahiema° [*áγíma°*], adv. — Aisément, facilement.

Aimè [*émé*], v. tr. — Aimer. *T' l'aime té bé ?* l'aimes-tu bien ?

Alèye [*alèy*], s. m. — Alisier (*Sorbus aria*).

Amolette [*amolèt*], s. f. — Omelette. *A° n' srau pouè fare d'⁓ s'na° cassè des ues,* on ne saurait point faire d'⁓ sans casser d'œufs.

Digitized by Google

Andie [*ãdi*], s. m. — Chenêt.

Angélique [*ãjélik*], s. f. — Angélique (*Angelica sylvestris*, L. et *A. archangelica*, L.).

Angrie (*ãgri*], s. f. — Montants en pierre de taille des portes.

Anmouèhhe [*ãmwèχ*], adj. — Amer. *Lè scouauhhe di peti a° ⁓*, l'écorce du putier est amère. *C'è ça° aussebé mou ⁓ de s' voua trâtie dè fa°çon la°*, c'est aussi bien très amer de se voir traiter de cette façon-là.

Antan [*ãtã*], adv. — L'an dernier.

Ap [*ap*], s. m. — Arbre (d'une façon générale); plus particulièrement : arbre fruitier.

Aque [*ak*], adv. — Quelque chose. *Po ré ne po ⁓*, pour rien ni pour quelque chose, à aucun prix. *⁓ de ja°ne*, quelque chose de jeune; se dit d'un jeune homme, d'une jeune fille, etc. *Se ç' té ⁓ de li*, si c'était quelque chose de lui (s'il était travailleur).

Ar [*ar*], s. f. — Air. *A° n' vique mi d' l'⁓ dî ta°*, on ne vit pas de l'air du temps (atmosphère). *I fâ dè grande ⁓*, il fait du grand vent.

Ar [*ar*], s. m. — Aube. *L'é parti è l'⁓ di jo*, il est parti à l'aube.

Ar [*ar*], s. f. — Apparence. *L'é l'⁓ ma°lave*, il a l'air malade.

Arbois [*arbwè*], s. m. — Arbois (*Sorbus aucuparia*, L.).

Arie [*ári*], v. tr. — Aérer.

Arie [*ári*], s. f. — Race, variété, en parlant des animaux.

Arnica [*arnika*], s. m. — Arnica (*Arnica montana*, L.).

A rouère [*a rwèr*], loc. adv. — Au revoir.

Ate [*át*], s. f. — Atre. *Fâre di feu è l'⁓*, faire du feu à l'âtre (à la cuisine).

Atie [*áti*], s. f. — Accès de colère, travail intensif de courte durée. *Elle é vnu fâre ène ⁓*, elle est venue faire une colère. *Ène ⁓ d' fou*, un travail de fou (travail fait par ressentiment, par colère).

Au [*ó*], prép. — En. *⁓ lêhant*, en lisant. *⁓ na°lant fue de chie vo*, en sortant de chez vous.

Au [*ó*], art. déf. contr. — Au (à le). *Na°lè ⁓ champ*, aller garder le bétail au pâturage. *Na°lè i champ*, aller dans les champs pour y travailler.

Au bè [*ó bè*], adv. — Au bas, très malade. *L'a°mme la° a° bé ⁓*, cet homme est bien bas.

Aubépine [*óbépin*], s. f. — Aubépine (*Cratægus oxyacantha*, L.).

Auburon [*óburõ*], s. m. — (*Lactarius piperatus*, L.).

Auchdeû [*ójdeû*], adv. — Aujourd'hui. *Les gens d'⁓*, les personnes d'à présent.

Digitized by Google

Auchtant [*òčtã*], adv. — Autant. ~ *de l'in que d' l'aute,* autant de l'un que de l'autre.

Augneusse [*òñeus*], s. f. — Coup, blessure.

Au longe [*ò lõj*], adv. — De côté. *L'euhh d'~,* porte latérale des cuisines des maisons de cultivateurs.

Aumâye [*òmây*], s. f. — Hommée (omée pour les notaires), mesure agraire de deux ares quatre centiares.

Aume [*òm*], s. f. — Confiance. N'est guère employé que dans l'expression suivante : *N'ie pouè d'~ è li,* on ne peut avoir confiance en lui.

Aune [*òn*], s. f. — Ancienne mesure de longueur. L'~ de Bruyères comptait sept cent quatre-vingt-cinq millimètres.

Auné [*òné*], s. m. — Aulne (*Alnus glutinosus,* Gœrtn.).

Aupétit [*òpéti*], s. m. — Appétit. *Pu d'~ que de dévotion,* plus d'appétit que de dévotion.

Aurmé [*òrmé*], s. m. — Orme (*Ulmus campestris,* L. et *U. montanus,* Sm.).

Ausse bé [*òs bé*], int. — Expression d'étonnement. Est-ce possible ! ~ *ç' que ç'a° d' no !* Tout de même, ce que c'est de nous !

Aute tèche [*òt tèč*], adv. — Ailleurs.

Auve [*òv*], s. f. — Eau. *Pare l'~,* diriger l'eau dans un pré pour l'irrigation. *Tonè l'~ è so molin,* tourner l'eau à son moulin. *L'~ que dreume ç'a° ceulle que na°ye,* l'eau qui dort c'est celle qui noie.

Auvouaye [*òvwây*], s. f. — Eaux grasses.

Auvra°sse [*òvra°s*], s. f. — Rigole qui distribue l'eau dans un pré pour l'irrigation.

Au vo rouèyant [*ò vo rwèyã*], int. — Au revoir.

A°

A° [*a°*], pr. — On. ~ *z y vè,* on y va. *A° z è bèl è li z y dir,* on a beau le leur dire.

A° [*a°*], adv. pron. — En. *Bemme z a°,* donne-m'en. *Ve t'a°,* va-t'en.

A°ddeupar [*a°ddeupar*], v. tr. — Entreprendre.

A°fiè [*a°fyè*], v. int. — Enfler.

A°fure [*a°fur*], s. f. — Enflure.

A°hha [*a°χa*], adv. — Hier soir.

A°lande [*a°lãd*], s. f. — Hirondelle. *Quand les ~ vola° bé,*

Digitized by Google

ç'a° sime de puche, quand les hirondelles volent bas (près du sol), c'est signe de pluie.

A°lè [*a°lè*], v. int. — Aller.

IND. PRÉS. : *je vé, te vé, i vé, je vons, vo vons, i vont.*
IND. IMP. : *je na°lè, te na°lé..., je na°lin...*
IND. IMP. : *je na°lèy ʒo..., je na°lin ʒo...*
IND. FUT. : *je vira, te viré..., je virons...*
IMPÉRATIF : *ve t'a°, a°la° ʒa°, a°lè ʒa°.*
SUB. PRÉS. : *que je na°leusse..., que je na°linsse...*

Na°lè voua, aller voir, courtiser une jeune fille. *Ti vè tè?* y vas-tu ? *A°lè vo ʒ a°,* allez-vous-en.

A°laine [*a°lèn*], s. f. — Haleine.

A°lène [*a°lèn*], s. f. — Alène.

A°leú [*a°leú*], s. m. — Échafaudage de maçon.

A°lhon [*a°lɣõ*], s. m. — Petits coléoptères, appelés vrillettes, qui s'attaquent aux meubles et y produisent une multitude de petits trous.

A°lheunè [*a°lɣeunè*], adj. — Vermoulu par les vrillettes. *L'a° bé ...,* il est bien usé, en parlant d'un homme usé par l'âge et le travail.

A°lie [*a°li*], s. m. — Ouvrier sans domicile fixe.

A°lmèle [*a°lmél*], s. f. — Lame de couteau. *Chainji so coutè po ène ...,* changer son couteau pour une lame. *Faut tra coutès et ène ... po pessé su lo pont de Grainje,* il faut trois couteaux et une lame pour traverser le pont de Granges (pour se défendre contre les attaques possibles autrefois en cet endroit).

A°loua°tte [*a°lwa°t*], s. f. — Alouette. *S' lo ciel cheubé, il y èrau trop bé des ... prihes,* si le ciel tombait, il y aurait beaucoup d'alouettes prises. *I crâ bé que les ... reuties vont li cheur da° lo bec,* il croit bien que les alouettes rôties vont lui tomber dans le bec.

A°mme [*a°m*], s. m. — Homme. *Depeu toci jusqu'è Rome, ç'a° tout' des ...,* depuis ici jusqu'à Rome, c'est tous des hommes (les hommes sont les mêmes partout, avec leurs qualités et leurs défauts).

A°naye [*a°nay*], s. f. — Année. *Drâhaut l'...,* dans le courant de l'année. *Bé haut da° l'...,* vers le milieu de l'année. C'est le nom d'une des quatre saisons de l'année : l'été. *I jâ tojo chaud en ...,* il fait toujours chaud en été.

A°pè [*a°pè*], v. tr. — Greffer.

A°ra°ye [*a°ra°y*], s. f. — Oreille. *L'é lo poue su l'...,* il a le poil sur l'oreille (il fait le fier après avoir été malheureux). *S' fâre tiri l'...,* se faire tirer l'oreille. *Tiri les ...,* tirer les oreilles, correction qui consiste à tirer les oreilles d'un garnement.

Digitized by Google

A°rgent [*a°rjã*], s. m. — Argent. *L'~ fá bé di mau,* l'argent fait beaucoup de mal.

A°rmar [*a°rmar*], s. f. — Armoire. *Les veilles ~ en châne sa° trop bé rcouèries, quand même elles sa° a°lheunayes, piènes de strons de mohhes et nâres de fmâye,* les vieilles armoires en chêne sont beaucoup recherchées, quand même elles sont vermoulues, recouvertes d'excréments de mouches et noircies par la fumée.

A°ssè [*a°sè*], adv. — Assez. *~ din na°,* assez comme cela. *C'è za° bé ~,* c'est bien assez (c'est suffisant).

A°teurdou [*a°teurdou*], s. m. — Intervalle, entredeux.

A°trè [*a°trè*], v. intr. — Entrer.

IND. PRÉS. : *j'a°teur, t'a°teur..., j'a°tra°...*

IND. FUT. : *j'a°teurra, t'a°teurré...*

A°vion [*a°vyõ*], s. m. — Noyau des fruits.

A°vouèye [*a°vwèy*], s. f. — Aiguille. *I'n cul d'~,* un trou d'aiguille.

A°voune [*a°voun*], s. f. — Avoine. *Ç' n'a° mi tojo lo choué que gaine l'~ que lè minje,* ce n'est pas toujours le cheval qui gagne l'avoine qui la mange.

A°vour [*a°vour*], v. tr. — Avoir. *I fá bon ~ aque,* il fait bon posséder quelque chose. *I n'y èn' ie,* il y en a. *I n'ie,* il y en a. *I. n'y èn' ie poué,* il n'y en a pas ; ou : *i n' n'ie poué. A° z é fá,* on a fini. *T' l'é té vu?* l'as-tu vu? *J'a mau lè téte,* j'ai mal (à) la tête. *J'a cheu,* j'ai chu (je suis tombé). *L'ie trop bé di fru,* il y a beaucoup de fruit. *Vo l'ô té vu?* l'avez-vous vu? *Et pu qu'a° z èn' é, è pu qu'a° z è vue,* et plus on en a et plus on en veut. *Et pu qu'a° z a° d' fous, é pu qu'a° rit,* et plus on est de fous, et plus on rit.

B

Bahi [*baγi*], v. tr. — Embrasser (en mauvaise part). *I bahrau bé ène chive a°teur les dous coûnes,* il embrasserait bien une chèvre entre les deux cornes (tellement il est maigre). *Bahe mo c...* (insulte grossière).

Bahure [*baγur*], s. f. — Baisure du pain.

Baini [*bèni*], v. tr. — Baigner. *J'a tu ~,* j'ai été (me) baigner.

Bande [*bãd*], s. f. — Borne de pierre qui sert de limite à deux terrains.

Bande [*bãd*], s. f. — Troupe, rassemblement.

Banvouille [*bãvouy*], s. f. — Banvoie, vieux chemin de vidange.

Digitized by Google

Bacela°tte [*basla°t*], s. f. — Petite jeune fille. *Lo bouillon fâ lo ga°bhon, lè bonne sope fâ lè* ~, le bouillon fait le garçon, la bonne soupe fait la jeune fille.

Ba°c [*ba°k*], s. m. — Colostrum.

Ba°caye [*ba°kay*], s. f. — Becquée.

Ba°dlè [*ba°dlé*], v. int. — S'amuser entre garçons et filles, en des attouchements, en général, inconvenants.

Ba°què [*ba°ké*], v. int. — Becqueter, goûter. *J'a fâ dè tâte, t' n'y viré mi* ~, j'ai fait de la tarte, tu n'iras pas y toucher.

Ba°què [*ba°ké*], adj. — Boiteux.

Ba°quessi [*ba°késɪ*], v. int. — Boiter.

Ba°rbondè [*ba°rbõdé*], v. int. — Parler seul à voix basse sans être en colère.

Ba°rboulè [*ba°rbouɪ*], v. int. — Dire, raconter d'une manière peu intelligible. A un enfant racontant des choses invraisemblables, on dit : *Qu'a° ç' qu' t' ba°rbouille?*

Ba°rboulè [*ba°rbouɪ*], v. tr. — Barbouiller, salir.

Ba°resson [*ba°rèsõ*], s. m. — Montants en bois fixés aux deux *jovailles* et destinés à attacher les vaches à l'écurie par l'intermédiaire des *lanmés* et des *chnôlles*, ces dernières entourant le cou des vaches.

Ba°rhé [*ba°rɣé*], s. m. — Œuf couvé qui n'a pas donné de poussin.

Ba°rie [*ba°ri*], v. int. — Remuer continuellement, en parlant d'une vache qui va vêler. S'applique à quelqu'un qui ne peut rester tranquille. *Qu'a° ç' que t'é è* ~, qu'as-tu à remuer?

Ba°sse [*ba°s*], s. f. — Bêche.

Ba°ssotè [*ba°sotè*], v. int. — S'occuper de travaux de peu d'importance.

Ba°te [*ba°t*], int. — ~ *au dial*, ~ au diable, tant pis!

Ba°tie [*ba°ti*], v. tr. — Baptiser.

Ba°va [*ba°va*], s. m. — Chabot (poisson).

Ba°va [*ba°va*], adj. et s. m. — Bavard, menteur. *Tout' les* ~ *n' sa° mi è lè r'vér*, tous les bavards ne sont pas à la rivière (allusion à l'article précédent).

Bé [*bé*], s. m. — Biens en possessions immobilières. *L'é di bé au slo*, il a du bien au soleil.

Bé, belle [*bé, bèl*], adj. m. et f. — Beau, belle. *I fâ bé*, il fait beau. *T'a° mout* ~! tu es bien beau! *Quand i fâ* ~, *pra° to manté; quand i pue, pra° lo sè t' vue*, quand il fait beau, prends ton manteau; quand il pleut, prends-le si tu veux.

Bé [*bé*], adv. — Bien, beaucoup, certainement. *J' l'aime bé*, je l'aime bien. *I fâ* ~, il fait bien. *Ç'a° bé dîn na°*, c'est bien ainsi. *C'è ɣa° bé*, c'est bien. *Çu que fâ* ~, *treuve tojo* ~, celui qui fait

Digitized by Google

bien, trouve toujours bien. *Vo srau lo ~ vnu, md lo mau rsu,* vous serez le bien venu, mais le mal reçu (on vous voit avec plaisir, mais vous auriez encore un meilleur repas si on vous avait attendu). *I sè si bé dire!* il sait si bien dire! *Fdre bén' a° pouè,* se conduire convenablement (faire bien à point). *Cè li vé aussi ~ qu'in dvètèy è ène chive,* cela lui va (sied) aussi bien qu'un tablier à une chèvre. *Ç'a° ~ di mon,* c'est bien du moins (c'est bien fait). *Ç'a° bén' èpya°ie* (même sens que le précédent). *J' cra bé,* je crois bien.

Bè [*bé*], adv. — Bas, en bas. *Ma° lo ~,* mets-le par terre, en bas. *Paule tot ~,* parle tout bas.

Bè la° [*bè la°*], adv. — Là-bas.

Bè to la° [*bè to la°*], adv. — Là-bas, mais dans un lieu plus rapproché que le précédent.

Bè [*bé*], adj. — Bas, basse. *Lè tière a° mout ~,* la terre est bien basse (dit le cultivateur).

Beaudouène [*bôdwèn*], s. f. — Beaudoine (*Meum athamanticum,* L.).

Bècha° [*bèča°*], s. m. — Baquet. *Chèquin da° so ~,* que chacun s'occupe de ses propres affaires.

Bèche [*bèč*], s. m. — Auge de la fontaine.

Bechou [*beučou*], s. m. — Garçon d'honneur dans une noce.

Bechra°sse [*beučra°s*], s. f. — Demoiselle d'honneur dans une noce. Ce nom et le précédent dérivent de « *beuche* », branche de laurier que ces deux personnes portaient, avec des rubans, sur la poitrine, le jour des noces.

Beda°tte [*beuda°t*], s. f. — Nombril.

Beheutè [*beuheutè*], v. int. — Tousser à petits intervalles.

Bèhhi [*bèɣi*], v. tr. — Baisser, abaisser. *Bèhh te,* baisse-toi. *Bèhh lè branche la°,* abaisse cette branche. *L'a°mme la° è bé ~ dérérema°t,* cet homme a beaucoup vieilli depuis quelque temps.

Bèie [*bèi*], v. tr. — Donner. *Bèm' ɣ a°,* donne-m'en. *Bèie è ta°si,* allaiter.

Bèyant [*bèyã*], part. pr. — Employé seulement dans : *I m'ont fâ grand ~,* ils m'ont fait grand accueil.

Belle [*bèl*], adj. — Belle. *T'é ~ è dire, è fdre,* tu as beau dire, faire. *J'è sè d' belle,* je n'en sais rien (réponse impertinente).

Bèle [*bèl*], s. f. — Battoire pour le linge.

Bèrainje [*bèrèj*], s. f. — Passerelle.

Bertè [*bèrtè*], v. int. — Fatiguer.

Besseneûre [*bèsneûr*], s. f. — Bassinoire.

Bète [*bèt*], v. tr. — Battre. *~ fra,* battre froid. *~ les champs,* parcourir la campagne à la recherche de quelque chose. *~ lè*

Digitized by Google

bure, battre la crème pour en faire du beurre. ~ *è lè grainje,* battre au fléau. ~ *è lè grainje et vâné dan' euhh* (malthusianisme).

Bète [*bèt*], v. tr. — Battre, frapper, donner une correction.

Bête [*bét*], s. f. — Bête, animal.

Bête [*bèt*], adj. — Sot. *T'a co pu ~ que dan lè gâre,* tu es encore plus bête qu'avant la guerre. *Ete bon jusqu'è z è devenu ~,* être bon jusqu'à en devenir bête.

Bèteùsse [*bèteùs*], s. f. — Petit lait provenant de la fabrication du beurre.

Bètma° [*bètma°*], s. m. — Enclume de faucheur. L'enclume a une tête plate ou presque en biseau. On a alors le ~ français et le ~ allemand.

Beuche [*beuč*], s. f. — Branche de laurier garnie de rubans que l'on portait sur la poitrine pour une noce.

Beuche [*beuč*], s. f. — Petite tige de bois, un peu plus grande qu'une allumette. *Tiri é ~,* tirer à la courte paille.

Beuïe [*beuï*], v. tr. — Bosseler.

Beuille [*beuy*], s. f. — Bosse provenant d'une contusion.

Beuyon [*beuyõ*], s. m. — Gros rondin de bois d'environ un mètre de long.

Beulô [*beulô*], s. m. — Butor.

Beúloú [*beúloú*], adj. — Se dit de celui dont la vue est imparfaite.

Beurgaïe [*beurgaï*], adj. — Bigarré.

Beurguené [*beurgené*], s. m. — Gros bâton.

Beurre [*beur*], s. f. — Perche de trois à quatre mètres de long et de huit à dix centimètres de diamètre, employée comme levier et pour barricader les portes cochères.

Beusie [*beusi*], v. int. — Travailler à des riens.

Beutîn [*beutî*], s. m. — Immeubles. *Di bon ~,* de beaux immeubles.

Bèyèsse [*bèyès*], s. f. — Jeune fille. *Les boubes et les ~ sa° des gens que n' se hèya° jma,* les garçons et les jeunes filles sont des gens qui ne se haïssent jamais.

Biamont [*byamõ*], n. pr. — Belmont-sur-Buttant, village près de Bruyères. Les habitants sont appelés *meuris* (hannetons).

Bian [*byã*], adj. — Blanc. *Dè bianche sope,* de la soupe au lait. *I'n ~ bona°,* un bonnet blanc. ~ *comme ène pette de chie,* blanc comme le linge qui a servi à égoutter le lait caillé. ~ *comme ène vèsse de couèra°m,* blanc comme une vesse de carême.

Bian plantè [*byã pyãtè*], s. m. — Grand plantain (*Plantago major,* L.).

Bianche cha°quesse [*byãč ča°kès*], s. f. — Ortie blanche (*Lamium album,* L.).

Digitized by Google

Bianche môsse [*byãč mós*], s. f. — Mousse blanche (sphaignes).

Biandè [*byãdè*], v. int. — Se dit d'un feu qui par intervalles devient fortement lumineux, comme dans un incendie.

Bian ha° [*byã ha°*], s. m. — Pommes de terre épluchées, cuites à l'eau, au sel et à l'étouffée. *Ène sa°lade de pohhèlèys è lè chaude meùra°tte, èvo in ww, po note seupé,* une salade de pissenlits à la chaude vinaigrette, avec un ww, pour notre souper.

Bia°si [*bya°si*], v. tr. — Blesser.

Bia°si [*bya°si*], s. m. — Chambre où l'on conserve les fruits.

Bia°sse [*bya°s*], adj. — Blet.

Bichetoque [*bičtok*], s. m. — Bille des enfants. Ce mot ne doit plus exister, il a été remplacé par *chique.*

Bidè [*bidè*], adj. — Numéro un (par plaisanterie, lors du tirage au sort).

Bie [*bi*], s. m. — Bief.

Biè [*byé*], s. m. — Blé. Quand les blés ondulent sous l'action du vent, on dit qu'ils vont à Rome.

Bihe [*biγ*], s. f. — Bise. *Lè ww tire trahh, hhèy, ou nufe jos,* la bise souffle trois, six ou neuf jours.

Biji [*biji*], v. tr. — Embrasser sur les joues.

Bijon [*bijõ*], s. m. — Baiser. Un garçon disant à une jeune fille : *Bème to ww,* demande l'autorisation de prendre un baiser.

Bioque [*byok*], s. f. — Boucle.

Blaude [*blód*], s. f. — Blouse. Autrefois la blouse bleue, bien luisante, à parements blancs en fil sur le col, les épaules, le devant et les poignets, se portait par-dessus les vêtements du dimanche, lorsqu'on se rendait à une fête, une noce, un enterrement. Elle se portait aussi directement sur le gilet.

Bloui [*bloui*], s. m. — Petits arbrisseaux du *Vaccinium myrtillus,* L.

Blue [*blú*], s. m. — Fruit du précédent, appelé en français : myrtille et brimbelle. On en fait des tartes, des beignets, des confitures, de l'alcool; on le sèche et on l'incorpore au pain. A servi de colorant dans la fabrication du vin rouge artificiel.

Bô [*bó*], s. m. — Bois. Désigne : 1° la substance; 2° l'arbre de la forêt; 3° la forêt. *L'ie in ohé au bô que dit :* « *Comme i t' fá, fá li* », il y a un oiseau au bois qui dit : « Comme il te fait, fais-lui ».

Boc [*bok*], s. m. — Bouc. Sorte de jeu qui consiste à lancer des bâtons pour renverser un trépied en bois (trois branches soudées naturellement) appelé bouc, placé au milieu d'un cercle et gardé par un des joueurs.

Boche [*boč*], s. f. — Bouche.

Digitized by Google

Bodè [*bodè*]. — Ne se dit que dans la locution : *t'èn' é bé* ~, tu en as bien menti.

Bodou [*bodou*], adj. — Menteur.

Bohhau [*boχó*], s. m. — Buisson. *Oute pa° dzur hayes et* ~, en avant par-dessus haies et buissons, disaient les sorcières se rendant au sabbat.

Bohhi [*boχi*], adj. — Se dit du pain dont la croûte se sépare de la mie.

Bohhe [*boχ*], s. f. — Bourse.

Bolâ [*bolâ*], s. m. — Champignon en général.

Bolâ de mohh [*bolâ d moχ*], s. m. — Champignon de mouche (*Amanita muscaria*, L.).

Bôle [*bôl*], s. f. — Bouleau.

Boliant [*bolyã*], adj. — S'applique à un jeune homme agile, éveillé, vif.

Bolie [*boli*], v. int. — Se dépêcher.

Bona° [*bona°*], s. m. — Bonnet. *Tortu lè tête da° lo même* ~, tous la tête dans le même bonnet.

Bona° de prête [*bona° de prêt*], s. m. — Bonnet de prêtre (*Evonymus europæus*, L.).

Boquè de Saint Chan [*bokè de sẽ čã*], s. m. — Grande marguerite (*Leucanthemum vulgare*, Lam.).

Bôra [*bôra*], adj. — Boudeur.

Borâ [*borâ*], s. m. — Canard mâle.

Bôrè [*bôrè*], v. int. — Bouder.

Borion [*boryõ*], s. m. — Petit canard.

Borre [*bor*], s. f. — Canard femelle.

Borre [*bor*], s. f. — Petit chariot à deux roues, traîné par une seule bête, employé pour l'accès des champs à flanc de coteau.

Bosse de mohha°t [*bos deu moχa°t*], s. f. — Ruche en paille.

Bossa°ttes [*bosa°t*], s. f. — Broussailles courtes. D'un homme un peu ivre, on dit qu'il est dans les ~.

Bosyon [*bosyõ*], s. m. — Brindilles de bouleau servant à faire des balais et à donner le fouet aux enfants.

Bot [*bo*], s. m. — Crapaud. *I se r'dra°sse comme in bot su ène vouéze*, il se redresse comme un crapaud sur un gazon. *Les* ~ *n' grimpa° mi su l'ardouèze*, les crapauds ne grimpent pas sur l'ardoise (un jeune homme pauvre ne peut prétendre faire la cour à une demoiselle riche).

Bota°ye [*bota°y*], s. f. — Bouteille.

Botte [*bot*], s. f. — Mensonge. *Les* ~ *li cheuhha° dè boche comme les crottes d'i cu d'ène chieve*, les mensonges lui tombent de la bouche comme les crottes du derrière d'une chèvre.

Digitized by Google

Botte ou **botè** [*bot* ou *botè*], v. tr. — Mettre, placer (Voir *ma°tè* ou *ma°te*).

Botnè [*botnè*], v. tr. — Boutonner.

Bouaye [*bwáy*], s. f. — Lessive.

Bouâlè [*bwâlè*], v. int. — Bêler, beugler. S'emploie en mauvaise part pour les personnes qui crient, où parlent très haut.

Boua°tte [*bwa°t*], s. f. — Petits moucherons noirs, qui, en été, s'attaquent à l'homme, surtout le matin et le soir.

Bouoha° [*bouča°*], s. m. — Bouc non castré.

Bouchi [*bouči*], v. tr. — Boucher avec un bouchon (Voir *stopè*).

Bouè [*bwè*], v. tr. — Couler la lessive. ~ *lè bouáye*.

Bouègna°t [*bwèña°*], s. m. — Beignet. Un homme mou, sans énergie est un ~.

Bouèye [*bwèy*], s. m. — Berceau d'enfant. C'est aussi une petite caisse en bois de hêtre, très peu profonde (cinq centimètres) avec quatre pieds très courts, sans couvercle, dans laquelle on plaçait, sur la table, pour le repas du soir, les pommes de terre cuites à l'eau.

Bouèystie [*bwèysti*], v. int. — Se dit d'une personne atteinte de coxalgie congénitale.

Bouèya [*bwèya*], s. m. — Brouette sans caisse et à brancards un peu courbes. Sert à transporter de gros sacs, des quartiers de bois, de l'herbe.

Bouillon bian [*bouyõ byâ*], s. m. — Bouillon blanc (*Verbascum thapsus*, L.).

Bouji [*bouji*], v. int. — Remuer, bouger.

Boûre [*boûr*], v. tr. — Boire.

IND. PRÉS. : *je boue, te boues..., je bova°...*

IND. IMP. : *je bovè* et *je bovèy zo...*

IND. FUT. : *je bouera*, etc.

PART. PRÉS. : *bovant*.

PART. PAS. : *bu*.

~ *lè gotte*, ~ *ène fiamohhe*, boire de l'eau-de-vie. ~ *è sè sá*, boire à sa soif. *A° ç' que j' bova° co?* Est-ce que nous buvons encore? *Fare* ~, *potè è* ~, *bèie è* ~, abreuver le bétail. *I bouerò bè lè mèr èco lo pohhon*, il boirait bien la mer avec le poisson.

Boussi [*bousi*], v. tr. — Pousser.

Boûsson [*boûsõ*], s. f. — Boisson. Se dit exclusivement des boissons alcooliques.

Bozè [*bozè*], s. m. — Petit tas d'excréments. Injure qui s'adresse à un méchant gamin ou à un homme de petite taille.

Bran [*brã*], s. m. — Moment. *Erètè vo în* ~, arrêtez-vous un moment, un instant. *Lo* ~ *dè gueule*, le moment de manger.

Digitized by Google

Bran de vîn [*brã d vĩ*], s. m. — Eau-de-vie.

Brandon [*brãdõ*], s. m. — Torche de un mètre de long et de dix centimètres de diamètre, en sapin sec, que l'on employait la nuit pour la pêche aux grenouilles.

Bransie [*brãsi*], v. int. — Balancer.

Bransiôle [*brãsyól*], s. f. — Balançoire.

Brauma° [*bróma°*], adv. — Beaucoup. *L'é ɯ criè*, il a beaucoup pleuré. *Bème ʒ a° ɯ*, donnez-m'en beaucoup, ou *Bème ʒ a° trop bé.*

Brauve [*bróv*], adj. — 1° Honnête, consciencieux : *I'n ɯ a°mme;* 2° bien habillé ou habillé avec plus de recherche que d'habitude : *I'n a°mme ɯ, Vo sa° mou ɯ aujedeu !* vous êtes bien habillé aujourd'hui !

Brayelle [*brayèl*], s. f. — Vache tachetée de noir et de roux.

Bra°què [*bra°kè*], v. tr. — Teiller, broyer les tiges sèches et rouies du lin ou du chanvre avec la *bra°que*, pour séparer mécaniquement les fibres de toutes les autres parties de la tige.

Bra°ya [*bra°ya*], s. m. — Se dit de quelqu'un qui, sans nécessité, touche aux choses qui ne le concernent pas, ou qui veut faire ce qu'il ne connaît guère.

Bra°yant [*bra°yã*], adj. — Pâteux, semi-liquide, comme de l'argile imbibée d'eau, ou de la neige fondante.

Bra°ya°tte [*bra°ya°t*], s. f. — Braguette.

Brè [*brè*], s. m. — Bras. *E pu brèsse*, à bras nus.

Brèm [*brèm*], adj. — Cassant, fragile. *ɯ comme di voure*, cassant comme du verre.

Brèstie [*brèsti*], v. tr. — Conduire, diriger. Se dit d'une voiture, et, au figuré, d'un jeune homme, par exemple, de caractère difficile.

Breuca°tte [*breuka°t*], s. f. — Grumeaux de lait tourné par la cuisson.

Breuklè [*breuklè*], v. int. — Se dit d'un liquide qui se prend en grumeaux : lait, sauce. *Lo lâcé a° ɯ*, le lait est tourné.

Breuche [*breuč*], s. f. — Grosse pointe en fer.

Breuchie [*breučì*], s. f. — Cruche. La ɯ se plaçait remplie d'eau sur la tablette de la fenêtre, et tout le monde pouvait y boire pendant la veillée ou le *couaròje.*

Breuhie [*breuɣi*], s. f. — Brisée, ou passage que l'on fait dans la neige.

Breulè [*breulè*], v. tr. — Brûler.

Breuzi [*breuzi*], s. m. — Partie musculaire du lard sec.

Breustelè [*breusteulè*], v. int. — Faire de l'ouvrage de peu de valeur.

Briquè [*brikè*], v. tr. — 1° Faire du feu avec un briquet et de

Digitized by Google

l'amadou ; 2° frotter les talons l'un contre l'autre en marchant.

Bro [*bro*], s. m. — Voiture chargée de fumier.

Broca° [*broka°*], s. m. — Morceau de bois de cinquante centimètres de long sur huit de diamètre que l'on attache au cou d'une vache pour l'empêcher de courir.

Brode [*brod*], s. f. — Boue des chemins.

Brodè [*brodè*], v. int. — Salir de boue.

Brodè [*brodè*], v. tr. — Faire de la broderie.

Broncho [*brõč*], adj. — Se dit d'un outil (croc, houe) dont l'inclinaison avec le manche fait un angle trop aigu, ce qui force l'ouvrier à trop se baisser pour le faire pénétrer dans le sol.

Broncha° [*brõča°*], s. m. — Plongeon de courte durée. Ex. : si on se met complètement la tête dans l'eau, on fait un ~.

Bronchi [*brõči*], v. tr. — Tremper, plonger un objet dans un liquide.

Bronchi [*brõči*], v. int. — Hésiter, trébucher, rester coi, se taire. *I n'è mi ~ quand j' l'y a foutu ès pottes,* il n'a rien répliqué quand je le lui ai reproché.

Brossie [*brosi*], v. tr. — Conduire le fumier dans les champs.

Brouére [*brouér*], n. pr. — Bruyères en Vosges, chef-lieu de canton. Il n'y a pas de patois à Bruyères. Autrefois le parler populaire était un mélange des patois voisins et de mauvais français, avec un accent local très prononcé et très désagréable. Cet accent, actuellement très atténué, n'existe plus que chez les personnes nées dans la localité et qui ne l'ont presque pas quittée.

Brouine [*brwin*], s. f. — Bruyère (*Calluna vulgaris*, Salisb.).

Brouvelure [*brouvlur*], n. pr. — Brouvelieures, chef-lieu de canton, à trois kilomètres de Bruyères. On y parle patois.

Bru [*bru*], s. m. — Bruit. *Fare pu d' ~ que d' beza°ne,* faire plus de bruit que d'ouvrage.

Bru [*bru*], s. f. — Bru. *Jâre et ~ sa° gens d'autru,* gendre et bru sont gens d'autrui.

Bue [*bü*], s. m. — Bœuf. *Çu qu'è vé toré, rvé ~,* celui qui s'en va taureau, revient bœuf (un jeune homme borné et qui quitte son village, y revient aussi bête qu'à son départ).

Bûcha° [*büča°*], s. m. — Bloc de bois. Au figuré, se dit d'un homme borné et méchant.

Bure [*bur*], s. f. — Beurre. *I preuma° pu d' ~ que d' freumèje,* il promet plus de beurre (qu'il ne donnera) de fromage.

Bures [*bur*], s. f. — Le dimanche qui suit le mardi gras. On *quiuléne,* et on allume un grand feu de joie sur une colline voisine du village.

Bza° [*bza°*], s. m. — Besoin. *A° z é ~ de tot lo monde,* on a besoin de tout le monde.

Digitized by Google

Bza°nes [*bʒa°n*], s. f. — Ouvrage, besogne. Désigne surtout le travail des champs et les soins du ménage. *Nos ~ sa° fâtes*, nos ouvrages sont terminés.

Bza°nyou [*bʒa°ñou*], adj. — Besogneux.

C

Câdô (è) [(*é*) *kádó*], loc. adv. — *Potè în èfant ~*, porter un enfant sur son dos.

Cagnard [*kañar*], adj. — Paresseux.

Cagnesse [*kañès*], adj. — Coriace, se dit de la viande ou de la tarte difficiles à couper.

Cain [*kẽ*], s. f. — Femme de mauvaise vie.

Cakeû [*kakeú*], s. m. — Gens sans métier défini et sans domicile fixe, qui se logent dans une mauvaise voiture (mendiants, nomades).

Camendè [*kamẽdè*], v. int. — Se dit des paresseux qui s'introduisent dans les maisons d'un air piteux et câlin pour mendier (quémander).

Campô [*kãpó*], s. m. — Congé, en terme d'écolier.

Camps volants [*kã volã*], s. m. — Voir **Cakeû.**

Câques [*kák*], s. f. — Tiges sèches du chou, de la pomme de terre. D'un homme qui marche péniblement, on dit : *I n' srau pu lvè les ~*, il ne peut plus lever les jambes.

Caryô dzur [*karyó dzur*], loc. adv. — De quelqu'un qui tombe les jambes en l'air, on dit que : *I'é cheu les ~*.

Casuel [*kazuèl*], adj. — Fragile.

Catherine [*katrin*], s. f. — Catherine. A donné *Catin, Caton, Kètîn.*

Caulé [*kólé*], s. m. — Jeu d'esprit, petit conte pour rire. *L'èmuse les gens èvo ses ~*, il amuse les gens avec ses petites histoires.

Caulinè [*kólinè*], v. int. — Se dit d'une femme qui passe son temps à bavarder avec les voisines.

Cautar [*kótar*], s. m. — Attaque de paralysie.

Casimette [*kazimèt*], s. f. — Cabinets d'aisance. A la Révolution, il y avait deux confessionnaux dans l'église de Champ-le-Duc. L'un fut acheté par Deny de Fiménil, pour en faire, disait-il, des cabinets. Mais il le conserva intact et le rendit plus tard. Il existe encore aujourd'hui : c'est celui des deux qui présente le plus de sculptures. L'autre n'a pas été rendu.

Digitized by Google

Ca°bé [*ka°bé*], adv. — Combien. ~ *que cè cote?* combien cela coûte-t-il? (Voir **Ca°me**).

Ca°bossé [*ka°bosé*], s. m. — Petit tas de foin ou de regain à moitié sec, dans les prés.

Ca°caye [*ka°kay*], s. f. — Éclats de rire.

Ca°che [*ka°č*], s. f. — Truie. S'applique à une femme malpropre ou avare.

Ca°clie [*ka°kli*], v. tr. — Chatouiller.

Ca°fa°ye [*ka°fa°y*], s. f. — Débris de coquilles de noix, de noisettes, d'œufs.

Ca°fie [*ka°fi*], v. tr. — Écosser, ou enlever les graines des gousses des légumineuses.

Ca°fouré [*ka°fouré*], s. m. — Recoin obscur dans une maison, qui sert de débarras.

Ca°hôle [*ka°γól*], s. f. — Citrouille.

Ca°leuche [*ka°leuč*], s. f. — Souche d'arbre.

Ca°leuche [*ka°leuč*], s. f. — Calèche, ou voiture légère à quatre roues munie d'un soufflet en cuir.

Ca°lofe [*ka°lof*], s. f. — Coquille de noix, d'œuf.

Ca°me [*ka°m*], adv. — Combien. ~ *qu'a° sa°?* combien êtes-vous? (Voir **Ca°bé**).

Ca°traye [*ka°tray*], s. f. — Contrée. *I dmoure da° les* ~, il reste dans les environs.

Châ [*čá*], s. f. — Chair, viande. *Dè roche* ~ ou *dè grosse* ~, de la viande de bœuf.

Chaimpe [*čẽp*], s. f. — Chanvre (*Cannabis sativa*, L.). On ne le cultive plus.

Châlèye [*čálèy*], s. m. — Bois de lit.

Chamaïe [*čamaï*], v. int. — Chicaner.

Chambolè [*čãbolè*], v. int. — Chanceler, marcher difficilement par suite d'excès de boisson absorbée.

Champ [*čã*], n. pr. — Champ-le-Duc. *Les gens d'*~ *ont lo rnon d'ète des mocous*, les gens de Champ ont le renom d'être des moqueurs.

Chan [*čã*], s. m. — Jean. ~ *fra°ya*, se dit lorsqu'un joueur de marelle (*mèrél*) est libre de pousser un pion dans deux directions différentes pour avoir trois pions sur une même ligne; et par extension, indique qu'une personne a la faculté de choisir entre différentes solutions. ~ *pitiou*, homme accessible à la pitié. ~ *tèra*, avare. ~ *cheu*, se dit d'une personne très étonnée, abasourdie.

Chana°tte [*čana°t*], s. f. — Tuyau vertical qui conduit au sol les eaux pluviales d'une toiture.

Chandâle [*čãdál*], s. f. — Chandelle. *Breulè lè* ~ *pa° les dous*

Digitized by Google

bouts, brûler la chandelle par les deux bouts. ~~, *chandeley, dous jos da° fèvrèye,* chandelle, chandelier, deux jours dans février, dit-on à la Chandeleur.

Chandrâ [*čādrá*], n. pr. — Champdray, village du canton de Corcieux, sur un plateau à 750 mètres d'altitude.

Chân [*čán*], s. m. — Chêne (*Quercus sessiliflora,* Sm. et *Q. pedunculata,* Ehrh.) : 1° *Duhh comme in* ~~, dur comme un chêne (fort, vigoureux, résistant); 2° *I'n crue* ~~, un chêne creux; 3° *L'oye duhh comme in* ~~, il entend dur comme un chêne (il est très sourd).

Chantion [*čātyō*], s. m. — Entamure d'une miche de pain que l'on rend à celui qui a offert le pain bénit et qu'il donne à son voisin, indiquant ainsi que celui-ci doit à son tour fournir le pain bénit pour le dimanche suivant.

Chau [*čó*], v. défectif. — Ne s'emploie que dans les expressions suivantes : *Cè n' mè ~~ !* cela ne m'étonne pas! *Des èbits de mè ~~ quand,* vêtements un peu plus convenables que ceux que l'on porte à la maison.

Chauchi [*čóčí*], v. tr. — 1° Presser, comprimer; 2° couvrir la femelle en parlant des oiseaux.

Chaudreuni [*čódreuni*], s. m. — Chardonneret.

Chaupècu [*čópèku*], s. m. — Rosier sauvage et son fruit (*Rosa canina,* L.).

Chausse [*čós*], s. f. — Culotte. Pour faire obéir un enfant, on lui dit : *Se t' ne scoute mi, j' m'è vé t' ma°te da° lo cul d' mè ~~,* si tu n'écoutes pas (obéis pas), je vais te mettre dans le fond de ma culotte.

Chaussa°tte [*čósa°t*], s. f. — Bas.

Cha°biontè [*ča°byōtè*], adj. — Moisi, en parlant du linge sale. *Biè ~~,* blé atteint par un champignon (*Ustilago segetum*), qui détermine la maladie appelée carie.

Cha°don [*ča°dō*], s. m. — Chardon (*Cirsium* et *Carduus*). D'un homme méchant qui meurt, on dit : *I'n bé ~~ sèkiè,* un beau chardon sarclé (débarrassé).

Cha°hi ou **Cha°ji** [*ča°γi* ou *ča°ji*], v. tr. — Charger.

Cha°lande [*ča°lād*], s. f. — Tarte mince faite avec la pâte du pain sur laquelle on mettait un peu de crème ou du jaune d'œuf délayé dans l'eau, et que l'on piquait de petits morceaux de lard fumé. Elle se mangeait chaude (quiche).

Cha°poni [*ča°poni*], s. m. — 1° Nid de poule; 2° cage en bois qui sert à conduire les veaux gras au marché.

Cha°potè [*ča°potè*], v. tr. — Se dit d'un liquide que l'on remue en le portant.

Cha°què [*ča°kè*], v. tr. — Brûler superficiellement par le feu

Digitized by Google

ou un corps chaud. *J'a lè main cha°qudye pa° d' l'ove bouillante,* j'ai la main brûlée par de l'eau bouillante. *Mo linge è tu ~ au lo rpèssant,* mon linge a été un peu brûlé (roussi) en le repassant.

Cha°quesse [*ča°kès*], s. f. — Ortie (*Urtica dioica,* L.).

Cha°rton [*ča°rtõ*], s. m. — Celui qui conduit un attelage à la charrue.

Cha°s [*ča°s*], adj. — Sec (Voir **Sa°che**).

Cha°ton [*ča°tõ*], s. m. — Petit chat.

Cha°voleû [*ča°voleú*], s. m. — Foulard plié que l'on mettait autour de la tête des enfants au berceau pour leur éviter les courants d'air.

Cha°vou [*ča°vou*], s. m. — Cheveu.

Cha°vouèye [*ča°vwèy*], s. f. — Cheville.

Ché [*čé*], s. m. — Chien. *Bon ~ chesse de race,* bon chien chasse de race. *I'n caractère de ~,* un caractère de chien. *Ç'a° pèye qu'in ~,* c'est pis qu'un chien (en parlant d'un coureur de femmes). *Gras comme in ~ d' fou,* gras comme un chien de fou. *J' te va°de in ~ d' mè chienne,* je te garde un chien de ma chienne. *I s'ècoda° comme ~ et chette,* ils s'accordent comme chien et chat. *Piè de da°ttes comme in ~ piè d' puces,* plein de dettes comme un chien plein de puces. *De frèquentè les ~ a° z è rèmesse les puces,* de fréquenter les chiens on en ramasse les puces.

Ché de sèp [*čé d sèp*], s. m. — Cône de sapin.

Chèbaubi [*čèbóbi*], loc. adv. — *~ s'i vdré,* je me demande s'il viendra.

Chèhmi [*čèẏmi*], loc. adv. — Même sens que **Chèbaubi.** En plus, il est quelquefois un défi à une mauvaise action. *~ se l' fdré çè!* tu n'oserais jamais faire cela!

Chèpé [*čèpé*], s. m. — Chapeau. On distingue : *lo ~ de strè,* le chapeau de paille; *lo haut ~,* le chapeau haut de forme. *Lo ~ de bue* est un coussin épais que l'on place sur la tête des bœufs attelés au joug.

Chèpu [*čèpu*], s. m. — Dans les maisons de cultivateurs, les appartements sont séparés de l'écurie par la grange; celle-ci comprend deux parties séparées par deux grandes portes cochères. L'antérieure, qui aussi communique par deux portes cochères avec le dehors, s'appelle *chèpu,* et l'autre est la grange proprement dite où se trouvent les *coreusses.*

Chèquin [*čèkĩ*], pr. — Chacun.

Chermine [*čèrmin*], s. f. — Charmille (*Carpinus betulus,* L.).

Cherpeugnon [*čèrpeuñõ*], s. m. — Petit panier en osier sans anse ou avec deux petites anses.

Cherpeutè [*čèrpeutè*], v. tr. — Charpenter et marchander.

Digitized by Google

Cherpouène [*cèrpwèn*], s. f. — Grand panier en osier à deux anses et généralement ovale et évasé.

Chèrue [*cèrü*], s. f. — Charrue.

Chèssa° [*cèsa°*], s. m. — Petit sac (Voir **Sècha°**).

Chèsse [*cès*], s. m. — Sac. *A° pue bé les ma°te tortus da° lo même* ~, on peut bien les mettre tous dans le même sac. *Lo quél qu'a° lo pu voleur : çu que té bon lo* ~ *ou çu qu' ma° d'da°?* lequel qui est le plus voleur : celui qui tient le sac ou celui qui met dedans? (Voir **Sèche**).

Chesse [*cès*], s. f. — Gros coin en fer pour fendre le bois.

Chette [*cèt*], s. f. — Chat. ~ *de prête,* bigote. *Lè* ~ *épré lè rette,* le chat (courant) après la souris (série de circonstances qui s'enchaînent). *Fâre lè* ~, lécher le dessus d'une tartine avant d'en manger le pain.

Chètrè [*cètrè*], v. tr. — Castrer. *Pu tôt* ~, *pu tôt mauie,* plus tôt castré, plus tôt guéri (inutile de différer une action que l'on doit faire à regret).

Cheuhhlè [*cèuɣlè*], adj. — Creux. Se dit des navets, des radis qui se creusent et prennent la texture de l'amadou avant de donner des tiges.

Cheumnâye [*cèumnáy*], s. f. — Cheminée. *Quand les boubes na°lin voua les bèyesses, l'èlmin lè pipe è l'âte au ɣ euhhant di pa°l et l'a°vouin soin de rouèti drahau lè* ~ *po voua s'il y a°vouè di lards po sa°chi,* quand les garçons allaient faire la cour aux jeunes filles, ils allumaient leur pipe à l'âtre en sortant du poêle, et ils avaient soin de regarder dans la cheminée pour voir s'il y avait du lard pour sécher (signe d'une bonne maison).

Cheûr [*cèür*], v. int. — Choir (existe à tous ses temps).

IND. PRÉS. : *je cheû, te cheû..., je cheuha°...*

IND. IMP. : *je cheuhè, te cheuhè..., je cheuhin...*

IND. PAS. DÉF. : *je cheubeu, te cheubeu...*

IND. FUT. : *je cheûra, te cheûré..., je cheûrons...*

PART. PRÉS. : *cheuhant.*

PART. PAS. : *cheû, cheûte.*

Chèvri [*cèvri*], s. m. — Cabri. *Fâre* ~, se dit lorsque la chemise sort du fond du pantalon.

Chèvuru [*cèvuru*], s. m. — Chevreuil.

Chèza°tte [*cèza°t*], s. f. — Petite corbeille en paille et *hhinons* de 30 sur 30 et 10 centimètres de haut, destinée à placer les fuseaux des fileuses.

Chie [*ci*], prép. — Chez. *Chèquin* ~ *li,* chacun chez soi.

Chiè [*cyè*], s. m. — Char, voiture à quatre roues. On distingue : 1° *lo* ~ *hha°lè* (char à échelles); 2° *lo* ~ *de sponcas* (char avec des planches).

Digitized by Google

Chique [*čik*], s. f. — Bille à jouer.

Chique [*čik*], s. m. — Fromage blanc obtenu en faisant égoutter le lait caillé.

Chire [*čir*], s. f. — Ne s'emploie que dans l'expression : *Fâre lè ~*, faire semblant.

Chive [*čiv*], s. f. — Chèvre. *Cè n' fâré mi pu que d' cra°chi i cul d'ène ~ po lè fâre na°lè au boc,* cela ne fera pas plus que de cracher au derrière d'une chèvre pour la faire aller au bouc. — Quand une jeune fille plus jeune que son frère se marie avant lui, on amène à celui-ci une chèvre blanche pendant le repas de noce.

Chive [*čiv*], s. f. — Tas de foin que l'on porte sur deux *tineaux* dans les prés humides, lorsque la voiture ne peut aller les prendre là où on les a séchés.

Chmîn [*čmī*], s. m. — Chemin.

Chnau [*čnó*], s. f. — Canal en bois à ciel ouvert, pour l'amenée de l'eau destinée à l'irrigation, ou pour obtenir une chute d'eau pour la roue motrice d'une usine.

Chnèye [*čnèy*], s. f. — Chenille. Une femme indolente s'appelle : *ène grande ~.*

Chnique [*čnik*], s. f. — Quartiers de pommes séchés au four.

Chnique [*čnik*], s. f. — Chiquenaude.

Chonji [*čõji*], v. int. — Penser, songer, réfléchir (Voir **Sonji**).

Chopa° [*čopa°*], s. m. — Touffe de poils ou de plumes sur la tête des animaux.

Choquè [*čokè*], v. tr. — Trinquer, choquer les verres avant de boire. Dans les repas, il est d'usage de trinquer chaque fois que l'on veut boire, et de dire : A votre santé.

Chouainji [*čwẽji*], v. int. — Désigne la seconde opération dans la séparation des débris des tiges du lin de la filasse. Cette opération s'effectue au moyen d'une sorte de large sabre en bois.

Au figuré : admonester sérieusement sa progéniture en défaut.

Choua°te [*čwa°t*], s. f. — Chouette.

Choua°tè [*čwa°tè*], v. tr. — Clignoter. *Lo grand slo fâ ~ les eus,* le grand soleil fait clignoter les yeux.

Chouchettes [*čoučèt*], s. f. — Favoris.

Chêyon [*čéyõ*], s. m. — Enfant gâté, choyé.

Chozè [*čozè*], v. tr. — Gronder.

Claude [*klód*], s. m. — Claude, dont les formes familières sont : *Diaude, Diauda°, Diaudâ, Diaudin.*

Cma°te [*kma°t*], s. f. — Pomme.

Cma°ti [*kma°ti*], s. m. — Pommier.

Cmontière [*kmõtyèr*], s. f. — Pomme de terre.

Digitized by Google

Cna°hhe [*kna°χ*], v. tr. — Connaître.
IND. PRÉS. : *je cna°, te cna°s..., je cna°hha°...*
IND. IMP. : *je cna°hhè..., je cna°hhin...*
IND. FUT. : *je cna°hhra..., je cna°hhrons...*
PART. PRÉS. : *cna°hhant.*
PART. PAS. : *cnu, cnue.*

Cna°ye [*kna°y*], s. f. — Quenouille. *L'é dè chaimpe è sè ɯ*, il a du chanvre à sa quenouille (il a plus d'ouvrage qu'il ne peut en faire).

Cnèfe [*knèf*], s. f. — Petits morceaux de pâte à la farine et aux œufs, cuits à l'eau, puis frits. Une cuillère est un moule à ɯ. Au figuré, désigne un homme sans énergie.

Cô [*kó*], s. m. — Coup. *I'n ɯ d' pie*, un coup de pied.

Cô [*kó*], s. m. — Cou. *Pâre pa° lo ɯ*, prendre par le cou.

Cô [*kó*], s. m. — Fois. *Ca°mme ɯ que t'y é tu?* Combien de fois y es-tu allé?

Coca°tte [*koka°t*], s. f. — Petite casserole en fonte à trois pieds et avec une queue latérale. *Qu'a° ç' que boudle pa° les pettes quand a° lè tire pa° lè coue?* qu'est-ce qui crie par les pattes quand on la tire par la queue? Rép. : *lè ɯ.*

Codlè [*kodlè*], v. tr. — Empiler du bois de chauffage pour le mettre en stères.

Codré [*kodré*], s. m. — Cordeau.

Cofîn [*kofĩ*], s. m. — Coffret en bois, léger, fermé par un couvercle, qui servait à placer les bonnets, dentelles, foulards, etc.

Cohhe [*koχ*], adj. — Court.

Cohhire [*koχir*], s. f. — Vache qui ne peut plus vêler.

Cohi [*koγi*], v. int. — Se taire (Voir **Couhi**).

Cola [*kola*], s. m. — Nicolas. Désigne le crédule, le simple d'esprit, le *nice* qui se laisse facilement duper. *T'a° ɯ, t'é tu ɯ, te sré tojo ɯ*, tu es Colas, tu as été Colas, tu seras toujours Colas.

Coleû [*koleû*], s. m. — Couloir : c'est un tronc de cône en bois ou en fer-blanc, dont la petite base porte un tamis ou un linge, et destiné à filtrer le lait après la traite. Dans les chaumes des Hautes-Vosges, le tamis est remplacé par une poignée de jalousie (*Lycopodium clavatum*, L.) hygroscopique.

Côlire [*kólir*], s. f. — Col d'une chemise d'homme.

Coltîn [*koltĩ*], s. m. — Gilet. *L'èn' é co pris tn bon ɯ*, il en a encore pris un bon gilet (à propos d'un gourmand qui, dans un repas, a mangé et bu très copieusement).

Colure [*kolúr*], s. f. — Couleuvre.

Coma° [*koma°*], adv. — Comment. *ɯ ç' que t' dis?* Comment est-ce que tu dis? (Voir **Ma°**).

Compièhant [*kõpyèγã*], adj. — Complaisant.

Digitized by Google

Cona° [*kona°*], s. m. — Petit tuyau en bois par lequel l'eau de la fontaine coule dans l'auge. C'est aussi le cornet de papier.

Cona°ye [*kona°y*], s. f. — Corbeau. *Les ~ lo joua° ès coudtes,* les corbeaux le jouent aux cartes (se dit d'un homme très malade). Désigne aussi les : *Orchis mascula,* L., *O. maculata,* L. et *O. morio,* L.

Conjie [*kõji*], s. m. — Congé, autorisation. *Lo ~ d'in soudard,* le congé d'un soldat (à la fin de son service). *J'a ~ de pessè tola°,* j'ai l'autorisation de passer à cette place.

Contrârie [*kõtrâri*], v. tr. — Contrarier.

Copion [*kopyõ*], s. m. — Réservoir sphérique en verre ou hémisphérique en fer-blanc contenant de l'huile à brûler et une mèche de coton, placé sur un chandelier. Quand le ~ pouvait osciller sur son support autour d'un axe horizontal, il s'appelait **herquina.**

Corâye [*korây*], s. f. — Courroie en cuir servant de ceinture.

Cora°nne de Saint Lunâ [*kora°n deu sẽ lunâ*]. — Arc-en-ciel. Quand on la voit : *lo mètin, ç'a° po rtardè lo pèlerin; et lo sd, ç'a° po rhhouè les tds,* le matin, c'est pour retarder le pèlerin; et le soir, c'est pour ressuyer les toits.

Corbes [*korb*], s. f. — Pièces de charpente placées dans la cheminée, à la cuisine, à la hauteur du plafond, supportant la hotte et les crémaillères.

Corba°ye [*korba°y*], s. f. — Corbeille.

Corbeuyon [*korbeuyõ*], s. m. — Petite corbeille en paille et **hhinons** où l'on place la pâte du pain avant la cuisson.

Corèje [*korèj*], s. m. — Courage.

Coreusse [*koreus*], s. f. — Porte glissante dans les maisons de culture qui fait communiquer la grange avec la cuisine ou l'écurie.

Coria°tte [*korya°t*], s. f. — Cordon de soulier. Aujourd'hui le porte-monnaie a remplacé l'ancienne bourse en cuir fermée par deux cordons en cuir. De là provient l'expression : *sèrè lè ~,* serrer les cordons de la bourse.

Corman [*kormã*], s. m. — 1° Arceau léger en bois que l'on place sur le berceau d'un enfant et que l'on recouvre d'une étoffe légère pour le préserver des mouches; 2° baguette recourbée que l'on adapte à une faux pour faucher l'avoine ou le blé.

Cormelle [*kormèl*], s. f. — ~ de champs (*Lepiota procera,* Scop.), ~ de bois (*Amanita rubescens,* Fr.).

Cornette [*kornèt*], s. f. — Cornette, bonnet de femme, en tulle, mousseline, piqué, brodé, tuyauté. On distinguait, en outre, *lè ~ d'indienne,* doublée de ouate piquée, avec bordure en velours noir, de trois centimètres de large; elle se composait de deux parties : le fond et la *paze,* munie de deux brides de soie et

Digitized by Google

de deux tresses qui la serraient en arrière. Pour le grand soleil on avait *lè ~ de strè,* ou cornette de paille.

Corporance [*korporãs*], s. f. — Corpulence.

Corre [*kor*], v. int. — Courir. *Vaut me ~ èprè lo chouô que d' lo rlevè pa° lè coue,* il vaut mieux courir après le cheval que de le relever par la queue (on ne doit pas se marier à une femme plus âgée que soi). *~ ès èguia°ttes,* courir aux aiguillettes (autrefois on luttait à la course pour obtenir un floc de rubans comme récompense).

IND. PRÉS. : *je co, te cos, i co, je cora°, vo corè, i cora°.*

IND. IMP. : *je corè* et *je corin zo...*

IND. FUT. : *je corra, te corré..., je corrons...*

PART. PRÉS. : *corant.*

PART. PAS. : *coru.*

Cortèïe [*kortèy*], s. m. — Marchand de bétail.

Cortelè [*korteulè*], v. int. — Faire le commerce de bétail.

Cortelèje [*korteulèj*], s. m. — Commerce de bétail.

Cosson [*kosõ*], s. m. — Cosson, commerçant qui, dans les villages, achète le beurre, les œufs, la volaille, pour les revendre au marché.

Cotré [*kotré*], s. m. — Coude.

Cotte [*kot*], s. f. — Jupon. *L'èfant la° a° tojo da° mes ~,* cet enfant est toujours dans mes jupes.

Couaquesse [*kwakès*], s. f. — Cri de surprise d'une jeune fille.

Couare [*kwar*], s. f. — Coin, recoin, lopin de terre. *Rvaie toutes les ~ dè mauhon,* rechercher dans tous les coins de la maison. *Je cultivra mes ptites ~,* je cultiverai mes petits coins de terrain.

Couara°j [*kwara°j*], s. m. — Réunions de femmes dans l'après-midi, soit pour travailler, soit pour bavarder dans le chemin, à la fontaine, sur le pas des portes.

Couarjie [*kwarji*], v. int. — Se réunir entre femmes pour bavarder.

Couaron [*kwarõ*], s. m. — Petit plateau en bois, mince, ou rond, ou carré, ou rectangulaire, servant à porter un pain de beurre, un fromage, une tarte.

Couâtes [*kwát*], s. f. — Cartes à jouer.

Couô [*kwó*], s. m. — 1° Corset de femme, en toile forte, remplaçant le corset à baleines; 2° tuyau en bois de quatre mètres de long et de quinze à vingt centimètres de diamètre, percé en son centre d'un trou de cinq centimètres de diamètre et servant à la conduite des eaux d'une fontaine; 3° cornet acoustique en bois, légèrement conique, de trente centimètres environ de long et de cinq à six à l'embouchure, qui est celle du piston, et produisant

Digitized by Google

un son très grave d'une grande portée. Employé pour le charivari que l'on fait aux veufs qui se remarient.

Couôde [*kwód*], s. f. — 1° Corde. *S' ma°te lè ~ i cô,* se mettre la corde au cou; 2° ancienne mesure de bois de chauffage qui valait trois stères.

Couches [*kouč*], s. f. — Rhizomes du chiendent (*Agropyrum repens,* L.).

Coue [*koú*], s. f. — Queue. *Lè ~ dè chette é bè vnu sa° qu'a° lè tireusse,* la queue du chat est (a) bien venue sans qu'on la tire. (Il est inutile de hâter l'arrivée d'événements qui doivent se produire.) *A° ç é ètèchi ène kessa°te è lè ~ di ché,* on a attaché une casserole à la queue du chien.

Coue [*koú*], s. f. — Manche de certains outils : râteau, voiture, etc.

Couècha°tte [*kwèča°t*], s. f. — Cachette.

Couèche [*kwèč*], s. f. — Sorte de prune : quetsche (*Prunus germanica,* Schübl, *P. pyramidalis,* D. C.).

Couèchi [*kwèčí*], v. tr. — Cacher.

Coue de chette [*koú d čèt*], s. f. — Queue de chat. (Toutes les espèces d'*Equisetum.*)

Couègna°t [*kwèña°*], s. m. — 1° Coin à fendre du bois; 2° recoin dans une maison.

Couèhhé [*kwèɻé*], s. m. — Caillette de veau, de cabri, employée pour préparer la présure.

Couènue [*kwènú*], s. m. — Sorte de gâteau plat, en forme de losange très allongé, d'environ trente centimètres de long, de dix à quinze centimètres de large et de trois centimètres d'épaisseur, que le parrain donnait à son filleul à Noël. C'est aussi le cadeau de noce que les parrains et marraines offrent à leurs filleuls.

Couèra°m [*kwèra°m*], s. m. — Carême.

Couèri [*kwèri*], v. tr. — Chercher.

Couèytou [*kwèytou*], adj. — Amateur. *~ d'ène ferme, d'ène bonne vèche,* amateur pour acheter une ferme, une bonne vache.

Couhi [*kouyí*], v. int. — Se taire. *Kouhe te máque,* tais-toi seulement. (Voir **Cohi.**)

Couïe [*koui*], v. tr. — Cueillir.

IND. PRÉS. : *je couye, te couyes..., je couya°...*

IND. FUT. : *je couyera, te couyeré...*

PART. PRÉS. : *couyant.*

PART. PAS. : *couïe.*

Couïe [*koui*], s. f. — Cuillère.

Couierie [*kouiri*], s. f. — Cuillerée.

Couiron [*kouirõ*], s. m. — La partie aplatie du manche de la cuillère.

Digitized by Google

Coûne [*koún*], s. f. — Corne des animaux.

Coûnè [*koúné*], v. int. — Corner, jouer du cor.

Couse [*kouz*], v. tr. — Coudre.

IND. PRÉS. : *je cous, te cous..., je cousa°...*

IND. FUT. : *je cousera, te couseré..., je couserons...*

PART. PRÉS. : *cousant.*

PART. PAS. : *cousu, cousue.*

Couté [*koutè*], s. m. — Couteau. Un couteau, donné en cadeau entre jeunes gens, coupe les amours.

Coutra°te [*koutra°te*], s. f. — Pièce de flanelle servant à emmaillotter les enfants au berceau, ceux-ci ayant même les bras immobilisés. Les langes et la ... étaient maintenus par une longue bande de toile enroulée depuis les pieds jusqu'au cou.

Cova° [*kova°*], s. m. — Frai de grenouille.

Cova° [*kova°*], s. m. — Couvent de religieuses.

Covra°sse [*kovra°s*], s. f. — Poule couveuse.

Crainche [*krèč*], s. f. — Crampe.

Crâre [*krár*], v. tr. — Croire. *Te crâs té?* ou *te crâs?* Crois-tu?

IND. PRÉS. : *je cra, te cras..., je crèya°...*

IND. IMP. : *je crèyè, te crèyè..., je crèyîn...*

IND. FUT. : *je crâra, te crârè..., je crârons...*

IMPÉR. : *crâ, crèya°, crèyè.*

PART. PRÉS. : *crèyant.*

PART. PAS. : *cra.*

Craucha°tte [*króča°t*], s. f. — Amphibien des genres Salamandre et Triton qui sont confondus.

Crauye [*króy*], s. f. — Craie.

Crauyie [*króyi*], v. tr. — Marquer à la craie.

Crauyon [*króyõ*], s. m. — 1° Crayon ou mine de plomb placée dans un cylindre de bois; 2° petites sommes dues à des fournisseurs.

Cra°chi [*kra°či*], v. int. — Cracher. (Voir **Spikè.**)

Cra°hh [*kra°χ*], v. int. — Croître.

IND. PRÉS. : *je cra°, te cra°..., je cra°hha°...*

IND. FUT. : *je cra°hhra..., je cra°hhrons...*

PART. PRÉS. : *cra°hhant.*

PART. PAS. : *creû.*

Cra°te [*kra°t*], s. f. — Crête du coq. *L'è co lè ... mou roje,* il a encore la crête bien rouge (se dit d'un vieillard qui veut faire le jeune homme).

Cra°vè [*kra°vè*], v. tr. — Crever. ... *d' mau, d' faim,* crever de mal, de faim.

Crèmè [*krèmè*], s. m. — Crémaillère. *Mèque comme în ...,* extrêmement maigre.

Digitized by Google

Cressin [*krèsĩ*], s. m. — Arène ou sable grossier qui provient de la décomposition du granit.

Creû [*kreú*], s. f. — Croix. *Chéquin é sè ~ i monde ci,* chacun a sa croix en ce monde.

Creuche [*kreuč*], s. m. — Croc, sorte de houe à deux ou trois dents qui sert à arracher les pommes de terre.

Creucha°t [*kreuča°*], s. m. — Crochet.

Creuha°tte [*kreuγa°t*], s. f. — Croisette, ensemble des lettres de l'alphabet et de leurs combinaisons qui servait à apprendre à lire. C'était une petite brochure qui, en tête, portait une grande croix grecque.

Creuhi [*kreuγi*], v. tr. — Croiser. *~ lè route, ~ les jambes,* croiser la route, les jambes.

Creuhie [*kreuγí*], s. f. — Passage, intersection. *Po na°lè van la°, te pdré lè ~,* pour aller là-bas, tu prendras un passage à travers champs, ou prés. *Lè ~ des routes,* la croisée des routes.

Creution [*kreutyõ*], s. m. — Croûton, ou morceau de pain portant beaucoup de croûte.

Créze [*krézˇ*], s. f. — Fente. *Les keurioux rouèta° pa° les ~,* les curieux regardent par les fentes.

Criè [*kriè*], v. int. — Pleurer. *~ comme ène Ma°dleine,* pleurer comme une Magdeleine (amèrement).

Crouaye [*krouay*], s. f. — 1° Corvée ou réunion volontaire, le dimanche, pour rentrer les denrées d'un malade; 2° se dit aussi d'un travail inutile ou désagréable.

Crouau [*krouó*], adj. — Se dit de quelqu'un qui travaille avec répugnance. *Les ~ ont les côtes en long comme les loups, i n' srin s' bèhhi po trévèie.*

Crouquè [*kroukè*], v. int. — Croasser; se dit du croassement assourdi produit par les mâles de grenouilles au moment de la fraie.

Cru [*kru*], adj. — Cru, non cuit. *Seuva° les frus ~ n' sa° mi bons su l'estomè,* souvent les fruits crus ne sont pas bons sur l'estomac.

Crue [*krú*], adj. — Creux, profond. *I'n ap ~,* un arbre creux. *I'n ~ pa°teu,* un trou profond. *Lè rvère a° ~,* la rivière est profonde.

Cruzi [*kruzˇí*], v. tr. — Creuser.

Cuba°da° [*kuba°da°*], s. m. — Culbute que l'on fait en s'appuyant sur les mains et la tête, de façon à retomber sur le dos.

Cuboulè [*kuboulè*], v. int. — Se dit d'une femme qui accouche.

Cul [*ku*], s. m. — Cul, fond. *~ d' chausse, ~ di sèche, ~ di pot,* fond de culotte, du sac, du pot. *~ d'a°vouève,* trou d'aiguille. *~ di hhof,* intervalle qui se trouve entre le four et sa toiture.

Digitized by Google

~ di chiè, le derrière d'une voiture. *Ç'a° da° lo ~ qu'a° lo pu dru,* c'est dans le fond (d'une marmite, d'un vase contenant une substance semi-liquide) que se trouve le plus épais (par dépôt).

Culâ [*kulâ*], s. m. — Feu follet.

Curveuhè [*kurveuγè*], s. m. — Beignets de carnaval. Dans une pâte de farine, œufs, sucre, eau-de-vie, amincie au rouleau, on découpe des petites lanières, rubans, lettres, que l'on cuit à l'huile bouillante et qui se boursouflent. On les saupoudre ensuite avec du sucre avant de les manger.

D

Dâbô [*dâbô*], adj. — Immobile, surpris, pris au dépourvu.

Dâdé [*dâdé*], s. m. — Niais, gauche.

Danhrou [*dãγrou*], adj. — Dangereux.

Dan'euhh [*dan euχ*], adv. — Dehors, devant la porte. *Fou lo ~,* jette-le dehors. *Na°lè ~,* aller aux cabinets.

Danguè [*dãgè*], v. int. — Sonner avec une cloche dont le battant ne frappe que par intervalles et du même côté de la cloche.

Danjuri [*dãjuri*], v. tr. — Répugner. *Je bouera bè da° to voure, je n' te danjure mi,* je boirai bien dans ton verre, tu ne me répugnes pas.

Dant [*dã*], adv. — Devant. *Na°lè è l'ècôle ~ li,* aller à l'école sous sa direction. *~ lè mauhon,* devant la maison. Voir **Dèvant**.

Dant que [*dã keu*], adv. — Avant que. *J'a èvu fâ bè dant qu' li,* j'ai eu fini bien avant lui (sous-entendu : avant qu'il n'ait fini).

Dant' a°hhâ [*dãt' a°χa*], adv. — Avant-hier soir.

Darou [*darou*], s. m. — Animaux imaginaires que l'on fait chasser à l'affût au moyen d'un sac tendu dans un sentier, dans le bois, le soir, par un niais ou un étranger.

Daye [*day*], s. m. — Doigt. Le pouce seul a un nom (pouce), le médius s'appelle *grand ~.* Les orteils s'appellent doigts du pied, n'ont pas de nom et sont féminins.

Dauze [*dôz*], adj. num. — Douze.

Da° [*da°*], prép. — Dans.

Da° [*da°*], s. m. — Dent. *A°vour mau les ~,* avoir mal aux dents. *L'è fa în ~ è mè hèche,* il a fait une dent à ma hache (il m'a fait une vilenie, je m'en rappellerai).

Da°ji [*da°ji*], v. int. — Tarder. *T'è mou ~ de venu,* tu as bien tardé de venir.

Da°tte [*da°t*], s. f. — Dette.

Digitized by Google

D'da° [*dda°*], adv, — Dedans.

Dè [*dè*], art. contr. — De la. ~ *chá*, de la viande.

Débauguèji [*débógèji*], v. int. — Déménager, changer de logement, de maison. *Ç'a° è lè Saint-Jouóge qu'a° débauguèje*, c'est à la Saint-Georges (23 avril) que les locataires changent de domicile.

Déca°brè [*déka°brè*], v. tr. — Finir, terminer. *Mo ménèje a° ~*, les petits ouvrages de mon ménage sont terminés. *Lè fa°me la° n'a° jma déca°braye*, cette femme n'a jamais fini de faire son ménage. *Je sa° ~ de nos bza°nes*, nous avons terminé nos ouvrages de la campagne. *L'a°mme la° è tu bètôt ~*, cet homme a été bientôt mort.

Déchau [*déčó*], loc. adv. — Déchaussé. *Tot ~*, pieds nus.

Décheur [*déčeûr*], v. int. — Déchoir. S'emploie seulement dans le sens de maigrir.

Découahhlè [*dékwaɣlè*], v. int. — S'écarteler en glissant (s'applique aux bêtes).

Décreuchi [*dékreučí*], v. tr. — Décrocher.

Déda°nie [*déda°ni*], v. tr. — Dédaigner.

Dédure [*dèdur*], v. tr. — Endurer. *A° treuve les judis mou grands, quand faut ~ les èfants la° toute ène grand' jonaye*, on trouve les jeudis bien longs quand il faut garder ces enfants-là toute une grande journée.

Définir [*définir*], v. tr. — Terminer un compte, une discussion. *Po ɣ è ~*, pour en finir.

Défrandeuïe [*défrãdeui*], adj. — Se dit d'un vêtement effrangé par l'usage.

Dégrolè [*dégrolè*], v. int. — Réprimander en grommelant.

Dègrôdè [*dégrôdè*], v. tr. — Perdre l'estime. *De si mau te condure, te t' fárè ~*, de te conduire si mal, tu te feras blâmer, mésestimer.

Déguerguessè [*dégèrgèsè*], v. tr. — 1° Tirailler quelqu'un. *Allons, n' te fá donc mi tant ~ po ɣ a°trè*, allons, ne te fais donc pas tant tirailler pour entrer; 2° marcher péniblement. *L'è vè déguerguessant drâhó les chemins*, il s'en va marchant péniblement le long des chemins.

Déjtie [*déjtí*], adj. — Couvert d'éruptions sur la peau, par exemple dans le cas de la rougeole.

Dèjune [*dèjun*], s. m. — Déjeuner. On distingue : *lo ptit ~* (le matin) et *lo grand ~* (à midi).

Dékeuni [*dékeuni*], v. tr. — Laver fortement pour enlever des taches anciennes.

Dékèzè [*dékèzè*], v. tr. — Réduire une étoffe, un livre, en nombreux morceaux.

Déla°pè [*déla°pè*], v. int. — Mourir (en terme méprisant). *Lo*

Digitized by Google

vie keu la° n' déla°prè donc jma! Ce vieux cuir (homme peu recommandable) ne mourra donc jamais !

De mâ ! [*deu má !*], interj. — Exprime le mécontentement, la surprise d'une mauvaise action. *Má, ~~ ! t'a° mou ha°di !* Mais, tu es bien hardi !

Dème [*dèm*], s. f. — Dame. *Les grandes ~~*, les dames de la ville.

Déma°l [*déma°l*], s. m. — Entregent.

Dèmha°lle [*dèmγa°l*], s. f. — Servante.

Démonè [*démonè*], v. pr. — Se démener.

Dépa°rie [*dépa°ri*], v. pr. — Changer ses habits du dimanche pour reprendre ceux de tous les jours.

Dépèy [*dépèy*], s. m. — Dépit.

Dépohnè [*dépoγnè*], v. int. — Faire quitter, faire abandonner, faire partir avec violence. *N'ye mi moyen de ~~ lo boube la° dè gent la°*, il n'y a pas moyen de faire cesser à ce jeune homme la fréquentation de cette personne-là.

Dérèsnè [*dérèsnè*], v. tr. — Déraciner.

Dèrèye [*dèrèy*], adj. et adv. — 1° Dernier. *Lo ~~ dè ma°sse*, le troisième et dernier coup des cloches pour annoncer la messe ; 2° tard. *Te ra°teur trop ~~*, tu rentres trop tard.

Dèrie [*dèri*], adv. — Derrière.

Dèrie [*dèri*], s. m. — Derrière.

Déronji [*dérõji*], v. tr. — Déranger, déplacer. *Déronje te voua !* Ote-toi de là !

Déronji [*dérõji*], adj. — 1° Malade ; 2° fou.

Déspa°lè [*déspa°lè*], adj. — Se dit d'une vache dont les épaules deviennent tombantes par l'âge.

Déspouri [*déspouri*], v. int. — Perdre ses poils ou ses plumes.

Déstopè [*déstopè*], v. tr. — Déboucher.

Déta°lè [*déta°lè*], v. tr. — Dételer les animaux qui ont travaillé. A quelqu'un qui s'illusionne, on dit : *Èta°, t' n'a° co mi où ç' qu'a° déta°le*, attends, tu n'es pas encore là où on dételle. A un gamin que l'on veut fouetter, on dit : *Déta°le tè chausse*, défais ta culotte.

Détiri [*détiri*], v. tr. — Tirer en tous sens, à l'exemple des enfants qui jouent en se tirant par leurs habits. *N' vo détiré don mi dinna°, vo kèzerau vos robes*, ne vous tiraillez donc pas ainsi, vous déchirerez vos habits.

Détrure [*détrur*], v. tr. — Détruire.

Depeu [*deupeu*], prép. — Depuis. *~~ to ci* ou *ène depeu to ci*, depuis ici.

Deurdanguè [*deurdãgè*], v. tr. — Chicaner les bêtes qui se reposent. D'une porte qui remue continuellement avec bruit sous l'action du vent, on dit qu'elle *deurdangue*.

Digitized by Google

Deurdèguè [*deurdègé*], v. int. — Marcher péniblement par suite de la fatigue ou de la vieillesse.

Deurlottes [*deurlot*], s. f. — Petits ouvrages de la culture ou du ménage. *A° profite de l'hiver po fâre les petites ~ que n' manqua° mi da° les mauhons,* on profite de l'hiver pour faire les menus ouvrages qui abondent dans un ménage.

Deûte [*deût*], s. f. — Tanière, recoin. *Lo vie sèbè la° n'euhhe pu de sè ~,* le vieux méchant-là ne sort plus de chez lui.

Dèvant [*dèvã*], prép. — Devant. *Marche ~,* marche le premier.

Dèvètèje [*dèvètéj*], adv. — Davantage.

Déveusti [*déveusti*], v. tr. — Dévêtir. *I n' faut mi s' ~ dant que d' na°lè i lèy,* il ne faut pas se déshabiller avant d'aller au lit (ne pas se séparer de son bien avant de mourir).

Dèy [*dèy*], **Dé** [*dé*], s. m. — Dieu. Pour dire bonjour, on disait : *Don ~. S' ~ vue,* si Dieu le veut. *Pa° ~,* par Dieu (juron). *Po ~,* pour Dieu. *E lè vaude ~,* à la garde de Dieu. *Dé li fasse paix,* que Dieu lui fasse paix. *Dé χ a l'ème de li,* que Dieu aie l'âme de lui. *Dey χ y a pau,* que Dieu en prenne sa part. *I ne scoute ni ~ ni dial,* il n'écoute ni Dieu ni diable.

Dèyhh [*dèyχ*], adj. num. — Dix.

Dèytie [*dèyti*], v. tr. — Discuter.

Dhhonde [*dχõd*], v. tr. — Descendre. On dit : *dhhonds de haut la°,* descends de là-haut, comme si la phrase réduite à un seul mot était trop courte.

Di [*dí*], art. déf. cont. — Du. *~ pain,* du pain.

Diab ou **Dial** [*dyab* ou *dyal*], s. m. — Diable. *Lo ~ è d' li,* que le diable soit de lui. *Si lo ~ a° pu malin que no, ç'a° qu' l' a° pu vie,* si le diable est plus malin que nous, c'est qu'il est p'us vieux.

Digitale [*dijital*], s. f. — Digitale (*Digitalis purpurea,* Fuchs.).

Dinna°, dinsi [*dĩna°, dĩsi*], adv. — Comme cela, comme ceci.

Diodinette [*dyòdinèt*], s. f. — Claudinette (*Leucoïum vernum,* L.).

Dir [*dir*], v. tr. — Dire. *~ des botes,* mentir. *Dis-me-lo,* dis-le-moi. *Ma ! ç' n'a° mi po dire,* mais ce n'est pas pour dire (on le dit quand même), formule très employée dans les bavardages de femmes. *Dis-lo voua,* dis-le voir, essaye de le dire.

IND. PRÉS. : *je dis, te dis..., je dha°...*

IND. PAS. DÉF. : *je dheu, te dheus..., je dhons...*

IND. FUT. : *je dira, te diré..., je dirons...*

PART. PRÉS. : *dhant.*

PART. PAS. : *di.*

Dmandè [*dmãdé*], v. tr. — 1° Demander. *Bon dmandou, bon rfusou ;* 2° mendier.

Dmourè [*dmouré*], v. int. — Habiter. *Je dmoure i vilèje,* je demeure au village.

Digitized by Google

Doyie [*doyi*], v. tr. — Doubler.

Don [*dõ*], conj. — Donc. *Peurnè ~~*, prenez donc. *Lèhhe me ~~*, laisse-moi donc. *Rouète ~~*, regarde donc.

Dote [*dot*], s. f. — Doute, très peu employé. *O, bè Dey! n'ie poué de ~~*, oh ! beau Dieu ! il n'y a point de doute.

Dotè [*dotè*], v. tr. — Craindre, avoir peur.

Dotil [*dotil*], adj. — Qui a peur.

Douère [*dwèr*], v. tr. — Ouvrir.

IND. PRÉS. : *je douai, te douais..., je douèya°...*

IND. FUT. : *je douaira, te douairè..., je douairons...*

PART. PRÉS. : *douèyant.*

PART. PAS. : *douai, douaite.*

Doublure [*doublur*], s. f. — Étoffe qui garnit l'intérieur d'un vêtement.

Doublure [*doublur*], s. f. — Correction.

Douleûr [*douleûr*], s. f. — Sorte de petit établi sur quatre pieds, avec mâchoire en bois, servant autrefois à fabriquer les bardeaux.

Dousse [*dous*], adj. num. — Deux.

Doyant [*doyã*], adj. — Qui se plaint pour des riens, geignard.

Dôya° [*dôya°*], s. m. — Daillements. Petites phrases rimées, en patois, que les jeunes gens, pour s'amuser, pendant les longues veillées de l'hiver, allaient dire aux fenêtres des maisons où il y avait des *loures*. On déguisait sa voix. Ces ~~ sont souvent amusants, quelquefois spirituels, devenant souvent grossiers et méchants. D'ailleurs, on ne va qu'aux fenêtres où l'on sait qu'on sera répondu. Les ~~ se font par demandes et réponses et n'ont guère d'autre but que de connaître les personnes qui assistent à ces veillées.

Doye [*doy*], adj. — Double.

Dozène [*dozèn*], s. f. — Douzaine. Autrefois la douzaine de Fays était de treize, pour avoir plus facilement le débit de leurs marchandises.

Drâ [*drâ*], adj. et adv. — Droit. *~~ debout*, vertical. *To ~~ dant vo*, directement devant vous. *~~ bè to la°* (loc. adv.), par là-bas. *~~ bè ç'lè*, par là-bas, mais indique une distance plus grande que le précédent.

Drâhaut [*drâyô*], adv. — Par-dessus. *Ène corba°ye ~~*, une corbeille remplie plus haut que les bords. *~~ lo leu*, dans divers endroits. *Va°lè ~~ lo monde po gaini sè vie*, aller dans diverses localités pour gagner sa vie. *S' pa°rmoné ~~ les champs*, se promener à travers champs. *~~ ç'lè*, dans les environs. *~~ to la°*, par là-haut, opposé à *dra bè to la°*, par là-bas.

Dra°sseû [*dra°seû*], s. m. — Dressoir, crédence. Les plats et assiettes étaient appuyés (dressés) contre l'unique paroi de la partie

Digitized by Google

supérieure du meuble, tandis que la partie inférieure avait des portes (volets).

Dra°ssi [*dra°si*], v. tr. — Dresser. *lè sope*, tremper la soupe. *ène bhôle*, appuyer une échelle contre un mur.

Dratèy [*dratèy*], adj. — Se dit de celui qui se sert plus volontiers de sa main droite (droitier), opposé à *gauchèy* (gaucher).

Drèpé [*drèpé*], s. m. — Langes d'enfant.

Dreuya° [*dreuya°*], adj. — Se dit d'une bête à moitié grasse, qui a les apparences d'une bonne santé.

Dreuji [*dreuji*], v. int. — Taller.

Dreumi [*dreumi*], v. int. — Dormir. *Te dreumes tè?* dors-tu? *A° ç' que t' dreumes?* est-ce que tu dors? *I dreume tè?* dort-il? *I n' faut mi s' fie è l'auve que dreume, ç'a ceulle que na°ye*, il ne faut pas se fier à l'eau qui dort, c'est celle qui noie.

Drôje [*drôj*], s. f. — Graminée qui se rencontre dans les céréales (*Serrafalcus secalinus*, Godr.).

Dru [*dru*], adj. — Épais, en parlant d'un liquide.

Dsu [*dsu*], adv. — Dessus. *Pa°* , par-dessus.

Due [*dû*], s. m. — Dieu. *Potè lo bon* , donner l'Extrême-Onction. *A° li bèyerau bè lo bon sa° confession*, on lui donnerait bien le bon Dieu sans confession.

Due [*dû*], s. m. — Deuil.

Duhh [*duɣ*], adj. — Dur. *L'a° po li et co po les autes*, il est dur (exigeant) pour lui et encore pour les autres. *L'a°* , il est dur (bien constitué). *L'öye* , il entend dur (il est un peu sourd). *C'è ça* , c'est dur.

Duraye [*duray*], s. f. — Durée.

Duri [*duri*], v. int. — 1° Durer, faire de l'usage; 2° être impatient. *Je n' srau pu* , je ne peux plus attendre.

Dva°laye [*dva°laye*], s. f. — Descente. *Ç'a° tojo lè po na°lè chie no*, c'est toujours la descente pour aller chez nous.

Dva°lè [*dva°lè*], v. tr. — Descendre (dévaler).

Dvètèye [*dvètèy*], s. m. — Tablier.

Dzo [*dzo*], adv. — Dessous. *L'è tu* , il a été dessous. *T'é èvu lo* , tu as eu le dessous. *Pa° main*, en cachette. *Pa lè mauhon*, en dessous de la maison.

E

È [*è*], prép. — A. *J'a tu è Pinau*, j'ai été à Épinal.

È [*è*], pron. — En. *J'èn a*, j'en ai. *J'è deuhh*, j'en sors. *Faut t'èn' a°lè*, il faut t'en aller. *J'è fâ*, j'en fais.

Digitized by Google

Èbandnè [*èbãdnè*], v. tr. — Abandonner.

Èbaubi (s') [*s èbôbi*], v. pr. — S'épouvanter. *Ène gent s' n'èbaube,* on s'en épouvante (expression courante pour montrer le peu d'attrait, l'appréhension de faire une chose désagréable).

Èbaubi [*èbôbi*], part. pass. — Étonné, surpris, ébahi. *Te srè bén' ~ d' lo rvoua,* tu seras bien étonné de le revoir. *Chè baubi* (Voir **Chèbaubi**).

Èbèhh [*èbèɣ*], s. f. — Outil utilisé avec les mains.

Èbèhhi (s') [*s èbèɣi*], v. pr. — S'abaisser, s'humilier. *Je suppose que te n' srè mi si êfant que d' na°lè t'~ dant li, et d' li bahi lè botte; èprè tout, te n' li è pouè fâ de mau, te n' li doue rè,* je suppose que tu ne seras pas si enfant que d'aller t'abaisser devant lui et de lui baiser la botte; après tout, tu ne lui as pas fait de mal, tu ne lui dois rien.

Èbela°di [*èbeula°di*], adj. — Se dit de celui qui ne sait plus où il en est à la suite d'une forte secousse physique ou morale.

Èberè [*èbeurè*], adj. — Se dit d'une porte, d'une cloison mobile, maintenues fixes par une forte barre en bois. *Lo va° ne shouleré mi nos pouautes, elles sa° bé èbeurayes,* le vent ne renversera pas nos portes, elles sont bien appuyées (bien fixées).

Èberè [*èbeurè*], adj. — Se dit de celui qui boude sans vouloir entendre raison.

Èbète [*èbèt*], v. tr. — Abattre un arbre, tuer une bête.

Èbètu [*èbètu*], adj. — Abattu, malade, désemparé.

Èbi [*èbi*], s. m. — Habits. On distingue : 1° *les ~ de tos les jos,* les habits de travail; 2° *les ~ de mè chau quand* (voir **Chau**); 3° *les bè ~,* les habits du dimanche ou de fête.

Èbimè [*èbimè*], adj. — Abîmé, endommagé.

Èbôhhi [*èbôɣi*], adj. — Embrouillé, au physique et au moral.

Èbrouandè [*èbrouãdè*], adj. — Se dit du temps constamment orageux en été. *Lo tinare è torto ~ lo ta°,* le tonnerre a totalement changé le temps.

Èbza°ie [*èbza°i*], adj. — Se dit de quelqu'un qui a beaucoup d'ouvrage. *L'a° si ~ qu'in po pu i ne rkeuna°hhrô pu les gens,* il a tellement d'ouvrage qu'un peu plus il ne reconnaîtrait plus les personnes de son entourage.

Èca°te [*èka°t*], adv. — Auprès, à côté. *Faut tojo ête ~ li,* il faut toujours être auprès de lui. *Lo curé dmoure ~ lo motèye,* le curé habite près de l'église.

Ècé [*èsé*], adj. — Blessé à la suite d'un accident. *L'êfant la° è tu ~ pa° ène pire,* cet enfant a été blessé par une pierre.

Ècha° [*èča°*], s. m. — Laiton. *Fi d'~,* fil d'archal.

Ècha°hi ou **ècha°ji** [*èča°ɣi* ou *èča°ji*], v. int. — 1° Prendre en charge. *J' m'ècha°he de l'affaire la°,* je me charge de cette

Digitized by Google

affaire ; 2° soupçonner. *J'a tu ~ de ç'lè*, j'ai été soupçonné de cela.

Ècheûr [*èčeûr*], v. int. — Échoir. En dehors de l'infinitif, on n'emploie que le participe passé : *ècheû*, échu. *Lo hègi dè Besse dè Combe m'é ècheû è l'enchère*, le *hagis* de la Basse de la Combe m'est échu (m'a été vendu) à l'enchère publique.

Ècheûvi [*èčeûvi*], v. tr. — Achever, terminer.

Èchoua°lè [*èčwa°lè*], v. tr. — Superposer différents objets en équilibre instable.

Èchtè [*èčtè*], v. tr. — Acheter.

Èco [*èko*], adv. — Encore. ~ *in co*, encore une fois. Dans quelques cas, *èco* devient *co* : *C'è co tu ti qu'è fâ cè*, ç'a encore été toi qui as fait cela.

Ècodè [*èkodè*]. — 1° v. tr., accorder, donner ; 2° v. pron., se mettre d'accord.

Ècohnè [*èkoɣnè*], v. int. — Suppurer.

Ècotè [*èkotè*], v. tr. — 1° Consolider par des poutres. *Faut ~ lo muhhe po qu' i n' cheuheusse mi*, il faut consolider le mur pour qu'il ne tombe pas ; 2° s'appuyer. *Se t'a° fautiguè, ècote te èprè l'ape la°*, si tu es fatigué, appuie-toi contre cet arbre.

Ècoueûssi [*èkweûsi*], v. pr. — S'accroupir.

Ècoueûsson [*èkweûsõ*], adj. — Accroupi. *Ma° te ~, te srè meu qu'èhheu*, mets-toi accroupi, tu seras mieux qu'assis.

Ècouô [*èkwô*], s. m. — Accord.

Ècoutumè [*èkoutumè*], v. int. — Accoutumer, habituer. *J'a tu ~ dinna°*, j'ai été habitué ainsi. *Faut ~ les bêtes la°*, il faut accoutumer ces bêtes (à travailler, au joug, au collier, à manger, etc.).

Ècra°hhou [*èkra°ɣou*], adj. — Se dit de celui qui agit malgré lui, avec répugnance.

Ècreuche [*èkreuč*], s. f. — Petite plaie saignante superficielle.

Ècreuchi [*èkreuči*], v. tr. — Pendre, suspendre, accrocher.

Ècrèzè [*èkrèzè*], v. tr. — Écraser.

Ècriôlè [*èkriôlè*], v. tr. — Placer en équilibre instable. Se dit, par exemple, d'un enfant grimpé sur un toit, un arbre, etc., d'où il risque de tomber.

Ècûle [*èkûl*], s. f. — Écuelle. *Chèquin da° s' ~*, chacun pour soi. *Vaut me a°vour s'n'~ veude que rè d'da°*, il vaut mieux avoir son écuelle vide que rien dedans. (L'écuelle vide est plus avantageuse que si elle contient un « rien-», ou : souvent certains avantages d'une situation ne sont pas compensés par leurs inconvénients.)

Èdain [*èdẽ*], s. f. — Andain, herbe en tas allongé que le faucheur laisse derrière lui à mesure qu'il avance.

Digitized by Google

Èda°ji [*èda°ji*], adj. — En retard.

Èdé [*èdé*], adv. — *I s'èrète, et peu l'è vé ~ in po pu lan,* il s'arrête et puis il s'en va de là, un peu plus loin.

Èdon la° [*èdõ la°*], adv. — Jadis, autrefois, en ce temps-là. *~ a° n' keuna°bbè mi les gazettes né les chmins de fouè,* autrefois on ne connaissait pas les gazettes, ni les chemins de fer.

Èdrât [*èdrá*], adj. — Adroit.

È drâte [*è drát*], loc. adv. — A droite.

Èdronguiâye [*èdrõgiáy*], adj. — Se dit d'une vache dont le pis devient enflé après avoir vêlé.

Èfâre [*èfár*], s. f. — Affaire. *Ç' n' a° mi ~ è ti,* tu en es incapable.

Èfârie [*èfári*], adj. — Affairé, très occupé. *~ comme in tou d' puces,* affairé comme un tueur de puces.

Èfautri [*èfótri*], adj. — Affaissé, très fatigué par un long travail.

Èfiche [*èfiš*], s. f. — Papier imprimé que l'on colle sur les murs.

Èfiche [*èfiš*], s. f. — Ferrements en fer ou en cuivre des vieilles armoires.

Èfilè [*èfilè*], adj. — Trompé. *Te crèyèy ço a°vour âque, t'è tu ~, t' n'è rè èvu,* tu croyais avoir quelque chose, tu as été trompé, tu n'as rien eu. Ce mot signifie aussi : entiché. *Les bèyèsses la° sa° si bè èfilayes èpré les boubes,* ces jeunes filles sont fort entichées des garçons.

Èfonè [*èfonè*], v. tr. — Enfourner.

Èfouè [*èfwè*], v. tr. — Allumer du feu, une lampe.

Èfouguè [*èfougè*], adj. — Très affairé, superlatif de affairé (*èfárie*).

Èfoussenè [*èfousnè*], v. tr. — Exciter une personne contre une autre.

Ègôznè [*ègózné*], part. pas. — 1° Au propre, se dit d'un vase qui contient un liquide. *T'n'è mi bço d'~ toutes mes gamelles èvo les pobbeulries,* tu n'as pas besoin d'embarrasser tous mes récipients de cuisine avec tes substances de peu de valeur ; 2° au figuré, se dit d'un homme qui a un commencement d'ivresse.

Ègnon [*ègnõ*], s. m. — Oignon.

Ègoji [*ègoji*], adj. — Engorgé ; 1° lorsque rien ne passe plus dans un tuyau, 2° quand les aliments passent difficilement dans l'œsophage.

Ègra°lè [*ègra°lè*], adj. — 1° Saccagé par la grêle ; 2° au figuré, se dit d'une personne portant les cicatrices de la petite vérole.

Ègra°vouisse [*ègra°vwis*], s. f. — Écrevisse (*Astacus torrentium,* Schrank) (Pied gris). Avant leur disparition par suite de la peste, elles étaient pêchées par les jeunes gens au moyen de cercles

Digitized by Google

(balances), troubles, *virevaux* (verveux) et vendues à Bruyères à raison de vingt à vingt-cinq sous le cent. Cet argent permettait aux jeunes gens de faire « le garçon » le dimanche.

Èguéfi [*ègéfi*], adj. — Transi de froid.

Èguèie [*ègèi*], v. tr. — Lancer des pierres, par méchanceté, à une personne ou à un chien.

Èguesse [*ègès*], s. f. — Pie. Sa présence autour des habitations indique une mort prochaine.

Ègyan [*ègyã*], s. m. — Gland, fruit du chêne.

Èha°che [*èγa°č*], s. f. — Commencement.

Èha°chi [*èγa°či*], v. tr. — Commencer.

Èha°ltè [*èγa°ltè*], v. tr. — Entreprendre beaucoup à la fois, avec peu de chances de réussir.

Èhɛrnè [*èγèrnè*], adj. — Se dit d'un homme irréfléchi, voulant faire beaucoup d'ouvrage sans en avoir calculé les conséquences.

Ehinè [*èγinè*], v. int. — Se préparer, s'habiller pour partir.

Èhnoïe ou **èjnoïe** [*èγnoi* ou *èjnoi*], v. pr. — S'agenouiller.

Èhusi [*èγusi*], v. tr. — Exciter : 1° un chien contre quelqu'un, 2° une personne contre une autre au moyen de la médisance.

Èhhar ou **èhheûr** [*èχar* ou *èχeûr*], v. pron. — S'asseoir.

IND. PRÉS. : *je m'èhheù...*, *j'nos èhheùya°...*

IND. FUT. : *j' m'èhheùra...*, *j' nos èhheùrons...*

PART. PRÉS. : *s'èhhèyant.*

PART. PAS. : *èhheù.*

Èhhèyant ju [*èχèyã ju*], loc. adv. — Assis dans son lit.

Èhhèïe [*èχèi*], v. tr. — Essayer, goûter. ∾ *d' lo fâre*, essayer de le faire. *Èhhèyé voua !* goûtez voir ! *A°trè d'da°, vos èhhèyrô âque*, entrez dedans (dans notre maison), vous mangerez quelque chose (que l'on va vous offrir).

Èhheudè [*èχeudè*], adj. — Assourdi.

Èhhie [*èχi*], s. m. — Essieu de voiture.

Èhhin [*èχĩ*], s. m. — Inconnu en français, mais traduit à peu près par « bardeau, ou « essi ». C'est une planchette en sapin de trente centimètres de long, dix de large environ et un d'épaisseur, préparée au moyen d'une plane à biseau rectiligne et du banc à planer (*douleur*). Employés : 1° pour recouvrir les toits alors que l'on n'utilisait pas les tuiles, 2° pour garantir par une « ramée » (**ranmaye**) les murs exposés au vent d'ouest. Dans leur emploi, ces ∾ se recouvrent sur les deux tiers de leur longueur et sont cloués sur un lattis.

Èhhmodi [*èχmodi*], adj. — Malicieux, difficile à garder, en parlant d'un enfant.

Èhhouaye [*èχwaγ*], s. f. — 1° Hangar, généralement accolé à la maison, dans lequel on place les voitures, la charrue, les ins-

Digitized by Google

truments de culture, le bois de chauffage et souvent le réduit à porcs (**ran**); 2° abri. *S' ma°te è ~*, se mettre à l'abri.

Èhhuri [*èχuri*], v. tr. — Assurer.

Èhhoc [*èχok*], s. f. — Contretemps, malheur, accident. *Les gens la° n'ont pouè de chance, l'ont bè seuva° quéque ~*, ces personnes n'ont point de chance, ils ont bien souvent quelque accident (dans leur ménage).

Èihh [*èyχ*], s. f. — Herse.

Èja°rtè [*èjar°tè*], adj. — Se dit de quelqu'un qui marche difficilement, comme s'il avait les jambes garrottées.

Èjeûr [*èjeûr*], v. tr. et pron. — Coucher, et se coucher. *Èjeu l'èfant la°*, couche cet enfant. *Ve t'a° t'~, t'é son*, va-t'en te coucher, tu as sommeil.

Èkernessi [*èkèrnèsi*], adj. — Se dit de quelqu'un qui est attaché opiniâtrément à une mauvaise fréquentation.

Èkeûni [*èkeûni*], adj. — Très sale et difficile à rendre propre. Se dit d'une personne ou du linge.

Èkiètè ou **ètiètè** [*èkyètè* ou *ètyètè*], v. tr. — Éclairer. *Mouche lè lampe la°, elle n'èkiète voua dubh*, mouche cette lampe, elle n'éclaire guère. *Èkiète me po voua da° lè coudre la°*, éclaire-moi pour voir dans ce coin.

Èkma°si [*èkma°si*], v. tr. — Commencer.

Èl [*èl*], pr. pers. — Elle, elles. *Èl a° belle*, elle est belle. *Èlles sa° belles*, elles sont belles (employés comme sujet). Mais on dit : *Èvo lèye, èvo ʒa°lles*, avec elle, avec elles.

Èlanto [*èlãto*], prép. — Autour, à l'entour. *L'è d' l'esprit tot ~ dè tète, ma pouè d'da°*, il a de l'esprit tout autour de la tête, mais point dedans. *Les ~*, les environs.

Èlèhhant [*èlèχã*], adj. — Insouciant.

Èlinji [*èlinji*], adj. — Se dit de celui ou de celle qui possède beaucoup de linge.

Èlma°tte [*èlma°t*], s. f. — Allumette. Autrefois on en faisait avec des débris de tiges de chanvre (*chèneveu*) dont l'extrémité avait été trempée dans du soufre fondu.

Èlmè [*èlmè*], v. tr. — Allumer.

IND. PRÉS. : *j'èleume, t'èleumes..., j'èlma°...*

IND. FUT. : *j'èleumra..., j'èleumrons...*

PART. PRÉS. : *èlmant.*

PART. PASS. : *èlmè, èlmaye.*

Èlonzè [*èlõʒè*], s. f. — Grande poutre de bois qui relie les deux trains d'une voiture à quatre roues, mobile en avant autour d'une tige verticale en fer (*breuche coleuse*), mais fixe en arrière.

Èlozie [*èloʒi*], v. tr. — Dire « vous » à une personne (s'oppose à tutoyer).

Digitized by Google

Èmi [*èmi*], s. m. — Ami.

Èmignotè [*èmiñotè*], v. tr. — Choyer à l'excès, dorloter.

Èmondè [*èmõdè*], v. int. — Amender, mais seulement dans le sens de « devenir gros et gras », en parlant d'une bête.

Èmonè [*èmonè*], v. tr. — Amener.

Èmouie [*èmoui*], v. int. — Se dit d'une vache prête à faire veau.

Èmouôhhi [*èmwóχi*], v. tr. — Disposer des appâts pour prendre les bêtes sauvages (renards, corbeaux, écrevisses, etc.).

Èmouôti [*èmwóti*], adj. — Se dit des parties vertes des végétaux qui ont perdu leur rigidité par la sécheresse ou la cuisson.

Empiâte [*ãpyát*], s. f. — Emplâtre.

Empoènie [*ãpwèni*], v. tr. — Empoigner.

Èmuri [*èmuri*], v. tr. — Enlever toutes les feuilles des navets, betteraves, carottes, etc.

Ènâye [*ènáy*], s. f. — Neige qui soufflée par le vent s'accumule derrière des obstacles.

Èné [*èné*], s. m. — Anneau.

Ène [*èn*], art. ind. et adj. num. — Une.

Ène da° to la° [*èn da° to la°*], loc. adv. — A partir de là, depuis cet endroit-là.

Ène da° to si [*èn da° to si*], loc. adv. — A partir d'ici, depuis cet endroit-ci.

Ène seu quand [*èn seu kã*], loc. — Je ne sais quand, un jour ou l'autre. S'emploie au passé et au futur, mais toujours pour une date assez proche. *J' várá ww,* je viendrai bientôt (mais je ne sais quand). *ww i vneu nos voua,* un jour il est venu nous voir.

Èneùti [*èneùti*], adj. — Surpris par la nuit.

Ènoïe [*ènoi*], adj. — Ennuyé.

Ènonsant [*ènõsã*], adj. — Se dit de quelqu'un qui est presque idiot.

Entendu [*ãtãdu*], adj. — Malin, important, vantard, connaisseur. *Faut qu'i foureusse so nè partout et qu'i fèyeusse s'n'ww da° toutes les affaires,* il faut qu'il mette son nez partout et qu'il fasse son malin dans toutes les affaires.

Èpâhi [*èpáyi*], v. tr. — Apaiser.

Èpâr [*èpár*], v. tr. — Apprendre.

Èpârie [*èpári*], v. tr. — Mettre ensemble deux choses pareilles pour en faire une paire.

Èpa°rie [*èpa°ri*], v. pr. — Changer ses habits de travail pour de plus convenables, quand on se rend à la messe, ou à la ville, ou à une cérémonie.

Èpètlè [*èpètlè*], v. int. — Coller à la manière de la pâte, de la colle, de la poix. *Lè mèlasse èpèteule èprè les dayes,* la mélasse colle aux doigts.

Digitized by Google

Èpi [*èpi*], s. m. — Rucher. Au décès d'une personne de la maison, on doit placer un morceau d'étoffe noire sur les ruches, sinon toutes les abeilles périssent.

Èplè [*èplè*], v. tr. — Appeler quelqu'un (rare).

Èplè [*èplè*], v. tr. — Épeler les lettres de l'alphabet.

Èpohnè [*èpoγnè*], v. tr. — Empoisonner.

Èpouesse [*èpwès*], s. f. — Effort violent contre un obstacle.

Èpouètè [*èpwètè*], v. pr. — Faire des efforts pour déplacer un objet. *Mo bue s'ɯ duhh po tiri so chiè da° in si ma chmin*, mon bœuf se cramponne fortement pour tirer son chariot dans un si mauvais chemin.

Èpouètè [*èpwètè*], v. tr. — Commencer un ouvrage (Voir **Èkma°si**).

Èpra°tè [*èpra°tè*], v. tr. — Emprunter.

Èpra°tè [*èpra°tè*], part. pas. — Se dit d'une personne embarrassée, ne sachant quel parti prendre.

Èpré [*èpré*], prép. — Après. *Lo bé ta° ɯ lè pûche*, le beau temps après la pluie. *Je sérâ ɯ vo*, je marcherai derrière vous.

Èpreuchi [*èpreuči*], v. tr. — Approcher.

Èpreuvè [*èpreuvè*], v. tr. — Essayer.

Èprèyhi [*èprèyγi*], v. tr. — Apprivoiser.

Èpsie [*èpsi*], v. tr. — Prendre, voler, tromper, attraper. *L'ɯ toute ç' qui pue*, il vole tout ce qu'il peut. *Ç'a° in filou, l'ɯ tot lo monde*, c'est un filou, il trompe tout le monde.

È pu brèsse [*è pu bresse*], loc. adv. — Voir **Brè**.

È pu tête [*è pu tête*], loc. adv. — Voir **Tête**.

Èque [*èk*], adj. — Aigre. *Di lâsé ɯ*, du lait aigri. *Vinèk* (vinaigre).

Éra°ye [*éra°y*], s. f. — Arroche (*Atriplex hortensis*, L.).

Éra°ie [*èra°i*], v. tr. — 1° Faire la première raie de charrue dans le milieu d'un champ à labourer, 2° faire des rigoles d'irrigation dans un pré.

Éra°lè [*èra°lè*], v. int. — Repartir.

Èrèchi [*èrèči*], v. tr. — Arracher.

Èreintè [*èrètè*], part. p. — Très fatigué.

Èrèjesse [*èrèjès*], s. f. — Accès de colère.

Èrètare [*èrètar*], s. f. — Toile d'araignée.

Èrètè [*èrètè*], v. tr. — Arrêter. *ɯ di scrèt*, si on a un mal blanc sous les orteils, on va trouver un charpentier. Celui-ci dispose deux brins de paille en croix sur une poutre, sous laquelle le patient place son pied. Le charpentier dit : *Qu'a° ç' qu' j' côpe?* On répond : *Lè rète?* et en même temps il coupe les deux brins de paille à leur intersection, avec son épaule de mouton, et la guérison commence.

Digitized by Google

Èrhie [*èryí*], v. tr. — Donner à manger au bétail, matin et soir.

Èrhie [*èryí*], s. f. — Repas du bétail.

Èrivè [*èrivè*], v. int. — Arriver, venir.

Èrivè [*èrivè*], v. tr. — Arranger, disposer des objets.

Èrmônèque [*èrmónèk*], s. f. — Almanach. C'était presque l'unique livre de lecture. Les bons almanachs étaient : *Le grand Messager boiteux de Strasbourg,* l'*Almanach lorrain,* l'*Almanach de la Gaieté,* ces deux derniers publiés par Docteur de Plombières. L'on avait une certaine confiance dans les pronostics météorologiques. D'habitude il était accroché près de la fenêtre du poêle.

Èronji [*èrõjí*], v. tr. — Même sens que **èrivè** (arranger).

Èrotè [*èrotè*], v. tr. — Embourber.

Èrouôtè [*èrwótè*], v. tr. — Entourer, envelopper. ∾ *lo co èvo în foulard,* entourer le cou avec un foulard.

Èrpète [*èrpèt*], v. pr. — Se repentir.

Èrpie [*èrpí*], v. tr. — Herser.

Èsa°ne [*èsa°n*], adv. — Ensemble. *Tortu* ∾, tous ensemble.

Èsa°nie [*èsa°ní*], v. tr. — Indiquer. *I m'è* ∾ *ène bonne tèche de blues,* il m'a indiqué un endroit où il y a beaucoup de myrtilles. (Voir **Rèsa°nie**).

Èsbyoui [*èsbyoui*], part. pas. — Ébloui.

Èsîte [*èsit*], s. f. — Assiette.

Èsa° [*èsa°*], loc. adv. — Au sommet. *E l'*∾ *d'în ap,* au sommet d'un arbre.

Èspa°tesse [*èspa°tès*], s. f. — Petite plaie à la plante du pied, produite par une tige sèche d'herbe quand on marche pieds nus dans un pré fauché ou une éteule.

Èspa°va°tè [*èspa°va°tè*], v. tr. — Épouvanter.

Èspa°va°teû [*èspa°va°teú*], s. m. — Épouvantail.

Èspedu [*èspeudu*], adj. — Fortement impressionné par la peur ou la crainte.

Èsquintè [*èskẽtè*], adj. — Fatigué à l'excès.

Èsquivaudè [*èskivódè*], adj. — Se dit d'une personne très affolée, très éperdue, comme si elle avait perdu la raison.

Èstandu [*èstãdu*], conj. — Pendant que. ∾ *que vo m'ètondrau,* pendant que vous m'attendrez.

Èsta°mè [*èsta°mè*], s. f. — Estomac.

Èstô [*èstó*], adv. — Peut-être ! ∾ *bè que c'è tu li qu'è fá cè,* peut-être bien que ç'a été lui qui a fait cela.

Èstofie [*èstofí*], v. tr. — Étouffer.

Èstoure [*èstour*], adv. — A cette heure, maintenant, à présent.

Ètau [*ètó*], s. m. — Étal des marchands forains.

Ètôïe [*ètói*], v. tr. — Mêler, enchevêtrer. *Je n' vue mi ète* ∾

Digitized by Google

da° ʒue fra°bbes, je ne veux pas être mêlé à leurs bavardages. *Mo fi a°* ʷʷ, mon fil est embrouillé.

Èta°lè [*èta°lè*], v. tr. — Atteler.

Èta°laye [*èta°lay*], s. f. — 1° Attelage, 2° ouvrage fait en une seule fois. *I n'y èn' ie pu que po ène* ʷʷ *po ra°bourè lo champ,* il n'y en a plus que pour une fois pour labourer le champ.

Èta°leûr [*èta°leûr*], s. f. — Tige de fer munie d'une tête destinée à retenir le timon au *lambia.*

Ètâmè [*ètâmè*], v. tr. — Entamer.

Ètâmè [*ètâmè*], adj. — Se dit d'une partie du corps dont l'épiderme a été enlevé, comme dans le cas d'une forte brûlure.

Ètârie [*ètâri*], v. tr. — Rendre plus mou, plus souple, en parlant de la peau que l'on traite par un émollient.

Ètèchi [*ètèči*], v. tr. — Attacher.

Èteni [*ètni*], part. — Attaché, tenu.

Ètèye [*ètèy*], adj. — Utile. *Va°la° ène èbèbbe que m' vârè bé* ʷʷ, voilà un outil qui me (viendra) sera bien utile.

Ètiôre [*ètyór*], v. tr. — Enclore, enfermer.

IND. PRÉS. : *j'ètiô, t'ètiós..., j'ètieuba°...*

IND. FUT. : *j'ètiôra, t'ètiôré..., j'ètiôrons...*

PART. PRÉS. : *ètieubant.*

PART. PASS. : *ètiô, ètiôze.*

Ètonde [*ètôd*], v. tr. — Attendre.

Étra°pe [*ètra°p*], s. f. — Tromperie, ruse.

Étra°pè [*ètra°pè*], v. tr. — Attraper, prendre, tromper.

Étrure [*ètrur*], v. tr. — Trouver, procurer, inventer. *T' a°euyé ʒo bé bza° d'*ʷʷ *cè va° da° chie no,* tu avais bien besoin d'apporter cela (vers) dans chez nous. (Voir **Rètrure**).

Euhh [*euχ*], s. m. — Porte.

Euhhi [*euχi*], v. int. — Sortir.

Euhhie [*euχi*], s. f. — Sortie.

Euhhifue [*euχifú*], s. m. — Printemps (sortir dehors). *Mèlenant n'ye pu d'*ʷʷ, *a° pesse de l'hiver è l'a°naye,* actuellement il n'y a plus de printemps, on passe de l'hiver à l'été.

Eurkeuna°hhance [*eurkeuna°χās*], s. f. — Reconnaissance, récompense.

Eurmain [*eurmè*], adv. — Hier.

Eût̀e [*eût*], adj. num. — Huit.

Évant [*èvã*], part. pas. de arriver. — *J'a tu* ʷʷ *dant qu' li,* je suis arrivé avant lui.

Èvare [*èvar*], adj. — Avare.

Èvariciou [*èvarisyou*], adj. — Avaricieux.

Évaudnant [*èvódnã*], adj. — Intelligent, prévoyant. *L'èfant la°a° ja° bé* ʷʷ *po s'n' âge,* cet enfant est déjà bien prévoyant pour son âge.

Digitized by Google

Èva°leúr [*èva°leúr*], s. f. — Avaloire, partie du harnais d'un cheval de trait.

Èva°ltenè [*èva°lteunè*], adj. — Se dit d'un homme très affairé et imprudent.

Èveûl [*èveûl*], adj. — Aveugle.

Èveûlè [*èveûlè*], v. int. — Se dit d'un chien qui hurle en aboyant. Un chien qui hurle ainsi et sans motif apparent est un signe de mort.

Èvou [*èvou*], adv. — Où. *T'é tu* ~~~? où as-tu été?

Èvouie [*ou èvoui*], v. tr. — Envoyer.

IND. PRÉS. : *j'èvouie, t'èvouies..., j'èvya°...*
IND. IMP. : *j'èvyè, t'èvyès..., j'èvyins...*
IND. FUT. : *j'èvouiera, t'èvouieré..., j'èvouierons...*
IMPÉRATIF : *èvouie, èvya°, èvyè.*
SUBJ. PRÉS. : *que j'èvyeusse..., que j'èvyinsse...*
PART. PRÉS. : *èvyant.*
PART. PASS. : *èvouie.*

Evouie [*èvoui*], s. f. — Ration donnée au bétail le matin et le soir.

Èvri [*èvri*], s. f. — Abri.

Èvri [*èvri*], s. m. — Avril.

F

Faim [*fè*], s. f. — Faim. *È lè* ~~~, *n' ie pouè d' ma pain,* quand on a faim, il n'y a pas de mauvais pain.

Fainde [*fèd*], v. int. — Se dit d'une bête de travail (vache, cheval) dont les muscles des jambes sont fatigués, et dont la marche n'est pas normale.

Fainde [*fèd*], v. int. — Avoir des ménagements à l'égard d'un indiscipliné. *Se t' lo fein, i t'è fâré vona de l'aute,* si tu ne le corriges pas, il t'en fera voir de l'autre.

Fainesse [*fènès*], s. f. — Hêtre (*Fagus sylvatica,* L.).

Faing [*fè*], s. f. — Faing, Feignes. Lieux tourbeux, marécageux, généralement remplis de sphaignes (*sphagnum*). Ce mot, seul ou accompagné d'un qualificatif, désigne un grand nombre de fermes et de censes dans la région siliceuse des Vosges.

Falahh [*falaχ*], s. f. — Sottise, étourderie. *Jusque to ci, to fé n' t'é co fâ que des* ~~~, jusqu'ici, ton fils ne t'a encore fait que des sottises.

Digitized by Google

Fâre [*fár*], v. tr. — Faire.
IND. PRÉS. : *je fá, te fas..., je fèya°, vos fèyè...*
IND. FUT. : *je fára, te fárè..., je fárons...*
PART. PRÉS. : *fèyant.*
PART. PAS. : *fá, fáte.*
vè, vêler. *comme*, imiter. *l'amour*, courtiser. *de l'aule*, faire le beau auprès d'une jeune fille, l'entourer de prévenances (à l'exemple d'un coq qui allonge une de ses ailes en tournant auprès d'une poule). *Fèyè di bé è in vilain, in vo ch... da° lè main*, faites du bien à un vilain, il vous ch... dans la main (comme reconnaissance). *I n' faut mi pu qu'a° ʒ a°, paç' qu'a° fá dmandè qui a° ç'qu'a° ʒ a°*, il ne faut pas faire plus que l'on est, parce que l'on fait demander qui on est. *Quand j'aureu fá d' li ses bza°nes*, quand j'eus fini de lui terminer ses ouvrages. *Te fárè bèn' a° poué*, tu feras comme il faut (sous-entendu : se conduire). *A° n' fa mi tojo comme a° vue, ma comme a° pue*, on ne fait pas toujours comme on veut, mais comme on peut. *C'é tu fáť et dit*, ce fut fait et dit (c'est arrivé comme on le prévoyait). *I s' fá di mâte*, il fait l'important. *Fáť è fá*, fait à fait (au fur et à mesure). *Pare è fá*, dans un certain nombre d'hommes (à la revision) ou d'objets, prendre tout ce qui peut servir ou être utile. — Dans certains cas, *fá* remplace *fini*, du verbe *finir* qui n'existe pas : *J'a fá d' mè bza°ne*, j'ai terminé mon ouvrage. *J'a èvu bètôt fá*, j'ai eu bientôt fini. *Fare po tèrie*, contrarier. — *Fáre fáre* signifie : ordonner de faire, payer pour faire, *çu que je n' srau fáre, je lo fá fáre.*

Fautè [*fótè*[, v. int. — Faire des fautes, des écarts de conduite. *L'è tola°*, il a manqué là (il a oublié une chose importante).

Faux parhhîn [*fó parχĩ*], s. m. — Petite ciguë (*Æthusa cynapium* L.).

Faux rihh [*fó riχ*], s. m. — Plat que l'on préparait autrefois avec du lait, des œufs, de la farine et du sucre.

Fâyâ [*fáyá*], adj. — Doucereux, flatteur.

Fa°lle [*fa°l*], s. f. — Piège amorcé ou non pour rats, souris, taupes.

Fa°lton [*fa°ltõ*], s. m. — Gousse des légumineuses.

Fa°lu [*fa°lu*]. — Fallu (part. pass. de falloir dont l'infinitif n'existe pas), unipersonnel. *È bé que je marcheusse*, il a bien fallu que je marche. *Fauré haïe*, il faudra marcher.

Fa°lure [*fa°lur*], s. f. — Fougère, mais plus spécialement *Pteris aquilina*, L.

Fa°mme [*fa°m*], s. f. — Femme. *Quand a° ʒ è pra° ène belle, a° ʒ è pra° dousse*, quand on épouse une belle femme, on en prend deux (la belle peut devenir laide). *Quand les vouètes rmoua°, lo ta° rmoue co*, quand les femmes malpropres remuent (s'occupent

Digitized by Google

de leur ménage), le temps remue aussi (change). (Les femmes malpropres s'appellent *filéres* ou araignées, et celles-ci sortent de leurs abris quand il va pleuvoir). *Lè pu vouète di tropé rèmone lo ta° au bé,* la plus malpropre du troupeau ramène le temps au beau (quand elle fait la lessive par mauvais temps).

Fa°merèy [*fa°mrèy*], s. m. — Homme qui s'occupe trop des ouvrages de femmes.

Fa°rfolè [*fa°rfolè*], v. int. — Barboter. *Les borres fa°rfola° da° lè mrèhh,* les canards barbotent dans la vase.

Fa°rfouïe [*fa°rfoui*], v. int. — Chercher avec insistance un objet au milieu d'autres.

Fa°rie [*fa°ri*], adj. — Fatigué.

Fa°sse [*fa°s*], s. f. — Grande branche mince, flexible.

Fé [*fé*], s. m. — Fumier. *I'n gros ~, în roche tá, în pohhé è lè cheumnaye : ç'a° cè que fá bé mériè les fèyes,* un gros fumier, un toit rouge (couvert de tuiles), un cochon gras à la cheminée : c'est cela qui fait bien marier les filles. Le tas de fumier, toujours devant les maisons, rectangulaire, régulier, à bords retroussés, non gratté des poules, était un indice de prospérité et d'ordre dans la maison.

On n'enlève jamais le fumier des écuries entre Noël et le nouvel an.

Fè [*fè*], s. m. — Fils. *Ç'a° bé lo ~ d' so père, qui a° ç' que ç'a°?* c'est bien le fils de son père, qui est-ce ?

Fèhha°tte [*fèχa°t*], s. f. — Sorte de maillot dans lequel les enfants, bras et jambes immobilisés, étaient placés dans leur berceau.

Fèïe [*fèi*], s. m. — Fays. Les habitants autrefois portaient le sobriquet d'*ours de Fays.*

Fèine [*fèin*], s. f. — Faîne, fruit du hêtre; on le recueillait autrefois pour son huile.

Fête [*fèt*], s. f. — Fête. *Fâre dè ~,* recevoir avec joie, avec beaucoup d'empressement.

Fête Due [*fèt dú*], s. f. — Fête-Dieu. Autrefois, Fiménil, Beauménil, Laval, faisaient des reposoirs de verdure, que le curé de Champ, portant le Saint Sacrement sous un dais, venait bénir en procession, accompagné à l'aller et au retour par des chantres (les instituteurs), de nombreux enfants de chœur et un grand nombre d'hommes et de femmes en habits de fête, marchant sur deux rangs. C'était un honneur de porter le dais.

Pour ce jour on place des branchages verts aux angles des portes et des fenêtres et sur les fumiers. On croyait que, si les feuilles de ces branches sèchent vite pendant l'octave de la Fête-Dieu, la fenaison ne sera pas contrariée par le mauvais temps.

Digitized by Google

Feuïe [*feuï*], v. tr. — Retourner la terre avec une bêche.

Feulnie [*feulni*], v. tr. — Chercher avec insistance dans un tas d'objets. *Qu'a° ç' que t'é è ~ da° lo tiran la°*, qu'est-ce que tu as à chercher dans ce tiroir-là ? (le tiroir de la table ou de l'armoire, renfermant toutes sortes de petits objets : clous, vis, ficelle, boutons, etc.).

Feurcompte [*feurkõt*], adj. — Hors compte, qui n'est pas partageable.

Feurguenè [*feurguenè*], v. int. — Remuer, fouiller avec un bâton. *È fouôbhe de ~ da° lo foné la°, t' l'é steindu*, de tant remuer le combustible du fourneau, tu l'as éteint.

Feurland [*feurlã*], adj. — Paresseux.

Fève [*fév*], s. f. — Haricot. *Grosse ~*, fève des marais (*Faba vulgaris*, Trag.).

Fèye [*fèy*], s. f. — Fille. *Lè pu belle ~ di monde n' srau bẽe que ç' qu'elle é*, la plus belle fille du monde ne saurait donner que ce qu'elle a.

Fi [*fi*], s. m. — Fil. *I'n ~ è lè patte*, un fil à la patte.

Fiâ [*fyâ*], s. m. — Flair, odorat. *Les chés n'ont pouè de ~ pa° lo sa°che ta°*, les chiens n'ont pas de flair par temps sec.

Fiâche [*fyâč*], adj. — Prêt à tomber en faiblesse.

Fiamohhe [*fyamoχ*], s. f. — 1° Flammèche ; 2° petite quantité d'eau-de-vie.

Fiance [*fyãs*], s. f. — Ne s'emploie que dans l'expression : *ête è ~*, être fiancés.

Fiârant [*fyârã*], part. pr. — Puant.

Fiârant [*fyârã*], s. m. — Homme orgueilleux, maniéré.

Fia°te [*fya°t*], s. f. — Confiance. *N'y e pouè d'~ è li*, on ne saurait se fier à ce qu'il dit.

Fie [*fi*], adj. — 1° Fâché, en colère. *J' n'a jma tu si ~ que lè jonaye la°*, je n'ai jamais été si en colère que ce jour-là ; 2° acide, non mûr (en parlant d'un fruit).

Fiètri [*fyètri*], v. tr. — Flatter, caresser.

Fièvé [*fyèvé*], s. m. — Fléau pour battre le blé. On y distingue deux parties : la *bèteure* et la *maintonche* (manche).

Fihhe [*fiχ*], s. f. — Épicéa (*Abies excelsa*, Lam.).

Filére [*filér*], s. f. — Araignée. Une femme malpropre est une *vouète ~*.

Fimè [*fimè*], v. tr. — Fumer du tabac.

Fimèni [*fimèni*], n. pr. — Fiménil. Dans toutes les localités dont le nom se termine en *il*, *l* ne se prononce pas : *Beauméni, Frambéméni, Chnéméni*, etc.

Fin [*fi*], adj. — Fin, délié. *L'éfant la° è les cha°veus aussi ~ que dè soie*, cet enfant a les cheveux aussi fins que de la soie.

Digitized by Google

Fin [*fī*], adv. — Beaucoup, très. ~ *gras*, très gras; ~ *ma°you*, beaucoup meilleur; *to* ~ *to pa° li*, complètement seul.

Fiôlè [*fyólè*], v. int. — Pleurer sans motifs sérieux.

Fions [*fyõ*], s. m. — Propos malveillants, à sous-entendus, adressés indirectement dans une conversation à une personne que l'on hait.

Fistron [*fistrõ*], s. m. — Bousier (*Geotrupus stercorarius*, Fab.).

Fiou [*fyou*], s. f. — Fleur.

Fiôve [*fiòv*], s. f. — Fable, conte plaisant.

Five [*fiv*], s. f. — Fièvre.

Fléole [*fléol*], s. m. — Fléole ou Phleum.

Flû, Flûre [*flú, flúr*], s. — Filleul, filleule.

Fmâye [*fmáy*], s. f. — Fumée. *N'y e pouè d'*~ *s'na° feu*, il n'y a pas de fumée sans feu.

Fmâïe [*fmai*], v. tr. — 1° Fumer. ~ *in pohhé è lè cheumnaye*, fumer un cochon à la cheminée; 2° enfumer. ~ *lo rna*, enfumer le renard.

Fô [*fó*], s. m. — Fou. *Les* ~ *font les noces, les sèjes les mainja°t*, les fous font les noces, les sages les mangent. *Les* ~ *de Riaux*, les fous de Ruaux (près Plombières), à qui on attribue les mêmes extravagances qu'aux gens de Fraimbois, de Puzieux, de Courtisols (Marne).

Foche [*foč*], s. f. — Fourche.

Focha°tte [*foča°t*], s. f. — Petite fourche. *Fáre les* ~, écarter l'index et le médius, puis diriger la main vers une personne pour lui marquer son mépris.

Fochè pèri [*foče pèri*], s. m. — Ne s'emploie que dans la locution : *Fáre lo* ~, se tenir les jambes en l'air en s'appuyant seulement sur les deux mains.

Fôlure [*fólur*], s. f. — Terrain vague où l'on met le bétail en pâture. Francisé en *fourrière*.

Fon [*fõ*], s. m. — Foin.

Fonaye [*fonay*], s. f. — 1° Fournée; 2° blé pour une fournée de pain. Le meunier venait prendre le blé dans les maisons au moyen d'une voiture; le cheval portait à son collier un grelot de dix centimètres de diamètre destiné à prévenir les clients. De qu'un qui cherche à créer des ennuis pour en retirer un profit, on dit : *I couère ène* ~, il cherche une fournée.

Fonde [*fõd*], v. tr. — Fendre (du bois).

Fonde [*fõd*], v. tr. — Fondre (la neige).

Foné [*foné*], s. m. — 1° Fourneau, 2° tas de tiges sèches des pommes de terre que l'on brûle sur place en automne après la récolte.

Fonè [*fonè*], v. tr. — Faner (le foin).

Digitized by Google

Fonè [*fonè*], s. m. — La saison des foins. *Lo ~ des roucins n'a° ré èn'cote çu des fons, a° n'è bé mau si chaud,* le faner des regains n'est rien auprès de celui des foins, on n'a *bien mal* aussi chaud (on a bien moins chaud).

Fontène [*fõtèn*], s. f. — Source. *Da° lo crue dè besse, l'y e ène bonne ~, elle n'a° jma è soche, md faut s'è dèmefie, elle a° tojo frade,* dans le creux de la vallée, il y a une bonne source, elle n'est jamais à sec, mais il faut s'en méfier, elle est toujours froide.

Fontène [*fõtèn*], s. f. — Eau de source amenée par des tuyaux dans des auges. *Lè ~ de d'dèvant chie no cole duhh,* la fontaine qui est devant notre maison coule fort. *N' faut jma dire : ~, je n' boird jamais de t'n' ove,* il ne faut jamais dire : Fontaine, je ne boirai jamais de ton eau (on ne sait jamais de qui on peut avoir besoin).

Fosseû [*foseû*], s. m. — Sorte de houe très large utilisée pour la culture de la pomme de terre.

Fouinji [*fwẽji*], v. int. — Faire de la fumée. *Lè cheumnaye fouinje,* la cheminée fume (tire mal).

Foue [*foû*], s. f. — Foi, droiture, franchise. *De bonne ~,* de bonne foi.

Foue [*foû*], s. f. — Fois. *Ene belle ~,* une belle fois. *Lè ~ ci,* la (cette) fois ci, *lè ~ la°,* la (cette) fois là, expressions très courantes.

Fué [*fwè*], s. m. — Fer.

Fuôje [*fwój*], s. f. — Forge.

Foure [*four*], s. f. — Foire. *Da° lo ta°, lo merkeudi, les gens que na°lin è lè ~ è Brouère, tint aussi spa° drâhaut les chemins que çòs que na°lin è lè ma°sse è Champ le diemonche; mètenant a° n'y voue pu voua que des râces,* dans le temps, le mercredi, les gens qui allaient à la foire à Bruyères étaient aussi épais (nombreux) sur les chemins que ceux qui allaient à la messe à Champ le dimanche; maintenant on n'y voit plus guère que des enfants.

Fourè [*fourè*], v. tr. — Fourrer (familier). *N' vè mi t'~ va° da° ç'lè,* ne vas pas te mettre là-dedans (dans cette affaire). *Eh bé, te va°la° propre, où ç' que t'è tu t'~?* eh bien, te voilà propre, où as-tu été te placer ?

Fourèje [*fourèj*], s. m. — Fourrage.

Fourèji [*fourèji*], v. int. — Marauder, voler des fruits dans les jardins. *Faut surva°ie les gamins quand l'i e di fru, i vont ~,* il faut surveiller les gamins quand il y a du fruit, ils vont marauder.

Foute [*fout*], v. tr. — Forme grossière de : jeter violemment. *Fou lo fue,* jette-le dehors. *Fou li è pottes,* jette-lui aux lèvres (rappelle-lui une chose désagréable). *Fou li su lo nè,* tape-lui sur le nez.

Frâ [*frâ*], adj. — Froid. *I fâ ~,* il fait froid.

Digitized by Google

Frâ [*frâ*], s. m. — Froid. *Lo ~ des pies,* le froid des (aux) pieds.

Frâlè [*frâlè*], v. tr. — Écraser totalement.

Frambouèze [*frãbwèz*], s. f. — Framboise. L'arbuste (*Rubus idæus,* L.) n'a pas de nom en patois.

Françoès [*frãswè*], n. pr. — François. On emploie surtout les formes familières : Francisse, Fafouè, Fanfan.

Fra°chi [*fra°či*], v. tr. — Écraser (moins énergique que **frâlè**).

Fra°hh [*fra°χ*], s. f. pl. — Bavardages de femmes. *Evo zue ~, elles font bè di mau,* avec leurs bavardages, elles font beaucoup de mal.

Fra°hh [*fra°χ*], adj. — Frais, fraîche.

Fra°hhou [*fra°χou*], s. f. — Fraîcheur.

Fra°ie [*fra°i*], s. f. — Tartine. *Vena°, pusque t'é faim, t'éré ène ~ de bure dant dèjune,* viens, puisque tu as faim, tu auras une tartine de beurre avant le déjeuner (de midi).

Fra°ïe [*fra°i*], v. int. — Frayer, se dit des grenouilles, des poissons.

Fra°lè [*fra°lè*], v. int. — Se dit : 1° d'excréments semi-liquides qui sortent avec bruit. *~ su l'in, ch... su l'aute, ç'a° tout' di même;* 2° d'une baisse importante sur les denrées du marché : *les vés ont ~ aujedeu,* les veaux ont baissé (leur prix) aujourd'hui ; 3° lorsque les bas, la culotte, non attachés, retombent en plis circulaires sur les talons.

Fra°mè [*fra°mè*], v. tr. — Fermer à clé.

Fra°yon [*fra°yõ*], s. m. — Entre-fesson.

Freblon [*freublõ*], s. m. — 1° Feuilles de pissenlit, salades, cuites en guise d'épinards ; 2° les feuilles de l'épinard. Autrefois on en faisait avec des orties.

Frema° [*freuma°*], s. m. — Froment (*Triticum vulgare,* L.). Le climat et le sol se prêtent peu à sa culture.

Fremèje [*freumèj*], s. m. — Fromage. Le lait non écrémé est placé dans un chaudron avec de la présure (*pra°dan*). Le lait caillé (*ma°ton*) est ensuite mis dans des moules en bois percés de trous (*rèbb*) où il s'égoutte sur de larges planches inclinées (*sa°leur*). On le sale et, quand il est devenu suffisamment solide et encore blanc, il est placé dans une cave fraîche où, en se ramollissant légèrement, il acquiert son fumet et sa couleur ocracée. Il est circulaire, de quinze à vingt centimètres de diamètre et cinq à six de haut. Il a les apparences du Munster.

Fremèjon [*freumèjõ*], s. m. — Fromageon, plante (*Malva rotundifolia,* L.).

Fremi [*freumi*], s. m. — Fourmi. La fourmilière s'appelle : *nu d'~,* nid de fourmis.

Digitized by Google

Freyou [*freuyou*], adj. — Frileux.

Freziant [*freuzyã*], adj. — Se dit des pommes de terre cuites à l'eau, d'un gâteau, qui s'émiettent facilement.

Friohtique [*frictik*], s. m. — Petit repas appétissant.

Frihh [*friχ*], adj. — Gai, alerte, bien portant. *Rouéte me cè, comme cè danse, comme cè z a° ~*, regarde-moi cela (en montrant de la jeunesse), comme ça danse, comme c'est éveillé.

Fringuè [*frĩgè*], v. int. — Partir en colère. *So pére ly è fá des rpreuches, i n'è mi aimè, alors l'é ~. Ç'a° bon, i rvaré bètòt,* son père lui a fait des reproches, il n'a pas aimé (cela), alors il est parti. C'est bon, il reviendra bientôt.

Fritè [*fritè*], v. tr. — Frire.

Frizesse [*frizès*], s. f. — Opération de courte durée. *Po ba°chi lo champ la°, n'y èn' è èvu que po ène ~*, pour bêcher ce champ, il n'y en a eu que pour peu de temps. *So betin? cè n'é fá qu'ène ~*, son bien? ça n'a fait que peu de temps (pour le dissiper).

Frouè [*frouè*], v. tr. — Chicaner, chercher à mettre en colère. *~ in nu de guèbra°ttes,* chicaner les guêpes dans leur nid.

Fru [*fru*], s. m. — Fruits (des arbres). *~ de scie,* sciure.

Frusse ne musse [*frus neu mus*], loc. adv. — Rien, plus aucun objet. *Au quittant le mauhhon, i n'é lèyi ~*, en quittant la maison, il a tout emporté.

Fta° [*fta°*], s. m. — 1° Fusaïole, bague d'os ou de métal que la fileuse plaçait à la partie inférieure du fuseau, lorsque celui-ci ne portait encore que peu de fil enroulé ; 2° par extension, c'est l'enroulement naturel de la queue du cochon. D'un homme qui fait le beau, on dit qu'il fait *le ~*.

Fue [*fü*], adv. — Dehors. *Tire te ~ de tola°*, ôte-toi de là. *Ve t'a° ~*, va dehors. *Na°lè ~ leu,* aller dans une autre localité. *Ç'a° des gens de ~ leu,* ce sont des étrangers.

Furâye [*furáy*], s. f. — Balayures composées d'enveloppes florales et des graines du foin.

Fûri [*füri*], v. int. — Fleurir.

G

Gaini [*gèni*], v. tr. — Gagner. *Ha°di lo guène, hontou lo pouè,* hardi le gagne, honteux le perd (il faut avoir de l'initiative).

Galaf [*galaf*], adj. — Gourmand.

Gamache [*gamač*], s. f. — 1° Bouche (terme méprisant). *Couhe tè ~*, tais-toi ; 2° facilité de causer. *Tè donc bé lè ~ po z è tant*

Digitized by Google

dire, tu as donc bien la facilité de la réplique pour nous en dire tant.

Gangueria°tte [*gãgerya°t*], s. f. — Loques qui pendent des vêtements usés.

Ganguie [*gãgi*], v. int. — Osciller, pendre. *T'é ène tra°sse que ... dèrie to dos*, tu as une tresse qui pend derrière ton dos.

Ganguinè [*gãginé*], v. int. — Se promener nonchalamment, sans but. *Trèvèye donc, au leu de ... drâhaut lè mauhon*, travaille donc, au lieu de te promener à travers la maison.

Gare [*gar*], s. f. — Guerre. *Ç'a° tojo le ... lâchie da° lè mauhon la°*, ce sont toujours des disputes dans cette maison. *N' i e pouè de si grand ... qu'i n'y è rèbhèpeusse*, il n'y a pas de guerre si meurtrière qu'il n'y ait des gens qui en échappent. *T'a° co pu bête que dant lè ...*, tu es encore plus bête qu'avant la guerre (disait-on après 1870 à quelqu'un qui n'avait rien appris).

Gaviant [*gavyã*], adj. — Gluant.

Ga°lant [*ga°lã*], s. m. — Amoureux (en bonne part). C'était un honneur pour une jeune fille d'avoir beaucoup de ... dans l'après-midi du dimanche.

Ga°lant [*ga°lã*], adj. — Aimable, gentil, affable, empressé.

Ga°la°ttes [*ga°la°t*], s. f. — Copeaux de menuisier.

Ga°rgola°tte [*ga°rgola°t*], s. f. — Gosier (familier).

Geline [*jlin*], s. f. — Poule. *Çu qu'a° ja de ..., bhèteule*, celui qui provient de poule, gratte (les enfants ressemblent généralement à leurs parents). *J' lâche mo jau, gare vos ...*, je lâche mon coq, gardez vos poules. *Ç'n'a° mi tojo lè ... que caque qu'è fâ l'ue*, ce n'est pas toujours la poule qui crie, qui a pondu. Voir : **Hline**.

Les poules qui chantent portent malheur (dit-on); on les tue.

Gens [*jã*], s. f. — Gens, personnes, individus. *Ène grand ...*, une personne adulte. *I fâ bon ène ... chie li*, il fait bon être chez soi. *Ç'a° des ... de mènèje*, ce sont des personnes économes. *Des ... de motèy, des ... de prête, des ... de rligion*, des personnes pratiquantes.

Gla°tte [*gla°t*], s. f. — Envie. *Fâre lè ...*, porter envie.

Go [*go*], s. m. — Goût. Ce mot s'emploie pour saveur et odeur. *Lo fon la° è di bon ...*, ce foin a une bonne odeur. *Va°la° di jambon qu'è di ...*, voilà du jambon qui a de la saveur.

Goda° [*goda°*], s. m. — 1° Godet, gobelet, surtout verre à boire; désigne aussi le contenu du verre. *A°la° ç a° boure in ...*, allons boire un verre; 2° nielle des blés (*Lychnis githago*, Lam.).

Godaïe [*godayi*], v. int. — Se dit d'une étoffe qui fait des plis.

Goja° [*goja°*], s. m. — Flaque d'eau sur les chemins. *Rveùdi les ...*, rentrer à la maison couvert de boue.

Digitized by Google

Gola° [*gola°*], s. m. — Tuyau qui déverse l'eau dans une auge.

Golâye [*golây*], s. f. — Bouchée.

Gossi [*gosi*], s. m. — Coffin, coyer. Étui en bois où le faucheur place sa pierre à aiguiser la faux.

Gotére [*gotér*], s. f. — Trou dans une toiture par lequel la pluie tombe dans les maisons.

Gotra° [*gotra°*], s. m. — Extrémité inférieure d'une toiture d'où la pluie tombe sur le sol.

Gotte [*got*], s. f. — 1° Quantité plus ou moins grande de liquide. *Èco ène ⁓ po piéni lè bota°ye,* encore une goutte pour remplir la bouteille. *L' i e ène bonne ⁓ d'ôve è lè rvére,* il y a beaucoup d'eau à la rivière; 2° lieux dits et censes, très nombreux dans toute la région montagneuse, dont les noms diversement qualifiés sont dus à un ruisselet voisin; 3° rien (avec négation). *A° n'y voue ⁓,* on n'y voit rien. *A° n'y font ⁓,* on n'y connait rien. *I n'è vue ⁓ oïe,* il ne veut rien entendre; 4° goutte (maladie); 5° eau-de-vie. *Boure lè ⁓,* boire de l'eau-de-vie. *Èco ène ⁓ po fâre rlevè lè cotte,* encore une goutte d'eau-de-vie pour faire relever le jupon.

Gouôje [*gwôj*], s. f. — Gorge.

Graini [*grèni*], v. tr. — Grincer (les dents).

Grainje [*grèj*], s. f. — Grange. Se dit de la partie du rez-de-chaussée d'une maison de culture où l'on battait le blé au fléau.

Grantou [*grâtou*], s. f. — Longueur. *Qué ⁓ qu'è lè pouainche la°?* quelle longueur a cette perche?

Gra°le [*gra°l*], s. f. — Grêle.

Gréba°tte [*gréba°t*], s. f. — Vache noire avec poils entièrement blancs. *A° n'épèle mi ène vèche ⁓ qu'elle n'èn' ô des tèches,* on n'appelle pas ⁓ une vache qui n'en a pas des taches (si quelqu'un est appelé « malhonnête », par exemple, c'est qu'il y a de fortes présomptions pour qu'il le soit).

Grètè [*grètè*], v. tr. — Gratter.

Greuzélle [*greuzél*], s. f. — Groseille.

Greuzli [*greuzli*], s. m. — Groseillier.

Gribisse [*gribis*], s. f. — Femme méchante.

Grifi [*grifi*], v. tr. — Griffer.

Grînsi [*grîsi*], v. int. — 1° Grimacer; 2° se dit d'une étoffe qui fait des plis.

Grimolè [*grimolè*], v. int. — Réclamer en pleurant et en murmurant (s'applique aux enfants). *Eta°, je m'è vé t' fâre ⁓ po âquel* attends, je m'en vais te faire réclamer pour quelque chose (pour un motif sérieux).

Gripé [*gripè*], s. m. — Chemin rapide.

Gris [*gri*], adj. — Gris. *Gribe meubure,* toile de lin et coton

Digitized by Google

bleu, tissée au village et autrefois exclusivement employée pour les vêtements, le drap étant très rare.

Grîtou [*gritou*], adj. — Tristesse, mélancolie provoquée par l'absence d'une personne ou de son pays.

Grivoès [*grivwé*], s. m. — Jeune homme de conduite légère. *Voz au té des nouvelles de mo ...?* Avez-vous des nouvelles de mon jeune homme ?

Grôbouie [*gróbouí*], v. int. — Se dit des larves qui s'agitent dans une substance en décomposition (viande, fromage, vase). *Voué, comme toute gróbouille va° da° ç'lè!* regarde, comme tout remue là-dedans !

Grolè [*grolè*], v. tr. — Grogner (se dit au propre et au figuré).

Grouaotte [*grouaot*], s. f. — Poumons.

Gru [*gru*], s. m. pl. — Son du blé.

Guèji [*gèji*], v. tr. — Parier.

Gueriaot [*geryaº*], s. m. — 1° Grillon. Le grillon des champs fait partir celui qui habite les maisons ; 2° grelot.

Gueurnè [*geurnè*], adj. — 1° Se dit des épis de blé portant beaucoup de grains ; 2° tuberculeux, en parlant des animaux.

Guèyaº [*gèyaº*], s. m. pl. — Bonnes jambes pour marcher longtemps et sans fatigue. *Faut des bons ... po grinpè jusque haut laº*, il faut de bonnes jambes pour monter jusque là-haut.

Guiôre [*gyór*], s. f. — Orgueil, vanité.

Guiôryou [*gyóryou*], adj. — Vaniteux, se dit d'une personne qui s'habille mieux que ses moyens ne le lui permettent.

Guièsse [*gyès*], s. f. — Glace.

Guinè [*ginè*], v. int. — Loucher.

Guisi [*gisi*], v. int. — Glisser sur la neige ou la glace, par amusement.

Gulè [*gulè*], v. int. — Rouler. *Fâ ètansion, te vè ... drâbè lo rain*, fais attention, tu vas rouler (en tombant) en descendant dans ce talus.

Gulé [*gulé*], s. m. — Pomme entourée de pâte et cuite au four.

H

Haguette [*hagèt*], s. f. — Vieille bête de somme.

Haie [*hayi*], v. int. — Aller, marcher, se promener, travailler. *Je n' sro pu ...*, je ne peux plus marcher. *... donc !* marche ! va donc ! *I haïe co to bâlemaº*, il se promène encore. *Lè bzaºne ne haye ... dubb*, l'ouvrage ne va pas fort.

Digitized by Google

Hâle [*hál*], s. m. — Écharde.

Halier [*halyé*], s. m. — Vaste tente où l'on danse les jours de fête patronale.

Hansie [*hãsi*], v. int. — 1° (sens propre) : balancer, osciller, remuer. *L'ap* ~ (remue par le tronc). *I'n da° que* ~, une dent qui remue ; 2° (sens figuré) : être indécis. *Qu'a° ç' qu' t'* ~? pourquoi es-tu indécis ?

Hâpe [*háp*], s. m. — Dévidoir. Il servait à mettre en écheveaux le fil des fuseaux ou des bobines des fileuses. *J' l'a su mo* ~, je me souviendrai de lui pour me venger. *Qui a° ç' que ma° ses tripes su ses coûnes?* qui met ses tripes sur ses cornes ? Rép. : *lo* ~.

Hassou [*hasou*], adj. — Se dit d'une femme sans ordre, peu soigneuse, mais très travailleuse.

Haut [*hó*], adj. — Haut. *Su les* ~, à la partie supérieure d'une maison, ou sur les montagnes. *Fâre lo* ~, faire le riche. *Lo poté* ~, le porter haut (faire l'orgueilleux). *Les* ~ *jos*, les jours de grande fête. ~ *la°*, là-haut. ~ *to la°*, là-haut, désigne un lieu plus rapproché que le précédent. ~ *to ci*, par ici, en allant vers le haut.

Hâye [*háy*], s. f. — Haie.

Hâye [*háy*], int. — Mot employé pour faire avancer un attelage de bœufs ou de vaches.

Ha°dè [*ha°dé*], v. tr. — Garder le bétail.

Ha°dèye [*ha°déy*], s. m. — Celui qui garde le bétail au pâturage.

Ha°di [*ha°di*], adj. — Hardi, courageux.

Ha°dnéle [*ha°dnél*], s. f. — Œuf sans coquille calcaire (hardé).

Ha°hhe [*ha°ɣ*], s. f. — Démêlés, chicanes, contestations. *N' te ma°le mi de ẓues* ~, ne te mêle pas de leurs chicanes.

Ha°lbran [*ha°lbrã*], adj. — Irréfléchi. *Ç' a° in* ~, *i sboule lo tout', i vue tout' èva°lé, et i n' fá ré d' bon*, c'est un irréfléchi, il renverse le tout, il veut tout avaler, et il ne fait rien de convenable.

Ha°lle [*ha°l*], s. f. — Halle aux blés.

Ha°lmandè [*ha°lmãdé*], v. int. — Parler d'une manière peu compréhensible.

Ha°lta°ta° [*ha°lta°ta°*], s. f. — Femme débraillée, sans soin de sa personne.

Ha°meûr [*ha°meúr*], s. f. — 1° Mélange de feuilles vertes des navets, des carottes, des betteraves, etc., que l'on cuit pour le bétail ; 2° se dit d'une femme d'un certain embonpoint et de tenue débraillée.

Ha°nie [*ha°ni*], v. int. — Hennir.

Digitized by Google

Ha°rgot [*ha°rgo*], s. m. — Cahot.

Ha°rgotè [*ha°rgotè*], v. tr. — Cahoter.

Ha°rgotesse [*ha°rgotès*], s. f. — Petite voiture de fourrage.

Ha°vouè [*ha°vwè*], v. int. — Aboyer.

Hè [*hè*], int. — Hè? quoi? comment? (Sert à interroger). Mot considéré comme peu poli.

Hèche [*hèč*], s. f. — Hache.

Hèji [*hèji*], s. m. — Hagis, petite surface de forêt appartenant à un particulier.

Hèlie [*hèli*], adj. — Disjoint par la sécheresse (s'applique aux cuveaux, aux tonneaux en bois).

Herbeau [*hèrbó*], s. m. — Gerbier. Le blé avant d'être battu est remisé entre la toiture et un plancher situé à environ cinq mètres au-dessus de l'aire de la grange.

Hère [*hèr*], adj. — Hautain. *I fá mou so* ~, *a° sè bè qui a° ç' que l'a°*, il fait bien son important, on sait bien qui il est.

Hèria°tte [*hèrya°t*], s. f. — Ne s'emploie que dans l'expression : *Fare* ~, toucher les quilles du jeu, avec les boules, sans les renverser.

Hèrou [*hèrou*], adj. — Valide; n'est guère employé que dans le cas suivant : *I n'a° pu voua* ~, il n'est plus guère fort, agile (en parlant d'un vieillard).

Herquinè [*hèrkinè*], v. int. — Se dit d'une personne qui remue constamment.

Herteulè [*hèrteulè*], v. tr. — Entreprendre ou faire un ouvrage avec des moyens de fortune et avec peu de chances de réussir.

Heuchi [*heučí*], v. tr. — Appeler, inviter. *Heuche lo po lo fáre a°trè,* appelle-le pour le faire entrer. ~ *ès noces,* inviter à la noce.

Heuja°tte [*heuja°t*], s. f. — Petit coffre en bois assez long (deux mètres), sur pieds courts, servant de banc et de débarras.

Heuje [*heuj*], s. f. — Huche. Grand coffre où autrefois on plaçait les habits, puis la fournée de pain. Aujourd'hui elle est reléguée au grenier pour y placer du grain et des débarras.

Heulè [*heulè*], v. tr. — Sucer le contenu des œufs crus après y avoir pratiqué une petite ouverture à chaque extrémité.

Heûrie [*heûri*], v. int. — Se tenir immobile comme si on attendait quelqu'un ou comme si on était transi de froid. *Dépèche te, po n' no mi tant fáre* ~, dépêche-toi, pour ne nous pas tant faire attendre. *Ses bêtes heuria°t di ta° qu'i s' sôle*, ses attelages attendent pendant qu'il se soûle (à l'auberge).

Heutè [*heutè*], v. tr. — Se dit des animaux à cornes qui se lancent tête baissée sur un homme ou un animal.

Digitized by Google

Heutè [*heutè*], adj. — Qui a la tête lourde le lendemain d'une beuverie.

Hèyant [*hèyã*], adj. — Hargneux, insupportable.

Hèza [*hèza*], s. m. — Hasard.

Hième [*hyèm*], s. m. — Sorte de cri de détresse, prolongé, pendant la nuit, poussé par une ou plusieurs personnes.

Hline [*hlin*], s. f. — Poule; voir : **Geline.**

Hmé [*hmé*], s. m. — Jumeaux; voir : **Jmé.**

Hna°hhe [*hna°χ*], s. f. — Enfant malicieuse, insupportable.

Hnave [*hnav*], s. m. — Genévrier (*Juniperus communis*, L.); voir : **Jnav.**

Hnéte [*hnèt*], s. f. — Genêt à balais (*Sarothamnus scoparius*, Wimm.); voir : **Jnéte.**

Hno [*hno*], s. m. — Genou; voir : **Jno.**

Hnoïe [*hnoyi*], v. tr. — Ployer une branche sans la briser.

Hôbresèc [*hóbreusèk*], s. m. — Sac de mendiant.

Hoches [*hoč*], s. f. — Résidus du blé vanné.

Hocha° [*hoča°*], s. m. — Effort, petite secousse. *Era in ~, et peu ta sré haut*, encore un petit effort, et tu seras en haut. *Po douaire l'euhh la°, ve ta° z-y pa° ptits ~*, pour ouvrir cette porte, vas-y par petits efforts.

Hoche cul [*hoč ku*], s. m. — Bergeronnette grise.

Hontou [*hõtou*], adj. — Honteux.

Hôte [*hót*], int. — Cri pour diriger un attelage de bœufs à droite.

Hôtè [*hótè*], v. int. — Cesser, finir. *Ma! ~ donc!* mais, cessez donc! dit une jeune fille à un garçon qui la contrarie. *~ de trèvèie*, cesser de travailler.

Hou [*hou*], s. m. — Croûtes sur la tête des petits enfants. On croyait qu'il ne fallait pas les enlever.

Houbion [*houbyõ*], s. m. — Houblon (*Humulus lupulus*, L.).

Houè [*hwè*], v. tr. — Appeler, crier.

Houssa° [*housa°*], s. m. — Houx (*Ilex aquifolius*, L.).

Hovard [*hovar*], s. m. — Feuilles des plantes potagères ou d'agrément qui prennent un développement exagéré.

Hursi [*hursi*], adj. — Hérissé.

Hûtè [*hütè*], v. int. — Donner des nausées.

Hh

Hhâ [*χã*], adj. — 1° Se dit d'un sol maigre peu productif. *Dé ~ leu*, du terrain peu fertile; 2° méchant, de conduite légère et malhonnête. *I'n ~ drôle*, un mauvais sujet.

Digitized by Google

Hhâ [χá], s. m. — Portière en bois qui dirige l'eau dans les rigoles d'un pré pour l'irrigation.

Hhâmè [χámè], v. tr. — Gronder, réprimander.

Hhâye [χáy], s. f. — Foin, herbe, que le bétail refuse de manger.

Hha°hè [χa°bè], adj. — 1° Se dit d'une étoffe qui a perdu sa couleur, son lustre; 2° d'une personne dont la couleur et l'embonpoint ont disparu. *Elle a° bé hha°hâye depeu qu'elle a° mèriâye,* elle est devenue maigre, sans couleurs, depuis son mariage.

Hha°dè [χa°dè], adj. — Se dit d'une personne qui a perdu ses dents.

Hha°f [χa°f], s. m. — Buffet de cuisine.

Hha°fie [χa°fi], adj. — Gonflé, en parlant d'un meuble, d'une porte.

Hha°la°tte [χa°la°t], s. f. — Sorte de petite échelle placée en avant d'une voiture à échelles et destinée à fixer l'un des bouts de la perche qui doit serrer le foin.

Hha°lè [χa°lè], s. m. — Haleine forte et désagréable. *A° lo sérau au ...*, on le suivrait à l'haleine.

Hha°lè [χa°lè], v. tr. — Disposer les deux échelles d'une voiture à quatre roues.

Hha°li [χa°li], s. m. — Les montants d'une échelle.

Hha°pola [χa°pola], s. m. — Mauvais ouvrier.

Hha°ta°ye [χa°ta°y], s. f. — Punaise des bois.

Hha°rmotè [χa°rmotè], v. int. — Chuchoter.

Hhènè [χènè], v. tr. — Gratter. Se dit d'un animal. *Quand les chettes se hhèna° èvo zù pettes jusque bé haut dèrie les a°ra°yes, ç'a° sime de pache,* quand les chats se frottent avec leurs pattes jusque bien haut derrière les oreilles, c'est un signe de pluie.

Hhèpè [χèpè], v. int. — S'échapper, s'enfuir de quelque part, se soustraire, éviter, être hors de danger, du besoin. *J' n'a ... d'ène belle,* j'en ai échappé d'une belle. *Cè m'è ... dè boche,* cela m'est sorti de la bouche (sans le vouloir, j'ai dit une parole imprudente). *Hhèpe çè,* abandonne, laisse cela. *J' m'a ... de ses griffes,* je me suis sorti de ses griffes. *Quand j'aureu gaini dou tra sous, je fereu ...,* lorsque j'eus gagné quelque argent, je fus sauvé (lancé, hors du besoin).

Hhèpia°tte [χèpya°t], s. f. — Serpe.

Hhètlè [χètlè], v. tr. — Se dit des poules qui grattent la terre et se roulent dans la poussière. Au figuré, se dit de quelqu'un qui remue constamment. *Çu qu'a° fâ de geline, hhèteule,* celui qui sort de poule, gratte.

Hheudé [χeudé], adj. — Sourd. *Lo curé ne rèha°che mi sè ma°sse po in ...*, le curé ne recommence pas sa messe pour un

Digitized by Google

sourd. *N' i e pouè d' si mâ ~ que çu que n' vû mi oïe,* il n'y a pas de si mauvais sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Hheuïe [*χeui*], v. tr. — Siffler. Autrefois, d'un malfaiteur qui avait été enfermé à la maison centrale d'Ensisheim, on disait : *l'é tu ~ è Sisem.*

Hheura° [*χeura°*], s. m. — Trou ou fente qui donne passage à un courant d'air.

Hheurbô [*χeurbô*], adj. — Creux, en parlant d'un objet qui présente une cavité, ou d'un fruit (radis, prune). *Cè sine lo ~,* cela sonnne le creux.

Hheuya° [*χeuya°*], s. m. — Sifflet.

Hhèvaye [*χèvay*], s. f. — Chemin très rapide. En français dialectal : *Xavée,* ou *Ksavée.* A Remiremont il existe la rue de la Xavée.

Hhèva°tte [*χèva°t*], s. f. — 1° Écheveau de fil ; 2° au figuré, s'applique à un homme sans énergie.

Hhèy [*χèy*], s. m. — 1° Suif ; 2° le nombre six.

Hhèyeûre [*χèyeûr*], s. f. — Chaise.

Hhinâye [*χinây*], s. f. — Épine dorsale.

Hhine [*χin*], s. f. — Lourd fardeau que l'on porte sur son dos.

Hhinè [*χinè*], v. tr. — Battre, corriger.

Hhinon [*χinô*], s. m. — Minces lanières de 1m 50 environ sur un centimètre de large, formées par l'ensemble du périderme et du liber que l'on enlève sur les tiges du coudrier. On les emploie pour faire différentes sortes de paniers. Correspond à peu près au mot français : *éclisse.*

Hhiquè [*χikè*], v. int. — Être en bonne santé. *Rè qu'è voua sè frimousse, a° voue qu'i s' ~ bè,* rien qu'à voir sa figure, on voit qu'il se porte bien.

Hhiri [*χiri*], v. int. — Suppurer.

Hhivâye [*χivây*], s. f. — Neige sèche transportée par le vent ; elle passe au travers des toitures ou s'accumule dans les chemins creux qu'elle obstrue.

Hhivè [*χivè*], v. unipers. — On dit : *i ~* lorsque la neige est lancée par le vent.

Hhlapètte [*χlapèt*], s. m. — Homme sans énergie.

Hhlaque [*χlak*], s. f. — 1° Étourderies ; 2° actions répréhensibles. *Au lieu de bè trèvèyie, i n' mè co rè fâ que des ~,* au lieu de bien travailler, il ne m'a encore fait que des fautes graves.

Hhla°pan [*χla°pâ*], s. m. — Ivrogne.

Hhlie [*χli*], v. tr. — Gâcher, perdre inutilement, gaspiller. *Da° in ménèje a° n' srau rè ~,* dans un ménage, il ne faut rien perdre.

Digitized by Google

Hhliga°tte [χliga°t], s. f. — Petite bande d'étoffe ou petite tranche de pain.

Hhma [χma], adv. — Jamais; voir : **Jma.**

Hhmaque [χmak], s. f. — Flair. *T'é bé lè ~ po χ avoir treuvè que j'aouin χo in bon dèjune*, tu as bien le flair pour avoir deviné que nous avions un bon repas.

Hhmèlle [χmèl], s. f. — Semelle.

Hhmèlè [χmèlè], v. tr. — Battre, corriger.

Hhmiquè [χmikè], v. tr. — 1° Flairer. *Hhmique voua, lo bon go!* Flaire voir, la bonne odeur; 2° chercher. *Qu'a° ç' que t'é è ~ èlanto de chie no*, qu'as-tu à chercher, à espionner autour de chez nous?

Hhof [χof], s. m. — Four; voir : **Fohh.**

Hhon [χõ], s. m. — Dosseau, la deuxième planche prise sous l'écorce, plate sur les deux faces, mais arrondie sur les bords. La première planche, plate sur une face, ronde de l'autre, est le **skeuhhô.**

Hhô [χó], s. m. — Giron. *Vena° da° mo ~*, dit une mère à son enfant pour le consoler d'un petit chagrin.

Hhô [χó], s. m. — Putois.

Hhôdè [χódè], v. tr. — 1° Échauder; 2° se dit aussi du soleil qui dessèche les plantes.

Hhôfi [χófi], v. tr. — Chauffer.

Hhôïe [χói], v. int. — Glisser par accident sur la glace, sur l'argile mouillée.

Hhôle [χól], s. f. — Échelle.

Hhôpou [χópou], adj. — Qui a des démangeaisons. *Que çu qu'a° ~, s' grèteusse*, que celui qui est galeux, se gratte.

Hhôvouè [χóvwè], v. tr. — 1° Laver le linge; 2° battre, corriger.

Hhôvoueûre [χóvweûr], s. f. — Planche inclinée sur laquelle on savonne le linge.

Hhu [χu], adj. — Se dit de celui qui échappe à un malheur ou à une correction. *Les pu mnèsi sa° seuva° les pu ~*, les plus menacés sont souvent les plus indemnes.

Hhue [χü], s. f. — Sœur.

I

I [i], art. déf. contr. — Au. *~ prè*, au pré. *~ va°te*, au ventre. *J'a mau ~ pie*, j'ai mal au pied.

I [i], pr. pers. — Il, ils. *~ pue*, il pleut. *~ vont*, ils vont.

Digitized by Google

Mais devant une voyelle, *i* est supprimé : *l'aime lè gotte,* il aime la goutte, *l'èvont bè lan,* ils vont bien loin.

Ièpe [*yèp*], s. f. — Herbe. Au singulier, le mot désigne une plante herbacée quelconque ; au pluriel : les plantes médicinales.

Ièpe de côpesse [*yèp deu kòpès*], s. f. — Herbe aux coupures (*Sedum fabaria,* Koch.).

Ièpe de vlure (*yèp deu vlur*], s. f. — Herbe aux verrues (*Chelidonium majus,* L.).

Imèje [*imèj*], s. f. — Image. Les images d'Épinal s'appelaient « saints », parce que, probablement, les reproductions coloriées sur papier étaient, pour les villages, des sujets de piété.

I'n [ĭ], art. indéf. — Un. ~ *chèquin aime les sés,* un chacun aime les siens.

I'ngue [ĭg], s. f. — Ongle. *Fru ès* ~, froid au bout des doigts.

I'nguia°tte [ĭgya°t], s. f. — Sabot des porcs, des ruminants.

I'nstrure [ĭstrur], v. tr. — Instruire. *L'a° mou instrut,* il est bien savant.

I'ntention [ĭtãsyõ], s. f. — Intention. ~ *d'urine,* rétention d'urine.

Iô [*yó*], adv. — Oui, forme familière que l'on emploie entre égaux. ~, ~, *dis tojo, j' te scoute,* oui, oui, dis toujours (continue), je t'écoute.

J

Jacque [*jak*], s. m. — Geai.

Jainde [*jẽd*], v. tr. — Mettre les bœufs au joug. *Te n' srau* ~ *les dous bètes la°, elles sa° bé trop ja°nes,* tu ne peux mettre ces deux bêtes au joug, elles sont bien trop jeunes.

Jaimdra°sse [*jẽdra°s*], s. f. — Vache que l'on peut mettre au joug.

Jambâye [*jãbây*], s. f. — Enjambée.

Jambèje [*jãbèj*], s. m. — Montants en pierre de taille des portes et des fenêtres.

Jamboutè [*jãboutè*], v. tr. — Enjamber.

Jansé [*jãsé*], s. m. — Bœuf à robe rouge et blanche.

Janvie [*jãvi*], s. m. — 1° Janvier ; 2° on appelait ainsi des ouvriers originaires de l'Ain, qui passaient régulièrement dans les villages, vers janvier, pour ceriser (*sreuhi*) la filasse à domicile. Cette filasse bien peignée était divisée en poignées légèrement tordues, très régulières, d'environ trente centimètres sur cinq

Digitized by Google

(*kua°ies*) : c'était la quantité maxima que l'on pouvait fixer à la quenouille. Un paquet de cinquante à cent *kua°ies* formait un *busé*.

Jar [*jar*], s. m. — Gendre.

Jau [*jó*], s. m. — Coq. *Jamais bon ~ n'é tu gras*, jamais bon coq n'a été gras.

Jaune bedéle [*jón beudél*], s. f. — Bergeronnette jaune.

Jauniré [*jóniré*], s. m. — Girolle ou chanterelle (*Cantharellus cibarius*, Fr.).

Ja° [*ja°*], adv. — Déjà.

Ja°botè [*ja°botè*], v. int. — Jaboter, bavarder.

Ja°dîn [*ja°dî*], s. m. — Petit pré très fertile, à proximité de la maison, où l'on peut faucher trois ou quatre fois par an.

Ja°laye [*ja°lay*], s. f. — Gelée.

Ja°lè [*ja°lè*], v. tr. — Geler. Part. pas. : *ja°lè* et *èja°lè*. *L'é ja°lè si bé duhh que nos carreaux tîn ẓo èjalè lo mètîn*, il a gelé si fort que nos vitres étaient gelées ce matin. *Je seu èja°lè*, je suis gelé.

Ja°lou [*ja°lou*], adj. — Jaloux. *~ comme în chè*, jaloux comme un chien.

Ja°t [*ja°*], adj. — Drôle, amusant, qui prête à rire. *L'a° tot ~ èvo so chèpé*, il est tout drôle avec son chapeau. *Voué donc, lo ~!* regarde donc, le bizarre (comme il est habillé). f. : *ja°te*.

Jean [*jã*], n. pr. — Jean. Les formes familières sont : *Chan, Chanchan, Jeanjean*.

Jébra°tte [*jèbra°t*], s. f. — Guêpe.

Jeil [*jèy*], s. m. — Partie d'une rivière où l'eau devient tranquille et atteint une certaine profondeur par suite d'un barrage.

Jèjive [*jèjiv*], s. f. — Gencive.

Jeinche [*jèč*], adj. — Se dit d'une personne saine, sans tares physiques.

Jèture [*jètur*], s. f. — Lanières de cuir qui servent à fixer le joug sur la tête des bœufs.

Jeûhh [*jeüɣ*], s. f. — Joue.

Jeûre [*jeür*], v. int. — Se coucher pour dormir. *Faut ~, l'a° trop dèrèy po vo ẓ è ma°lè*, il faut coucher, il est trop tard pour vous en aller. *~ ju*, ou *fâre în quart d'oure*, se coucher pendant une heure après le repas de midi, pendant les grandes journées de l'été, lorsqu'on se lève de grand matin.

Jeurbépau [*jeurbépó*], n. pr. — Gerbépal, village du canton de Corcieux.

Jeurmon [*jeurmõ*], s. m. — Tiges qui se forment sur les pommes de terre au printemps, étant conservées en cave.

Digitized by Google

Jeute [*jeut*], adj. — Exact. *Comme de* ~, comme de juste (c'est exact).

Jèvelle [*jèvèl*], s. f. — Javelle.

Jiblè [*jiblè*], v. int. — Jouer, badiner entre jeunes gens.

Jma [*jma*], adv. — Jamais ; voir : **Hhma.**

Jmé [*jmé*], s. m. — Jumeaux ; voir : **Hmé.**

Jnave [*jnav*], s. m. — Genévrier (*Juniperus communis* L.); voir : **Hnave.**

Jnéte [*jnèt*], s. m. — Genêt à balais (*Sarothamnus scoparius*, Wimm.); voir : **Hnéte.**

Jno [*jno*], s. m. — Genou ; voir : **Hno.**

Jo [*jo*], s. m. — Jour. *I fâ* ~, il fait jour, le jour est arrivé. On dit : *bonjour*, et non *bonjo*. *Fâre zute bé* ~, se dit des futurs mariés qui remplissent leurs devoirs religieux la veille de leur mariage. *I'n haut* ~, un jour de grande fête de l'Église. ~ *èpra°tès*, les trois premiers jours d'avril; ce sont les jours empruntés : l'on raconte que la femelle du merle, couvant ses œufs, dit le vingt-sept mars : « *Mars, je me fous de ti* ». Celui-ci répondit : « *Tra jos qu' j'a et tra jos qu' j'èpra°tra° éca°te mo frére Evri, j' te fâra cra°vè sur lo nu* », « trois jours que j'ai et trois jours que j'emprunterai à mon frère Avril, je te ferai crever sur le nid ». C'est pourquoi ces six jours sont toujours froids. *Lo* ~ *des âmes*, le 2 novembre. *Lo* ~ *des Paumes*, le jour des Rameaux.

Joïe [*joi*], v. int. — Réussir, venir à bout. *N'y é mi èvu moyen de* ~ *di gamin la°*, il n'y a pas eu moyen de venir à bout (de se faire obéir) de ce gamin. *Je n' joyera jma de monté haut la°*, je ne pourrai jamais monter là-haut.

Jonaye [*jonay*], s. f. — Journée. *Drâ haut lè* ~, dans le courant de la journée.

Joseph [*josèf*], n. pr. — Joseph. Formes familières : *Jozon, Jozin, Jozé, Joujou, Zonzon.*

Josi [*jozi*], s. m. — Gésier d'oiseau.

Jote [*jot*], s. f. — Chou (*Brassica obracea*, L.). *Putôt panse cra°vaye que jote demouraye*, plus tôt panse crevée que choux restés (il faut manger tout ce qui est sur la table).

Jou [*jou*], s. m. — Joueur.

Jouif [*jwif*], s. m. — Juif. *Rèche comme in* ~, riche comme un juif.

Jova° [*jova°*], s. m. — Barres en bois percées d'un trou à chaque extrémité, qui, au nombre de trois, relient les deux bouts des échelles d'une voiture.

Jovâye [*jovây*], s. f. — Nom des deux poutres fixées, l'une au sol, l'autre au plancher supérieur d'une écurie, qui servent à tenir les *ba°ressons*.

Digitized by Google

Jtie [*jti*], v. tr. — Jeter.
IND. PRÉS. : *je jeutes, te jeutes..., je jta°...*
IND. FUT. : *je jeutra°, te jeutré..., je jeutrons...*
IMPÉR. : *jeute, jta°, jtè.*
PART. PRÉS. : *jtiant.*
PART. PAS. : *jtie.*

Jton [*jtõ*], s. m. — Essaim d'abeilles.

Júdi [*jùdi*], s. m. — Jeudi.

Jugea°tte [*juja°t*], s. m. — Manière de voir, d'apprécier. *T' n'é donc pouè de ∿∿, que t' n'é mi dviné cè?* tu n'as donc point de réflexion, que tu n'as pas deviné cela?

Juhhièri [*juɣyèri*], n. pr. — Jussarupt, village du canton de Corcieux.

Juîn [*jwĩ*], s. m. — Juin.

Jûne [*jún*], s. m. — Jeûne.

Juraumouè [*juromwè*], n. pr. — Gérardmer. Le jour de la fête patronale : *è lè Sème Trèmèye, ç'a° lè jonaye ou ç' qu'a° minje tot lo seu,* à la Saint-Barthélemy, c'est le jour où on mange son saoul (disait-on autrefois). De même les habitants ne parlent le français qu'en été. On les appelle : *Juromhèyes* et *Juromha°ttes.*

K

Kèhhes [*kèɣ*], s. f. pl. — Croûtes collées sur les habits, la peau, les planchers, qui indiquent une très grande malpropreté. Pour excuser cette saleté, on dit : *Les pèces de vingt francs poussa° da° les ∿∿,* les pièces de vingt francs naissent dans la saleté.

Kèhhi [*kèɣi*], adj. — Se dit d'une personne dont la peau est tachée de crottes, qui ne se lave pas souvent ou se lave à peu près. Fém. : *kèhhie.*

Kèka [*kèka*], s. m. — Famille sans domicile, se déplaçant avec une voiture traînée par la famille ou un vieux cheval.

Kèkla [*kèkla*], s. m. — Homme qui bavarde à tous propos.

Kèklè [*kèklè*], v. int. — Bavarder, faire de longs commérages.

Kèmu [*kèmu*], adj. — Confus, désappointé. *L'é tu bè ∿∿ de me voua vnu, i n' comptèy zo mi que je srau tola°,* il a été bien confus de me voir arriver, il ne comptait pas que je serais là.

Kèmuzôlle [*kèmuzôl*], s. f. — Sorte de veste à basque, en toile de *meuhure,* que les hommes portaient le dimanche, alors que le drap était rare et cher.

Kèré [*kèré*], s. m. — Groupe de deux grenouilles accouplées au moment de la fraie.

Digitized by Google

Kersè [*kèrsè*], adj. — Se dit d'habits ou de maisons malodorants par malpropreté. *Cè fiare si bè lo ~ su zo et chie zo, qu'a° cheu préque fiôve,* cela sent si bien mauvais sur eux et chez eux, qu'on tombe presque en faiblesse.

Kessa°te [*kèssa°t*], s. f. — Casserole en terre ou en fer-blanc, de deux à trois litres de capacité.

Kessine [*kèsin*], s. f. — Vieille souche d'arbre avec ses racines.

Keû [*keû*], s. m. — Cuir. Se dit aussi : 1° d'un vieux cheval, 2° avec mépris, d'un homme méchant.

Keuhh [*keuɣ*], s. f. — 1° Cuisse ; 2° grosse branche d'arbre.

Keuhhé [*keuɣé*], s. m. — Couvercle de marmite.

Keuhine [*keuɣin*], s. f. — Pièce dans laquelle on prépare les repas.

Keuhnè [*keuɣnè*], v. int. — Cuisiner.

Keûr [*keûr*], s. m. — Cœur. *È ~ june,* à jeun.

Keûr [*keûr*], v. tr. — 1° Faire bouillir. *L'ôve keut,* l'eau bout ; 2° soumettre à l'action du feu. *~ dî pain,* cuire du pain au four. *~ dè chà,* cuire de la viande ; 3° soumettre au soleil ardent. *Je seu keu,* je suis cuit (j'ai très chaud). *Lo slo keut mo mouè,* le soleil dessèche mon jardin potager.

On ne faisait jamais cuire de pain pendant l'octave de la Toussaint.

Keurnè [*keurnè*], s. m. — Mille-feuille (*Achillea millefolium,* L.).

Keurson [*keursõ*], s. m. — Cresson de fontaine (*Cardamina amara,* L.).

Keuvlar [*keuvlar*], s. m. — Ouvrier qui fabriquait des cuveaux en bois.

Kiâye [*kyây*], s. f. — Claie ; voir : **tiâye.**

Kia°che [*kya°č*], s. f. — Robinet d'un tonneau ; voir : **tia°che.**

Kia°che [*kya°č*], s. f. — Clenche de porte ; voir : **tia°che.**

Kia°chi [*kya°či*], v. tr. — Fermer une porte au loquet ; voir : **tia°chi.**

Kiè [*kyè*], s. f. — Clé ; voir : **tiè.**

Kiè [*kyè*], s. m. — Petit lait ; voir : **tiè.**

Kièhh [*kyèɣ*], adj. — 1° Clair, sans taches. *L'èfant la° è lè pè si bè ~,* cet enfant a la peau si claire. *Lo ta° a° ~,* le temps est clair. *Mo linje a° ~,* mon linge est sans taches ; 2° (avec négation) mécontent. *I n'a° mi ~, j' n'a pouè vlu li pra°tè d'a°rgent,* il n'est pas content, je n'ai pas voulu lui prêter d'argent. (Voir : **tièhh.**)

Kiéra° [*kyéra°*], adj. — Œuf clairet ; voir : **tiéra°.**

Kiètè [*kyètè*], s. f. — Clarté, lumière. *Fèyè voua dè ~,* faites voir de la lumière ; voir : **tiètè.**

Digitized by Google

Kihelè [*kiγlè*], v. int. — Rire aux éclats très souvent et pour des motifs insignifiants. *Elle fârau bé meu de dmourè chie lèye que d' na°lè ~ èvo les boubes,* elle ferait bien mieux de rester chez elle que d'aller rire avec les garçons.

Kinè [*kinè*], v. tr. — Pencher. ~ *le tète,* pencher la tête. ~ *su in cotè,* pencher (le corps) sur un côté. ~ *in kvé,* pencher un cuveau pour en faire couler le liquide qu'il contient.

Kiô [*kyó*], s. m. — Clou ; voir : **tiô.**

Kiô [*kyó*], s. m. — Tuyau. *I'n ~ de fomè,* un tuyau de fourneau ; voir : **tiô.**

Kiôche [*kyôč*], s. f. — Cloche ; voir : **tiôche.**

Kiôr [*kyór*], v. tr. — Clore. ~ *l'heuhh,* fermer la porte ; voir : **tiôr.**

Kiouè [*kyouè*], v. tr. — Clouer ; voir : **tyouè.**

Kive [*kiv*], s. f. — Grand cuveau en bois, ovale, employé pour faire les lessives et échauder les cochons.

Kvé [*kvé*], s. m. — Cuveau en bois à deux anses. *Lo ~ de boâye,* cuveau à lessive, était rond, sans anses et contenait environ un mètre cube.

L

Lâchanse [*lâčãs*], s. f. — Liberté relative accordée à une personne que l'on surveille ou à un animal tenu à la corde. *N' faut mi tant tni les ja°nes gens, faut co li ɣ y lèïe in po de ~,* il ne faut pas tant tenir les jeunes gens, il faut encore leur laisser un peu de liberté. *Bèye in po d' ~ è lè bête la°,* ne tiens pas de si près la tête de cette bête.

Lâchi [*lâči*], v. tr. — Lâcher, abandonner. ~ *l'ove,* laisser couler l'eau. *I n' lâche mi ses pièmes sa° ôve chaude,* il ne lâche pas ses plumes sans eau chaude (c'est très difficile de lui faire donner quelque chose). ~ *les èfants de l'écôle,* faire sortir les enfants de l'école.

Lahhe [*laχ*], s. f. — Lierre terrestre (*Glechoma hederacea,* L.).

Lambia [*lãbya*], s. m. — Pièce de fer mobile, en forme de demi-cercle, qui est fixée au milieu du joug ; le timon de la voiture, retenu par deux *èta°leures* ou tiges de fer avec une tête, passe dans cette pièce.

Lan [*lã*], adv. — Loin. *Bé ~, bien loin. Van to la°,* loin. *Bé ~ van la°,* bien loin, mais indique une distance plus grande que les précédents.

Landa°ye [*lãda°y*], s. f. — Femme sans énergie, comme endormie.

Digitized by Google

Lannedemain [*lãndeum*], adv. — Lendemain.

Lantiène [*lãtyén*], s. f. — Lanterne. A Granges, elle s'appelle *heurcha°*.

Lasé [*lasé*], s. m. — Lait. *Di bon* ~, du lait pur. ~ *buri*, lait écrémé. ~ *ma°tnè*, lait caillé.

Lasse me Dèye [*las meu dèy*], s. m. — Mendiant, paresseux, indolent, qui se plaint pour des riens. Exactement : Hélas! mon Dieu!

Lasyon [*lasyõ*], s. m. — Se dit de toute plante qui donne du latex, mais surtout des Synanthérées d'automne.

Lâtoire [*lâtwar*], s. m. — Sirop très épais qui remplaçait le sucre; on l'obtenait en concentrant le jus des carottes, des baies du sureau noir.

Lau [*ló*], s. m. — Rat.

Lauje [*lój*], adj. — Large.

Laujou [*lójou*], s. f. — Largeur.

L'aute site, l'aute la°te [*l ót sit, l ót la°t*], pr. dém. — Celui-ci, celle-ci, celui-là, celle-là.

Lauveline [*lóvlin*], n. pr. — Laveline, commune près de Bruyères, récemment érigée en paroisse.

La° [*la°*], adv. — Là. *Haut la°*, là-haut. *Bè* ~, là-bas. *Çu* ~, celui-là. *Seulle* ~, celle-là. *Çós* ~, ceux-là. *Ça°lles* ~, celles-là. *L'èfant* ~, cet enfant. *Lèhh l'euhh* ~, laisse cette porte. Dans les bavardages de femmes, reviennent constamment les expressions suivantes : *è peu lè foue ci, è peu lè foue la°* : et puis cette fois-ci, et puis cette fois-là, qui ont pénétré dans le français des villages.

La°che [*la°č*], s. f. — Contusion ou coup reçu par une personne.

La°chi [*la°či*], v. tr. — Lécher. *La°che tes pyáyes et coubbe tè*, lèche tes plaies et tais-toi (ne te plains pas de tes insuccès).

La°chon [*la°čõ*], s. m. — Mélange de sons, tourteaux, betteraves, etc., que l'on donne aux vaches laitières ou aux bêtes à l'engrais.

La°desse [*la°dès*], s. f. — Plaie faite avec un instrument tranchant.

La°ffe [*la°f*], s. f. — Grimace provoquée par le mécontentement. *Te fá bé lè* ~, *a° dirau bé qu'a° ç è minji in piè d' chic sa° tì*, tu fais bien la grimace, on dirait bien qu'on a mangé un plat de *chic* sans toi. *Qu'a° ç' que t'é dépiá, po fare ène svèle* ~? qu'est-ce qui t'a déplu, pour faire pareille grimace (moue)?

La°hi [*la°γi*], s. m. — 1° Loisir; 2° au figuré : *in bon* ~, un jeune homme qui s'amuse au lieu de travailler.

La°hôte [*la°hôt*], s. f. — Lézard.

Digitized by Google

La°ni [*la°ni*], s. m. — Quartiers de bois de chauffage comprenant un grand nombre de stères empilés régulièrement. En français dialectal : *rôle*.

La°nne [*la°n*], s. f. — Les différents morceaux de troncs d'arbres qui forment les stères de bois de chauffage.

La°von [*la°võ*], s. m. — Planche de sept à huit centimètres d'épaisseur et de quatre mètres de long, employée pour les ponts en bois de Fiménil, et comme plancher à l'écurie des vaches.

Lè [*lè*], art. déf. — La. ... *fa°mme la°*, cette femme.

Lé [*lé*], s. m. — Lien.

Léde (*i*) [*i léd*], v. tr. — Il fait des éclairs.

Lèda° [*léda°*], v. m. — Éclair sous forme d'un trait de feu sortant des nuages.

Lèhhi [*lèɣi*], v. tr. — Laisser. Une personne sans énergie est une *lèhhe me, j' te lèhhra,* laisse-moi, je te laisserai. *Lèye la°*, laisse là.

Lèmson [*lèmsõ*], s. m. — Limace.

Lèpinje [*lèpẽj*], n. pr. — Lépanges, gros bourg industriel près de Bruyères. Les habitants sont appelés *counes de chive,* cornes de chèvre, parce que pour la fête patronale ils tuaient beaucoup de ces animaux.

Lére [*lér*], v. tr. — Lire.

IND. PRÉS. : *je lé, te lé..., je léha°, vos lèhè, i léha°.*

IND. FUT. : *je léra, te léré..., je lérons, vo lérò...*

IMP. : *lé, léha°, lèhè.*

PART. PASS. : *lé.*

Lessema° [*lèsma°*], s. m. — Carcasse.

Lèssue [*lèsü*], s. m. — Pièce de toile carrée d'environ cent quatre-vingts centimètres de côté, utilisée comme drap de lit quand l'ancien plumon n'a pas été remplacé par le couvre-pied. Employé aussi pour rentrer le regain sec et l'herbe verte.

Leù [*leù*], s. m. — Lieu, localité. *Ç'a° di bé leu,* c'est du beau terrain. *Ç'a° in bé* ..., c'est un beau pays.

Leû [*leù*] (au lieu de), loc. prép. — *Au* ... *de corre, trèvèye !* au lieu de courir, travaille !

Leute [*leut*], adj. — Engourdi par le froid. *Les dayes* ..., les doigts engourdis par le froid.

Leute [*leut*], adv. — N'est usité que dans l'expression : *I n'è fâ mi* ..., il n'en fait pas beaucoup (d'ouvrage).

Lèvau [*lèvó*], n. pr. — Laval, près de Bruyères. Les habitants portent le sobriquet de « loups ».

Lèvè [*lèvè*], v. tr. — Laver.

Lèye [*lèy*], s. m. — Lit.

Lèye [*lèy*], pr. pers. — Elle. *C'é tu* ... *qu'é fâ cé,* ce fut elle

Digitized by Google

qui fit cela. *Lèye* ou *lehh li fâre so lèye,* laisse-lui faire son lit. *Èpré* ⁓, après elle.

Lhhé [*lχé*], s. m. — Peloton de fil.

Lhhive [*lχiv*], s. f. — Lessive.

Li [*li*], pr. pers. — Lui, leur. *To pa° li,* tout seul. *Dis li,* dis lui à lui, à elle. *Dis li ʒ i,* dis-leur (m. et f.). *J' li ʒ i a dit,* je leur ai dit. *C'é tu li,* ce fut lui.

Liborne [*liborn*], s. f. — Hellébore (*Helleborus viridis,* L. et *H. fœtidus,* L.).

Lie [*li*], v. tr. — Lier.

Limerô [*limeurô*], s. m. — Numéro.

Limon [*limõ*], s. m. — Toutes les plantes nageantes qui obstruent les canaux : renoncules, myriophyllum, potamots, graminées, etc.

Lincan [*lĩkã*], s. m. — Encan.

Linguièsse [*lĩgyès*], s. f. — Alun.

Linouze [*linouʒ*], s. f. — Graine de lin.

Live [*liv*], s. f. — Lièvre. *Quand lo ché ch...* (s'arrête), *lè* ⁓ *è vé,* quand le chien s'arrête, le lièvre s'en va.

Live [*liv*], s. m. — Livre.

Live [*liv*], s. f. — 1° Livre (cinq cents grammes). *Lo quél qu'a° lo pu ljèy : ène* ⁓ *de pièmes ou ène live de pion?* lequel est le plus léger : une livre de plumes ou une livre de plomb? 2° ancienne dénomination du franc. *Ène pèce de sin* ⁓, une pièce de cinq francs.

Lizire [*lizir*], s. f. — Lisière, bordure.

Ljèy, ljére [*ljèy, ljér*], adj. — Léger, légère.

Lmouche [*lmouč*], s. f. — Mèche de lampe, aujourd'hui en coton, autrefois en moelle de jonc.

Lohire [*lohir*], s. f. — Purin. De celui qui a des taches de rousseur sur la figure, on dit : *L'è tu strisi èvo dè* ⁓, il a été aspergé de purin.

Lori [*lori*], s. m. — Laurier.

Lo Nue Motèye [*lo nú motèy*], n. pr. — Le Tholy, grosse commune du canton de Remiremont.

Loup [*lou*], s. m. — Loup. *Faut hurlè èvo lo* ⁓, il faut hurler avec le loup. *Lè faim chesse lo* ⁓ *d'au bó,* la faim chasse le loup du bois. *I'n vie* ⁓, un homme très avare (terme de mépris).

Loures [*lour*], s. f. pl. — Veillées d'hiver. Elles tendent à disparaître.

Lû [*lú*], s. f. — Lieue.

Luhesse [*luyès*], s. f. — Éclaircie de soleil.

Lune [*lun*], s. f. — Lune. *Èvo des veilles* ⁓ *a° fá des stales,*

Digitized by Google

avec les vieilles lunes on fait des étoiles. (Le dernier quartier de la lune s'appelle vieille lune, alors que devient celle-ci?)

Lure [*lur*], s. f. — Ceinture de jupe.

Luronne [*luron*], s. f. — Sorte de table en bois, massive et rectangulaire, mais dont un des côtés était demi-circulaire. Elle portait à sa face supérieure des cavités en forme de calottes sphériques munies de numéros. Sur un des côtés se trouvait une sorte de petit couloir à fond incliné, par lequel, au moyen d'une tige en bois (*bourreü*), on lançait une bille de billard. Celle-ci, après un certain parcours, s'arrêtait dans une de ces cavités et indiquait le gagnant. Le numéro le plus élevé et le plus difficile à atteindre s'appelait : *rafe*. Ce jeu était très en faveur dans les fêtes de village.

Lussie [*lusi*], s. m. — Huissier.

Lvè [*lvè*], v. tr. — 1° Lever. ~ *di lèye*, sortir du lit, ou simplement : *lvè*; 2° soulever verticalement un objet. *Leuve lè hhaule*, lève l'échelle. ~ *lè main*, prêter serment. ~ *lè main su quéqu'in*, faire semblant de frapper quelqu'un. ~ *lo cu*, ruer.

M

Ma [*ma*], s. m. — Baiser. *Bème to* ~, donne-moi un baiser (enfantin).

Mâ [*mâ*], s. f. — Pétrin.

Mâ [*mâ*], adj. — Méchant, mauvais; fém. : *mahhe*. *Qui qu'a° peu a° co* ~, qui est laid est encore méchant.

Mâ [*mâ*], conj. — Mais. ~ *si* et ~ *si fâ*, mais si, mais certainement, sont deux affirmations énergiques. ~, *t'èrè tè bétôt fâ !* mais auras-tu bientôt fini ! (de me chicaner, de mal faire).

Mâhheû [*mâɣeû*], s. m. — Bâton destiné aux corrections sérieuses.

Malin [*malī*], adj. — Malin, rusé.

Manau [*manó*], s. m. — Moineau.

Manier [*mañé*], s. m. — Auvergnat allant de village en village pour étamer, souder.

Manicain [*manikẽ*], adj. — Ouvrier de fabrique (terme de mépris).

Mâque [*mâk*], adv. — Seulement. *Veua°* ~, viens tout de même. *Se ç' tè* ~ *fâ*, si c'était seulement fini.

Marcô [*markó*], s. m. — Matou.

Marchi [*marči*], v. int. — Marcher.

Digitized by Google

Marnèje [*marnèj*], s. m. — Se dit d'objets lourds et encombrants, comme une voiture. Une femme d'un embonpoint trop prononcé est un *gros* ~.

Mâte [*mât*], s. m. — Maître. *Na°lè è* ~, aller en condition. ~ *d'écôle,* instituteur. *Treuvè so* ~, rencontrer un plus malin que soi.

Mâtra°sse [*mâtra°s*], s. f. — Maîtresse de maison.

Mau [*mó*], adv. — Mal. ~ *èdrat,* maladroit. ~ *vive,* mal vivre. ~ *ta°,* employé seulement dans : *J'a bé* ~ *des gens la°,* j'ai beaucoup de regret du départ de ces personnes.

Maye [*may*], s. m. — Mai, cinquième mois de l'année.

Mâzô [*mâzó*], s. m. — Arbustes ou branches vertes de diverses essences que les garçons plaçaient, pendant la nuit du trente avril au premier mai, sur les cheminées ou devant les fenêtres des maisons où il y avait des jeunes filles. Le sapin indiquait une bonne conduite ; le *petit* : la laideur ; le cerisier : la légèreté, etc.

Ma°hhure [*ma°ẏur*], s. f. — Taches accidentelles de noir de fumée sur les mains ou la figure des personnes qui font la cuisine. Ces taches s'appellent : *tiè di pot,* clé du pot.

Ma°lan [*ma°lã*], s. m. — Croûtes suppurantes qui se développent sur la tête des enfants mal soignés.

Ma°lave [*ma°lav*], adj. — Malade. D'une personne peu malade, on dit : ~ *d'in ù, i minjerau bé lè geline,* malade d'un œuf, il mangerait bien la poule.

Ma°lè [*ma°lè*], v. tr. — Mêler, mélanger.

Ma°lèje [*ma°lèj*], s. m. — Mélange.

Ma°lin-ma°la° [*ma°lĩ-ma°la°*], loc. adv. — Pêle-mêle.

Ma°lte [*ma°lt*], s. f. — Mortier de maçons.

Ma°né [*ma°né*], adj. — Se dit d'une bête qui par exception n'a pas de cornes, comme certaines chèvres.

Ma°quela°ttes [*ma°kla°t*], s. f. pl. — Légumes cuits, réduits en menus morceaux : pommes de terre, carottes, employés comme nourriture de l'homme.

Ma°rcar [*ma°rkar*], s. m. — Marcaire.

Ma°rchî [*ma°rči*], s. m. — Marché. *Fâre les* ~, faire les conventions entre parents pour un mariage.

Ma°rfouie [*ma°rfouy*], v. int. — Manger à la manière des bêtes.

Ma°rgolè [*ma°rgolè*], v. int. — Mâchonner.

Ma°rminè [*ma°rminè*], v. int. — Remuer les lèvres sans articuler les paroles. *Qu'a° ç' que t'é co è* ~*?* qu'as-tu encore à réclamer ?

Ma°rmotte [*ma°rmot*], s. f. — Mulots, campagnols.

Ma°rmotte [*ma°rmot*], s. f. — Foulard qui protège la tête contre les courants d'air.

Digitized by Google

Ma°rmozè [*ma°rmozè*], v. tr. — Barbouiller.

Ma°ronde [*ma°rõd*], s. f. — Collation de l'après-midi (vers quatre heures).

Ma°rondè [*ma°rõdè*], v. int. — Faire la collation de quatre heures.

Ma°rva°ye [*ma°rva°y*], s. f. — 1° Merveille; 2° au figuré, se dit d'actions que l'on exagère. *Te fâ bé des* ~, tu fais bien des grimaces, des difficultés, tu te fais bien prier.

Ma°snè [*ma°snè*], v. tr. — Maçonner.

IND. PRÉS. : *je ma°seune, te ma°seunes..., je ma°sna°...*

IND. FUT. : *je ma°seunra°, te ma°seunré..., je ma°seunrons...*

Ma°sque [*ma°skeu*], loc. adv. — Forme abrégée de « comment est-ce que ». ~ *t' fâ?* comment fais-tu? ~ *t' vè li dire,* comment vas-tu lui dire?

Ma°squeuyïe [*ma°skeuyi*], v. int. — Noircir, salir.

Ma°sse [*ma°s*], s. f. — Messe. Les futurs époux ne doivent pas entendre la publication de leurs bans, car leurs enfants baveraient. Celui des deux époux qui se lève le premier au Pater, après la bénédiction du prêtre, sera le maître dans le ménage. Si, à une messe d'enterrement, un cierge s'éteint, une des personnes présentes mourra sous peu.

Ma°sti [*ma°sti*], v. tr. — Mâcher difficilement, soit faute de dents, soit que l'aliment est trop dur.

Ma°te [*ma°t*], v. tr. — Mettre.

IND. PRÉS. : *je ma°, te ma°s..., je ma°ta°...*

IND. FUT. : *je ma°tra..., je ma°trons...*

PART. PRÉS. : *ma°tant.*

PART. PAS. : *ma°tè.*

Ma°té [*ma°tè*], s. m. — Marteau.

Ma°té [*ma°tè*], s. f. — Narcisse des prés (*Narcissus pseudonarcissus,* L.).

Ma°tnè [*ma°tnè*], adj. — Voir : *lasè.*

Ma°you [*ma°you*], adj. — Meilleur.

Ma°zonge [*ma°zõj*], s. f. — 1° Mésange; 2° vache à robe noire et blanche, mais plus noire que blanche.

Mè [*mè*], adj. pos. — Ma. ~ *fa°mme,* ma femme.

Mèche [*mèč*], s. f. — Miche de pain. Quand on l'entame, on y fait, en dessous, le signe de la croix avec la pointe du couteau.

Médaule [*mèdôl*], s. f. — Médaille bénite que l'on porte au cou.

Médicé [*mèdicè*], s. m. — Médecin.

Mènèje [*mènèj*], s. m. — Ménage. *Fâre lo* ~, s'occuper des menus ouvrages de l'intérieur. *Fâre în bon* ~, faire des économies et avoir un bétail important. *Ç'a° des gens de* ~, ce sont des personnes économes.

Digitized by Google

Mèneû [*mèneû*], s. m. — Minuit.

Mènihennequin [*mèniɣènkĩ*], s. m. — Bruits, échos, rumeurs que l'on croyait entendre dans les airs, le soir ou la nuit. C'étaient des *sotrés*, des sorcières, des âmes du purgatoire réclamant des prières.

Menterie [*mãtri*], s. f. — Mensonge.

Mér [*mér*], adv. — Ne s'emploie que dans l'expression : ~ *nu*, complètement nu.

Mèriè [*méryè*], v. tr. — Marier. *Po corrigi lo loup, faut lo* ~, pour corriger le loup, il faut le marier. ~ *vo, vo fárau bé, n' vo* ~ *mi, vo fárau co meu*, mariez-vous, vous ferez bien, ne vous mariez pas, vous ferez encore mieux.

Quand deux frères ou deux sœurs se marient à la même messe, la bénédiction du curé ne profite qu'à un seul couple.

C'est un signe de malheur pour les futurs, si leur noce rencontre un enterrement.

La jeune fille qui épouse un garçon d'une autre localité est *barrée* par les garçons : deux d'entre eux tendent un ruban au travers du chemin qui conduit à l'église, deux autres lui font un compliment en offrant un petit verre de liqueur. Le marié doit racheter sa future. Puis les garçons tirent des coups de feu d'autant plus nombreux que le marié a été plus généreux. Si cette fusillade est bien nourrie, la mariée sera une bonne nourrice.

La noce, en se rendant à l'église, était précédée d'un musicien (clarinette). Le soir de la noce, après un repas qui durait six à sept heures, et après avoir racheté la mariée, ce qui se faisait avec discours et chansons, on dansait dans une grange. Puis les mariés disparaissaient et les jeunes gens de la noce, après le souper, les cherchaient dans différentes maisons pour les taquiner.

Mèque [*mèk*], adj. — Maigre. *Vnu* ~, maigrir. ~ *comme lo krèmè*, maigre comme la crémaillère.

Mèrie [*mèri*], n. pr. — Marie. Joint à un autre prénom, a donné : *Mènâne*, Marie-Anne, *Minette, Mèriâne, Mèrijâne*, Marie-Jeanne.

Mèrijâne [*mèrijâne*], s. f. — Sorte de cruche en grès contenant environ trois *chopines*. Celle-ci valait à Bruyères soixante-dix-huit centilitres.

Mète [*mèt*], s. f. — Étoffe destinée aux vêtements. *Faut pu d'* ~ *po rveuti ène grand gens qu'in èfant*, il faut plus d'étoffe pour habiller une personne adulte qu'un enfant.

Mèteùsa°lè [*mèteùza°lè*], n. pr. — Mathusalem. *Vie comme* ~, vieux comme Mathusalem.

Mètin [*mètĩ*], s. m. — Matin.

Mètinô [*mètinó*], adj. — Matinal.

Digitized by Google

Mètire [*mètir*], s. f. — Pus.

Mèû [*mèù*], adj. — Mûr, m. et f.

Meu [*meu*], adv. — Mieux.

Meû [*meù*], s. m. — Muid.

Meuchant [*meučã*], adj. — Méchant.

Meuche [*meuč*], adj. — Humide.

Meuet [*meuė*], s. m. — Poussière et débris de bois dans les hangars.

Meuhi [*meuγi*], adj. — Moisi.

Meuhi [*meuγi*], v. int. — Moisir. *Je n'y a mi* ~, je n'y ai pas moisi (je n'y suis pas resté longtemps).

Meûra°te [*meûra°t*], s. f. — Sauce formée par de l'huile, du vinaigre, ail, échalotes, et autres condiments, destinée à une salade. *Chaude* ~ : l'huile est remplacée par la graisse chaude du lard fumé que l'on jette sur la salade et qui remplace l'huile.

Meurchau [*meurčó*], s. m. — Maréchal.

Meurchau [*meurčõ*], s. m. — Carabes.

Meûri [*meûri*], s. m. — 1° Hanneton; 2° sobriquet donné aux habitants de *Biamont* (Belmont-sur-Buttant, près Bruyères).

Meuzèye [*meuzèy*], s. f. — Grosse bille de bois, cylindrique, d'un pied de long environ, pour fabriquer les *èhhins* et les sabots.

Mi [*mi*], pr. pers. — Moi. *C'é tu* ~, ce fut moi. *Ç'a° po* ~, c'est pour moi. ~, *je virâ bè la°*, moi, j'irai là-bas.

Mi [*mí*], adv. — Pas (généralement accompagné de *ne*). *J' n'a* ~ *fâ*, je n'ai pas fini. ~ *savour*, ne pas savoir (ignorer). *Mi cnu*, inconnu. *I n' vue* ~ *pur*, il ne veut pas pleuvoir. *Je n' dreume mi*, je ne dors pas. *Je ne scoute mi*, je n'écoute pas. *I n' vu mi*, il ne veut pas.

Mia°tte [*mya°t*], s. f. — 1° Mie du pain; 2° miettes.

Migaine [*migèn*], s. f. — 1° Mélange de farine, de lait, d'œufs, de fruits qui sert à la confection des beignets; 2° mélange de fromage blanc, œufs, crème qui sert à faire la tarte de *mòjin*.

Mignot [*miño*], adj. — 1° Câlin; 2° douillet, se plaignant pour des riens, se dit d'un enfant gâté.

Mille [*mil*], nom de nombre. — Mille. *Lo* ~ *pohhé*, le mille cochons (injure). *Qué grand de* ~? Pourquoi? Comment cela?

Minche [*mèč*], s. m. — Manche d'outil.

Minche [*mèč*], s. f. — Manche de vêtement.

Minèye [*minèy*], s. m. — Meunier. *Lè smaine des* ~, la seconde semaine après Pâques, à la fin de laquelle les meuniers, qui avaient le renom de prendre de trop fortes moutures, allaient se confesser.

Mion [*myõ*], s. m. — Petit morceau de substance comestible. *I'n* ~ *de larde ço lo pouce, su di pain*, un morceau de lard sous

Digitized by Google

le pouce, sur du pain. *Bème in ~ de seuc,* donnez-moi un morceau de sucre.

Miqué [*miké*], s. m. — Croûtes suppurantes au visage.

Mirguet [*mirgè*], s. m. — Muguet (*Convallaria majalis,* L. et *Syringa vulgaris,* L.).

Mirlifiches [*mirlifiš*], s. f. pl. — 1° Garnitures fantaisistes des robes de dames; 2° sculptures, décorations, ferrures des meubles.

Mise [*miz*], s. f. — Ficelle attachée à l'extrémité du fouet pour le faire claquer.

Mitau [*mitò*], s. m. — Matou. Pour faire obéir les enfants, on leur parle des *rouges ~* (animaux imaginaires).

Mnâye [*mnày*], s. f. — Monnaie.

Mnô [*mnò*], s. m. — Ne s'emploie que dans l'expression : *Jtie ~,* se proposer pour rendre service.

Mo [*mo*], adj. poss. — Mon. *~ père,* mon père. *M'n' onkin,* mon oncle.

Mô [*mó*], adj. — Mou (*mòlle,* fém.).

Mau [*mó*], s. m. — Mal. *Pu d'~, pu d' mérite,* plus de mal, plus de mérite. *Lo ~ d' l'in n' mauye mi çu d' l'aute,* le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre.

Mocou [*mokou*], adj. — Moqueur.

Moda° [*moda°*], s. m. — 1° Morceau de pain de la grosseur d'une bouchée. *Tiè, pra° z a° in ~, d' mo pain,* tiens, prends-en un morceau, de mon pain. *L'é ja° fâ in bè moda° da° so betin,* il a déjà mangé un bon morceau de son bien.

Modesse [*modès*], s. f. — Morsure.

Mofe [*mof*], adj. — Se dit d'un tonneau vide, non bouché, qui répand une sorte d'odeur de moisi.

Môgrè [*mògrè*], prép. — Malgré.

Môhon [*mòγõ*], s. f. — Maison.

Mohha°tte [*moγa°t*], s. f. — Abeille.

Mohhe [*moγ*], s. f. — Mouche.

Mohhé [*moγé*], s. m. — Morceau.

Mohhlè [*moγlè*], v. int. — Se dit des enfants qui, ayant toujours faim et ne pouvant attendre les repas, réclament des morceaux de pain.

Mohhie [*moγi*], v. int. — Chasser les mouches.

Môie [*mòyi*], v. tr. — Guérir. *Ç' n'a° rè d' çè, çè môyerè tot pa° li,* ce n'est rien de cela, ça guérira tout seul. *Lè botya°te la° l'è fin bè ~,* cette fiole l'a très bien guéri.

Môjin [*mòji*], s. m. — Mélange de fromage blanc, œufs, crème qui sur une épaisseur d'un centimètre recouvre la pâte d'une tarte à bords relevés, que l'on cuit au four dans un plateau spécial en tôle.

Digitized by Google

Molène [*molèn*], s. f. — File des plants de pommes de terre butées. Autrefois elle se faisait au *fosseu*, aujourd'hui on emploie la charrue.

Molèné [*molèné*], v. tr. — Butter les pommes de terre.

Molîn [*molî*], s. m. — Moulin.

Môme [*móm*], adj. et pr. ind. — Même. *Mi ~*, moi-même. Mais on dit : *lo même*.

Moman [*momã*], s. f. — Maman (enfantin).

Monant [*monã*], s. f. — Cavalier dans une noce. *Po to ~, j' t'è bèyerâ în bé, et peu qu'a° bé gentil*, pour ton cavalier, je t'en donnerai un beau, et puis un bien aimable.

Monè [*moné*], v. tr. — Mener, conduire. *~ sè longue*, bavarder. *Di linge bé ~*, du linge très usagé. *Mone lo su lo chemin*, conduis-le sur le chemin (indique-lui le chemin en l'y conduisant).

Mônie [*móni*], v. tr. — Manier.

Mônihou [*móniɣou*], adj. — Se dit d'un outil incommode et lourd (houe, brouette, etc.).

Monsue [*mõsú*], s. m. — Homme bien habillé et paraissant être un personnage. *Má, spie donc vouá, les bés ~ que pèssa° !* mais, regarde donc voir, les beaux messieurs qui passent !

Montaine [*montèn*], s. f. — Montagne. *J'a tojo oïe dire que dous ~ ne se rèca°trîn mi, ma que dous a°mmes se rèca°trîn, ç'a° bé vrâ*, j'ai toujours entendu dire que deux montagnes ne se rencontraient jamais, mais que deux hommes se rencontraient, c'est bien vrai.

Monté [*mõté*], v. tr. — Monter.

Montignon [*montiñõ*], s. m. — Habitant de la montagne.

Môre [*mór*], v. tr. — Moudre.

IND. PRÉS. : *je mós, te mós..., je mola°...*
IND. FUT. : *je mórа, te mórė..., je mórons...*
SUBJ. PRÉS. : *que je moleusse..., que je molinsse...*
PART. PRÉS. : *molant.*
PART. PAS. : *molu.*

Mori [*mori*], v. int. — Mourir.

IND. PRÉS. : *je mue, te mues..., je mora°...*
IND. FUT. : *je muero, te muerė..., je muerons...*
PART. PRÉS. : *morant.*
PART. PAS. : *mouó, mouôte.*

Morzif [*morʒif*], adj. — Ivre-mort.

Mosse [*mos*], s. f. — Mousse. Les lichens, hépatiques, sphaignes s'appellent : mousses. *~ de vé*, mousse de veau (*Peltigera canina*, Ach.). *~ de tèhhrand*, mousse de tisserand (*Polytrichum commune*, L.), servait autrefois à faire des brosses pour encoller le fil à tisser.

Digitized by Google

Mostélle [*mostél*], s. f. — Belette.

Mota°ne [*mota°n*], n. pr. — Village près de Brouvelieures. Les habitants s'appellent : *poures sa°ches,* poires sèches, car autrefois ils en faisaient du pâté. Les mêmes, avant la Révolution, n'ayant pas de cloches à leur église, se plaçaient sur une petite éminence et criaient l'un après l'autre : *Cola, Colin, Colon,* pour annoncer la messe du dimanche.

Motèye [*motèy*], s. m. — Église (moutier). *Pôre comme ène rète de ...,* pauvre comme un rat d'église.

Mout [*mou*], adv. — Beaucoup. *I sa° ...,* ils sont bien nombreux. *I fâ ... chaud,* il fait bien chaud. *Ç'a° ... bé dîn na°,* c'est bien ainsi.

Moucheû [*moučeû*], s. m. — Mouchoir. On distingue : 1° *lo ... de poche,* le mouchoir de poche, 2° *lo grand moucheû* ou châle, 3° *lo ...* ou carré d'étoffe légère, indienne à fleurs, ou en laine, d'environ cinquante centimètres de côté, plié en deux suivant la diagonale, que les femmes se mettaient autour du cou, deux bouts flottant dans le dos et les deux autres croisés sur la poitrine et retenus par les tresses du tablier.

Mouchou [*moučou*], adj. — Morveux. *Vaut me dmourè lo nè ... que de s' lo rauïe,* il vaut mieux rester le nez morveux que de se l'arracher.

Mouè [*mwè*], s. m. — Jardin potager auprès de la maison. Les notaires en ont fait le *meix.*

Mouène [*mwèn*], s. m. — Moine (religieux).

Mouène [*mwèn*], s. m. — Tuyau vertical en bois, creusé d'un ou plusieurs trous, qui déverse l'eau dans les auges par le *cona°.*

Mouète [*mwèt*], s. f. — 1° Excréments. *Ç' n' a° mi dè ... de petits ohés,* ce n'est pas de la m... de petits oiseaux (allusion à de hauts personnages); 2° herbes inutiles dans les vergers.

Mouïe [*mouyi*], v. tr. — Mouiller.

Moule [*moul*], s. f. — Fruit de la ronce.

Moule [*moul*], s. f. — Moule à perle de la Vologne. Mulette allongée (*Unio elongata,* Lam.; *Unio marginata,* Pfeiff.). Se rencontre dans le Neuné et la Vologne. Au Moyen Age, les seigneurs s'en réservaient la pêche.

Mouô [*mwô*], s. m. — Tas irrégulier, plus ou moins élevé. *I'n ... d'fon,* un tas de foin. *I'n ... de gens,* beaucoup de personne rassemblées.

Mouô [*mwô*], s. m. — Mort. *Sinè gent ...,* sonner les cloches en mort. A l'église de Champ-le-Duc, il existe un autel dédié à saint Maur, sur lequel, pour être fixé sur le sort d'une personne malade depuis longtemps, on place trois bouts de cierge d'égale longueur que l'on allume en même temps. Ils représentent : saint

Digitized by Google

Vit, saint Languit, saint Maur. Le premier qui s'éteint indique ce que deviendra le malade.

Mouôde [*mwód*], v. tr. — Mordre.

IND. PRÉS. : *je mouô, te mouôs..., je moda°...*

IND. FUT. : *je mouôra, te mouôré..., je mouôrons...*

PART. PRÉS. : *modant.*

PART. PAS. : *modu, modue.*

*Èlevè des chés po s' fâre ~~, élever des chiens pour s'en faire mordre.

Mouré [*mouré*], s. m. — Nom du bœuf à robe entièrement noire.

Moussi [*mousi*], v. int. — Se frayer un passage à travers une foule, un obstacle. *Po èrivè è în bon leû, po voua âque, j'a ~~ pa°rmeû les aules,* pour arriver à (avoir) une bonne place, pour voir quelque chose, je me suis faufilé parmi les autres.

Moûtra°sse [*moûtra°s*], s. f. — Ferme donnée en location dans la montagne. Son importance dépend du nombre de têtes de bétail que l'on peut y nourrir.

Moutrèy [*moutrèy*], s. m. — Fermier.

Moucytan [*mwèytã*], s. m. — Milieu. *Au ~~ di leû,* au milieu d'un certain espace et par terre.

Mrèhh [*mrèɣ*], s. f. — Vase des eaux stagnantes.

Mtèye [*mtèy*], s. m. — Métier à tisser la toile. Il est totalement disparu.

Muhh [*muɣ*], s. m. — Mur.

Muklîn [*muklĩ*], s. m. — Fruits cuits en marmelade (pommes, poires, prunes) que l'on mange froide, en tartine, ou, avec des pommes de terre, aux repas.

Mureû [*mureû*], s. m. — Miroir.

Myotrize [*myotriz*], s. f. — Œillet. (*Dianthus caryophillus,* L.).

N

Naché [*načè*], s. m. — 1° Le reste d'une pomme à moitié mangée ; 2° avorton.

Nahhi [*naɣi*], v. tr. — Noircir.

Nâni [*nâni*], adv. — Forme polie de « non » ; s'emploie à l'égard d'un supérieur ou d'une personne âgée. *~~, voué, je n' srau rè dire,* non, voyez-vous, je ne puis rien dire. *Oh, ma ~~, ç' n'a° mi comme cè, di tot,* oh, mais non, ce n'est pas ainsi, du tout. Ce *di tot,* renforce l'affirmation.

Digitized by Google

Nâr [*nâr*], adj. — 1° Noir, obscur. *Di ~ pain,* du pain noir (pain de seigle). *I fâ ~ comme da° lè panse di loup,* c'est obscur comme dans la panse du loup; 2° faux. *Les gens la° sa° mout ~,* ces personnes sont très fausses. *~ sauce :* bourdaine (*Rhamnus frangula,* L.); *~ spinque,* prunellier (*Prunus spinosa,* L.).

Na° [*na°*], s. m. — Nom. *Bèie des ~,* donner des sobriquets. On ne dit jamais : le Charles, le Coliche, la Mènâne, mais simplement : Charles, Coliche, Mènâne. Le prénom s'appelle : nom, tandis que le nom de famille s'appelle : titre.

Na°fèchtè [*na°fèchtè*], s. f. — Paroles ou actions blessantes. *J' n'a mi bza° de rsur dèvètèje zû ~,* je n'ai pas besoin de recevoir davantage leurs méchancetés.

Na°ïe [*na°i*], v. tr. — Noyer. *Quand a° vue ~ so chè, a° dit qu' l'a° èrèjie,* quand on veut noyer son chien, on dit qu'il est enragé. *N' faut mi s' fie è l'ôve que dreume, ç'a° ceulle que na°ye,* il ne faut pas se fier à l'eau qui dort, c'est celle qui noie.

Na°je [*na°j*], s. f. — Neige. Si le jour de Notre-Dame des Neiges (5 août) les nuages sont très nombreux, il y aura beaucoup de neige pendant le prochain hiver.

Na°ji [*na°ji*], v. int. — Nager.

Na°ji [*na°ji*], v. imp. — Neiger.

Na°lè [*na°lè*], v. int. — Aller. *~ èvo,* aller avec, fréquenter. *~ dan' euhh,* sortir. *~ fû,* sortir, voyager.

Na°tie [*na°ti*], v. tr. — Nettoyer, rendre propre. *~ lè mauhhon,* rendre la maison propre. On dit aussi : *rna°tie.*

Nè [*nè*], s. m. — Nez. *Lvè lo nè,* mépriser, dédaigner. *A° n' sè què li ma°te zo lo nè,* on ne sait quelle nourriture lui donner. *Èvo so piquant nè !* avec son nez pointu ! (se dit d'une femme intelligente, mais malicieuse, ayant la critique facile). *Elle è în nè qu'i pue d'da°,* elle a un nez où il pleut. *Se lèhhi monè pa° lo bout di nè,* se laisser conduire par le bout du nez. *L'é èvu su lo nè,* ou *l'é èvu lo nè cassè,* il a reçu un affront, un refus.

Nèguie [*nègi*], v. int. — Manger sans appétit.

Nèpe [*nèp*], s. f. — Nappe. Elle restait en permanence au haut bout de la table (celle-ci toujours rectangulaire) et recouvrait la miche de pain.

Nèquè [*nèkè*], v. tr. — Grignoter. *L'é tout' minji so betin, et aujedeû : ré è ~,* il a tout mangé son bien, et aujourd'hui : rien à grignoter (à manger).

Neû [*neû*], s. f. — Nuit. *I fâ ~,* il fait nuit. *Lè ~ et lo jo dura° tojo,* la nuit et le jour durent toujours (il ne faut pas dire que l'on n'a jamais le temps).

Neuha°tte [*neuγa°t*], s. f. — Noisette. *A°ndye de ~, a°ndye de bètâ,* année de noisettes, année de bâtards. *Lo Bon Dû bèye des*

Digitized by Google

~ és gens que n'ont pu de da°, le Bon Dieu donne des noisettes aux gens qui n'ont plus de dents.

Neujôle [*neujól*], s. f. — Noix.

Neujôli [*neujóli*], s. m. — Noyer (*Juglans regia*, L.).

Neum, Neumi [*neum, neumi*], adv. — N'est-ce pas ? *~ donc ?* n'est-ce pas donc ?

Neûri [*neûri*], v. tr. — Nourrir, élever des bêtes pour les engraisser. *S' a° n' neure ne vés ne pohhés, qu'a° n'égrèhheusse ré, a° n'é jma in sou dant les dayes*, si on ne nourrit ni veaux ni cochons, qu'on n'engraisse rien, on n'a jamais un sou devant les doigts.

Neuzie [*neuzí*], v. int. — Manger sans appétit.

Nèva°tte [*nèva°t*], s. f. — Navette (*Brassica asperifolia*, Lam.), autrefois cultivée pour son huile à brûler.

Nèva°tte [*nèva°t*], s. f. — Navette de tisserand.

Nèvé [*nèvé*], s. m. — Navet (*Brassica rapa*, Koch.). *~ sauvèje*, navet galant (*Bryonia dioïca*, Spreng.).

Nèvoué [*nèvwé*], adj. — Employé seulement dans : *I m' sa°ne si bé è ~ de n' pu ré oïe va° da° chie no, de n' pu voua pa°hhène*, il me semble si bien étrange de plus rien entendre chez nous, de ne plus voir personne.

Nian [*nyã*], adv. — Non. Employé dans le tutoiement.

Nicolas [*nikola*], s. m. — Les formes familières sont : *Cola, Colon, Coliche*.

Nisse [*nis*], adj. — Niais, simple, nigaud. *T'a° don mout ~, que te n' compra° mi cè !* tu es donc bien nigaud que tu ne comprends pas cela !

Non [*nõ*], adv. — Non. Pour être poli on dit : *non* et *nâni*, tandis qu'entre égaux, c'est *niant*.

Nonon [*nonõ*], s. m. — Oncle (mot enfantin).

Note [*not*], adj. poss. — Notre. *~ ché*, notre chien. *~ èfant*, notre enfant. Mais on dit : *lo nó, lè nó*, le nôtre, la nôtre.

Noteurdème [*noteurdém*], s. f. — Notre-Dame. Il y a : *lo Grande ~* (Assomption) et *lo Petite ~* (Nativité).

Nou [*nou*], s. m. — Nœud.

Nouâye [*nwáy*], s. f. — Nuée, nuages (surtout les cumulus). Les autres formes de nuages n'ont pas de noms, on dit : *lo ta° a° couèchi*, le (temps) ciel est couvert.

Nouè [*nwé*], v. tr. — Nouer.

Nouè [*nwé*], s. m. — Noël. Celui qui assiste aux trois messes de ce jour : minuit, aurore et grand'messe ne sera pas malade pendant l'année.

La personne qui garde la maison pendant la messe de minuit a soin : 1° de faire *reciner* le bétail par une *èvouïe* supplémentaire ;

Digitized by Google

2° d'observer le vent, car il sera dominant pendant la prochaine année.

Souvent aussi, on place une pincée de sel dans douze écailles (cayeux) d'oignon dont chacune doit représenter un mois de l'année. Au bout de huit jours, on observe ce sel : sa liquéfaction plus ou moins complète indique des mois plus ou moins pluvieux.

Nové [*nové*], adj. — Nouveau. *Lo nové l' an,* le nouvel an.

Nu [*nu*], s. m. — Nid. *I cra bé pâre l'ohé su lo ~,* il croit prendre l'oiseau sur son nid (faire une opération exceptionnelle).

Nu [*nu*], adj. — Nu. (N'existe que dans les expressions : *to dé nu,* complètement nu, *mer nu* [même sens]).

Nue [*nú*], adj. — Neuf; fém. : *nuve.*

Nûfe [*núf*], adj. num. — Neuf.

Nyau [*ńyó*], s. m. — Nichet, œuf naturel ou artificiel que l'on place dans un nid de poule pour l'exciter à pondre.

O

O [*ó*], s. m. — Ail. *Sauvèje ~,* ail sauvage (*Arrhenatherum elatior,* Mert et Koch).

Ohé [*oγé*], s. m. — Oiseau. *Trâ colâ, qouète corbés, font sept bé ohés,* trois *colas,* quatre corbeaux font sept beaux oiseaux (allusion moqueuse au sujet d'une réunion disparate). *L' ~ des gelines,* la buse.

Ohé [*oγé*], s. m. — Oiseau de maçon.

Oïe [*oï*], v. tr. — Entendre. *~ duhh,* être sourd. (Possède tous ses temps.)

IND. PRÉS. : *j'oye, t'oyes..., j'oya°...*

IND. FUT. : *j'oyera, t'oyeré..., j'oyerons...*

PART. PRÉS. : *oyant.*

PART. PAS. : *oï.*

Omâye [*omáy*], s. f. — Hommée. Surface de terre labourable de 2ª 4ᶜ.

Onête [*onét*], adj. — 1° Honnête. *I'n ~ homme,* un homme probe; 2° aimable, complaisant. *Vo ʒ au tu bén' ~ de tant vos déronji po nos,* vous avez été bien aimables de tant vous déranger pour nous.

Onkîn [*ōkī*], s. m. — Oncle.

Orémus [*orémus*], s. m. pl. — Réclamations, conversations sans intérêt. *T'èré té bétôt fâ de me cassé les a°ra°yes èvo tes ~?*

Digitized by Google

auras-tu bientôt fini de me casser les oreilles avec tes réclamations ?

Orloje [*orloj*], s. m. — Horloge.

Où [*où*], adv. — Où. ~ *ç' que t' vé ?* où vas-tu ? *D'où ç' que t' d'euhh ?* d'où sors-tu ?

Ouète [*wèt*], adj. — Sale, malpropre.

Ouèye [*wèy*], adv. — Oui (forme polie).

Ouiquè [*wikè*], v. int. — Se dit du cri aigu du cochon que l'on tire par les oreilles. Au figuré : cris aigus d'une jeune fille que l'on chicane. *Qu'a° ç' que t'é è ~ si duhh ? i n' te minge mi,* qu'as-tu à crier si fort ? il ne te mange pas.

Ouôye [*wóy*], s. f. — Oie.

Ouôle [*wól*], s. f. — Huile.

Oure [*our*], s. f. — Heure. *Quél' ~ que l'a° ?* quelle heure est-il ?

Oute [*out*], adv. — 1° Au delà. *L'a° ~,* il est passé ; 2° par-dessus. *L'é pessè ~,* il est passé par-dessus.

Ovrèy [*ovrèy*], s. m. — Ouvrier. *Cè n'a° mi ~ po dous liards,* il n'est pas ouvrier pour deux liards.

P

Pahhe [*paχ*], s. f. — Omoplate de cochon fumé.

Pahhe et ahhe [*paχ è aχ*], loc. adv. — Tranquillement, sans soucis. *L'è vé ~,* il s'en va paisiblement, sans se presser.

Pain [*pè*], s. m. — Pain. *Mainji so bian ~ lo premèye,* manger son pain blanc le premier. *L'é pu de lè moyetie de so ~ keu,* il a plus de la moitié de son pain cuit. *Ète i ~ des autes,* être à la charge des autres. ~ *de coucou* (*Oxalis acetosella,* L.).

Pânè [*pánè*], v. tr. — Balayer. *Páne d'abord dant chie ti,* balaye d'abord devant ta maison (tu as des affaires véreuses, laisse celles de tes voisins).

Paneûr [*paneûr*], s. f. — Balai. *Qui a° ç' qu' è pu de cent jambes et que n' srau s' teni debout ?* qui a plus de cent jambes et qui ne peut se tenir debout ?

Pantuhi [*pãtuχi*], v. int. — Haleter.

Pâr [*pár*], s. m. — Pourrissoir. Il est placé près du fumier ; on y jette les balayures et autres menus débris.

Pâr [*pár*], v. tr. — Prendre.

IND. PRÉS. : *je pra°, te pra°s..., je peurna°...*

IND. FUT. : *je párá, te párè..., je párons...*

PART. PRÉS. : *peurnant.*

PART. PAS. : *pris, prihe.*

Digitized by Google

Pâr [*pár*], adj. — Pair. *Jouè è ~ ou sonke,* jouer à pair ou impair.

Pâr [*pár*], s. f. — Paire. *Ène belle ~,* une belle paire.

Pa° [*pa°*], s. m. — Pet.

Pa° [*pa°*], prép. — Par. *~ to ci,* par ici. *~ to la°,* par là. *~ la°,* par là. *~ dzur,* par-dessus un obstacle. *~ dsu,* par-dessus. *~ dzo,* par-dessous. *~ bhi,* par ici (dans cet endroit-ci). *Pa° Dèye,* par Dieu (juron).

Pa°hhène [*pa°χén*], pr. indéf. — Personne. *N' i e ~ è lè mauhon,* il n'y a personne à la maison. *~ ne vue ré dire,* personne ne veut rien dire. Le mot « personne » substantif n'existe pas, il se rend par « gent ». C'est une bonne personne, *ç'a° ène bonne gent.* Les personnes de la maison, *les gens dè mauhon.*

Pa°l [*pa°l*], s. m. — Poile, pièce principale, où l'on prend les repas, où l'on reçoit, où l'on travaille en commun. On y trouve : une ou deux fenêtres, un ou deux lits placés bout à bout, un fourneau, une table, la cage de l'escalier de la chambre en haut (*chambhaut*).

Pa°necote [*pa°nkot*], s. f. — Pentecôte. *L'ont ma°té lè ~ dant Pâques* (se dit d'une jeune fille qui est enceinte avant le mariage).

Pa°plèye [*pa°plèy*], s. m. — Ouvrier papetier.

Pa°ra° [*pa°ra°*], s. m. pl. — Parents. Désigne la parenté (à l'exception des père et mère, des frères et sœurs).

Pa°rdonè [*pa°rdonè*], v. tr. — Pardonner.

Pa°rmeù [*pa°rmeù*], prép. — 1° Parmi. *~ les autes,* au milieu des autres ; 2° pendant. *~ lo mètin,* pendant la matinée.

Pa°rmonè [*pa°rmonè*], v. tr. — Promener. *J'a tu ~,* je suis allé me promener. *J' nos ons tu ~,* nous sommes allés nous promener.

Pa°ssaye [*pa°say*], s. f. — Pensée. *J' n'a jma èvû lè ~ de mau fâre,* je n'ai jamais eu la pensée de mal faire.

Pa°tè [*pa°tè*], v. tr. — Péter. *I n'é mi po fâre ~ lo loup,* il n'a pas pour faire péter le loup (il est sans fortune). *Lo tinâre pa°te duhh,* le tonnerre fait beaucoup de bruit.

Pa°ttji [*pa°tèji*], v. tr. — Partager.

Pa°teu [*pa°teu*], s. m. — Trou.

Pa°teuhi [*pa°teuγi*], v. tr. — Trouer.

Pa°teûr [*pa°teûr*], s. f. — Petit tube de sureau dans lequel un petit piston peut, par compression de l'air, lancer des boulettes d'étoupes en produisant une détonation.

Pè [*pè*], s. m. — Pas. *Ç'a° so premèye ~,* c'est son premier pas.

Péce [*pés*], s. f. — Pièce, morceau d'étoffe. *Ène ~ de tâle,* une pièce de toile. *Ène ~ de cha°lande,* une pièce de quiche. *L'é*

Digitized by Google

treuvè lè ~ po lo bouchi, il a trouvé la pièce (une bonne réplique) pour le faire taire.

Pèou [*pèku*], s. m. — Paquis, pré ou lieu inculte à proximité d'un village.

Pèhhant [*pèɣã*], adj. — Se dit d'un enfant qui sans motif apparent est maussade, d'humeur chagrine, prêt à pleurer, que rien n'amuse. *Va°la° in èfant qu'a° si bé ~ lo métin ci, po sûr qu'i cove dque,* voilà un enfant qui est si bien ennuyeux ce matin, pour sûr qu'il couve quelque chose (une indisposition, une maladie).

Pèhhé [*pèɣé*], s. m. — Barreaux de l'échelle.

Pèhhi [*pèɣi*], v. tr. — Donner à manger à un enfant avec une cuillère.

Pèmè [*pèmè*], v. int. — Pâmer. *A° pème de chaud,* on étouffe de la chaleur.

Pène [*pèn*], s. m. — Peigne.

Pèni [*pèni*], v. tr. — Peigner. *~ in diabe que n'é pouè d' cha°voux,* peigner un diable qui n'a pas de cheveux.

Pépé [*pépé*], s. m. — Grand-père (enfantin).

Pepeu [*peupeu*], adj. — Méchant (enfantin), qualificatif donné à un enfant de trois à quatre ans, désagréable ou de mauvaise humeur, que l'on veut consoler. *Oh, lo vilain ~, poqué que t'a° si meuchant?* oh, le vilain, pourquoi es-tu si méchant?

Pèrâ [*pèrâ*], s. f. — Paroi en planches.

Perdition [*pèrdisyõ*], s. f. — Perte. *Elle é des eus è lè ~ de s'n' âme,* elle a des yeux pour la perte de son âme.

Pèrè [*pèrè*], v. tr. — Se dit des fruits qui achèvent de mûrir après la cueillette (poires).

Pèreû [*pèreû*], s. m. — Empois qui servait aux tisserands pour encoller le fil.

Permètèye [*pèrmètèy*], s. m. — Tailleur. Autrefois on destinait à ce métier les faibles et les malingres; c'est ce qui faisait dire : *Faut dôze ~ po potè ène mine de biè, et lo trôzieme a° co fa°rie,* il faut douze tailleurs pour porter une mine de blé, et le treizième est encore très fatigué. (La mine de Bruyères valait quinze litres seize centilitres.)

Permètèye [*pèrmètèy*], s. m. — *Biaeus tripartitus,* L., commun en automne dans les champs de pommes de terre, les *stoyes.*

Pèssâye [*pèsâye*], s. f. — Passée, passage. Par tradition, les vieux parlaient encore de *lè ~ de Turène,* du passage de Turenne en 1674.

Pèssâye [*pèsây*], s. f. — Courte durée. *I'n bon dèjune, ç' n'a° qu'ène ~,* un bon dîner, ce n'est qu'un passage.

Digitized by Google

Pèssaye [*pèsay*], s. f. — Passage. *A° voue zute ⁓ pa° l'yèpe qu'a° bra°ie,* on voit la trace de leurs pas par l'herbe foulée (aux pieds).

Pessèje [*pèsèj*], s. m. — Passage. *Va°la° lo ⁓ po na°lè da° lo champ la°,* voilà le passage (le chemin) pour aller dans ce champ.

Pèteûye [*pèteûy*], adj. — Homme ou femme sans énergie.

Pètenie [*pètni*], s. f. — *Heracleum spondyleum,* L.

Petit [*peuti*], s. m. — Putier; se dit aussi : *fiârant bô* (*Prunus padus,* L.).

Petit gris [*pti gri*], s. m. — Champignon (*Tricholoma portentosum,* Fr.).

Pette [*pèt*], s. f. — Chiffons provenant du linge usé.

Pette [*pèt*], s. f. — Patte d'animal.

Pèturi [*pèturi*], v. tr. — Pâturer. *Monè ⁓,* conduire les bêtes à la pâture.

Peu [*peu*], adj. — Vilain, laid. *Elle a° si bè peute qu'elle fârau bè rtonè ène pohhession,* elle est si *bien* laide qu'elle ferait bien retourner une procession. On dit aussi : *elle fârau bè criè les gelines,* elle ferait bien pleurer les poules.

Peú [*peú*], s. m. — Puits.

Peúcha°tte [*peúča°t*], s. f. — Cuillère en bois à long manche muni d'un crochet, pour atteindre le fond des marmites.

Peulnèje [*peulnèj*], s. m. — Pèlerinage. Autrefois, il n'était pas rare de se rendre à pied en pèlerinage à Einsiedeln.

Peupli [*peupli*], s. m. — Peuplier.

Peúri [*peúri*], v. int. — Pourrir.

Peurtèque [*peurtèk*], s. m. — Pommes de terre grossièrement réduites en purée, cuites avec du lait ou de la graisse, et presque solides.

Pezé [*peuzé*], s. m. — Pois. *⁓ de rète,* se dit de toutes les légumineuses des genres *Vicia, Ervum, Lathyrus* qui s'accrochent aux chaumes des graminées.

Phha°te [*pγa°t*], s. f. — Urine.

Phhie [*pγi*], v. tr. — Uriner.

Piâne [*pyán*], s. m. — Érable (*Acer platanoïdes,* L. et *Acer pseudoplatanus,* L.).

Piansan [*pyãsõ*], s. m. — Plançon. Jeune tronc de chêne élancé.

Piante [*pyãt*], s. f. — Plante.

Piantè [*pyãtè*], v. tr. — Planter.

Piantou [*pyãtou*], adj. — Ample, en parlant d'un vêtement.

Piâre [*pyár*], v. int. — Plaire.

IND. PRÉS. : *je piâ, te piâs..., je pièha°...*
IND. IMP. : *je pièhè, te pièhè..., je pièhins...*
IND. FUT. : *je piâra, te piârè..., je piârons...*
PART. PRÉS. : *pièhant.*
PART. PAS. : *piâ.*

Digitized by Google

Piâye [*pyáy*], s. f. — Plaie. *La°che tes ~ et n' dis ré,* lèche tes plaies, et ne dis rien.

Pyâïe [*pyáyi*], v. int. — 1° Prier, insister. *A° m'é si bé tant ~ que j'a tu obliji d'a°trè,* on a tant insisté que j'ai dû entrer; 2° *Qu'a° ç' que t'é co è ~,* qu'as-tu encore à demander, à critiquer?

Picaye [*pikay*], s. f. — Propos blessant à double entente. *Pa°rmeu lo sá, elle m'é lanci dou tra ~ su mes pa°ra°s,* pendant la soirée, elle m'a lancé deux ou trois propos malveillants sur ma famille.

Pica°t [*pika°*], s. m. — Petite piqûre, point rouge à la surface de la peau.

Pichi [*pičí*], v. int. — Se dit d'une jeune fille qui lance des cris aigus pour des motifs futiles.

Pidôle [*pidól*], s. f. — Toupie.

Piè [*pyè*], s. m. — Plat.

Piè [*pyè*], adj. — Plein, fém. : *piène. I'n ~ ~,* un plat plein.

Pie [*pi*], s. m. — Pied. *Couèri cinque ~ zo in mouton,* chercher cinq pieds sous un mouton. *~ d' mouton* (*Hydnum repandum,* L.). *Nar ~ d' mouton* (*Hydnum imbricatum,* L.). *~ d' chette* (*Antennaria dioica,* Goertn.). *~ d' vé* (*Arum maculatum,* L.).

Pièhant [*pyèγã*], adj. — De bonne humeur.

Pièhi [*pyèγí*], s. m. — Plaisir.

Pième [*pyèm*], s. f. — Plume d'oiseau. *~ de toré,* plume de taureau (paille). *I n' lâche mi ses ~ sa° óve chaude,* il ne lâche pas ses plumes sans eau chaude (il ne donne pas son argent sans sérieuses garanties).

Pienche [*pyěč*], s. f. — Planche.

Pienchi [*pyěči*], s. m. — Plancher.

Piène [*pyèn*], s. f. — Plaine. Désigne la partie du département des Vosges qui s'étend à l'ouest du grès vosgien.

Pieni [*pyèni*], v. tr. — Remplir.

Pierre [*pyèr*], s. m. — Pierre. Noms familiers : *Pieré, Piera°, Pierin.*

Piesse [*pyès*], s. f. — Place.

Piesi [*pyèsi*], v. tr. — Placer.

Piéti [*pyéti*], v. int. — Plaider.

Piétine [*pyétin*], s. f. — Petit renfoncement d'un mètre carré environ, rectangulaire, pratiqué à la base du plancher, placé entre l'âtre et le poile, qui étaient séparés, autrefois, par une plaque de fonte appelée taque. La chaleur du feu à l'âtre pénétrait ainsi dans le poile.

Pieton [*piton*], s. m. — Facteur rural.

Pieuvin [*pyeuvĩ*], s. m. — Longue durée de pluie. *Lo ~ dè Saint Chan,* les pluies de la Saint-Jean. En français dialectal : *pleuvain.*

Digitized by Google

Piquèsi [*pikèsi*], adj. — Se dit du pelage d'un animal tacheté de points.

Pikyon [*pikyõ*], s. m. — Aiguille du pin, du sapin.

Pilâye [*pilâye*], s. f. — Empreinte du pied sur le sol.

Pilè [*pilè*], v. tr. — Piler, réduire en poudre.

Pilè [*pilè*], v. int. — Placer le pied sur un objet, une plante, etc. *T'é ~ su mo pie,* tu as marché sur mon pied.

Pilure [*pilur*], s. f. — Pilule.

Pinau [*pinó*], n. pr. — Épinal. Les habitants s'appellent *pinaudrès.*

Pinesse [*pinès*], s. f. — Pin; se dit plus spécialement du pin sylvestre (*Pinus sylvestris,* L.).

Piôle [*pyól*], s. f. — Pivoine.

Pion [*pyõ*], s. m. — Plomb.

Pipée [*pipé*], s. f. — Employé seulement dans : *na°lè è lè ~,* aller en cachette dans les forêts domaniales ou communales, pour y couper et enlever des arbres.

Piplè [*piplè*], v. int. — Rallumer constamment sa pipe.

Pire [*pir*], s. f. — 1° Pierre. *Frade ~,* granit. *~ d'óve,* évier. *~ de sa°vron,* grès vosgien. *Dè ~,* de la pierre. *Dés ~,* des pierres en morceaux; 2° noyaux. *~ de srèihh,* noyaux de cerise.

Pisenie [*pisni*], v. int. — Sarcler minutieusement en ne se servant que de ses doigts. *N' faut mi si bé ~ lo ptit sâque lo, t'y srô co bé è Noué,* il ne faut pas si bien arracher ces petites herbes, tu y serais encore bien à Noël.

Pisîn [*pisî*], s. m. — 1° Poussin; 2° petits lambeaux d'épiderme qui se détachent à la naissance des ongles (envies).

Pistelè [*pisteulè*], v. int. — 1° Piétiner d'impatience; 2° marcher à petits pas. *L' èvé pistelant, fèyant lo bé; a° diraut qu'i sèrre ène neuha°te a°teur ses fesses,* il s'en va à petits pas, faisant le beau; on dirait qu'il serre une noisette entre ses fesses.

Pita°te [*pita°t*], s. f. — Cônes de pin.

Pitî [*pitî*], s. f. — Pitié. *Vaut me fâre envie que ~,* il vaut mieux faire envie que pitié.

Plaquette [*plakèt*], s. f. — Pièce de deux sous en bronze.

Pla°ttes [*pla°t*], s. f. — Pelures, épluchures.

Pla°tte de chouô [*pla°t deu čwó*]. — *Caltha palustris,* L.

Plè [*plè*], v. tr. — Peler.

IND. PRÉS. : *je peule, te peules..., je pla°...*

IND. IMP. : *je plè, te plè..., je plîns...*

IND. FUT. : *je peulrâ, te peulrés..., je peulrons...*

PART. PRÉS. : *plant.*

PART. PAS. : *plè, plâye.*

Digitized by Google

Pnèye [*pnèy*], s. m. — Panier. *Que çôs que font les ~ les potinssent au ma°rchi,* que ceux qui font les paniers, les portent au marché (que ceux qui ont des enfants, s'en occupent).

Pô [*pó*], adv. — Peu. *I'n ~,* un peu.

Pô [*pó*], s. m. — Pou. *I peulrô bé în ~ po ʒ a°vour lè pé,* il pèlerait bien un pou pour avoir la peau.

Po [*po*], prép. — Pour.

Podèy [*podèy*], s. m. — 1° Mendiant (pour Dieu). *A° n' rèca°teur pu que des ~ drahaut les villèges,* on ne rencontre plus que des mendiants à travers les villages ; 2° fragments de nourriture qu'on laisse tomber sur ses habits en mangeant.

Pohhance [*poχãs*], s. f. — Énergie, soins. *I n'é seulma° mi lè ~ de breuhhi ses robes,* il n'a seulement pas la force de brosser ses habits.

Pohhé [*poχé*], s. m. — Cochon.

Pohhèlèye [*poχèlèy*], s. m. — Pissenlit (*Taraxacum officinale,* Wigg.).

Pohhèssion [*poχèsyõ*], s. f. — Procession.

Pohheulrie [*poχeulri*], s. f. — 1° Objets de peu de valeur. *T'èré té bétôt fâ de rèda°zé tes ~ va° da° chie no?* auras-tu bientôt fini de ramasser tes embarras chez nous? 2° saletés, choses malpropres au physique et au moral.

Pohhi [*poχi*], v. tr. — Pêcher du poisson.

Pohhion [*poχyõ*], s. m. — Petit cochon.

Pohhlâ [*poχlá*], s. m. — Ouvrier qui travaille mal.

Pohhlè [*poχlè*], v. tr. — Faire du mauvais travail.

Pohhon [*poχõ*], s. m. — Poisson.

Pohon [*poγõ*], s. m. — Poison.

Pola°tte [*pola°t*], s. f. — Chatière.

Poli [*poli*], s. m. — Perchoir des poules à l'écurie.

Polonais [*polonè*], s. m. — Cèpe (*Boletus edulis,* L.). (Vulgairement appelé Polonais).

Ponèle [*ponèl*], s f. — Prunelle, fruit du *Prunus spinosa,* L.

Ponre [*põr*], v. tr. — Pondre.

Popâ [*popá*], s. m. — Père (enfantin).

Poplure [*poplur*], s. f. — Petite vérole.

Poqué [*poké*], adv. — Pourquoi? *~ n' mi?* pourquoi pas?

Poriau [*poryó*], s. m. — Poireau.

Porsére [*porsér*], v. tr. — Poursuivre.

Pot [*po*], s. m. — Pot. *Ç'a° da° les vi ~ qu'a° fâ lè bonne sope,* c'est dans les vieux pots qu'on fait la bonne soupe.

Pota° [*pota°*], s. m. — Petit pot.

Pota° [*pota°*], s. m. — Champignon printanier (*Sarcosphæria eximia,* Liv.).

Digitized by Google

Pota°te [*pota°t*], s. f. — Petite agrafe métallique que l'on coud aux habits.

Poté [*poté*], v. tr. — Porter. ~~ *les chés è lè chasse*, porter les chiens à la chasse. ~~ *zo les bètes*, enlever le fumier de l'écurie.

Potte [*pot*], s. f. — Lèvre. *Fâre lè ~~*, faire la moue.

Poture [*potur*], s. f. — Passage pour entrer dans un champ avec une voiture.

Pouaincha [*pwãč*], s. f. — Tige en sapin, presque cylindrique, d'un décimètre environ de diamètre et de six à huit mètres de long.

Pouainsé [*pwãsé*], s. m. — Trayon de la vache.

Poucha°t [*pouča°*], s. m. — Mèche de cheveux, ou petite touffe d'herbe.

Poû [*poû*], s. m. — Poil. ~~ *de seuk*, dragée. ~~ *d' ché* (*Nardus stricta*, L.).

Pouè [*pwé*], s. m. — Poing.

Pouè [*pwé*], adv. — Point.

Pouède [*pwéd*], v. tr. — Perdre.

IND. PRÉS. : *je pouè, te pouè..., je peda°...*

IND. IMP. : *je pedè, te pedè..., je pedins...*

IND. FUT. : *je pouèra, te pouèrè..., je pouèrons...*

PART. PRÉS. : *pedant.*

PART. PAS. : *pedu, pedue.*

I pouèrau bé so c... s'i n' tè mi ètèchi, il perdrait bien son derrière, s'il n'était pas attaché (se dit de quelqu'un qui perd tout).

Pouète [*pwèt*], s. f. — Perte.

Pouèti [*pwèti*], v. int. — Partir.

Pouèu [*pwèu*], v. tr. — Pouvoir.

IND. PRÉS. : *je pû, te pûs..., je pouèya°...*

IND. FUT. : *je poûra, te poûrè..., je pouerons...*

PART. PRÉS. : *pouèyant.*

PART. PAS. : *pouèyu.*

Au présent de l'ind. on dit aussi : *je n' srau, te n' srau, i n' srau, je n' srins, vo n' srins, i n' srint*, je ne peux, tu ne peux, etc.

Poûne [*poún*], s. f. — Peine. *Qui voue ses vounes, voue ses poûnes*, qui voit ses veines, voit ses peines.

Poûri [*poûri*], s. m. — Poirier (*Pyrus communis*, L.).

Pousse°t [*pousa°*], s. m. — Poussière.

Poussa°te [*pousa°t*], s. f. — Énergie au travail.

Poutrou [*poutrou*], adj. — Velu.

Pouya°tte [*pouya°t*], s. f. — Nuque.

Pouya°tte [*pouya°t*], s. f. — Jeune poule.

Pô [*pó*], s. f. — Part.

Pâ [*pá*], s. m. — Levier en fer ou en bois. ~~ *foué* ou ~~ *fer*, levier en fer.

Digitized by Google

Pôhhi [*pòχi*], v. int. — Mouiller complètement. *Lè pûche m'é pris et j'a tu ~ bén' a° pouè,* la pluie m'a pris, et j'ai été complètement mouillé.

Pôhhi [*póχi*], v. tr. — Percer, faire un trou.

Pôlè [*pólé*], v. int. — Parler, causer, en général. *~ è quèquin,* parler à quelqu'un ; *~ quèquin,* s'adresser à un personnage pour une recommandation.

Pôl [*pól*], s. f. — Pelle de terrassier.

Pômes [*póm*], s. f. pl. — Rameaux de saule que l'on choisit de préférence avec des chatons et que l'on fait bénir le jour des Rameaux. On en jette dans le feu en cas d'orage pour écarter la foudre ; on en pique aussi sur la tombe des parents défunts. *Frâdes ~, chaudes Pâques,* si le jour des Rameaux est froid, le jour de Pâques sera chaud, et réciproquement.

Pôyou [*pòyou*], adj. — Pouilleux.

Pra°dan [*pra°dã*], s. f. — Présure.

Pra°què [*pra°ké*], v. int. — Parler. *T'é bé ~, te viré è Pinau, que dheut lo mâre è Toinon di P'tit Batis,* tu as bien parlé (discouru), tu iras à Épinal, que dit le maire à Toinon du Petit Baptiste.

Pra°tè [*pra°té*], v. tr. — Prêter.

Prôchi [*prôči*], v. tr. — Prêcher. *Note prête prôche bé,* notre prêtre prêche bien. *Te prôches bé,* tu parles sérieusement. *Je n' l'a co mi ~,* je ne lui ai pas encore parlé (au sujet d'une affaire sérieuse).

Premèye [*preumèy*], adj. — Premier (fém. : *premére*).

Pré [*pré*], adv. — Près. *Pu ~, pu chaud,* plus près, plus chaud (les premiers arrivés, les parents, les amis seront les premiers à bénéficier d'une faveur).

Prè [*pré*], s. m. — Pré (prairie naturelle).

Prè [*pré*], n. pr. — Prey, village près de Bruyères (se prononce *Pré* en français).

Prèque [*prék*], adv. — Presque.

Prête [*prét*], s. m. — Prêtre.

Prête [*prét*], s. m. — Épinoche.

Preuche [*preuč*], adj. — Proche.

Prèyhi [*prèyγi*], v. tr. — Priser, aimer. *J' lo prèyhe bé,* je l'aime bien.

Prihnèye [*priγnèy*], s. m. — Prisonnier.

Prihon [*priγõ*], s. f. — Prison.

Pruni [*pruni*], s. m. — Prunier.

Ptô [*ptó*], s. m. — Fromage très odorant, qui coule, et qui souvent renferme des larves de mouches.

Ptè [*ptè*], s. m. — Boue formée par la neige fondante.

Digitized by Google

Ptia° [*ptya°*], adj. — Petit. *L'a°* ~, il est petit (diminutif de petit).

Ptit [*pti*], adj. — Petit. ~ *corps, bonne âme. I'n* ~ *boube,* un petit garçon. *I'n* ~ *moment,* un petit moment.

Pu [*pu*], adv. — Plus. *Je n'è pue pu,* je n'en peux plus. *Je n' n'a pu,* je n'en ai plus. *I'n po pu,* un peu plus.

Pûche [*püč*], s. f. — Pluie.

Puhi [*puγi*], v. tr. — Puiser.

Pure [*pur*], v. imp. — Pleuvoir.

Puri [*puri*], v. tr. — Enlever l'excès d'eau qui a servi à cuire les pommes de terre. *Les cmontières la° n'ont pu bza° de* ~, *elles breula°,* ces pommes de terre sont à sec (dans la marmite chaude), elles brûlent.

Putassie [*putasi*], s. m. — Homme de mauvaises mœurs.

Putain [*putẽ*], s. f. — 1° Femme de mauvaise vie ; 2° s'applique à un homme méchant et fourbe : *Ç'a° in vilain* ~. Parlant des misères humaines, on dit : *Qu'a° ç è donc di mau da° sè* ~ *d' vie,* que l'on a donc du mal pendant sa malheureuse vie.

Q

Quate sous [*kat sou*], s. m. — Sein d'une femme (par plaisanterie).

Quatrevin [*katreuvĩ*], adj. num. — Quatre-vingts.

Qua°tè [*ka°tè*], v. tr. — Quêter.

Qua°tin [*ka°tẽ*], s. m. — Quêteur.

Qua°tra°sse [*ka°tra°s*], s. f. — Quêteuse.

Que [*keu*], pr. — Qui. *C'è tu li* ~ *m' lè dit,* ce fut lui qui me le dit.

Qué [*ké*], adj. ind. — Quel. ~ *a°mme ! ~ fa°me !* quel homme, quelle femme (sing. et plur.). *Lo quèl,* lequel. *Lè quèl,* laquelle. *Les quèl,* lesquels, lesquelles. *Lo* ~ *çu só,* lequel ce soit.

Quèbesse [*kèbès*], s. f. — S'emploie seulement dans l'expression : *Corre è lè* ~, courir à la recherche de bonnes fortunes, en parlant d'un homme.

Queriou [*keuryou*], adj. — Curieux (*queriouze,* fém.). ~ *comme ène grand gens,* curieux comme une grande personne (personne adulte), en parlant d'un enfant qui veut tout savoir.

Quéque [*kék*], adj. ind. — Quelque, quelques. *L'é* ~, *chose,* il a du bien.

Digitized by Google

Quèrante [*kèrãt*], adj. num. — Quarante.

Quètauhhe [*kètǫ̃γ*], adj. num. — Quatorze.

Qui [*ki*], pr. — Qui. ~ *a*° *ç' ?* qui est-ce ? ~ *çu só,* qui que ce soit.

Quînze [*kīz*], adj. num. — Quinze.

Qwâte [*kwât*], s. f. — Carte à jouer.

Qwète [*kwèt*], adj. num. — Quatre.

Qwètsch [*kwètč*], s. f. — Sorte de prune ellipsoïde, noir-violacé (*Pyrus germanica,* Schübl, *Pyrus pyramidalis,* D. C.).

Qwèti [*kwèti*], s. m. — Quartier, morceau. *I'n* ~ *de cma*°*te,* un quartier de pomme.

Qwètron [*kwètrõ*], s. m. — Quarteron (vingt-cinq). *I'n* ~ *de rènes,* un quarteron de grenouilles.

R

Râ [*rá*], s. m. — Rayon d'une roue.

Râ [*rá*], adj. — Raide (m. et f.). ~ *de frâ,* raide de froid. Se dit aussi d'un avare : *Ló ta*°*te, ç'a*° *în râ,* celui-là, c'est un avare.

Rabi [*rabi*], adj. — Avare.

Râ bue [*rá bú*], s. m. — *Ononis campestris,* Koch et Riz.

Râce [*rás*], s. f. — Race. *Bon ché chesse de* ~, bon chien chasse de race.

Râces [*rás*], s. f. pl. — Enfants. *Les* ~ *la*° *font bè di mau,* ces enfants font beaucoup de mal (ne s'emploie jamais au singulier).

Rachou [*račou*], adj. — Chétif.

Racoin [*rakwẽ*], s. m. — Recoin.

Râde [*rád*], s. f. — Ne s'emploie que dans l'expression : *E lè* ~ *di slo,* exposé au grand soleil.

Râdant [*rádã*], adj. — Qui marche vite. *L'è vè* ~, il s'en va très vite.

Râdi [*rádi*], adj. — Pressé par le temps.

Râdou [*rádou*], s. f. — Vitesse. *L'è na*°*lèy ço d'ène* ~ *!* il s'en allait d'une vitesse !

Râflè [*ráfyè*], v. tr. — Rafler, enlever, ramasser sans rien laisser.

Rain [*rẽ*], s. m. — Talus gazonné à la partie inférieure d'un champ en pente.

Râminè [*ráminè*], v. int. — Réclamer, murmurer, se plaindre constamment.

Rampe [*rãp*], s. m. — Lierre grimpant (*Hedera helix,* L.).

Digitized by Google

Ran [*rã*], s. f. — Réduit à porcs. *Quand lo pohbé a° gras, i casse sè ~*, quand le cochon est gras, il brise son réduit (quand on est bien, on cherche encore à être mieux).

Ranbièlè [*rãbyèlè*], n. pr. — Rambervillers, chef-lieu de canton des Vosges. Les habitants sont appelés : Têtes de veaux.

Rance [*rãs*], adj. — Enroué.

Rangolè [*rãgolè*], v. int. — Râler, en parlant d'une bête. *Te n' voue donc mi que lè vèche la° ~, qu'elle vé cra°vè*, tu ne vois donc pas que cette vache râle, qu'elle va crever.

Ranmaye [*rãmay*], s. f. — Couverture en planches, en bardeaux, en ardoises, que l'on applique contre les murs exposés au vent d'ouest. En français dialectal : *ramée*.

Ranpinè [*rãpinè*], v. int. — Grimper sur les arbres.

Ranpinette [*rãpinèt*], s. f. — Pic-vert.

Râpya [*rápya*], adj. — Avare.

Râpyamus [*rápyamus*], s. f. — Ne s'emploie que dans l'expression : *fáre ~*, ne rien laisser, enlever le tout.

Râpinè [*rápinè*], v. int. — Travailler en avare, économiser. *È fouauhhe de ~ d'in cotè et d' l'aute, l'é èrivè è ète è s'n' ahhe*, à force d'économie d'un côté et de l'autre, il est arrivé à être à son aise.

Râquiè [*rákyè*], v. tr. — 1° Racler ; 2° ramoner.

Râvè [*rávè*], v. int. — Rêver.

Râye [*ráy*], s. m. — Râble.

Ra° [*ra°*], s. m. — Roi. *Où ç' qu'i n'y e rè, lo ~ pouè sas drats*, où il n'y a rien, le roi perd ses droits.

Ra°bourou [*ra°bourou*], s. m. — Laboureur.

Ra°hon [*ra°γõ*], s. f. — 1° Raison ; 2° *couèri des ~*, chercher des chicanes, des raisons.

Ra°hhi [*ra°χi*], v. int. — Frapper, battre. *S'na° rè li fáre, ne rè lè dire, l'é ~ su mi*, sans rien lui faire, ni rien lui dire, il est tombé sur moi pour me battre.

Ra°hhie [*ra°χi*], s. f. — Averse.

Ra°lè [*ra°lè*], v. int. — Repartir. *~ vo ʒ a° chèquin chie vos*, retournez chacun chez vous. *J' m'è vé ~*, je m'en vais repartir.

IND. PRÉS. : *j'èrvé, t'èrvé..., j'èrvons...*

IND. IMP. : *j'èra°lè, t'èra°lè..., j'èralins...*

IND. FUT. : *j'èrvira, t'èrviré..., j'èrvirons...*

IMPÉR. : *rveuta°, ra°la ʒ a°, ra°lè ʒ a°.*

PART. PRÉS. : *au ʒ èra°lant.*

PART. PAS. : *rparti.*

Ra°von [*ra°võ*], n. pr. — Raon-l'Étape, chef-lieu de canton des Vosges.

Ra°vonette [*ra°vonèt*], s. f. — Radis rose.

Digitized by Google

Ra°vour [*ra°vour*], v. tr. — Avoir de nouveau. *T'èrè di mau po ~ tes sous,* tu auras de la peine pour reprendre tes sous.

Ra°ye [*ra°y*], s. f. — Rigole d'irrigation.

Rbèïe [*rbèi*], v. tr. — Rendre, donner de nouveau.

Rbèlè [*rbèlè*], v. int. — Ne plus pouvoir avancer par suite du mauvais état des chemins. *Les chouaux rbèla° da° lo mâ leu la°,* les chevaux n'avancent plus dans ce mauvais endroit. Au figuré : ne pas donner de suite à une vengeance. *L'é ~, i n'é mi ozé tochi,* il a reculé, il n'a pas osé frapper.

Rbelè [*rbolè*], v. tr. — Faire les gros yeux, ou rejeter les cheveux en arrière. *I m'é ~ des eus comme in toré qu'a° chèteurre,* il m'a roulé des yeux comme un taureau que l'on castre. *Lè gamine la° é si bè mahe mine èvo ses cha°voux qu'elle fâ ~,* cette gamine a si vilaine mine avec ses cheveux ~.

Rbotè [*rbotè*], v. tr. — Remettre. *Rbo çlè où ç' que t' l'é pris,* remets cela où tu l'as pris. On dit aussi : *rbote.*

Rda°tè [*rda°tè*], v. tr. — Faire tomber une personne sur son dos.

Rdoïe [*rdoi*], v. tr. — Se raidir, se redresser, reprendre courage, ne pas se laisser molester. *Rdoye te, n' te lèhe mi fâre pa° les autes,* prends courage, ne te laisse pas chicaner par les autres.

Rdôzè [*rdôzè*], v. int. — Redresser le corps en penchant fortement le buste en arrière.

Rè [*rè*], s. m. — Rein.

Rè [*rè*], s. m. — Les différentes parties d'une maison de culture comptées de face. Généralement il y en a trois : 1° le *poile,* la cuisine et une chambre de derrière ; 2° l'avant-grange (*chèpu*) et la grange ; 3° l'écurie.

Rèbohhi [*rèboχi*], v. tr. — Rembourser.

Rèbrèssi [*rèbrèsi*], v. tr. — Embrasser (en mauvaise part). *Chèquin rèbrèsse sè fa°me comme i vue,* chacun embrasse sa femme comme il veut.

Rèbreuhh [*rèbreuχ*], s. f. — Balai de sorcière, produit sur le sapin (*Abies pectinata*) par un champignon (*Æcidium latinum*).

Rècât [*rèkâ*], adj. — Fém. : *rèkâte,* avare (qui racle).

Rèca°trè [*rèka°trè*], v. tr. — Rencontrer. *I sa° bé ~,* ils sont bien ensemble (pour le bien ou pour le mal).

Rèsma°ci [*rèkma°si*], v. tr. — Recommencer.

Rècohi [*rèkoχi*], v. tr. — Apaiser un enfant qui pleure.

Rècour [*rèkour*], v. int. — Raccrocher, rattraper. *S' ~ ès branches po n' mi cheure,* se raccrocher aux branches pour ne pas tomber.

Rècrâpi [*rèkrâpi*], adj. — Ridé comme une pomme en avril. Fém. : *rècrapie.*

Digitized by Google

Rèdaᵒzè [*rèdaᵒʒè*], v. tr. — 1° Ramasser, mettre de l'ordre dans un ménage. *Tout' traine, cè n'aᵒ jma ~ daᵒ lè mauhon laᵒ,* tout est éparpillé, ça n'est jamais en ordre dans cette maison; 2° mettre à l'abri du besoin. *Aᵒ rèdaᵒʒe les pôres è l'hôpitau,* on recueille les pauvres à l'hôpital.

Rèdô [*rèdó*], s. m. — Quand on laboure un champ, on commence : 1° par le milieu (on *rèdóʒe*), 2° ou par les bords (on *ouvre*). Les deux parties de chaque côté du milieu s'appellent : *rèdô.*

Rèfèhhlè [*rèfèɣlè*], v. tr. — Serrer contre soi, comme une chatte serrant ses petits contre elle, ou une poule abritant ses poussins sous ses ailes.

Rèfilaᵒtte [*rèfilaᵒt*], s. f. — Petite pierre à aiguiser les couteaux.

Rèfilè [*rèfilè*], v. tr. — Repasser un instrument tranchant à l'aide d'une pierre.

Rèfilè [*rèfilè*], v. tr. — Se pourlécher les lèvres.

Rèfraᵒhhi [*rèfraᵒɣi*], v. tr. — 1° Rafraîchir; 2° remettre en mémoire.

Rèfraᵒmè [*rèfraᵒmè*], v. tr. — Renfermer.

Règolè [*règolè*], v. int. — Refouler, se dit d'un fourneau dont la fumée revient par le vent.

Règranzi [*règrãzi*], v. tr. — Allonger, rallonger. ~ *lè sopᵉ,* ajouter de l'eau dans le bouillon.

Règranzi [*règrãzi*], v. int. — Faire des efforts pour manger plus qu'il n'est nécessaire.

Règrèmè [*règrèmè*], v. int. — Montrer que l'on n'est pas content en simulant une fausse toux. *L'è ~ dubh, quand j' li a rècontè cè,* il a ~ fort, quand je lui ai raconté cela.

Règrossi [*règrósi*], v. tr. — Rendre plus gros.

Règuenè [*règuenè*], v. tr. — Répondre brièvement et de mauvaise humeur. *I n' fâ mi bon naᵒlè chie lie, i règuene les gens comme s' aᵒ tè des chés,* il ne fait pas bon aller chez lui, il reçoit les gens comme des chiens.

Rèhaᵒchi [*rèɣaᵒči*], v. tr. — Recommencer.

Rèhh [*rèɣ*], s. m. — Reste.

Rèhhèpè [*rèɣèpè*], v. int. — Réchapper.

Rèhhouïe [*rèɣoui*], v. tr. — Aiguiser une faux, un couteau.

Rhôpô [*ɾɣópó*], n. pr. — Rehaupal, village du canton de Corcieux, dans une vallée très pittoresque.

Rèïe [*rèi*], s. f. — Rave (*Raphanus raphanistrum,* L. et *R. sativus,* L.).

Rèjaᵒnie [*rèjaᵒni*], v. tr. — Rajeunir.

Rèje [*rèj*], s. f. — 1° Rage; 2° cuscute.

Digitized by Google

Réje [*réj*], s. m. — Crible.

Rèjôjinè [*rèjôjinè*], v. int. — Placer des objets l'un sur l'autre. *Qu'a° ç' que t'é è ~ da° lo sèche la°?* qu'as-tu à replacer dans ce sac?

Rèjoïe [*rèjoi*], v. int. — Réjouir. *I n' faut mi s'~ d'ène bonne sope qu'à n' l'au i va°le,* il ne faut pas se réjouir d'une bonne soupe avant de l'avoir dans le ventre.

Rèkiâmè [*rèkyamè*], v. tr. — Réclamer.

Rèkripotè [*rèkripotè*], v. tr. — Froisser; au partic. passé : chiffonné, replié sur soi. Une personne transie de froid se *rèkripote.*

Rèkusè [*rèkuzè*], v. tr. — Se dénoncer (entre écoliers).

Rèkriè [*rèkriè*], v. tr. — Appeler pour partir ensemble. *Vo m' rèkrierô, j'èvirons èsa°ne è lè ma°sse,* vous m'appellerez, nous partirons ensemble à la messe; 2° causer en passant près d'une personne. *I pesse èca°te les gens sa° seulema° ~,* il passe auprès du monde sans rien dire.

Rème [*rèm*], s. f. — Rame à haricots.

Rèmèje [*rèmèj*], s. f. — Ramage, paroles inintelligibles.

Remembreûr [*reumãbreûr*], s. m. — Rebouteur.

Rèmèssè [*rèmèsè*], v. tr. — Ramasser. *~ è fâ,* ramasser complètement.

Rèmeû [*rèmeû*], s. m. — Soin de sa personne ou de son ménage. *Les gens la° n'ont pouè d'~, toute traine va° da° chie zô.* Ces gens n'ont pas de soin, tout traîne chez eux.

Rèmonè [*rèmonè*], v. tr. — Ramener.

Rèmuzè [*rèmuzè*], v. tr. — 1° Amuser. *~ in èfant po l'empèchi de criè,* amuser un enfant pour l'empêcher de pleurer; 2° faire perdre son temps. *J'a tu ~ pa° Coliche au scoutant ses malheurs,* j'ai été amusé par Coliche en écoutant ses malheurs.

Remport [*rãpor*], s. m. — Terme de jeu : il y a ~ quand la partie est égale entre deux joueurs. Même signification : *Rèpiau.*

Rènevoû [*rènvoû*], s. m. — Jeune porc d'environ trente kilos, destiné à l'engrais.

Rèpâhi [*rèpâyi*], v. tr. — Empêcher un enfant de pleurer.

Rèpeusteulè [*rèpeusteulè*], v. tr. — Rapiécer.

Rèpiau [*rèpyô*], s. m. — Voir : **Remport.**

Rèpîtnè [*rèpitnè*], v. tr. — Remplacer les pieds d'une paire de bas.

Rèplè [*rèplè*], — 1° v. tr. Rappeler; 2° v. int. : se souvenir.

Rèpouau [*rèpwô*], s. m. — Procès-verbal.

Rèpouètè [*rèpwètè*], v. tr. — Recommencer. Voir : **Rèha°chi** et **Rècma°ci.**

Rèpreuchi [*rèpreuči*], v. tr. — Rapprocher.

Digitized by Google

Rèptiti [*rèptiti*], v. tr. — Rendre plus petit. *Fauré ma mè chausse, je danse dedaº*, il faudra faire mon pantalon plus petit, je danse dedans.

Rèsarci [*rèsarsi*], s. m. — Reprise dans une étoffe.

Rèsaºnie [*rèsaºni*], v. tr. — Renseigner.

Rèsèchi [*rèsèči*], v. int. — Être indécis. *Dépêche te d'è naºlè, ne rèsèche mi tant*, dépêche-toi de t'en aller, ne sois pas si indécis.

Rèseutaº [*rèseutaº*], s. m. — Roitelet.

Rèsgrèmi [*rèsgrèmi*], v. tr. — Imiter par dérision les manies, paroles ou gestes de quelqu'un. *Cè u' se doue mi fâre, de ma les gens*, cela ne doit pas se faire, de se moquer des gens.

Rèsré [*rèsé*], adj. — Remis à point. Se dit d'un animal maigre redevenu gras.

Rèstanci [*rèstâsi*], v. tr. — Retenir l'eau courante par un barrage.

Rèstinè [*rèstinè*], v. int. — Résonner fortement. *Lo tinâre rèstinèy zo piè lè mauhon*, le tonnerre résonnait dans toute la maison.

Rèstoïe [*rèstoi*], v. int. — Cultiver deux années de suite la même plante dans le même champ.

Rèstraºde [*rèstraºde*], v. tr. — Serrer de près, placer quelqu'un dans une situation fâcheuse. *J' l'a porsé et je l'a restraºdu daº ène coire*, je l'ai poursuivi et je l'ai amené dans un coin (pour le corriger).

Rèstraºdeûr [*rèstraºdeûr*], s. f. — Sorte de longue pelle en bois destinée à tasser le fumier d'une voiture.

Rèstrôbie [*rèstrôbi*], v. tr. — Rapporter à la maison des objets à peu près inutiles ou de peu de valeur. *T'aºouèy zo co bè bzaº de ma çè vaº daº chie no*, tu avais encore bien besoin de rapporter cela chez nous.

Rète [*rèt*], s. f. — Souris.

Rètâmè [*rètâmè*], v. tr. — Étamer.

Rètaºbaºquè [*rètaºbaºkè*], v. tr. — Raccommoder grossièrement de vieilles choses.

Rèté [*rèté*], s. m. — Râteau. Il a une *queue* et non un manche.

Rètèhhlè [*rètèɣlè*], v. tr. — Placer du foin nouveau sur l'ancien, dans le grenier.

Rètièhhi [*rètyèɣi*], v. tr. — Éclaircir, délayer davantage. *Mo rihh dº trop spaº, je vè lo ma*, mon riz est trop épais, je vais l'éclaircir.

Rètli [*rètli*], s. m. — Partie du râteau qui porte les dents.

Rètraºpè [*rètraºpè*], v. tr. — 1° : au propre : *N' vè mi si vite, que j' te rètraºpeusse*, ne va pas si vite, afin que je te rattrape;

Digitized by Google

2° : sens figuré : *T' n'a° mi qwitte, j' te rètra°pra,* tu n'es pas quitte, je te rattraperai.

Rétrô [*rétró*], s. m. — Rengaine.

Rètrossi [*rètrosi*], v. tr. — Retrousser.

Rètuhi [*rètuɣi*], v. tr. — Attiser le feu.

Reuhhi [*reuɣi*], v. int. — Sortir de nouveau.

Reúnè [*reúnè*], v. int. — Se dit d'une vache qui beugle doucement, sans ouvrir la gueule, pour réclamer de la nourriture.

Reúsnè [*reúsnè*], v. int. — 1° Se dit d'un repas conservé chaud trop longtemps ; 2° : au figuré, se dit d'un individu qui réclame avec mauvaise humeur pour des choses futiles.

Reuti [*reuti*], s. m. — Rôti.

Rèvaudè [*rèvódè*], v. int. — 1° Marchander. *A° rèvaude po ʒ a°vouer mayou ma°rchie,* on marchande pour obtenir à meilleur compte ; 2° ergoter, raisonner. *N'y e mi moyen de t' kmandè âque, sans que t' rèvaudeusse,* il n'y a pas moyen de te commander quelque chose, sans que tu réclames.

Rèvaudrie [*rèvódri*], s. f. — Objets de peu de valeur.

Rèva°ie [*rèva°i*], adj. — 1° Éveillé, après avoir dormi ; 2° gai, vif, alerte.

Rèva°lè [*rèva°lè*], v. int. — Se dit de marchandises qui baissent de prix.

Rèvigotè [*rèvigotè*], v. int. — Remettre en appétit. *Rè de tè qu'ène sope d'ègnon po ⁓ lo lendemain d'ène noce,* rien de tel qu'une soupe à l'oignon pour remettre, le lendemain d'une noce.

Rèvisa°tte [*rèviza°t*], s. f. — Intervalle de huit à dix ans environ entre la naissance consécutive de deux enfants dans la même famille.

Rèvouie [*rèvoui*], v. tr. — Renvoyer.

Rèyau [*rèyó*], s. m. — Rigole de séparation entre deux champs.

Rèze [*rèʒ*], adj. — Ras. *⁓ tière,* au niveau du sol. *I'n boisseau ⁓,* se dit lorsque le contenu ne dépasse pas la partie supérieure des bords.

Rèzè [*rèʒè*], v. tr. — Raser.

Rèzou [*rèʒou*], adj. — Résolu, décidé, qui n'a pas peur.

Rifâre [*rfâr*], v. tr. — Refaire, raccommoder.

Rifâte [*rfât*], s. f. — Petits bénéfices du ménage provenant de la vente des œufs, du beurre, etc.

Rfuzè [*rfuzè*], v. tr. — Refuser.

Rgaini [*rgèni*], v. tr. — 1° Regagner au jeu ; 2° revenir à la maison.

Rguinè [*rginè*], v. int. — Regarder indirectement par curiosité, épier.

Digitized by Google

Rhhû [*rɣú*], adv. — Vers 4 heures de l'après-midi. *L'a° ta° de fâre ~, les bêtes èrîn lo ta° grand,* il est temps (dans l'après-midi) de s'occuper du bétail, qui aurait le temps long.

Rhhouè [*rɣwé*], v. tr. — Ressuyer.

Ribia°tte [*ribya°t*], s. f. — Lanières d'étoffe. *A° l'y é ma°tè sè blôde è ~,* on lui a déchiré sa blouse en lanières.

Riffe [*rif*], s. f. — 1° Peigne de bois portant à sa base un récipient en forme de boîte, destiné à cueillir les myrtilles; 2° peigne grossier qui servait à séparer les capsules du lin de leurs tiges.

Rigolisse [*rigolis*], s. f. — Réglisse.

Rihh [*riɣ*], s. m. — Riz.

Ritè [*ritè*], v. tr. — Ne s'emploie que dans l'expression : *~ lo dèrie d'în chiè,* faire glisser, en le portant, l'arrière-train d'une voiture à quatre roues, dans un coude trop aigu d'un chemin.

Rime [*rim*], s. f. — Rhume.

Rizaye [*riɀay*], s. f. — Risée.

Rjânè [*rjánè*], v. int. — Se dit d'une vache qui réclame sa nourriture.

Rjèïe [*rjèi*], v. int. — Rebondir, rejaillir.

Rjînga° [*rjīga°*], s. m. — Pirouette que l'on fait en dansant.

Rjonfè [*rjõfé*], v. int. — Se dit de l'eau qui reflue brusquement, ayant été arrêtée dans son cours par un obstacle.

Rkeumandè [*rkeumãdé*], v. tr. — 1° Recommander. *Je l'y a bé ~ de ra°trè,* je lui ai bien recommandé de rentrer; 2° demander aide. *J' me rekeumande è vo,* je me recommande à vous.

Rko [*rko*], s. m. — Renouveau de la fête patronale.

Rkodè [*rkodè*], v. tr. — Enseigner. *N'y e mi bɀa° de ~ è mau fâre,* il n'est pas nécessaire d'apprendre à mal faire.

Rkovrant [*rkovrã*], adj. — Se dit d'une personne âgée encore relativement agile. *Èvo mes romatisses, je ne seu pu voua ~,* avec mes rhumatismes, je ne suis plus guère alerte.

Rkouèchi [*rkwèči*], v. tr. — Recouvrir.

Rla°chi [*rla°či*], v. tr. — Relécher. *Lo chè rla°che ses pottes,* le chien relèche ses lèvres. Au figuré : embrasser souvent une personne.

Rlînsi [*rlīsi*], v. tr. — Rincer.

Rloje [*rloj*], s. m. — Horloge.

Rluhant [*rluɣã*], adj. — Luisant, brillant, reluisant. D'un homme portant une blouse neuve, on disait : *~ comme în fistron,* luisant comme un bousier (*Geotrupus*).

Rmainji [*rmèji*], v. tr. — Manger de nouveau.

Rmauïe [*rmói*], v. int. — Guérir. *L'a° fin bé ~,* il est parfaitement guéri.

Digitized by Google

Rma°te ou **Rma°tè** [*rma°t* ou *rma°tè*], v. tr. — 1° Remettre, replacer; 2° consoler, guérir.

Rmî [*rmi*], v. int. — 1° Ruminer; 2°: au figuré, on dit de quelqu'un qui a mangé son bien : *l'é lo ta° de* ~, il a le temps de ruminer.

Rmouè [*rmwè*], v. tr. et int. — Remuer. *Rmoue donc!* dépêche-toi donc. *I rmoue duhh,* il se dépêche au travail. *J'te vé* ~ *les côtes po t'fâre scoutè,* je vais te remuer les côtes pour te faire écouter.

Rmouôhh [*rmwóɣ*], s. f. — Énergie. *I n'é mi seulma° lè* ~ *de rlevè ène sèle,* il n'a seulement pas le courage de relever une chaise.

Rnâ [*rnâ*], s. m. — Renard. *Fâre lo* ~, s'absenter de l'école sans motif.

Rnâ [*rnâ*], s. m. — Vomissement d'ivrogne.

Rnâ [*rnâ*], s. m. — Petites traînées de neige, à l'abri du soleil, qui ne disparaissent que tardivement. On dit que cette neige en attend une autre pour fondre.

Rna°dè [*rna°dè*], v. int. — Vomir. Se dit exclusivement d'un ivrogne.

Rna°ïe [*rna°i*], v. tr. — 1° Nier; 2° renier.

Rnègué [*rnègé*], v. int. — Ne pas manger ce qui est servi, parce que l'on n'a plus faim. *T'e rnègues po si pó!* Tu n'achèves pas de manger ce petit reste!

Rnovlè [*rnovlè*], v. tr. et int. — 1° Raconter le passé; 2° faire parler de soi en termes désobligeants par suite de mauvaise conduite.

Rôba°tte [*róba°t*], s. f. — Petite robe d'enfant.

Rôbe [*rób*], s. f. pl. — Robes, habits d'hommes ou de femmes.

Rofè [*rofè*], v. tr. — Arracher violemment, par exemple : de l'herbe avec ses mains, ou prendre brusquement un objet des mains d'une personne.

Rôïe [*rói*], v. tr. — Arracher. ~ *în da°,* arracher une dent. ~ *des carottes, în sèp,* arracher des carottes, un sapin.

Roïe [*roi*], v. tr. — Rouir le lin, le chanvre en le plaçant sur le pré à la rosée.

Roja°tte [*roja°t*], s. f. — Rougeole.

Româtisse [*româtis*], s. m. — Rhumatisme.

Ronchi [*rõčì*], v. int. — Ronfler.

Rondia° [*rõdya°*], s. m. — Ronde, rondeau. Jeu d'enfants qui consiste à tourner en rond en se tenant par les mains et en chantant.

Rond phhon [*rõ pɣõ*], s. m. — Ne s'emploie que lorsque le sang coule en jet continu et arrondi.

Digitized by Google

Ronhhe [*rõɣ*], s. f. — Barres de bois d'environ 1 mètre de long, qui, s'appuyant sur l'*élonzé* d'une voiture à échelles et contre la partie externe du *bha°li* supérieur, maintiennent avec les *jova°ts* l'échelle inclinée et fixe. Elles sont en chêne coupé dans le sens des fibres du bois et portent à leur extrémité inférieure un taquet en bois qui les empêche de tomber. Remplacent le *ta°pon* qui est très court.

Ronhhe [*rõɣ*], s. f. — Ronce.

Ronpure [*rõpur*], s. f. — Hernie.

Rosâye [*rozây*], s. f. — Rosée. *Po fâre na°lè les tèches de rosse, faut s' lèvé èvo dè ~ de maye,* pour faire partir les taches de rousseur, il faut se laver avec de la rosée du mois de mai.

Rotte [*rot*], s. f. — Rangée. *Na°lè è lè ~,* marcher l'un derrière l'autre. *~ de cmontières,* les pommes de terre arrachées au croc sont laissées derrière les arracheurs pour les faire *ressuyer,* alors elles forment une *~*.

Rouenche [*rwẽč*], s. f. — Revanche. *Bèye li sè ~,* donne-lui (au jeu) l'occasion de gagner à son tour.

Rouenji [*rwẽji*], v. tr. — Se défendre. *Rouinje me, i vla° m' bète,* défends-moi, ils veulent me battre.

Rouétant [*rwétã*], adj. — Regardant, trop économe.

Rouéti [*rouéti*], v. tr. — Regarder. *I'n ché rouéte bé in évêque sa° lo mouóde,* un chien regarde bien un évêque sans le mordre.

Rouèin [*rouẽi*], s. m. — Regain.

Rougea°t [*rouja°*], adj. — Bœuf à pelage complètement roux.

Rouînsi [*rwĩsi*], v. int. — Se dit exclusivement d'une vache qui donne des coups avec les pattes de derrière. Pour un cheval on dit : *lvé lo cul.*

Roye [*roy*], s. f. — Rouille.

Rôyeûsse [*rôyeûs*], s. f. — Rigole ou petite mare contenant une algue ocracée, en grumeaux, de la couleur de la rouille.

Rozue [*rozü*], s. m. — Rosier.

Rpéri [*rpéri*], v. int. — Rester à l'ombre et au repos pour se rafraîchir lorsqu'on a été exposé au soleil d'été. *A° pème de chaud, faut se ~,* on meurt de chaud, il faut un peu se rafraîchir à l'ombre.

Rpèssè [*rpèsè*], v. tr. — 1° Revenir sur son chemin. *Quand vo rpesserau, vos a°leurrau,* quand vous repasserez, vous entrerez; 2° repasser du linge, un rasoir.

Rpî [*rpi*], v. tr. — Herser.

Rpiéni [*rpyéni*], v. tr. — Remplir de nouveau.

Rpou [*rpou*], s. m. — Poussières de bois, que l'on rencontre par terre dans les hangars.

Digitized by Google

Rpozouère [*rpozwér*], s. m. — Reposoir, ou chapelle de verdure que l'on construit à la Fête-Dieu, hors de l'église.

Rpreuchi [*rpreuči*], v. int. — Reprocher à quelqu'un ses parents, sa conduite.

Rsa° [*rsa°*], s. m. — Ressort.

Rsa°nè [*rsa°nè*], v. tr. — Ressembler. *I ne se rsa°ne pu,* il ne se ressemble plus (tellement il est changé au physique et au moral).

Rsa°nant [*rsa°nã*], s. m. — Ressemblance.

Rsa°pè [*rsa°pè*], v. tr. — Couper l'extrémité des branches, la cime d'un arbre, l'extrémité des cheveux, etc.

Rsinè [*rsinè*], v. int. — Reciner, ou faire un repas pendant la nuit à la suite d'une veillée. A Noël on rcine.

Rsinon [*rsinõ*], s. m. — Repas de veillée.

Rson [*rsõ*], s. m. — Ourlet.

Rsur [*rsur*], v. tr. — Recevoir.

IND. PRÉS. : *je rsu, te rsus..., je rsuva°...*
IND. IMP. : *je rsuvè, te rsuvè..., je rsuvins...*
IND. FUT. : *je rsura, te rsuré..., je rsurons...*
SUBJ. PRÉS. : *que je rsuveusse...*
PART. PRÉS. : *rsuvant.*
PART. PAS. : *rsu, rsue* ou *rsusse.*

Rtiri [*rtiri*], v. tr. — Retirer.

Rtirèje [*rtirèj*], s. m. — Légumes qui ont cuit dans le pot-au-feu et que l'on sert à part.

Rtonâye [*rtonây*], s. f. — Répliques, réparties. *L'èfant la° è dè si bè bonnes ~!* cet enfant a de si bonnes réparties.

Rtonè [*rtonè*], v. tr. — Retourner.

Rtrâte [*rtrât*], s. f. — Retraite. Autrefois, sonnerie d'une cloche (la moyenne à Champ) à 9 heures du soir, pour les personnes attardées.

Rtriquè [*rtrikè*], v. tr. — Remettre à neuf, nettoyer, habiller proprement. *Te va°la° ~ po ïn moment,* te voilà habillé proprement pour quelque temps.

Ru [*ru*], s. m. — Ruisseau.

Rû [*rü*], s. m. — Saindoux.

Rue [*rü*], s. f. — Roue de voiture.

Runè [*runè*], v. tr. — Ruiner.

Rvauïe [*rvöi*], v. int. — Chercher activement dans un tas d'objets. *Qu'a° ç' que t'è è ~ va° da° m'n' a°rmâre?* qu'as-tu à chercher dans mon armoire?

Rvére [*rvér*], s. f. — Rivière. *T'a°s si bè bourrique que te n' treuverau seulma° mi l'ôve è lè ~,* tu es si bien nigaud que tu ne trouverais seulement pas l'eau à la rivière.

Digitized by Google

Rveuchi [*rveučí*], v. tr. — Se dit des cochons qui remuent irrégulièrement la terre et y font des trous à l'aide de leur groin.

Rveuchon [*rveučõ*], s. f. — Groin.

Rveuhhi [*rveuχí*], v. tr. — Renverser.

Rveuna°tte [*rveuna°t*], s. f. — La prochaine occasion de se venger ou de donner une correction. *Lè ~ sré bonne,* dit-on à un gamin qui a éludé, pour un moment, une correction.

Rveuneú [*rveuneú*], s. m. — Troisième coupe d'herbe dans un pré.

Rveunu [*rveunu*], v. int. — Revenir.

Rveusti [*rveusti*], v. tr. — 1° Revêtir. *Faut te ~, il fâ fra,* il faut remettre tes habits, il fait froid; 2° habiller à neuf. *Va°ci Pâques, fauré rouèti po ~ les èfants la°,* voici Pâques, il faudra voir à rhabiller ces enfants.

Rvoua [*rvwa*], v. tr. — Revoir.

Rzau [*rẓó*], s. m. — Resal. Ancienne mesure de capacité pour les matières sèches. Le resal de blé à Bruyères valait cent vingt et un litres trente centilitres, il était divisé en huit *mines*. Actuellement le resal de pommes de terre est de deux cents litres.

Rsaubè [*rsóbè*], v. tr. — Sauter par-dessus. *Je rsaubra bè lo ru la°,* je sauterai bien par-dessus ce ruisseau.

S

Sâ [*sâ*], s. f. — Soif. *J'a ~,* j'ai soif.

Sâ [*sâ*], s. m. — Soir. *Lo ~ ci,* ce soir.

Saini [*sèni*], v. tr. — Saigner. *~ di nè,* saigner du nez. *~ în pohhè,* tuer un cochon.

Saint Blaise, n. pr. — Le 3 février, jour de la fête de ce saint, on portait à la messe, du pain, de l'avoine, etc., pour les faire bénir et les donner ensuite au bétail, ce qui devait le préserver des maladies.

Salardî [*salardî*], s. m. — Saladier.

Sanglî [*sanglî*], s. m. — Sanglier.

Sanguieuta° [*sãgyeuta°*], s. m. — Hoquet.

Sanguiotè [*sãgyotè*], v. int. — Sangloter.

Santif [*sãtif*], adj. — Sain, bon à la santé.

Sâque [*sâk*], s. m. — Herbes inutiles qui poussent dans les jardins potagers.

Saria°tte [*sarya°t*], s. f. — Sarriette.

Sâsa° [*sâsa°*], s. m. — Entonnoir percé de trous, que l'on

Digitized by Google

place, le sommet en avant, à l'extrémité des tuyaux d'amenée d'eau de source, pour arrêter les grosses impuretés.

Sâsi [*sási*], adv. — Oui (mais forme plus affirmative). *Má* ~, mais si.

Sau [*só*], s. m. — Sel de cuisine. *Quand lo* ~ *a° meuch, ç'a sime de pûche,* quand le sel est humide, c'est signe de pluie.

Sauce [*sós*], s. f. — Saule.

Saulè [*sólé*], v. int. — Soûler, enivrer.

Saumeûre [*sómeûr*], s. f. — Saumure.

Sautlé [*sòtlé*], s. m. — Sauterelle.

Sauye [*sòy*], s. f. — Soies du cochon.

Sauvè [*sóvé*], v. tr. — 1° Sauver; 2° s'enfuir. *Sauve-te,* va-t'en, fuis. *I n'a mi* ~, il n'est pas hors de danger.

Sa° [*sa°*], prép. — Sans. ~ *rè dire,* sans rien dire. *A° n'è rè* ~ *poune,* on n'a rien sans peine (sans efforts). Voir : **Sna°**.

Sa°bot [*sa°bo*], s. m. — Sabot. On distingue : 1° le sabot à brides; 2° le sabot à courte gueule.

Sa°c [*sa°k*], s. m. — Cercle.

Sa°che [*sa°č*], adj. — Sec. Voir : **Cha°s**.

Sa°chi [*sa°čì*], v. tr. — Sécher. Voir : **Cha°si**.

Sa°heneú [*sa°γneú*], s. m. — Sorte de large cuillère en fer-blanc, presque plate, à court manche, pour écrémer le lait.

Sa°hon [*sa°γõ*], s. f. — Saison. Les quatre saisons de l'année sont : *l'euhhifue, l'a°nâye, lo vouèin,* et *l'hiver.*

Sa°ïe [*sa°i*], v. tr. — Faucher.

Sa°lade [*sa°lad*], s. f. — Salade.

Sa°lbotè [*sa°lbotè*], v. int. — Faire du bruit en marchant avec des sabots.

Sa°lbotèye [*sa°lbotèy*], s. m. — Sabotier.

Sa°lè [*sa°lè*], v. tr. — Saler.

Sa°li [*sa°li*], s. m. — Saloir.

Sa°lire [*sa°lir*], s. f. — Salière.

Sa°l ci, Sa°l la° [*sa°l ci, sa°l la°*], pr. dém. — Celle-ci, celle-là, celles-ci, celles-là.

Sa°nè [*sa°nè*], v. int. — Sembler. *I m'* ~, il me semble.

Sa°nie [*sa°ni*], v. int. — Battre quelqu'un de façon à le laisser sur place.

Sa°nya°tte [*sa°ña°t*], ˊs. f. — Vache qui porte une tache blanche sur le devant de la tête, le reste du corps étant noir ou roux.

Sa°tte [*sa°t*], s. f. — Sentier.

Sa°vour [*sa°vour*], v. tr. — Savoir.

IND. PRÉS. : *je sè, te sè..., je sèva°, vo sèvè, i sèva°.*

IND. FUT. : *je sèra°, te sèrè..., je sèrons...*

Digitized by Google

IMPÉR. : *sè, sa°voua°, sa°voué.*
PART. PRÉS. : *sa°vouant.*
PART. PAS. : *sèvu.*

(Ne pas confondre : *je ne srau, te n' sraus, i n' srau,* je ne peux, tu ne peux, il ne peut, du présent de l'indicatif du verbe pouvoir, avec le présent du conditionnel du verbe savoir : *je ne sèrau, te n' sèraus, i n' sèrau,* je ne saurais, tu ne saurais, il ne saurait.)

Sa°vron [*sa°vrõ*], s. m. — Sable.

Sa°ya°tte [*sa°ya°t*], s. f. — Nom de plusieurs plantes aquatiques : *Iris pseudo acorus,* L., *Carex...? Sparganium, Eriophorum, Glyceria,* mais surtout : *Baldingera colorata,* God.

Sa°you [*sa°you*], s. m. — Faucheur.

Sboulè [*sboulè*], v. tr. — Renverser. *Lo va° é ~ lo mulh,* le vent a renversé le mur.

Sbuchi [*sbučì*], v. tr. — Équarrir grossièrement un morceau de bois.

Scabrou [*skabrou*], adj. — Scabreux. *C'è za° ~ de s' ma"te en route pa° di svè ta°,* c'est scabreux de se mettre en route par du temps pareil (aussi mauvais).

Scapulaire [*skapulèr*], s. f. — Capillaire (fougère) (*Asplenium trichomanes,* L.).

Scarlin [*skarlì*], s. m. — Soupière.

Scaubelle [*skôbèl*], s. f. — Escabeau.

Sca°fie [*ska°fí*], v. tr. — Écosser des pois ou des haricots.

Sca°ïe [*ska°i*], v. tr. — Écailler, ou enlever un fragment d'un objet de vaisselle.

Sca°ye [*ska°y*], s. f. — Morceau.

Schlaguè [*člagè*], v. tr. — Battre, corriger (familier).

Sconè [*skonè*], v. int. — Faire tomber les cornes d'une vache, par accident.

Sconsant [*skõsã*], adj. — Couchant. Employé seulement dans *slo ~,* soleil couchant.

Sconse [*skõs*], v. tr. — Ne pas s'inquiéter. *Te dépenses, t' ni ~ rè,* tu dépenses sans compter (ne s'emploie qu'au présent et imparfait de l'indicatif).

Scoru [*skoru*], adj. — Se dit du foin, du regain qui, prêts à être coupés, ont subi les dégâts du débordement de la rivière.

Scouôhhe [*skouóχ*], s. f. — Écorce d'arbre.

Scoudreú [*skoudreú*], s. m. — Sorte de gros couteau à manche perpendiculaire à la lame, destiné à fendre en lames minces les billes de bois de pin ou de sapin pour en faire des *èhhîns.*

Scoutè [*skoutè*], v. tr. — 1° Écouter, prêter l'oreille ; 2° obéir.

Scrambe [*skrãb*], s. f. — Banc mobile.

Digitized by Google

Scru [*skru*], adj. — Froid, piquant, se dit du temps. *I fâ* ⁓, *c' è ʒ a°* ⁓, c'est froid.

Scuri [*skurí*], v. tr. — Récurer.

Scuron [*skurõ*], s. m. — Écureuil.

Sé [*sé*], s. m. — Seau.

Sè [*sè*], adj. poss. f. — Sa.

Sèbè [*sèbè*], s. m. — Homme méchant, égoïste. *Lo vie* ⁓ *la° fárau meu de dmouré èvo ses èfants que de li ʒi poté honte*, ce vieux ferait mieux d'habiter avec ses enfants que de leur faire honte.

Sèche [*sèč*], s. m. — Sac. Voir : **chèsse**.

Sècha°t [*sèča°*], s. m. — Petit sac. Voir : **chèssa°**.

Secundom [*sekõdom*], loc. — Ne s'emploie que dans l'expression : *I n'a voua* ⁓, il n'est guère bien portant, bien solide.

Secret [*skrèt*], s. f. — 1° Ce que l'on ne doit pas dire; 2° moyens de guérir certaines affections par des formules connues seulement de quelques initiés. On y a encore recours pour les hommes et les animauux. Une de ces formules est la suivante : « Le venin, rouge ou noir, couleur que tu es, je te commande de la part du Grand Dieu vivant, de quitter et sortir † du corps (ou du membre) de la personne, aussi vite et promptement que Judas † quitta la face de N. S. J.-C. † » (En disant cinq *pater* et cinq *ave* en l'honneur de la Sainte Trinité). Pour l'entorse, on ajoute : « auté, † entêté, † superentêté † (Le signe † indique que l'opérateur doit faire le signe de la croix sur la partie malade).

Dans certains cas, lorsque le malade ne peut se déplacer, il suffit que le guérisseur aie à sa disposition un linge ayant touché le malade, ou une pièce d'argent qu'il ne conserve pas. Pour son intervention, il ne fixe aucun prix.

Sègard [*sègar*], s. m. — Sagard.

Sèga°tte [*sèga°t*], s. f. — Scie.

Sèguè [*sègè*], v. tr. — Scier.

Sègure [*sègur*], s. f. — Sciure. On dit plutôt : *fru de scie*.

Séïe [*séï*], v. tr. — Fauciller, ou couper le blé, l'avoine, avec une faucille.

Sèle [*sèl*], s. f. — Chaise. *Lo c... a°teur dous* ⁓, le derrière entre deux chaises.

Sèmeson [*sèmsõ*], s. f. — Séneçon (*Senecio vulgaris*, L.).

Sèmetére [*sèmtér*], s. f. — Cimetière.

Sèpnér [*sèpnér*], s. f. — Sapinière.

Sèquiè [*sèkyè*], v. tr. — Sarcler, enlever les mauvaises herbes. *I'n bé cha°don* ⁓, un beau chardon enlevé, en parlant d'un homme méchant et inutile décédé.

Sèquieú [*sèkyeú*], s. m. — Sarcloir.

Sèpe [*sèp*], s. m. — Sapin argenté (*Abies pectinata*, D. C.).

Digitized by Google

Sére [*sér*], v. tr. — Suivre.
IND. PRÉS. : *je sé, te sé..., je séva°...*
IND. FUT. : *je séra, te sérè..., je sérons...*
PART. PRÉS. : *sévant.*
PART. PAS. : *sé.*

Sèrzin [*sèrzī*], s. m. — Sarrazin (*Polygonum fagopyrum*, L.). Il y a environ soixante ans, il figurait encore dans la nourriture de l'homme.

Sèti [*sèti*], v. tr. — Sentir. *I n' sète ré,* il ne sent rien. *Cè sète bon,* cela sent bon (a une bonne odeur).

Sètie [*sèti*], s. f. — Ne s'emploie que dans l'expression : aller à tâtons. *N'a°lè è lè* ∿∿, prendre le poisson dans ses refuges directement avec la main.

Sètou de gelines [*sètou deu jlin*], s. m. — Homme qui s'occupe des ouvrages de femme dans un ménage, qui compte les œufs à mesure qu'ils sont pondus, et même avant qu'ils ne le soient.

Seuche [*seuč*], s. f. — Souche d'arbre.

Seuche [*seuč*], s. m. — Soc de la charrue.

Seúci [*seúsi*], v. tr. — Sucer.

Seupa° [*seupa°*], s. m. — Gorgée de liquide.

Seupè [*seupè*], v. int. — Faire le repas du soir, vers six, sept heures.

Seutie [*seuti*], v. int. — Passer son temps à des ouvrages insignifiants, presque inutiles.

Seution [*seutyō*], s. m. — Niais. *L'èfant la° n'a° mi comme les autes, ç'a° in* ∿∿, cet enfant ne ressemble pas aux autres, c'est un niais. Fém. : *seutia°te.*

Seuvnance [*seuvnās*], s. f. — Souvenir.

Seuya° [*seuya°*], s. m. — Le seuil d'une porte.

Seuye [*seuy*], s. f. — Suie.

Sévant [*sévā*], s. m. — Celui qui suit, qui dépend d'une autre personne. Ne s'emploie guère que dans le cas suivant : *J' n'a ne* ∿∿, *no monant,* je suis indépendant.

Sèvette [*sèvèt*], s. f. — Rainette verte.

Séyeu [*séyeu*], s. m. — Sureau noir (*Sambucus nigra*, L.).

Si [*si*], adv. — Affirmation plus énergique que oui. *J' te dis que si. Má* ∿∿, mais si. *Má si fá,* mais si.

Sia° [*sya°*], adv. — Oui, pour les personnes que l'on tutoie.

Sime [*sim*], s. m. — Signe, indication.

Sinè [*sinè*], v. tr. — Signer, donner une signature.

Sinè [*sinè*], v. tr. — Sonner.

Sleye [*slèy*], s. m. — Cellier.

Slo [*slo*], s. m. — Soleil. ∿∿ *lvant,* soleil levant. ∿∿ *sconsant,* soleil couchant.

Digitized by Google

Sloïe [*sloi*], v. tr. — Expeser au soleil. *Qu'i fâ bon* ~, que c'est agréable de se mettre au soleil. *Sloye to lèye,* mets tes couchages au soleil.

Smâye [*smáy*], s. f. — Sommet d'un arbre.

Smau [*smó*], s. m. — Champ inculte qui se transforme naturellement en une sorte de prairie artificielle, mais seulement depuis trois ou quatre années. Voir : **Trèhh.**

Smè [*smè*], v. tr. — Semer.

IND. PRÉS. : *je seume, te seumes..., je sma°...*

IND. FUT. : *je seumra, te seumré..., je seumrons...*

PART. PRÉS. : *smant.*

PART. PAS. : *smè, smaye.*

Smoïe [*smoi*], v. int. — Sommeiller.

Sna° [*sna°*], prép. — Sans. ~ *rè dire,* sans rien dire. ~ *ti,* sans toi. *N'a°lè* ~ *bru,* s'en aller sans bruit. Ou aussi : **sa°.**

Sô [*só*], adj. — 1° Ivre; 2° s. m. : soûl. *To mo* ~, tout mon soûl (autant que j'en désire).

So [*so*], adj. poss. — Son. ~ *père,* son père. *S'n' èfant,* son enfant.

Sô ci, sô la° [*só si, só la°*], pr. dém. — Ceux-ci, ceux-là.

Socie [*sosi*], v. int. — S'associer pour le travail des champs en mettant l'attelage en commun.

Sôciron [*sósirõ*], s. m. — Champignon de couche (*Psalliota campestris,* L., *P. arvensis,* Sch. et *P. pratensis,* Sch.).

Sofiè [*sofyè*], v. int. — Souffler, respirer.

Sofia° [*sofya°*], s. m. — Soufflet.

Sofia° [*sofya°*], s. m. — Souffle. *I n'è pu que lo* ~, il n'a plus qu'un très léger souffle, tellement il est malade.

Sohhlâye [*soɣláy*], s. f. — *Anemone nemorosa,* L.

Sohhlè [*soɣlè*], v. tr. — Racler avec un râteau la surface des prés, au printemps, pour enlever les feuilles sèches qui empêcheraient la poussée de l'herbe.

Soinî [*swèni*], v. tr. — Soigner.

Solè [*solè*], s. m. — Soulier.

Solèy [*solèy*], s. m. — Grenier à foin.

Son [*sõ*], s. m. — Sommeil.

Sondes [*sõd*], s. f. pl. — Cendres. *Lo jo des* ~, le mercredi des Cendres.

Sonk [*sõk*], adj. — Impair. *Jouè è pâr ou* ~, jouer à pair ou impair.

Sope [*sop*], s. f. — Soupe. *Cópè lè* ~, tailler la soupe. *Tra°pè lè* ~, tremper la soupe.

Sotré [*sotré*], s. m. — Lutin qui prenait plaisir à ennuyer par de petites méchancetés : embrouiller les pelotes de fil, la filasse de

Digitized by Google

la quenouille, les cheveux des ménagères. Une femme dont les cheveux sont en désordre, ressemble au ~~.

Soue [*soú*], s. f. — Sueur. *Le ~~ de cantonie a° bonne po mauie toutes les mèlèdies,* la sueur de cantonnier guérit toutes les maladies (les cantonniers ne suent jamais sur les routes).

Souinji [*swèji*], v. int. — Séparer la filasse des étoupes.

Souèr [*swèr*], s. m. — Soir. Ne s'emploie que dans la locution : *Bonsouèr*, bonsoir.

Souquè [*soukè*], v. int. — Épier, chercher à savoir. *Qu'a° ç' qui pue bé vnu ~~ da° nos euhh,* qu'a-t-il à venir épier dans nos portes.

Spande [*spãd*], v. tr. — Répandre. *~~ di fon po lo sa°chi,* répandre le foin pour le sécher. *~~ di linje,* étendre du linge.

Spa° [*spa°*], adj. — Épais. Fém. : *spa°sse.*

Spa°hhè [*spa°ɣè*], s. m. — Goupillon.

Spa°lie [*spa°li*], v. int. — Remuer l'épaule sous l'influence d'une démangeaison. *A° dirau que t'e des bians pós, po ~~ comme cè,* on dirait que tu as des poux blancs, pour remuer ainsi les épaules.

Spa°ssou [*spa°sou*], s. f. — Épaisseur.

Spa°vrou [*spa°vrou*], adj. — Facile à épouvanter.

Spèni [*spèni*], v. tr. — Sevrer.

Spie [*spi*], s. f. — Pépie.

Spie [*spi*], s. f. — Épi des graminées.

Spî [*spi*], v. tr. — Épier, regarder, observer.

Spîngue [*spīg*], s. f. — Épine. S'applique aux buissons épineux : aubépine, ronces, prunellier.

Spiniou [*spiñou*], adj. — Se dit d'une personne d'abord difficile, distante. *Ç' n'a° mi lè poune d'ète si spiniouze, te voueran ja° bé ète mèriaye,* ce n'est pas la peine d'être si distante (avec les garçons), tu voudrais déjà bien être mariée.

Spiqua°tte [*spika°t*], s. f. — Salive.

Spiquè [*spikè*], v. int. — Lancer la salive hors de la bouche, tandis que *cra°chi,* c'est rejeter des mucosités de la gorge.

Spouri [*spouri*], v. int. — Se dit des animaux qui perdent naturellement leurs poils ou leurs plumes.

Spuhi [*spuɣi*], v. int. — 1° Se dit des chaussures qui prennent l'eau. *Mes solès spuha°,* mes souliers prennent l'eau ; 2° avoir les pieds mouillés. *Je seu ~~,* j'ai les pieds mouillés par l'eau.

Spule [*spul*], s. f. — Fil enroulé sur un petit tube que l'on plaçait dans la navette des tisserands.

Squé [*skè*], adj. m. et f. — Peu aimable, bizarre, à allures étranges, douteuses. *Ç' a° des ~~ gens da° lè mauhhon la°,* ce sont des gens bizarres dans cette maison. *I' n ~~ fou,* un fou bizarre.

Squème [*skèm*], s. f. — Écume.

Digitized by Google

Squèmè [*skèmè*], v. int. — Faire de l'écume. *I squèmèy ʒo d'éte fauchi*, il écumait d'être en colère. *Lo lásè squème quand a° lo trá*, le lait fait de l'écume en le trayant.

Squehhi [*skeuɣi*], v. tr. — Ébrancher un arbre.

Squehhau [*skeuɣó*], s. m. — La première planche sous l'écorce d'une tronce.

Squevèye [*skeuvèye*], s. f. — Balayures de foin, paille que l'on jette sous les pieds des bêtes à l'écurie. *Fâre lè ~*, faire la litière.

Squia°te [*skya°t*], s. f. — Éclat d'une gousse d'ail.

Srèhi [*srèɣi*], v. tr. — Peigner la filasse avec le *srèy*.

Sreuhi [*sreuɣi*], s. m. — Cerisier.

Sreuvant [*sreuvã*], s. m. — Domestique de culture.

Sreuvi [*sreuvi*], v. tr. — Servir.

Sri [*sri*], s. m. — Musaraigne.

Stale [*stal*], s. f. — Étoile.

Stâye [*stáy*], s. m. — Écurie des vaches.

Sta° [*sta°*], s. m. — Goutte de liquide. *Bème ʒ a° co ín ~ da° mo voure*, donnez-m'en encore une goutte dans mon verre.

Sta°lè [*sta°lè*], v. tr. — Laisser tomber goutte à goutte ou par petites quantités. *~ de l'ôve su ín pienchi*, laisser tomber des gouttes d'eau sur un plancher. *T'é ~ de l'yèpe dráhau lo chemin*, tu as fait une traînée d'herbe sur le chemin.

Sta°leússe [*sta°leús*], s. f. — Fruits qui tombent avant maturité.

Steinde [*stẽd*], v. tr. — Éteindre.

Steinchi [*stẽči*], v. tr. — Étancher (la soif).

Stéle [*stél*], s. f. — Morceaux de bois produits dans le travail à la hache. En français dialectal : *ételle*. *A° n' cherpente mi sna° fâre des ~*, on ne charpente pas sans faire des éclats de bois.

Stènèje [*stènèj*], s. m. — Encombrement produit par toutes sortes d'objets répandus sans ordre sur un plancher ou à terre. *Qué ~ que les éfants la° ont fâ dráhaut lè mauhon èvo ʒues jeux*, quel désordre que ces enfants ont fait dans la maison avec leurs jeux.

Stèni [*stèni*], v. tr. — Faire la litière du bétail.

Stènouè [*stènwè*], v. int. — Éternuer.

Steulè [*steulè*], adj. — Se dit d'un bœuf brun noir.

Stio [*styo*], s. m. — Nœud de corde, de ficelle.

Stiôr [*styór*], v. int. — Éclore, en parlant des œufs d'oiseaux.

Stiôr [*styór*], v. tr. — Mettre un canal à sec par un barrage.

Stof [*stof*], adj. — Lourd, étouffant, en parlant du temps. *Lo ta° a° ~, i pûrè bètôt*, le temps est lourd, il pleuvra bientôt.

Stofie [*stofi*], v. int. — Étouffer.

Digitized by Google

Stohue [*stoɣù*], s. m. — Pelote de neige.

Stonde [*stõd*], v. tr. — Étendre, allonger. ~ *in ta°què de pâte po ɣ è fâre ène tâte,* étendre un morceau de pâte pour en faire une tarte. *Se ~ è l'ombe,* se coucher à l'ombre.

Stopes [*stop*], s. f. pl. — Étoupes.

Stopè [*stopè*], v. tr. — Boucher une ouverture avec un chiffon, un canal par un barrage.

Stopè [*stopè*], part. pas. du précédent. — Qui reste bouche bée. *A° m'è si bè ~ que j' n'a pouèn rèpondre,* on m'a si bien répondu que je n'ai su que dire.

Stopé [*stopè*], s. m. — Quantité de filasse pour une quenouillée.

Stouôde [*stwód*], v. tr. — Tordre du linge mouillé, des fruits, pour en faire sortir le liquide.

Stoye [*stoye*], s. f. — Champ de céréales après la récolte.

Stoyon [*stoyõ*], s. m. — Racine et partie inférieure des tiges sèches des céréales après la récolte.

Strâ [*strâ*], adj. — Étroit. Fém. : *strâte.*

Stranguie [*strãgi*], v. tr. — Étrangler.

Stra° [*stra°*], adj. — Se dit d'une personne placée dans de mauvaises conditions physiques. *J'a tu ~, j'a prèque tu èkrèzè,* j'ai été mal, ayant presque été écrasé. Fém. : *stra°sse.*

Strè [*strè*], s. m. — Paille.

Strème [*strèm*], adj. — Craintif. *L'èfant la° a° si bè ~, elle n'ose prèque rè dire dant les gens,* cette enfant est si bien craintive, qu'elle n'ose presque pas répondre à des étrangers.

Strèma° [*strèma°*], s. m. — Soupir.

Streuïe [*streui*], v. tr. — 1° Caresser. ~ *lè chette,* caresser le chat; 2° frotter (au figuré). ~ *les a°ra°yes d'in gamin,* frotter les oreilles d'un gamin; 3° étriller. ~ *lo chouau,* étriller le cheval.

Strisseûr [*striseûr*], s. f. — Petite seringue en bois de sureau, fabriquée par les gamins pour lancer de l'eau.

Strissi [*strisi*], v. tr. — Gicler. On dit que les personnes ayant des taches de rousseur *ont été ~ pâ° dè lohire,* arrosées par du purin.

Stron [*strõ*], s. m. — Excréments de l'homme ou d'un animal.

Strôuè [*strwè*], v. tr. — Arranger la litière du bétail à l'écurie.

Strouél [*strwèl*], s. f. — Truelle de maçon.

Su [*su*], adj. et pron. dém. — Celui. *Su ci,* celui-ci, *su la°,* celui-là. *Su que fâ bè, treuve tojo bè,* celui qui fait bien trouve toujours bien (n'a jamais à s'en repentir).

Su [*su*], prép. — Sur. ~ *lo chmin,* sur le chemin.

Suir [*suir*], s. f. — Civière; elle servait à porter le fumier hors de l'étable.

Digitized by Google

Sujonè [*sujonè*], v. int. — Hésiter. *Poquè tant ~, se t' n'è bè l'envie,* pourquoi tant hésiter, si tu en as la ferme intention.

Supri su mi [*supri su mi*], loc. adv. — Tout de suite, sans donner le temps de réfléchir. *Quand i vue âque, ç'a° tojo ~,* quand il veut quelque chose, c'est toujours immédiatement.

Surcrute [*surkrut*], s. f. — Choucroute.

Svè [*svè*], adj. — Pareil, semblable. *Les èfants sa° tortus des ~,* les enfants sont tous pareils. *N' faut mi na°lè da° în svè leu,* il ne faut aller dans un pareil endroit. *A° n' frèquente mi des svètes gens,* on ne fréquente pas pareilles gens.

T

Tâ [*tá*], s. m. — Toit, toiture.

Tablature [*tablatur*], s. f. — Ne se dit que dans : *Bèie dè ~,* donner des soucis, du travail à quelqu'un.

Tacsicotè [*taksikotè*], v. int. — Discuter, ergoter.

Tâle [*tál*], s. f. — Toile.

Tâne [*tán*], s. f. — Gros maillet en bois dur, légèrement cylindro-conique, de quinze centimètres de haut et autant de diamètre, portant suivant son axe un manche en bois un peu flexible d'environ un mètre de long. Sert à fendre les grosses buches de bois, et à tasser la choucroute dans les *ta°nes* (tonneaux).

Tânè [*tánè*], v. int. — Se dit d'une bête, qui couchée, allonge ses membres.

Tantôt [*tãtó*], adv. — 1° Vers cinq ou six heures du soir. *Te várè ~,* tu viendras ce soir; 2° alternativement : *~ l'în, ~ l'aute,* tantôt l'un, tantôt l'autre.

Ta°pons [*ta°põ*], s. m. pl. — Les quatre pièces de bois, d'environ vingt centimètres de long, qui dans le chariot vosgien remplacent les quatre bras de fer du chariot lorrain. Les échelles du premier, plus longues et plus larges, s'appuient contre la partie interne des *ta°pons;* elles sont en outre maintenues fixes par les trois *jova°ts* et les *ronhhes* : ce sont quatre tiges de bois d'environ un mètre de long sur quarante centimètres carrés de section, portant une cheville d'arrêt à une extrémité, se glissant à environ cinquante centimètres des extrémités des échelles, d'une part contre l'extérieur du *hha°li* supérieur et de l'autre contre l'intérieur du *hha°li* inférieur, et s'appuyant perpendiculairement par leurs chevilles contre l'*élonzè.*

Digitized by Google

Taque [*tak*], s. f. — Plaque de fonte autrefois placée entre le *poile* et la cuisine.

Târe [*tár*], adj. — Tendre, délicat. *Les ja°nes gens la° sa° mou ~*, ces jeunes gens sont bien délicats. S'applique aussi à une plante.

Tatan [*tatã*], s. f. — Tante (expression enfantine); 2° s'applique aussi à toute personne étrangère. *Èbrèsè lè ~, vo srau bé ga°lant*, embrassez la dame, vous serez bien gentil, dit-on à un enfant.

Tâtinè [*tátinè*], v. tr. — Manier, toucher, retourner un objet sans nécessité. *Lèhhe donc lo chèpè la°, t' n'è mi bza° de lo ~ din na°*, laisse donc ce chapeau, tu n'a pas besoin de le toucher partout ainsi.

Tatouye [*tatouy*], s. f. — Sérieuse correction.

Tâye [*táy*], s. f. — Table. *Tróze è ~, cè pote malheur*, treize à table, cela porte malheur.

Ta° [*ta°*], s. m. — Temps. *Di ~ pessè*, jadis. *Da° lo ~, di ~ la°*, autrefois. *D' mo ~*, de mon temps. *Da° pouè d' ~*, dans peu de temps. *Di ~ que*, pendant que. *Di md ~*, du mauvais temps. *T'è lo ~*, tu as le temps.

Ta°bourè [*ta°bourè*], v. int. — Produire un bruit sourd, répété et de longue durée. *Qu'a° ç' que t'é è ~ da° les pouautes la°?* qu'as-tu à faire tant de bruit en frappant sur ces portes?

Ta°lè [*ta°lè*], v. int. — Battre, corriger.

Ta°lè [*ta°lè*], v. tr. — Faire de l'ouvrage. *I n'è ta°le pouè*, il n'abat guère de besogne.

Ta°lmôchi [*ta°lmôčï*], v. int. — Réclamer avec insistance. *Poqué tant me ~, t' n'èrè ré*, pourquoi tant réclamer, tu n'auras rien.

Ta°lon [*ta°lõ*], s. m. — Talon.

Ta°ne [*ta°n*], s. f. — Tonneau d'environ un hectolitre dont on a enlevé un des fonds.

Ta°què [*ta°kè*], v. tr. — Frapper. *~ è l'euhh*, frapper à la porte. *T'è tu ~*, tu as été frappé.

Ta°qué [*ta°ké*], s. m. — Morceau un peu dur, de pain, de beurre, de terre.

Ta°si [*ta°si*], v. int. — Téter.

Ta°tlie [*ta°tli*], s. f. — *Rhinanthus major*, Ehrh.

Ta°von [*ta°võ*], s. m. — Taon (diptère). (*Tabanus bovinus* et *T. luvidus.*)

Ta°ye [*ta°y*], s. f. — Grande taie d'édredon.

Ta°ya°tte [*ta°ya°t*], s. f. — Taie d'oreiller.

Te [*teu*], pr. pers. — Tu. *~ fâ*, tu fais. *T' f'é fâ*, tu l'as fait.

Tè [*tè*], pr. pers. — Tu. *T' l'è tè vu?* tu l'as-tu vu? *T'è tè tu chie nos?* as-tu été chez nous?

Digitized by Google

Tèche [*tèč*], s. f. — 1° Tache, souillure ; 2° au figuré : endroit, lieu, place. *Ène ~ de frézes,* un endroit où on trouve des fraises.

Tèdu [*tèdu*], adj. — Surpris par la nuit. Fém. : *tèdue.*

Tèhhé [*tèyé*], s. m. — Tas de foin dans le grenier.

Tèrèbusté [*tèrèbustè*], v. int. — Tarabuster.

Tèrette [*tèrèt*], s. f. — Crécelle. Au figuré : *Qué ~ que lè fa°mme la° !* quelle bavarde que cette femme !

Tèrîn [*tèrî*], s. m. — Terrain.

Tètia°te [*tètya°t*], s. f. — Petite cheville de bois.

Tèrî [*tèri*], v. tr. — Contrarier. Ne s'emploie que dans : *Fâre po ~,* contrarier.

Tèrieû [*tèryeû*], s. m. — Celui qui aime à contrarier, mais surtout en paroles.

Tètu [*tètu*], s. m. — Gros marteau de maçon servant à équarrir les moellons.

Teûle [*teûl*], s. f. — Tuile à recouvrir les toits.

Teusi [*teusi*], v. int. — Tousser.

Ti [*ti*], pr. pers. — Toi. *Cé tu ti,* ce fut toi. *J'a tu chie ti,* je suis allé chez toi. *Fâ lo, ti !* fais-le, toi !

Tiâye [*tyây*], s. f. — Claie. Voir : **Kiâye.**

Tia°che [*tya°č*], s. f. — Robinet d'un tonneau. Voir : **Kia°che.**

Tia°che [*tya°č*], s. f. — Clenche de porte. Voir : **Kia°che.**

Tia°chi [*tya°či*], v. tr. — Fermer une porte au moyen du loquet. *Tio l'euhh,* ferme la porte. Voir : **Kia°chi.**

Tiè [*tyè*], s. m. — Petit lait. Voir : **Kiè.**

Tièhh [*tyèy*], adj. — 1° Clair, transparent. *Lo vîn a° ~,* le vin est clair. *Lo ta° a° ~,* le ciel est sans nuages ; 2° content. *I n'a° mi ~,* il n'est pas content. Voir : **Kièhh.**

Tièra° [*tyèra°*], adj. — Se dit d'un œuf cuit à la coque. Voir : **Kièra°.**

Tière [*tyèr*], s. f. — Terre. *Grasse ~,* terre argileuse et argile ; *~ de sa°vron,* terre sablonneuse.

Tiètè [*tyètè*], s. f. — Clarté, lumière. Voir : **Kiètè.**

Timè [*timè*], v. tr. — Laisser tomber une partie du liquide d'un vase que l'on porte, laisser tomber des gouttes de liquide (soupe, sauce) en mangeant.

Tinâr [*tinâr*], s. m. — Tonnerre.

Tinè [*tinè*], v. unip. — Tonner.

Tineaux [*tinò*], s. m. — Perches de trois à quatre mètres de long, légères, que deux personnes emploient pour transporter le foin d'un pré humide.

Tintè [*tintè*], v. tr. — 1° Teindre avec de la couleur ; 2° tinter une cloche.

Tintou [*tintou*], s. f. — Teinture.

Digitized by Google

Tiô [*tyó*], s. m. — Clou. Voir : **Kiô.**

Tiô [*tyó*], s. m. — Tuyau. Voir : **Kiô.**

Tiôche [*tyóč*], s. f. — Cloche. *Quand a° n'óye qu'ène ~, a° n'a°ye qu'in son,* quand on n'entend qu'une cloche, on n'entend qu'un son. Voir : **Kiôche.**

Tior [*tyor*], v. tr. — Clore. Fermer une porte (mais pas à clé). Voir : **Kior.**

Tiouè [*tyouè*], v. tr. — Clouer. Voir : **Kiouè.**

Tiou hhi hhi [*tyou χi χi*], interj. — Cri de joie des conscrits.

Titâ [*titâ*], s. m. — Mamelles de femme.

Tni [*tni*], v. tr. — Tenir.

IND. PRÉS. : *je té, te tés..., je tna°...*

IND. FUT. : *je târa, te târés..., je târons...*

PART. PRÉS. : *tnant.*

PART. PAS. : *tni, tnie.*

~ bon, ne pas abandonner. *~ lo leye,* garder le lit. *~ l'écôle,* faire l'école. *~ mènèj,* avoir une culture. *~ sè longue,* ne rien dire. *~ è lè bza°ne,* travailler sans répit.

To [*to*], adj. poss. — Ton. *~ père,* ton père. *T'n' èfant,* ton enfant.

To [*to*], adv. — Tout. *~ balma°,* tout doucement. *~ pa° li,* tout seul. *~ pa°to,* partout. *~ di grand,* tout le long. *~ mètenant,* tout à l'heure. *~ piè,* beaucoup. *~ uniment,* tout simplement. *~ ci,* ici. *~ la°,* là.

To [*to*], s. f. — Tour. *Lè ~ dè montaine di pècu,* la tour de la montagne du paquis (l'Ainon, à Bruyères).

To [*to*], s. m. — Tour, petite promenade.

To [*to*], s. m. — Tour à bois, à métaux.

Toche [*toč*], s. f. — Aiguilles d'une horloge.

Tochi [*točí*], v. tr. — 1° Toucher, palper. *A° toche des eus et a° roučte des dayes,* on touche des yeux et on regarde des doigts ; 2° frapper, battre.

Tochon [*točõ*], s. m. — Torchon.

Tôgniâ [*tôñâ*], adj. — Hypocrite, sournois. Fém. : *tôgniâte.*

Tohhè [*toχè*], v. int. — Faire de fortes inspirations sous l'action d'un effort.

Tonaye [*tonay*], s. f. — 1° Promenade. *Fâre ène ~,* se promener ; 2° intervalle. *Ç' a° pa° ~ qu'i dispute,* c'est par moments qu'il gronde ; 3° *payi ène ~,* payer une tournée de consommation au café.

Tôïe [*tôi*], v. tr. — Remuer un liquide en le faisant tourner dans un récipient.

Tojo [*tojo*], adv. — Toujours.

Tonè [*tonè*], v. tr. — Tourner, retourner. *Lè sa°lade, è pu qu'a°*

Digitized by Google

lè tone, è ma°you qu'elle a°; ç' n'a° mi comme les fa°mmes, la salade, plus on la tourne, meilleure elle est; ce n'est pas comme les femmes. *L'orloje ∾,* l'horloge tourne. *∾ su pièce,* tourner sur place.

Tonè [*tonè*], part. pass. de tourner, au figuré. — Disposé. *L'a° mau ∾,* il est de mauvaise humeur.

Toni [*toni*], v. int. — Avoir des étourdissements. *Quand je seu su in ap, je ∾,* quand je suis sur un arbre, j'ai des étourdissements.

Toni [*toni*], v. int. — Rôder autour. *Poquè donc qu'i ∾ tant èlanto de chie nos?* pourquoi donc qu'il rôde tant autour de chez nous?

Toniôl [*toñól*], s. f. — Tourbillon d'eau.

Tonion [*toñõ*], s. m. — Mal blanc qui se développe sur l'extrémité des doigts.

Tonion [*toñõ*], s. m. — Petite trombe d'air que l'on observe en été aux changements de temps.

Tonquin [*tonkẽ*], s. m. — Se dit d'une race de cochons trapus à oreilles dressées et courtes.

Toré [*toré*], s. m. — Taureau.

Torto [*torto*], adv. — Tout entier. *Ç'a° ∾ po ti,* c'est tout pour toi.

Tortu [*tortu*], pr. ind. — Tous. *∾ èsa°ne,* tous ensemble. Fém. : *tortotes.*

Tossaint [*tosẽ*], n. pr. — La Toussaint. Autrefois on sonnait en mort depuis le commencement des Vêpres des Morts jusqu'à neuf heures du soir et le lendemain (jour des âmes), de cinq heures du matin au premier coup de la messe.

Les cultivateurs avaient l'habitude de conserver un champ à ensemencer en blé le 2 novembre. Les enfants jouaient aux noix pendant ces deux jours, soit avec de grosses billes ou dans un van.

Touô [*twó*], s. m. — Tort.

Touôchi [*twóči*], v. tr. — Essuyer une chose sale, boue, fumier. *Faut mou seuva° li ʒ y ∾ les fesses, ès èfants, dant qu'i n' sin grands,* il faut un grand nombre de fois leur essuyer le derrière, aux enfants, avant qu'ils ne soient grands.

Touôchon [*twóčõ*], s. m. — 1° Torchon; 2° au figuré : souffre-douleur.

Touôde [*twód*], v. tr. — Tordre.

IND. PRÉS. : *je touó, te touós..., je toda°...*
IND. FUT. : *je touôra, te touóré..., je touórons...*
PART. PRÉS. : *todant.*
PART. PAS. : *todu, todue.*

Digitized by Google

Touôde [*twód*], v. int. — Bouder.

Toué [*twé*], s. m. — Partie de la cheminée qui dépasse la toiture.

Touè [*touè*], v. tr. — Tuer. ~ *lo chè,* tuer le chien.

Toura° [*toura°*], s. m. — Rouet (à filer).

Toute [*tout*], pr. ind. — Tout. *Ç'a° ~ po ti,* c'est tout pour toi.

Tourtîr [*tourtir*], s. f. — Tourtière. Pot en fonte à trois pieds, muni d'une anse, de sept à huit centimètres de profondeur et de trente-cinq centimètres environ de diamètre, et à fond plat. Elle sert à cuire les beignets, les omelettes, à frire le boudin, les pommes de terre.

Tôzè [*tòzè*], adj. — Se dit d'un animal dont la peau est boursouflée. ~ *comme in crapaud è lè Saint Chan,* boursouflé comme un crapaud à la Saint-Jean-Baptiste.

Tra [*tra*], s. m. — 1° Corde ou chaîne reliant le collier d'un attelage à la voiture; 2° trait. *L'è èva°lè so voure d'in ~,* il a bu son verre d'un trait.

Tra-brèze [*tra brèz*], s. m. — Petite pelle en fer à long manche qui sert à prendre de la braise.

Trahh [*traɣ*], adj. num. — Trois. *J' sa° nos ~,* nous sommes nous trois. Mais on dit : *trâ foues,* trois fois, *trâ ohès,* trois oiseaux.

Trauze [*tróz*], adj. num. — Treize.

Tra°bouchi [*tra°bouči*], v. tr. — Trébucher.

Tra°lâ [*tra°lâ*], adj. — Se dit d'un enfant qui ment pour se rendre intéressant. Fém. : *tra°lâte.*

Tra°hhes [*tra°ɣ*], s. f. pl. — Traces des pas d'une personne dans une récolte, un champ cultivé, un pré en herbe.

Tra°moulè [*tra°moulè*], v. int. — Trembler.

Tra°pè [*tra°pè*], v. tr. — Tremper, plonger un objet dans un liquide; se dit de la pluie qui mouille complètement.

Tra°sse [*tra°s*], s. f. — Tresse.

Tréhh [*trèɣ*], s. m. — Champ abandonné en prairie artificielle depuis longtemps. La friche contient des arbustes, des genêts et ne se fauche pas. On l'appelle *fôlure,* ou *fourrière* en français dialectal. Voir : **Smau.**

Trèîn [*trèi*], s. m. — Train. *Ma°te è ~,* mettre en train. Au figuré : *È va°la° in ~ !* en voilà un tracas, un embarras, un travail !

Trèmzô [*trèmzó*], s. m. — Blé de printemps.

Trente [*trãt*], adj. num. — 1° Trente; 2° jeu de cache-cache.

Trèpîn [*trèpĩ*], s. m. — Terrain inculte recouvert naturellement d'herbe courte et épaisse. En français dialectal : *trapin.*

Treuvè [*treuvè*], v. tr. — Trouver.

Digitized by Google

Tresse [*très*], s. f. — Balayures qui pourrissent près d'un fumier.

Treucha°t [*treučа°*], adj. — Trapu. Fém. : *treucha°te.*

Treute [*treut*], s. f. — Truite.

Treuya°tte [*treuya°t*], s. f. — Trouble (filet de pêche).

Treuzé [*treuzé*], s. m. — Petits tas de cinq ou treize gerbes de blé ou d'avoine.

Trèvèy [*trèvèy*], s. m. — Travail.

Trèvèïe [*trèveyi*], v. tr. — Travailler.

Trèvure [*trèvur*], s. f. — Poutres qui supportent un plancher.

Trezânè [*treuzánè*], v. int. — Se dit : 1° d'un attelage arrêté trop longtemps devant une auberge ; 2° d'un repas qui, cuit et conservé chaud, n'est mangé que longtemps après.

Trique [*trik*], s. f. — 1° Bâton ; 2° se dit aussi d'un gros morceau de pain.

Triquè [*trikè*], v. tr. — Battre, corriger.

Tricasse [*trikas*], s. f. sing. — Tenailles.

Trînguelt [*trîgelt*], s. m. — Pourboire.

Trivaudè [*trivódè*], v. int. — Changer de place, aller et venir sans se fixer. *De tant ~, a° n fá pouè d' beza°ne,* de tant aller et venir, on ne fait pas d'ouvrage. *A° pouré bé dire que l'é bé trivaudé da° sè vie,* on pourra dire qu'il en a fait de bien des façons pendant sa vie.

Trop bé [*tro bé*], adv. — Beaucoup. *~ des gens,* beaucoup de monde. *Bème z a° ~,* donne-m'en beaucoup.

Trop dèrèye [*tro dèrèy*], adv. — Trop tard. *Vo z au vnu ~, j'ons fá d' seupè,* vous êtes venu trop tard, nous avons fini de souper.

Trocsinè [*troksinè*], v. tr. — Faire un charivari nocturne à un veuf ou à une veuve qui se remarient.

Trompe [*trõp*], s. f. — *Trifolium repens,* L.

Tronce [*trõs*], s. f. — Tronçon d'arbre abattu qui mesure généralement quatre mètres de long et au moins trente centimètres de diamètre.

Trouaine [*trouèn*], s. f. — 1° Propos peu intéressants et souvent répétés ; 2° se dit aussi de litanies plaisantes en vers irréguliers, mais amusants, que l'on compose à propos de relations amoureuses entre les gens de villages.

Trouant [*trouã*], adj. — Paresseux. *L'a° ~ et co gourmand, l'a° bon po fâre in mâte d'écôle,* il est paresseux et encore gourmand, il est bon pour faire un maître d'école.

Trouante [*trouât*], s. f. — Petit seau en bois à long manche.

Trousses [*trous*], s. f. — Dépots de lie dans les bouteilles ou les tonneaux.

Digitized by Google

Tuhon [*tuγõ*], s. m. — Ivrogne, paresseux qui cherche à s'asseoir au coin du feu, et attisant (*rètuhant*) le feu. (Le mot *tison* n'existe pas en patois.)

Tutouèïe [*tutwèyi*], v. tr. — Tutoyer. En général le mari et la femme ne se tutoyaient pas en patois. Les parents tutoyent leurs enfants, ceux-ci se tutoyent entre eux, mais ne tutoyent pas leurs parents.

Tyeul [*tyeul*], s. m. — Tilleul.

U

Ue [*ú*], s. m. — Œuf. *tièra°*, œuf clairet. *d' Pâques*, œufs cuits dur que l'on offre à Pâques, teints de couleurs variées. *keu duhh*, œuf cuit dur. *Çu que pra° în , pra° in bue*, celui qui est capable de voler un œuf, est capable de voler un bœuf.

Uhine [*uγin*], s. f. — Usine.

Unima° [*unima°*], adv. — Simplement. *J' vo dirâ tot que...*, je vous dirai tout simplement que...

Urson [*ursõ*], s. m. — Hérisson.

Usè [*uzè*], v. tr. — User. *A° pû bé dire que lè bête la° li è fâ in bon service, i l'è jusqu'è hnos*, on peut dire que cette bête lui a fait un bon service, il l'a usée jusqu'aux genoux.

Usèje [*uzèj*], s. m. — Usage.

V

Vana°tte [*vana°t*], s. f. — Tablier de peau pour vanner.

Van la° [*vã la°*], adv. — Indique un lieu assez éloigné. *Je n' srau na°lè , ç'a° trop lan*, je ne puis aller là-bas, c'est trop loin.

Van to la° [*vã to la°*], adv. — Indique un lieu moins éloigné que le précédent, et *bé lan van la°*, un lieu plus éloigné que *van la°*.

Vardi [*vardi*], s. m. — Vendredi. *aimerau meu cra°vè que de rsa°nè è so frère jûdi*, vendredi aimerait mieux crever que de ressembler à son frère jeudi (le temps de ces deux jours est rarement le même).

Digitized by Google

Vâré [*vâré*], adj. — Se dit d'un bœuf de robe noire et blanche, mais où le noir domine.

Vaude [*vód*], s. f. — Employé seulement dans les expressions : *Pra° ~, prends garde. Beille te d' ~, donne-toi de garde. È lè ~ d' Dey,* à la garde de Dieu.

Vaugant [*vogã*], adj. — Se dit d'un ouvrier qui change souvent de chantier.

Vaula° [*vóla°*], s. m. — Domestique, valet. *Les bons mâtes font les bons ~,* les bons maîtres font les bons domestiques.

Vauve [*vóv*], adj. m. et f. — Veuf, veuve.

Va° [*va°*], prép. — Vers. *~ pa° la°,* par là, de ce côté-là, dans ce pays-là. *~ pa° hhi,* par ici, de ce côté-ci, dans cette contrée-ci.

Va° [*va°*], s. m. — Vent. Les principaux vents sont : *lo ~ d' Champdrâ* (vent du midi), *lo ~ dè pûche* (ouest), *l'ardeine* (nord) et la *bihe* (est).

Va° bo [*va° bo*], s. m. — Gui (*Viscum album,* L.).

Va°ci [*va°si*], adv. — Voici. *Lo ~,* le voici, il vient ici.

Va°dè [*va°dè*], v. tr. — Garder. *Ç'a° pu ahant de ~ ène bête qu'ène gens, ène bête a° l'ètèche,* il est plus facile de garder une bête qu'une personne, une bête on l'attache. *I n' srau ré s' ~, i mainje lo toute,* il ne peut rien se garder, il mange le tout.

Va°hh [*va°χ*], adj. m. et f. — Vert.

Va°hhie [*va°χi*], v. int. — Verdir (au printemps).

Va°hhotè [*va°χotè*], v. tr. — Agiter fortement un linge dans l'eau pour en faire sortir les impuretés.

Va°ïe [*va°i*], v. tr. — Veiller.

Va°ye [*va°y*], s. f. — Fête patronale. C'était autrefois une des rares occasions de réunions de famille. Dans quelques ménages on faisait jusqu'à trois fournées de tartes et de gâteaux, et on n'oubliait jamais d'en donner, noués dans une serviette, aux parents qui avaient accepté l'invitation à cette fête. *Vo sèrau bé que no ~ sa° da° tra smaines, j' vos y heucha°, vo fârau vote pósibe po vnu,* vous saurez que notre fête patronale a lieu dans trois semaines, nous vous y invitons, vous ferez votre possible pour venir.

Va°ye [*va°y*], s. f. — La veille d'un certain jour.

Va°yera°sse [*va°yra°s*], s. f. — Colchique (*Colchicum autumnalis,* L.).

Va°je [*va°j*], s. f. — Verge.

Va°lou [*va°lou*], s. f. — Valeur.

Va°ne [*va°n*], s. f. — Vanne, barrage en rochers dans une rivière pour l'irrigation.

Va°rtè [*va°rtè*], v. int. — Aller en tous sens d'un air affairé, voyager beaucoup. *Je n' sè mi ç' qu' l'y e d' cassè chie zo, mâ i n'ont*

Digitized by Google

ré fâ que d' ~ tot di grand dè jonaye, je ne sais ce qu'il y a d'extraordinaire chez eux, mais ils n'ont fait que circuler toute la journée.

Va°te [*va°t*], s. m. — Ventre. *L'é in ~ comme in père de rène*, il a un ventre comme un mâle de grenouilles au moment de la fraie (il est efflanqué).

Va°tâ [*va°tá*], adj. — Vantard.

Va°tè [*va°tè*], v. int. — Vanter.

Vèche [*vèč*], s. f. — Vache. D'une maison en désordre, on dit : *Ène ~ n'y rtreuvrau mi so vé*, une vache n'y retrouverait pas son veau.

Vèhhé [*vèχé*], s. m. — Cercueil.

Vésse [*vés*], s. f. — Vesse. *Bian comme ène ~ de couèra°me*, blanc comme une vesse de carême. D'un hargneux, on dit : *l'é lè ~ di c... mau tonâye*, il a la vesse du c... mal tournée. *~ de loup*, Lycoperdons.

Veú [*veú*], adj. — Vide. *Vaut meu a°vour s'n' écule veude que ré dda°*, il vaut mieux avoir son écuelle vide que rien dedans (il vaut mieux ne rien posséder que d'avoir des choses qui sont nuisibles, exemple : ne pas être marié que de l'être à une femme volage).

Veúdi [*veúdi*], v. tr. — Vider.

Veusti [*veusti*], v. tr. — Vêtir.

IND. PRÉS. : *je veuste, te veustes..., je veusta°...*

IND. FUT. : *je veustra, te veustré..., je veustrons...*

PART. PRÉS. : *veustant*.

PART. PAS. : *veusti, veustie*.

Veusture [*veustur*], s. f. — Vêtements.

Veutma° [*veutma°*], s. m. — Vêtement.

Vie [*vi*], adj. — Vieux. Fém. : *vèye*. *Vnu ~*, vieillir. *~ comme Héróde*, très vieux.

Vilèje [*vilèj*], s. m. — Village.

Vînte [*vît*], adj. num. — Vingt.

Violé [*vyolé*], s. m. — *Jaune ~*, giroflée (*Cheiranthus cheiri*, L.).

Viquè [*vikè*], v. int. — Vivre physiologiquement. *A° n' vique mi d' l'ar di ta°*, on ne vit pas de l'air du temps.

Viquema° [*vikma°*], adv. — Vivement.

Vive [*viv*], v. int. — Vivre, avoir les facultés morales d'exister. *Faut ~ et lèhhi ~*, il faut vivre et laisser vivre.

Vla°tèye [*vla°tèy*], adv. — Volontiers.

Vla°trou [*vla°trou*], s. m. — Qui s'offre volontiers pour faire un ouvrage. *Ré de si ~ que les gens la°, a° les treuve tojo quand a° ʒ é bʒa° d' ʒó*, rien de si empressé que ces personnes, on les trouve toujours quand on a besoin de leurs services.

Digitized by Google

Vlu [*vlu*], v. tr. — Vouloir.
IND. PRÉS. : *je vue, te vues..., je vla°...*
IND. FUT. : *je voûra, te voûré..., je voûrons...*
Pas d'impératif.
PART. PRÉS. : *vlant.*
PART. PAS. : *vlu.*

Vlure [*vlur*], s. f. — Verrue. Pour les faire disparaître, en plus de l'emploi du sceau de Salomon (*Polygonatum vulgare*, Desf.), on peut les frotter avec une couenne de lard fumé que l'on cache ensuite sous une pierre. Les verrues peuvent apparaître par contact, dit-on, ou si l'on compte celles d'une personne qui en a.

Vlure [*vlur*], s. f. — Cercle de fer qui fixe la faux à son *vau* (manche à deux poignées).

Vnu [*vnu*], v. int. — Venir.
IND. PRÉS. : *je vé, te vé, i vé, je vna°, vo vné, i vna°.*
IND. FUT. : *je várd, te várė..., je várons...*
PART. PRÉS. : *vnant.*
PART. PAS. : *vnu, vnue.*
mèk, maigrir. *au monde*, naître. *vi*, vieillir. *èteil*, être utile. *S'i vna, i n'váron mi, et s'i n'vena° mi, i váront*, s'ils viennent, ils ne viendront pas, et s'ils ne viennent pas, ils viendront (se rapporte aux pigeons et aux pois semés).

Volant bô [*volã bó*], s. m. — Chauve-souris.

Volette [*volèt*], s. f. — Petite claie circulaire en osier sur laquelle on place les tartes.

Volté [*volté*], s. m. — Papillon.

Vorma° [*vorma°*], int. — A propos! il me revient en mémoire! *Ah , qu'a° ç' qu' l y e de nue chie vos?* A propos! qu'est-ce qu'il y a de nouveau chez vous.

Voua [*vwa*], v. tr. — Voir. *Te n'voue mi qu'a° s'moque de ti?* tu ne vois pas qu'on se moque de toi? Expr. : *na°lè* , aller voir, rendre visite, courtiser. *Mainje* , mange voir, *spie voua*, regarde voir. *Fá* , fais. *Co* , cours. *Monteur* , montre. *Voya°* , voyons voir. *Chanteu*, chante, etc. Ces expressions signifient : essaye de...
IND. PRÉS. : *je voue, te voues..., je vouèya°...*
IND. FUT. : *je voirá, te voirés..., je voirons...*
IMPÉR. : *voya°, voyè.*
PART. PRÉS. : *voyant.*
PART. PAS. : *vu.*

Voua [*voua*] et devant voyelle, **vouar** [*vouar*], adv. — Guère. *d uve*, pas grand'chose. *P'n d uve*, un mauvais sujet. *rèque*, pas grand'chose. *N'y e d uve è z y fáre*, il n'y a pas grand'chose à faire.

Digitized by Google

Vouagnèye [*vwañèy*], n. pr. — Vagney, bourg près de Remiremont. Les habitants s'appellent : *Voinraux*.

Vouai [*vwé*], s. m. — Ver de terre.

Vouaichou [*vwéčou*], adj. — Véreux.

Vouaihhe [*vwèχ*], s. f. — Se dit d'une mare malpropre comme on en rencontre dans les bois, les chemins humides, où les sangliers et les cochons viennent se vautrer.

Vouaihhi [*vwèχi*], v. int. — Mouiller complètement.

Vouandlè [*vwãdlè*], v. int. — Déménager d'une ferme dans une autre.

Vouantillon [*vwãtyõ*], s. m. — Paroi antérieure mobile d'une *ran*, qui permet de verser du dehors la nourriture dans l'auge en empêchant les porcs de sortir.

Voué [*vwé*], int. — Exprime l'étonnement. ∿∿ *donc!* regarde donc ! On appuie beaucoup sur *é* (Vois donc !).

Vouèîn [*vwéĩ*], s. m. — Automne.

Voiju [*vwèju*], s. m. — Verjus.

Vouèrgué [*vwèrgé*], s. m. — Pain dont la pâte contient des quartiers de pommes.

Vouèrguè [*vwèrgè*], v. tr. — Enlever les mauvaises herbes dans un champ labouré, au moyen d'une herse.

Vouèrmehhé [*vwèrmeuχé*], s. m. — Larve du hanneton.

Vouète [*vwèt*], adj. — Sale, malpropre.

Vouèye [*vwèy*], s. f. — Ne s'emploie que dans l'expression : *Jeute cè en* ∿∿, jette cela bien loin.

Vouèye [*vwèy*], adv. — Oui (forme polie).

Vouéze [*vwéz*], s. f. — Morceau de gazon.

Vouèze [*vwèz*], s. f. — Grosse guêpe (*Vispa crabro*) que l'on craint pour sa piqûre.

Vouèzè [*vwèzè*], v. int. — Aller de côté et d'autre, à la manière d'une guêpe. Se dit par exemple, des vaches qui courent au pâturage étant poursuivies par les taons. Et, au figuré, d'une jeune fille qui ne peut rester en place.

Vouîndre [*vwĩdr*], s. m. — Cric.

Vouye [*vouy*], s. f. — Galerie de taupe.

Vouiquè [*vwikè*], v. int. — Crier, en parlant du porc. Se dit aussi d'une jeune fille qui pousse des cris aigus quand on la chicane.

Vouistelè [*vwistelè*], v. int. — Se rouler dans la terre, en parlant des poules.

Voizon [*vwèzõ*], s. m. — Mot rare, on dit généralement : *gazon*.

Voune [*voun*], s. f. — Veine.

Voure [*vour*], s. m. — 1° Verre à boire ; 2° verre.

Digitized by Google

Voyance [*vwèyãs*], s. f. — Tour de force exécuté sans utilité, par bravade, surtout par des jeunes gens à la suite d'un pari.

Vouyèje [*vouyèj*], s. m. — Voyage.

Vra [*vra*], adj. — Vrai. *Ç'a°* ~~, c'est vrai. *T'a° tu* ~~ ou *tu vrai mentou,* tu es un vrai menteur. *Ç'a° ène vraie fa°mme de mènèje,* c'est une vraie femme de ménage.

Vranti [*vrãti*], v. tr. — Garantir, préserver. *T' n'a° mi* ~~ *des mèlèdies,* tu n'es pas garanti contre les maladies.

Vreu [*vreu*], s. m. — Verrou.

Vreuma° [*vreuma°*], s. m. — Champignon souterrain (*Elaphomyces granulatus,* Fr.).

Vreupie [*vreupi*], v. int. — Travailler sans arrêt. *Les gens la° ont tojo* ~~ *po s' tiri d'affaire,* ces personnes ont toujours travaillé pour être hors du besoin.

Vulgaire [*vulgèr*], adj. — Visible, évident. *C'è ʒ a° vulgaire de voua, que po rèmèsé quéque chose, faut ʒ è pâre lè poûne,* il est évident que pour amasser quelque chose, il faut en prendre la peine.

Z

Z [ʒ]. — Liaison que l'on emploie souvent d'une manière insolite : *Bèmme ʒ a,* donne-m'en, qui est devenu : *donne-moi ʒ en,* en français local. *A° ʒ è,* on a. *A° ʒ èn' è,* on en a. *A° ʒ a° mou bète,* on est bien bête. *A° n' srau rè ʒ è fâre,* on ne saurait rien en faire. *Ve t'a° ʒ y,* vas-y.

Za°que [ʒa°k], s. f. — Coup reçu dans une chute ou par un choc.

Za°què [ʒa°kè], v. int. — 1° Battre; 2° recevoir des coups. *Tè n' t'y ètondèy ʒo mi d'ète* ~~ *din na°,* tu ne t'y attendais pas d'être battu de la sorte.

Za°lles [ʒa°l], pr. pers. — Elles. *C'é tu* ~~, ce fut elles. Mais on dit : *Je les voue,* je les vois.

Zgotè [ʒgotè], v. int. — Égoutter, tomber goutte à goutte.

Zgotion [ʒgotyõ], s. m. — Se dit des dernières gouttes d'un liquide qui égoutte ou qui filtre à travers un linge.

Zgra°lè [ʒgra°lè], v. int. — Se dit de menus objets (fruits, pierres, grêlons) qui tombent brusquement et en grand nombre à la fois, à la façon de la grêle. *T'é belle è scouè lo pruni la°, cè ne ʒgra°le pu,* tu as beau secouer ce prunier, ça ne tombe plus.

Zgrè [ʒgrè], s. m. — Degrés d'un escalier.

Digitized by Google

Zînguè [ʒĩgè], v. int. — Se dit d'un bruit strident et aigu. *Lo tinare é fd ~ lo toute da° lè keuhine,* le tonnerre a fait résonner tout (les casseroles) dans la cuisine.

Zlèdi [ʒlèdi], adj. — Ne s'emploie que pour désigner la douleur subite et aiguë que l'on ressent dans les reins à la suite d'un effort : on a *le dos ~.*

Zô [ʒó]. — Désinence qui s'ajoute à l'imparfait et au plus-que-parfait de l'indicatif, pour distinguer l'imparfait distant de l'imparfait prochain. *Lo sá ci je n' t' ètondèy ʒo mi,* ce soir je ne t'attendais pas. *Eurmain je n' t' ètondè mi,* hier je ne t'attendais pas. *Lo mètin ci, j'a°vouèy ʒo tu fâre în to,* ce matin, j'avais été faire un tour. *Lîndi dèrèy, j'a°vouè tu m' pa°rmonè quand t'èriveu,* lundi dernier, j'avais été me promener lorsque tu arrivas.

Zô [ʒó], pr. pers. — Eux. *C'é tu ~,* ce fut eux. Fém. : *ʒa°lles.*

Zombè [ʒõbè], v. int. — 1° Produire un bruit sourd qui résonne. Se dit du tonnerre. *Lo tinare è ~ duhh pa° în moment,* le tonnerre a résonné fortement à un certain moment; 2° se dit aussi d'une correction. *Gdre è ti, te sré ~ au ra°trant,* gare à toi, tu seras corrigé en rentrant à la maison.

Zoubè [ʒoubè], v. int. — Produire un bruit sourd qui s'amortit, comme un corps lourd tombant sur le sol. *J'a bè cra qu'i tè touè, sè tête ʒoubeu si duhh su lo pienchi,* j'ai bien cru qu'il était tué, sa tête fit un tel bruit sur le plancher (en tombant).

Zue [ʒü], adj. poss. — Leurs. *~ ʒ èfants,* leurs enfants. *~ gelines,* leurs poules. Au sing. : *ʒute èfant,* leur enfant; *ʒute geline,* leur poule. *I sa° su lo ʒute,* ils sont sur le leur (leurs immeubles). *I li ʒ y dhheu,* il leur dit. *I li dheu,* il lui dit.

Digitized by Google

CONJUGAISONS

1° Verbe **A°vour** [*a°vour*], avoir.

TEMPS SIMPLES

Indicatif

PRÉSENT	IMPARFAIT		PASSÉ DÉFINI	FUTUR
	1re forme.	2e forme.		
j'a.	*j'a°wè.*	*j'a°wèy zo.*	*j'aureu.*	*j'èra.*
t'é.	*t'a°wè.*	*t'a°wèy zo.*	*t'aureu.*	*t'éré.*
l'é.	*l'a°wè.*	*l'a°vèy zo.*	*l'aureu.*	*l'éré.*
j'ons.	*j'a°wins.*	*j'a°wins zo.*	*j'aurons.*	*j'èrons.*
vos ó.	*vos a°wins.*	*vos a°wins zo.*	*vos aurons.*	*vos èrau.*
l'ont.	*l'a°wint.*	*l'a°wint.*	*l'auront.*	*l'èront.*

Conditionnel présent		Subjonctif présent	
j'èrau.	*j'èrins.*	*que j'ó.*	*que j'ins.*
t'èrau.	*vos èrins.*	*que t'ó.*	*qu'os ins.*
i'èrau.	*l'èrint.*	*qu'l'o.*	*qu'l'int.*

Participe présent : *èyant;* **participe passé** : *èvu.*

TEMPS COMPOSÉS

Indicatif

PASSÉ INDÉFINI : *j'a èvu, t'é èvu...; j'ons èvu...*

PLUS-QUE-PARFAIT { 1re forme : *j'a°wè èvu, t'a°wè èvu...* / 2e forme : *j'awèy zo èvu...*

FUTUR ANTÉRIEUR : *j'èra èvu, t'èré èvu...*

Conditionnel passé : *j'èrau èvu, t'èrau èvu...*

Subjonctif passé : *que j'ó èvu, que t'ó èvu...*

Digitized by Google

2° Verbe **Éte** [*ét*], être.

TEMPS SIMPLES

Indicatif

PRÉSENT	IMPARFAIT		PASSÉ SIMPLE	FUTUR
	1re forme.	2e forme.		
je seu.	*je tè.*	*je tèy zo.*	*je fereu.*	*je sra.*
t' a°s.	*te tè.*	*te tèy zo.*	*te fereu.*	*te srè.*
l' a°.	*i tè.*	*i tèy zo.*	*i fereu.*	*i srè.*
je sa°s (1).	*je tins.*	*je tins zo.*	*je ferons.*	*je srons.*
vo sa°s.	*vo tins.*	*vo tins zo.*	*vo ferons.*	*vo srau.*
i sa°t.	*i tint.*	*i tint zo.*	*i feront.*	*i sront.*

Conditionnel présent

je srau.	*je srins.*
te srau.	*vo srins.*
i srau.	*i srint.*

Subjonctif présent

que j' sau.	*que j' sinse.*
que t' sau.	*que t' sinse.*
qu'i sau.	*qu'i sinse.*

Participe passé : *tu.*

TEMPS COMPOSÉS

Indicatif

PASSÉ INDÉFINI : *j'a tu, t'è tu... ; j'ons tu...*

PLUS-QUE-PARFAIT { 1re forme : *j'a°wèy zo tu... ; j'awins zo tu.* / 2e forme : *j'a°wè tu... ; j'a°wins tu...*

FUTUR ANTÉRIEUR : *j'èra tu, t'èrè tu... ; j'èrons tu...*

Conditionnel passé : *j'èrau tu... ; j'èrins tu...*

Subjonctif passé : *que j'au tu... ; que j'ins tu...*

(1) On dit aussi : *je sons, i sont.*

Digitized by Google

3° Verbe **Chantè** [*cãtè*], chanter.

TEMPS SIMPLES

Indicatif

PRÉSENT	IMPARFAIT		PASSÉ SIMPLE	FUTUR
	1re forme.	2e forme.		
je chante.	*je chantè.*	*je chantey zo.*	*je chanteu.*	*je chantra.*
te chantes.	*te chantè.*	*te chantey zo.*	*te chanteu.*	*te chantré.*
i chante.	*i chantè.*	*i chantey zo.*	*i chanteu.*	*i chantré.*
je chanta°.	*je chantîns.*	*je chantîns zo.*	*je chantons.*	*je chantrons.*
vo chantè.	*vo chantîns.*	*vo chantîns zo.*	*vo chantons.*	*vo chantrau.*
i chanta°.	*i chantînt.*	*i chantînt zo.*	*i chantont.*	*i chantront.*

Conditionnel présent

je chantrau.	*je chantrîns.*
te chantrau.	*vo chantrîns.*
i chantrau.	*i chantrînt.*

Subjonctif présent

que j' chanteusse.	*que j' chantînsses.*
que t' chanteusses.	*qu'o chantînsses.*
qu'i chanteusse.	*qu'i chantînssent.*

Impératif : *chante, chanta°, chantè.*

Participe présent : *chantaut*; **participe passé** . *chantè, chantaye.*

TEMPS COMPOSÉS

Indicatif

PASSÉ INDÉFINI : *j'a chantè...*; *j'ons chantè...*

PLUS-QUE-PARFAIT { 1re forme : *j'a°wè chantè...* ; 2e forme : *j'a°wèy zo chantè...*

FUTUR ANTÉRIEUR : *j'èra chantè*; *j'èrons chantè...*

Conditionnel passé : *j'èrau chantè...*; *j'èrîns chantè...*

Subjonctif passé : *que j'au chantè...* ; *que j'îns chantè...*

Digitized by Google

4° Verbe **Punir** [*punir*], punir.

TEMPS SIMPLES

Indicatif

PRÉSENT	IMPARFAIT		PASSÉ DÉFINI	FUTUR SIMPLE
	1re forme.	2e forme.		
je punis.	*je punissè.*	*je punissèy zo.*	*je punisseu.*	*je punira.*
te punis.	*te punissè.*	*te punissèy zo.*	*te punisseu.*	*te puniré.*
i punit.	*i punissè.*	*i punissèy zo.*	*i punisseu.*	*i puniré.*
je punissa°.	*je punissins.*	*je punissins zo.*	*je punissons.*	*je punirons.*
vo punissè.	*vo punissins.*	*vo punissins zo.*	*vo punissons.*	*vo punirô.*
i punissa°.	*i punissint.*	*i punissint zo.*	*i punissont.*	*i puniront.*

Conditionnel présent		Subjonctif présent	
je punirô.	*je punirîns.*	*que j' punisseusse.*	*que j' punissînsses.*
te punirô.	*vo punirîns.*	*que t' punisseusse.*	*qu'o punissînsses.*
i punirô.	*i punirînt.*	*qu'i punisseusse.*	*qu'i punissînsse.*

Impératif : *punis, punissa°, punissè.*

Participe présent : *punissant ;* **Participe passé** : *puni, punie.*

TEMPS COMPOSÉS

Indicatif

PASSÉ INDÉFINI : *j'a puni, t'è puni... ; j'ons puni...*

PLUS-QUE-PARFAIT { 1re forme : *j'a°wè puni... ; j'a°wins puni...* / 2e forme : *j'a°wèy zo puni... ; j'a°wins zo puni...*

FUTUR ANTÉRIEUR : *j'èra puni, t'èré puni... ; j'èrons puni...*

Conditionnel passé : *j'èrô puni, t'èrôs puni... ; j'èrîns puni...*

Subjonctif passé : *que j'ô puni, que t'ôs puni...*

Digitized by Google

SOBRIQUETS

L'Africain.
Lo Baron.
Ba°ca°.
Ba°gan.
Lo Bidè.
Lo Bian loup.
Lo Bica°.
Lo Bicou.
Lo Biki.
Lè Bouba°tte.
Bouègna°t.
Bouriquin.
Lo Bue.
Chacail.
Chanchan.
Chan du Cul.
Chan fonè.
Chan dè háye.
Chan dè Cure.
Chocho.
Cola dès monau.
Deurdèguè.
Lè Divisáye.
Lè Fa°lle.
Fonon.
Lè Fouine.
Gangan.
Lo Gendarme.
Lo Gris.
Lo Gros.
Lo Hhá.
Lo Hhá°loué.
Lo Hollandais.
Hhourbicou.
Lè Lieve.
Lo Lau.
Lo Plè.
Lo Pinson.
Lè Poussette.
Lo Rabi.
Lè Rute.
Lo Scuron.
Lo Sri.
Lo Vieux.

NOMS DE QUELQUES COMMUNES

Aydôle	Aydoilles.
Lo Bouláy	Le Boulay.
Chamatièri . . .	Xamontarupt.
Dètouau	Destord.
Frá pa°teu . . .	Fraipestuis.
Hhètegnèye . . .	Xertigny.
Hhonri	Xonrupt.
Jorhhèy	Jorney.
Jihhèy	Juxey
Jurco	Girecourt.
Lèvau	Laval.
Lauveline	Laveline.
Nonpautelihhe . .	Nonpatelize.
Paudou	Padoux.
Pohheu	Pouxeux.
Saint-Lunâ . . .	Saint-Léonard.
Sàrmèye	Saint-Remy.
Va°hhonco . . .	Vaxoncourt.
Voudgnèye . . .	Vagney.
Vouimèni	Viménil.

Digitized by Google

FERMES ET HAMEAUX

Les Anclumes . . .	Laval.	*Les Gervaux* . . .	Champ.
Les Aunifaings . . .	Champ.	*Housseaufête* . . .	Herpelmont.
Lè Besse de Combe .	Fiménil.	*Hèria°pré*	Fiménil.
Lo Cohhé	Bruyères.	*Le Kèvlure*	—
L'Espa°hhe	Biffontaine.	*Ma°lanrupt*	—
Le Fènure	Champ.	*Pa°lhue*	Lépanges.
Lo Faing Varè . . .	Lépanges.	*Stiômont*	Fiménil.
Fête	Fays.		

LIEUX DITS

L'A°leu	Montagne à Jussarupt.	*L'Efaing*	Fiménil.
Lo Bhâ	Près du village de Fiménil.	*Lè Hè*	—
Les Champé	Près du village de Fiménil.	*Hheu dè fouè*	—
Champ brihé	Fiménil.	*Hhèvâye*	—
Champ di la° l'auve .	Champ au delà de l'eau, Fiménil.	*Hoveau*	—
Champ des Tèyes . .	Fiménil.	*Les Hoves*	—
Lè Combelle	—	*l'Oriquette*	—
Lo Cotè	—	*Les Messires*	Beauménil.
D'donprè	—	*Les Oniteux*	—
		Lè Pessâye	Fiménil.
		Lo Piètè	—
		Lo Prè des Mâs	—
		Rsa° champ	—

Digitized by Google

Dôya°ts.

J' vos vonds lè spie d' sâle,
Je voue ène belle pièce po m'èhhâre.
J' vo vonds lè spie d' freuma°,
Peurnè lè tia°che et a°trè d'da°.
J' vo vonds lè spie d'a°voune,
Ç' n'a° voua lè poune.
J' vo vonds lè spie de trèmzeau,
Vos n' demourrau que ç' que vos vourau.
J' vo vonds lè spie d'sèrezin,
Se j'a°trin, vo cheurin.
J' vo vonds lè spie d'ouôge,
A°trè seulma° jusqu'i pouauche.
J' vo vonds mè pèce de cha°lande,
Lè mâtra°sse n'a° voua pièhante.
J' vo vonds les tiôches de Grandvillè,
Vos aimè meu corre que d' filé.
J' vo vonds lo barreau dè fnète,
Dèrie l'ie ène grosse bête.
J' vo vonds lo ta°boura°,
Les pu grosses sa° d'da°.
J' vo vonds note kvé d' bouâye.
Qu'a° da° note èhhonâye;
L'i e quoite petits pohhions,
Que sa° vos petits frérons.
J' vo vonds mè pâre de sa°bots,
Vo n' sa° que des salops
J' vo vonds note foné,
Gros pohhé.
J' vo vonds, je n' sè qué vo vonde
Vo sa° si bêtes qu'a° n' sèrô ré vo vonde
Ços que vos épouseront,
S'i n' sa° mi bêtes, ils lo vâront,
J' vo vonds milon mitaine,
Qu'é lè barbe si vilaine,
Qu'a° li pra° les pôs pa° dozaine,
Venè voua toci, j' vo bèyera in peine.
J' vo vonds Colo Toinon
Qu'è tu piquè d'in fonon,
Qu'è vè zomban su in stron,
Po zè treuvè lè guèrizon.

Digitized by Google

TRADUCTION

Je vous vends l'épi de seigle.
Je vois une belle place pour m'asseoir.
Je vous vends l'épi de froment,
Prenez la clenche (poignée) de la porte et entrez dedans.
Je vous vends l'épi d'avoine,
Ce n'est guère la peine.
Je vous vends l'épi de blé de printemps,
Vous ne resterez que le temps que vous voudrez.
Je vous vends l'épi d'orge,
Entrez seulement jusqu'au porche.
Je vous vends ma pièce de tarte,
La maîtresse n'est guère plaisante (aimable).
Je vous vends les cloches de Grandvillers,
Vous aimez mieux courir que filer.
Je vous vends le barreau de la fenêtre,
Derrière il y a une grosse bête.
Je vous vends le tabouret,
Les plus grosses (bêtes) sont dedans.
Je vous vends notre cuveau de lessive,
Qui est dans notre remise,
Dedans il y a quatre petits cochons,
Qui sont vos petits frères.
Je vous vends ma paire de sabots,
Vous n'êtes que des salops.
Je vous vends notre fourneau,
Gros cochon.
Je vous vends, je ne sais que vous vendre,
Vous êtes si bête qu'on ne saurait rien vous vendre,
Ceux qui vous épouseront
S'ils ne sont pas bêtes, ils le deviendront.
Je vous vends miton mitaine,
Qui a la barbe si vilaine,
Qu'on lui prend les poux par douzaine,
Venez ici, je vous donnerai un peigne.
Je vous vends Cola Toinon,
Qui a été piqué par un frelon,
Qui s'en va bourdonnant sur un étron,
Pour trouver la guérison.

Digitized by Google

Es va°yes.

Ç'tè les va°yes è Chamdrà. Jozon èriveu de bonne oure chie Zonzon de Renaufaing po monè lè fèye au bâl. Depeu longta°, i tonè èlanto : qu'a° ç' qu'a° n' fârau mi po ête lo bé vnu da° ène bonne mauhon? L'a°voué ma°tè ses bottes, ène nuve blaude bleue tot rluhante; i tè bé rèzè, sè côliere bé rpessâye : i tè fin brauve.

Comme ce n' tè co mi fâ de déjunè, qu'a° ç' è tè seulma° è lè tâte, a° lo fèyeu èhhar è tâye, èvo in voure, ène èsiete et des pèces de tâte de mójin, de couèches, de sa°che tâte et di pâté. I manquè in coutè. Quand les fa°mes s'è bèyont d' vaute, elles coront vite è lè keuhine po li è n'èpotè in. Mâ Jozon li ç' y dheu : N' vo dèronjè mi tant, ç'n'a° mi lè poûne, a°lè, j'a des bonnes ẓingues.

TRADUCTION (A la Fête).

C'était la fête patronale à Champdray. Jozon arriva de bonne heure chez Zonzon de Renaufaing pour conduire la fille (de la maison) au bal. Depuis longtemps il tournait autour (cherchait des occasions de faire sa cour) : Que ne ferait-on pas pour être bien vu dans une bonne maison? Il avait mis ses bottes, une blouse bleue neuve, bien luisante, il était rasé de frais, le col de sa chemise bien raide : il était bien mis.

Comme le déjeuner n'était pas terminé et qu'on en était seulement à la tarte (au dessert), on le fit asseoir à table, avec un verre, une assiette et des pièces de tarte de fromage; de couètches, de la tarte sèche et du pâté ! Il manquait un couteau. Lorsque les femmes s'en aperçurent, elles coururent vite à la cuisine pour lui en apporter un. Alors Jozon leur dit : Ne vous dérangez pas tant, ce n'est pas la peine allez, j'ai des bons ongles.

Les bétes paula°.

1°

In boube ra°trè chie sè mère in lindi mètin : l'a°voué pessè sè neû drâhô lo leû. Po sûr qu'elle li fèyeu des rpreuches. Mi content, i s' cope ène trique de pain, lè ma° da° sè pa°che et euhhe au dhhant : j' vè m'éguèji. Et lo va°la° na°lè. En route, an sèvant ène sa°le, da° les hâyes, in ohé s' poseu su in chêne, mi lan d' li, an chantant tot bâlema° : Pra° vaude! Pra° vaude! I'n pô pu lan, l'aureu bza°

Digitized by Google

d' s' èrètè dèrie în bohhau èt i n' fereu mi pu tôt èquoeûsi qu'è va°la° în aute an volant pa° dzur li que dhè : chie vite! (ter). *Di cô la°, il fereu mauïe de sè fringuesse. I se rèta°leu vite et ra°treu è lè mauhon.*

TRADUCTION

Un garçon rentrait chez sa mère un lundi matin : il avait passé sa nuit dehors. Certainement qu'elle lui fit des reproches. Mécontent il se coupe un bon morcean de pain qu'il met dans sa poche, sort en disant : Je vais m'engager (comme soldat). En route, marchant dans un sentier le long d'une haie, un oiseau se posa sur un chêne non loin de lui, chantant tout doucement : Prends garde, prends garde. Un peu plus loin il lui fallut s'arrêter derrière un buisson, et il ne fut pas plus tôt accroupi qu'en voilà un autre, en volant par-dessus lui, qui disait : Chie vite! (*ter*). Du coup-là, il fut guéri de sa violente sortie. Il rattacha son pantalon et rentra à la maison.

2°

Cola rveunè di régiment. An rmontant Chandrá i pesseu èca°te ène ètang, et comme ç'tè i moue de Juin, qu'y fèyè chaud, les sèvètes fra°yîn bè duhh. Au croucant elles a°vouîn l'ar de dire : D'où a°te? D'où a°te? Comme i cna°hhait lo français, i répondeu : D' Champdray. Ma elles dehîn tojo : D'ou a°te? D'ou a°te? Crèyant qu'a° s' moquè d' li, il se rtone en colère po li ç' y dire : D' Champdray, bougres de bêtes.

TRADUCTION

Cola rentrait du régiment. Remontant à Champdray, il passa près d'un étang et, comme c'était au mois de juin, qu'il faisait chaud, les grenouilles vertes frayaient ferme. Croassant elles avaient l'air de dire : D'où es-tu? Comme il connaissait le français il répondit : De Champdray. Mais elles disaient toujours : D'où es-tu! Croyant qu'on se moquait de lui, il se retourne; en colère, pour leur dire ; De Champdray, bougres de bêtes.

3°

Chan de Dèrie Spiemont comptè sè bohhe au rveuant di ma°rchie de Brouère. Ç'tè co i moue de juin : les sèvètes crouquîn co duhh : « Couète! couète! » qu'elles dehîn au ba°dlant da° les sa°ya°ttes. « T'è n'è bè bodè, j'èn'a pu de couètes », qu'i répondè. Mâ les sèvètes mi espa°va°tayes dhîn quand même : « Couète, couète ». To d'în co, lo va°la° que s' fauche et li ç' y lance sè bohhe : « Rouètè vaua, se j n'en'a mi pu de couète ».

Digitized by Google

TRADUCTION

Chan de Derrière Spiémont comptait sa bourse en revenant du marché de Bruyères. C'était encore au mois de Juin : les grenouilles vertes croassaient encore fort : « Quatre, quatre » qu'elles disaient en sautant et jouant dans les hautes herbes. « Tu en as bien menti, j'en ai plus de quatre », qu'il répondait. Mais les grenouilles, pas épouvantées, disaient quand même : « Quatre, quatre ». Tout d'un coup, le voilà qui se fâche et qu'il leur lance sa bourse : « Regardez, voir si je n'en ai pas plus de quatre.

A la noce vers 1865.

Pa°rmeu lo rpè, lo père dit è so gamin : « Mame, mo fant, mame, que te t' seuvneusse des noces de tè nènène. Et vo, minette, minjè aussi, et n' vo ʒ émusè mi tant è rèkè les ósses. Qué da°mèje ! Tant âque de bon ! et qu'a° n' srau pu ré minji !

TRADUCTION

Pendant le repas, le père dit à son gamin : mange, mon enfant, mange, que tu te souviennes des noces de ta marraine. Et vous, Minette (à sa fille), mangez aussi, et ne vous amusez pas tant à râcler les os. Quel dommage ! tant de bonnes choses, et qu'on ne peut plus rien manger !

Les Rogautions.

Ene a°naye, è lè fin d' l'euhhifue lè gra°le a°voué ja° fâ bé di da°mèje dráhau lè campain. Quand Jozon Blaise na°leu voud so bé champ d' biè et qu'i lo treuveu hèchi, les brès li cheuhhont. Ç'tè portant in a°mme de prête, i n' manquè mi d' na°lè au moteil fêtes et diemonches ; è lè ma°sse i dhhé des tot grósses prières da° in gros psautie ; et peu i tè co ca°tin. Aussi i n' pouèyè mi s' fouré da° lè tête que lo Bon Due l'y au èronjie so champ din na°.

Lo lindi des Rogautions, l'ériveu de bonne oure po lè pohhésion. Comme i tè prèque to pa° li d'a°mme, i s' cha°hheu d' potè to Bon Due.

Digitized by Google

Ç'tè ène petite statue en bô, piantaille au bout d'in grand ba°ton. Justement lè pohhession pèsè èca°te so champ. Jozon avouè l'ar fauchi, i n'chantè mi les litanies, i sèrè les pottes et rouètè drâ dan li. Quand a° z èrriveu en face de so champ, lo va°la° qu'a°teur deda°, et au spiant lè statue da° les z eux, i lî dhheu en colère : « Rouète voua ç' que t' m' è fâ ! Ç'a° tè di biè, cè ! dis ? Rèpond voua ! Ç'a° tè di biè ? » Bé sur que lè statue n' fèyè mi semblant de l'oïe. Alors i pra° lo ba°ton de ses dous mains, frotte de toutes ses fouaubhes lè figure dè statue su lè tière, su lo biè, an rèbba°chant de dire : « Ç'a° tè di biè, cè, dis ! Ç'a° tè di biè, cè ! »

TRADUCTION (Les Rogations)

Une année, à la fin du printemps, la grêle avait fait bien des dégâts dans la campagne. Quand Jozon Blaise alla voir son beau champ de blé et qu'il le trouva haché, les bras lui tombèrent. C'était pourtant un homme de prêtres, il ne manquait pas d'aller à l'église fêtes et dimanches ; à la messe il disait de toutes grosses prières, dans un gros psautier, et, en outre, il était quêteur. Aussi il ne pouvait se mettre dans la tête que le Bon Dieu lui avait ainsi arrangé son champ.

Le lundi des Rogations, il arriva de bonne heure pour la procession. Comme il était presque seul comme homme, il se chargea de porter le Bon Dieu. C'était une petite statue en bois plantée au bout d'un grand bâton. Justement la procession passait auprès de son champ. Jozon avait l'air fâché, il ne chantait pas les litanies, il serrait les lèvres et regardait droit devant lui. Quand on arriva en face de son champ, le voilà qui entre dedans, et regardant la statue dans les yeux, il lui dit en colère : « Regarde voir ce que tu m'as fait ! Est-ce du blé, cela, dis ! Réponds voir, est-ce du blé ? » Bien sûr que la statue ne fit pas semblant de l'entendre. Alors il saisit le bâton de ses deux mains, frotte de toutes ses forces la figure de la statue sur la terre, sur le blé, en recommençant de dire : « Est-ce du blé, cela, dis ! Est-ce du blé, cela ! »

In r'mède de pohhé.

Bation Jean Félix tè în franc soulon. Quand i tè trop mau foutu, lè gotte lo rmauiè meu que toutes les botia°ttes de l'èpoticaire. Ç'tè li qu'èrau bè vlu a°vour lo co aussi grand qu'în litau, po sèti lo

Digitized by Google

brandevîn pu longta°. Enne foue l'èchteu în pohhé, în renneveû po l'ègrèhhi. L'a°naille la° a° z a°vouè èvu tro bé dé cmontières : evo quèques grus et co în po d' lasé, i sro bèto bon. Et lo pohhé vnè bé. Mâ în mètîn, i fereu ma°lave, i n' corè pu, lo rveuchon tè bian, les a°ra°illes tîn frades. A° n' pouèyè lo lèhhi dîn na°. Ma° fare? Au sonjeant bé, Bation ériveu è s' dire : Foutu bête que qu' j' seu, pusque lo brandevîn a° bon po mi quand j'a quéque chose, poqué qu'i n' vaurau ré po li? I |dva°le vite i vilèje, a°teur chie lo cabaretie, dmande ène gotte po li et în cînquieme qui rèpote. L'aureu bè di mau d' fare èva°là lo brandevîn in pohhé, çu ci n'è vlè pouè, i scouè lè tête, i vouiquè duhh. Quand i l'aureu èva°lè de fouauhhe, i tè sau, i cheuhè, fa°leu lo rpoté da° sè ran.

Le lennedemain lo mètîn, quand Bation vaureu lâchi so pohhé, i n' boujè pu, i fèyè nana da° lo strè. I tè cra°vè.

TRADUCTION (Un remède de cochon).

Bation Jean Félix était un franc soulon. Quand il était trop malade, la goutte (l'eau-de-vie) le guérissait mieux que toutes les petites bouteilles de l'apothicaire. C'était lui qui aurait bien voulu avoir le cou aussi long qu'un liteau, pour sentir l'eau-de-vie plus longtemps. Une fois il acheta un cochon, un cochon d'environ trente kilos, pour l'engraisser. Cette année-là, on avait eu beaucoup de pommes de terre; avec quelques *sons* et un peu de lait, il serait bientôt bon (à tuer). Et le cochon venait (grandissait) bien. Mais un matin, il fut malade, il ne courut plus, le groin fut blanc, les oreilles étaient froides. On ne pouvait le laisser ainsi. Comment faire? En réfléchissant bien, Bation arriva à se dire : « Foutue bête que je suis, puisque le brandevin est bon pour moi quand j'ai quelque chose, pourquoi qu'il ne vaudrait rien pour lui? » Il descend vite au village, entre chez le cabaretier, demande une goutte pour lui et un cinquième (de litre) qu'il rapporte. Il eut bien du mal de faire avaler l'eau-de-vie au cochon; celui-ci n'en voulait point, il secouait la tête, il criait fort. Quand il l'eut avalée de force, il était saoûl, il tombait; il fallut le rapporter dans son réduit. Le lendemain matin quand Bation voulut lâcher son cochon, il ne bougeait plus, il était étendu dans la paille. Il était crevé.

Digitized by Google

Jozîn a° ma°lave.

Tè co bè cnu lè vèye Mènâne di Coxé, èvo sè cornette d'indienne, sè cotte de meuhure, quand elle pessè toci au n' a°lant è lè foure è Brouère potè dous dozaines d'ues, et peu quand elle eurpessè, fin gâye pace que elle a°vouè bu po deux sous d' gotte?

I'n mètîn, Jozîn, s'n a°me, tè mau foutu. I tè ja° vie, l'a°vouè drâhau les septante, i tè bon po fâre in mouau. « Lo cô ci, qu'i s' deheu, fauré z y pesse. » I heuche Mènâne que trivaudè drâhau lè mauhon au fèyant les bza°nes. « Ç'è n' vé mi di to, lo mètîn çi! Faurau bè fâre dire i prête de m'èpotè lo Bon Due. Te virè dire i gamin de note voizin, pusqu'i vé aujeudeu au cautéchime, qu'i dheusse i prète de vnu. Pa°rmeù lo mètîn, Jozîn na°lè meu : i s' leuve, dèjune d'ène fra°ïe d' chic, pra° so fosseù, vè pâre l'auve et spande des feuants da° lo prè pa° dzur lè mauhon.

I'n po èpré, va°ci in sreuvant de ma°sse qu'èrive, èvo ène cucha°tte èco ène lantiène, et dèrie li lo prête qu'èpote lo Bon Due. Lo prête creuhe lè keuhine et vè drâ va° lo lèy di pa°le. Mâ, pouè de ma°lave. I se rtone et dmande è Mènâne où ç'qu'a° lo ma°lave. « M'a°mme, qu'elle dit, mâ l'a° fue. Vo l'y èpotè lo Bon Due ? Eh bè, ma°tè lo tola°, su lè fnête, éca°te lè breuchie, j' li fârâ pare quand i ra°teurrè ».

TRADUCTION (Joseph est malade).

Tu as encore bien connu la vieille Mènâne du Coxé, avec sa cornette d'indienne et son jupon de toile gris bleu, quand elle passait ici en allant à la foire de Bruyères, porter deux douzaines d'œufs (au marché), puis quand elle revenait, bien gaie parce qu'elle avait bu pour deux sous de goutte?

Un matin, Joseph, son homme, était mal portant : il était déjà vieux, il avait dans les septante (ans), il était bon pour faire un mort. Cette fois, se dit-il, il faudra y passer. Il appelle Mènâne qui tournaillait par la maison en faisant les ouvrages (du ménage) Ça ne va pas du tout ! il faudrait bien faire dire au prêtre de m'apporter le Bon Dieu. Tu iras dire au gamin du voisin, puisqu'il va au catéchisme aujourd'hui, qu'il dise au prêtre de venir.

Dans la matinée, Joseph allait mieux. Il se lève, déjeune d'une tartine de chic, prend son fossoir sur son épaule, va prendre l'eau et répandre les taupinières dans le pré au-dessus de la maison. Peu après, voici un servant de messe avec une clochette et une lanterne et, derrière lui, le prêtre qui apporte le Bon Dieu. Le

Digitized by Google

prêtre traverse la cuisine, et va directement vers le lit du poile. Mais, pas de malade. Il se retourne et demande à Mènâne où est son malade. « Mon homme, qu'elle dit, mais il est sorti ! Vous lui apportez le Bon Dieu ? Eh bien, mettez-le là, sur la fenêtre, auprès de la cruche, je lui ferai prendre quand il rentrera. »

Per istam.

Ga°ga°tte tè bé ma°lave. Depeu longta° elle n'euhhè pu di lèye. Ene jonâye qu'elle na°lé co pu mau, a° décideu de fâre venu lo curé po li époté l'Extrême-Onction. A° préparеu don su lè tâye toute ç' que fa°llé. An ʒ' èrivant lo curé treuveu les voisines que n' fèyînt ré que d'embèressè au tonant da° lè keuhine et da° lo pa°le. Tot d' même elles se couhont, s' ma°tont è hno et fèyont semblant de dire des prières an kinant lè tête su în cotè.

Quand lo curé aureu fâ, lè paure Ga°ga°tte lo rheucheu. Toci, je seu bé n' èpra°té po ʒ' écheuvi m'nistouère, j'a bza° d'in mot que n'a° mi su lo dictiounaire. Ma vo vons compâre... Tot le monde s'é sreuve, a° ʒ' y rtone dèvètèje que da° ène jonâye d' pain ; ç'a° lè premère èbèhhe qu'a° ma° è n' uve quand a° ʒa°teur è mènèje. Vo ʒ' y sa° té ? Ma° joue, si vos n' vouèyè mi ç' que ç'a°, vos couerreau. Et Ga°ga°tte montrant i curé lè pièce de l'èbèhhe la°, li dheu : « Vos ʒènau tè co în pó de vote per istam ? Ma°té ʒ'a° co tola°, ç'a° ène pièce que m'è fâ fâre mou d' mau da° mè vie ».

TRADUCTION (Per istam).

Agathe était bien malade. Depuis longtemps elle ne sortait pas du lit. Un jour qu'elle allait encore plus mal, on décida de faire venir le curé pour lui apporter l'Extrême-Onction. On prépare donc sur la table tout ce qu'il fallait. En arrivant, le curé trouva les voisines qui ne faisaient rien que d'embarrasser en tournant dans la cuisine et dans le poële. Tout de même elles se turent, se mirent à genoux et firent semblant de dire des prières en penchant la tête sur un côté !

Quand le curé eut fini, la pauvre Agathe le rappela. Ici, je suis bien emprunté pour achever mon histoire, j'ai besoin d'un mot qui n'est pas sur le dictionnaire. Mais vous allez comprendre. Tout le monde s'en sert, on y retourne plus souvent que dans une fournée de pain, c'est le premier outil dont on se sert quand

Digitized by Google

on entre en ménage. Y êtes-vous? Ma foi, si vous ne voyez pas ce que c'est, vous chercherez. Et Agathe montrant au curé la place de cet outil lui dit : « En avez vous encore un peu de votre *per istam*? Mettez en encore là, c'est une pièce qui m'a fait faire beaucoup de mal pendant ma vie. »

Lè Cha°vouèye.

Catherine di gros Coliche a°vouè trâ ga°lants que vnin ti trahh po lo bon motif. I pièhin bé, l'a°vouin fâ ẓue d' mandes, má a° n' sa°vouè lo quél pâre. Lo père li ẓ y dheut ène jondye : Note Catherine vos prèyhe bè, vos sa° des bés boubes, n'ie ré è rdire èpré vos, vos sa° bé ronjis, vos ó tortu di bon betin, vo n' sa° mi dè race de fous, enfin, vos ó toute po fâre bé n' âhe ène fa°mme. Má tot d' même elle ne srau ẓ' è pâre qu'in. Et po que vo n' sin mi fauchi né l'in né l'autre, va°ci ç' que j'a décidè : çu qu'èpotré lè pu belle cha°vouèye èrè mè fève ; rvenè da° quinze jos.

Quand les tras ga°lants rveunont, dousses seulma° è n' a°vouin fâ des bé belles, bé tournâyes èvo des mirlifiches, ène en piâne, l'aute en sèyeu. Et ti, que dheu Coliche i trâhieme où ç' qu'a° lè té? Mi, je n' n'a pouè fâ. Poqué? Pasque po fâre ène chavouèye faut d'abord voua lo pa°teu po lè ma°te. — Ah ! ç'a° ti lo pu malin, te srémo jâre.

TRADUCTION (La Cheville).

Catherine du gros Coliche avait trois amoureux qui venaient (à la maison) tous trois pour le bon motif (le mariage). Ils plaisaient bien, ils avaient fait leurs demandes, mais on ne savait lequel prendre (choisir). Un jour le père leur dit : « Notre Catherine vous estime, vous êtes de beaux garçons, il n'y a rien à redire après vous, vous êtes bien rangés, vous avez tous du bon bien, vous n'êtes pas de la race de fous, enfin vous avez tout pour faire bien aise une femme. Mais tout de même, elle ne peut en prendre qu'un. Et pour que vous ne soyez pas fâchés ni l'un ni l'autre, voici ce que j'ai décidé : celui qui apportera la plus belle cheville aura ma fille ; revenez dans quinze jours.

Quand les trois amoureux revinrent, deux seulement en avaient fait de bien belles, bien tournées avec des enjolivures l'une en érable, l'autre en sureau. Et toi, que dit Coliche au troisième, où

Digitized by Google

est la tienne? Moi, je n'en ai pas fait. Pourquoi? Parce que pour faire une cheville il faut d'abord voir le trou pour la mettre. — Ah! c'est toi le plus malin, tu seras mon gendre.

Lè Rkeuna°hhanse.

L'y a°voué în pôre que vnè chèque semaine chie Pierron è Gr..... I tè prèque dè mauhon. Mà ène foue i fereu dépià et i sonjeu de li z'y jouè în tour. Ç'tè da° lo crue d' l'hîver que toute tè èja°lè. I'n mètin l'èriveu èfârie è lè keuhine, trouve lè fa°me et i li dheut : « J'a èvu dè chance aujedeu, a° m'é bèie ène saucisse, mà elle n'a° mi keute...., so vlîn seulma° lè fâre keur? » Ma° la° tola° da° lo pot d' sope que keut, a° lè rtireré pu dèrèye, que li rèpondeu lè fa°me.

Quand i fereu les oures de midi, va°ci lo pôre que rveneu. Lè fa°me pra° lè squèm'ra°sse po rtiri lè saucisse, mà, elle aureu belle è tauïe, è rcouèri, elle n'è treuveu pouè, le saucisse tè toudye è ré. Ma° ç'qu' j' vé fâre, qu'a° ç' que j' te bèyera è le pièce? qu'elle dheut. Je m'ènèvé t' bèïe în bout dè larde qu'è keut da° lo pot de surcrute, ma° foue, tant pèye.

TRADUCTION (La Reconnaissance).

Il y avait un pauvre qui venait chaque semaine chez Pierron à Gr..... Il était presque de la maison. Mais une fois on lui déplut et il songea de leur jouer un tour. C'était dans le creux de l'hiver où tout est gelé. Un matin il arrive affairé à la cuisine, trouve la femme et lui dit : « J'ai eu de la chance aujourd'hui, on m'a donné une saucisse, mais elle n'est pas cuite..., si vous vouliez seulement la faire cuire? » Mets-la là dans le pot de soupe qui cuit, on la retirera plus tard, que lui répondit la femme.

Quand il fut les heures de midi, voici le pauvre qui revint. La femme prend l'écumoire pour retirer la saucisse, mais elle eut beau remuer, rechercher, elle n'en trouva plus, la saucisse était tournée à rien. Comment est-ce que je vais faire, qu'est-ce que je te donnerai à la place? qu'elle dit. Je m'en vais te donner un bout de lard qui cuit dans le pot de choucroute, ma foi, tant pis.

Digitized by Google

Lè chette de Riau.

Lè premère foue qu'in a°mme de Riau voyeu ène chette, i douèyeu des bé eu. Lè bête la° tè fièträte, dmourè da° les mauhons et surtout, elle peurnè les rettes. Chonjè voua comme ène svète bête varau bé è tèy è Riau, où ç' que les gens n' pouèyin ré va°dè è cause dè vreumine. I vaureu donc è n' a°vonr ène po lè rpotè chie zó. A° li è bèyeu ène qu'a° li ma°teu da° in pnèy. Comme i dmandè ç' qu'a° li bèyè è minji, a° li répondeu : comme les gens.

Lè moietie di vilèje tè tola° quand a° tireu fue lè chette de d'da° lo pnèy po lè lâchi i pa°le. Mâ, espa°va°taye de voua tant de gens qu'elle ne cna°hhè mi, elle se sauveu zo in lèye au grolant. Et a° zaureu belle è fâre è lè heuchi, elle ne vaureu mi euhhi de tola°.

Ptète qu'elle è faim? qui dhont. Po li bèie âque, pusqu'elle mingè comme les gens, i sonjon que l'a°vouin ène belle ja°ne bèyesse, mâ, que ç' tè ptète da°mèje de lè touè po neuri lè chette. Ç'a° po cè qu'i touont ène vèye fa°mme que n' pouèyè pu rè fâre et i j'tion sè tète è lè chette. Ma, ceulle-ci reculeu co pu lan, èha°cheu è montrè ses griffes, è hursi, è miaulè duhh et pra°te è se jtie su zos. Po sûr qu'elle tè èrejie. Fa°lè lè breulè. Mâ ma° fare? pusqu'a° n' pouèyè lè pâre. Mi d'aute moyen que d' ma°te le feu è lè mauhon. Ç'a° ç' qui fèyont. Mâ, lè chette sauteu fue au cassant in carreau dè fnète, et na°leu sè couèchi da° lè mauhon voisine. I z' y ma°ton co lo feu, et lè chette na°leu co pu lan. Et fouauhhe de fâre i joïont tot d' même de l'ètiôre da° ène mauhon. Mâ aussi, i breulont lè mouèytie de zute villège.

TRADUCTION (**Le chat de Ruaux**).

La première fois qu'un homme de Ruaux vit un chat, il ouvrit de beaux yeux. Cette bête était caressante, habitait dans les maisons et surtout, elle prenait les souris. Songez donc comme une pareille bête viendrait bien en aide à Ruaux, où les gens ne pouvaient rien garder à cause de la vermine. Il voulut donc en avoir un pour le rapporter chez eux. On lui en donna un qu'on lui mit dans un panier. Comme il demandait ce qu'on lui donnait à manger, on lui répondit : comme les gens.

La moitié du village était là quand on tira le chat de dedans le panier pour le lâcher dans le poële. Mais, épouvanté de voir tant de monde qu'il ne connaissait pas, il se sauve sous un lit en grognant. Et on eut beau à l'appeler, il ne voulut pas sortir de là.

Peut-être qu'il a faim? qu'ils se dirent. Pour lui donner

Digitized by Google

quelque chose, puisqu'il mangeait comme les gens, ils pensèrent qu'ils avaient une belle jeune fille, mais que c'était peut-être dommage de la tuer pour nourrir le chat. C'est pour cela qu'ils tuèrent une vieille femme qui ne pouvait plus rien faire (travailler) et ils jetèrent sa tête au chat. Mais celui-ci recula encore un peu plus loin, commença à montrer ses griffes, à se hérisser, à miauler fort et prêt à se jeter sur eux. Pour sûr qu'il était enragé. Il fallait le brûler. Mais comment faire? puisqu'on ne pouvait pas le prendre. Pas d'autre moyen que de mettre le feu à la maison : c'est ce qu'ils firent. Mais le chat sauta dehors en cassant un carreau de la fenêtre et alla se cacher dans la maison voisine. Ils y mirent encore le feu et le chat s'en alla encore un peu plus loin. Et à force de faire, ils réussirent tout de même de l'enfermer dans une maison. Mais aussi ils brûlèrent la moitié de leur village.

Po ʒ èchevi.

Va°la° lo vie longuèje de Champ, lè vèye pa°roisse
Que po n' mi ète pedu, é treuvè si belle pièce.
Montignon l'é l'ar rude, má i n'a° ja° mi si peut :
I sè bè s' far compâre, lo français fá té meu?
Lo ga°lant en patois èjôle bé sè mâtresse,
Les ca°mères su zute euhh rôbria° zue ménèjes.
Et faut vouá les couâra°jes, comme les gens sa° rtonès!
Les longues n'écrencha° mi, les mots sa° vite treuvés.
Ç'a° ʒ' é âque de triste, ou bé quéque fra°hhe po rire,
L'ie a°ssè de rtonâyes, de mots po lo bé dire.
L'écôlie treuvré vite lo « que » qu'a° conjection
Au dhant seulma° lè phrase : « Faut que je scouteusse don! »
Et çu qu' sè so patois, preuvré è de Monzie,
Que patois et français, dous frères, pouèya° s'âdie:
S'in notaire, da° lo ta°, a°vouè sonji d' l'écrire,
I srau co bé meu spie, è lè pièce d'é fâre rire;
S' l'a°voue tu bé soinie et que l'au tu bé pris,
Au leu d'in sauvèji, ce srau in bé cma°ti.
Tras moues de pensionnat fèya° que lè gamine
Treuve que sè premère longue é aus' bé trop mahe mine;
Lo soudard au ra°trant, de lève è pa°sse auchtant;
Comme l'ont tu in pò fue i s' crèya° ja° sèvants
I vla° mèriè de fouauhhe lo chè èvo lè chette

Digitized by Google

Sna° vouá qu'in svè ma°lèje, po sûr n' vaut mi tripette
Vouè! a° trèvèye fin mau, d' li bèie ç' qui n' vue mi
De tant lo bra°ïe, i n' sré bétôt pu li;
L'èviré comme lo rèhh, chèque jo in pô lo chesse.
Lo pôre vie qu'a° débousse! A° zé qué è lè pièce?
Di français que n' n'a° mi, di patois que n' n'a° pu.

TRADUCTION (Pour achever).

Voilà le vieux langage, de Champ la vieille paroisse,
Qui pour ne pas être perdu a trouvé si belle place.
De la montage, il a l'air rude, mais n'est déjà pas si vilain :
Il sait bien se faire comprendre, le français fait-il mieux?
L'amoureux en patois enjôle bien sa bonne amie,
Les commères sur leurs portes oublient leurs ménages,
Et il faut voir les bavardages, comme le monde est malmené!
Si on a quelque chose de triste, ou bien quelque médisance pour [rire]
Il y a assez d'expressions, de mots pour bien le dire.
L'écolier trouvera vite le « que » qui est conjonction,
En disant seulement la phrase : « Il faut que j'écoute donc! »
Et celui qui sait son patois, prouvera à de Monzie (1),
Que français et patois, deux frères, peuvent s'aider.
Si un notaire, autrefois, avait songé de l'écrire,
Il serait encore bien mieux regardé, à la place d'en rire;
S'il avait été bien soigné et qu'il ait été bien pris,
Au lieu d'un sauvageon, ce serait un beau pommier.
Trois mois de pensionnat font que la gamine,
Trouve que sa première langue a aussi bien trop vilaine mine;
Le soldat en rentrant, d'elle en pense autant;
Comme ils ont été un peu dehors, ils se croient déjà savants
Et veulent, de force, marier le chien avec le chat
Sans se douter qu'un pareil mélange, pour sûr ne vaut tripette
Hélas! on travaille très mal de lui donner ce qu'il ne veut pas.
Il s'en ira comme le reste, chaque jour un peu le chasse :
Le pauvre vieux qu'on repousse! On a quoi à la place?
Du français qui n'en est pas, du patois qui n'en est plus.

(1) Circulaire ministérielle du 14 août 1925.

Digitized by Google

CONCOURS DE 1928

L'Académie décernera, dans sa séance publique de décembre 1928, les prix suivants :

1° PRIX LITTÉRAIRES

1° Prix Herpin. — Ce prix, de 1.000 francs, sera décerné au meilleur ouvrage, imprimé ou manuscrit, sur des questions économiques ou statistiques intéressant la Lorraine.

2° Prix Stanislas de Guaita. — Ce prix, de 200 francs, a pour objet de *récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres.* Le candidat devra appartenir à la région lorraine. Il devra déposer, à l'appui de sa demande, les ouvrages imprimés ou manuscrits, ou d'autres justifications pouvant établir qu'il remplit les conditions du concours.

3° Prix du Souvenir, de 1.200 francs, à attribuer à une personne ou collectivité, de préférence Française ou Belge, qui, de quelque façon, jugée efficace et de haute valeur morale, soit par un livre, une pièce de théâtre, une œuvre d'art, une propagande de conférences, soit par son enseignement, soit par quelque initiative ou quelque acte, aura contribué à entretenir et fortifier le souvenir des responsabilités et des crimes commis par l'Allemagne durant la Grande Guerre.

Pour ces prix, les demandes et pièces à l'appui seront déposées, avant le 1er juillet 1928, à l'adresse du secrétaire perpétuel de l'Académie, à la Bibliothèque publique, 43, rue Stanislas.

Pour l'un ou l'autre de ces prix, sont de fait hors concours les ouvrages ou mémoires déjà récompensés par une des Académies de l'Institut de France, ou par toutes autres Sociétés savantes, de France ou de l'étranger.

Digitized by Google

2° PRIX DE VERTU

1° **Prix Chassignet,** de 1.500 francs, en faveur de la femme (fille, épouse ou veuve), jugée par l'Académie la plus méritante et la plus digne d'intérêt.

2° **Prix Jules Gouy,** de 600 francs, pour récompenser le dévouement maternel.

3° **Prix Jules Gouy,** de 600 francs, pour récompenser la piété filiale.

(Sont admises à concourir, pour ces deux prix, les personnes domiciliées à Nancy depuis douze ans au moins.)

4° **Prix René de Goussaincourt,** de 300 francs, pour récompenser la piété filiale.

5° **Prix René de Goussaincourt,** de 100 francs, pour récompenser le dévouement dans la famille ou en dehors de la famille chez des enfants ou des jeunes gens de l'un ou l'autre sexe, âgés de moins de vingt et un ans (s'étend à tout le département de Meurthe-et-Moselle).

6° **Prix René de Goussaincourt,** de 200 francs, pour récompenser les soins dévoués et désintéressés d'un serviteur ou d'une servante.

7° **Prix René de Goussaincourt,** de 200 francs, pour récompenser des actes de vertu, au profit d'une personne habitant la commune de Bouxières-aux-Dames depuis plus de trois ans ou toute autre commune rurale du département.

8° **Prix René de Goussaincourt,** de 100 francs, pour récompenser un homme de troupe de l'armée française, infirmier militaire, qui se sera signalé par son dévouement.

9° **Prix René de Goussaincourt,** de 100 francs, pour récompenser un ouvrier (ou ouvrière), titulaire de la médaille de trente ans de travail, qui aura fait preuve de dévouement dans la famille.

Digitized by Google

10° Prix Mangeon, de 100 francs, pour récompenser la piété filiale.

11° Prix Cardin-Roussel, de 200 francs, pour récompenser une ouvrière dévouée à sa mère veuve.
(Elles devront être de Nancy et l'habiter depuis dix ans.)

12° Prix Ferdinand Lachasse, de 100 francs, pour récompenser le dévouement.

13° Prix Charles Bour, de 1.800 francs, à partager, par sommes de 300 ou de 400 francs, entre des jeunes filles catholiques, pour récompenser leur bonne conduite et leur dévouement à leurs parents.

14° Prix Clotilde Humbert, de 250 francs, pour récompenser la vertu et le dévouement.

15° Prix Nicolas Humbert, de 200 francs, pour récompenser un homme (marié, veuf ou célibataire), de préférence habitant Nancy, jugé digne par l'Académie.

16° Fondation Pister, de 2.000 francs, dont 1.000 francs à employer en deux ou trois prix à des jeunes filles les plus méritantes pour les soins donnés à leurs parents, et 1.000 francs en trois prix à trois mères de famille chargées d'enfants et méritantes.

17° Prix Virginie Jacquot, de 450 francs, en faveur du père ou de la mère d'une famille d'au moins quatre enfants vivants (les morts de la Grande Guerre comptant comme tels), habitant depuis dix ans dans la commune de Glonville, ou, à défaut de candidats méritants, une autre commune rurale du canton de Baccarat.

18° Prix Audiat, de 100 francs, en faveur d'une mère de famille méritante.

19° Prix Marguerite Pitoy, de 600 francs, pour secourir une famille modeste ayant au moins sept enfants.

Digitized by Google

PRIX MILITAIRES RENÉ DE GOUSSAINCOURT
(ancien officier au 54e mobiles).

20° Prix de 100 francs, au profit d'un ancien mobile de 1870, ou d'un grand blessé ou mutilé de la guerre de 1914-1918 ayant combattu dans les rangs de la Division de fer.

21° Prix de 100 francs, au profit d'une femme, de préférence mère de famille, épouse ou veuve d'un soldat de la guerre de 1914-1918 ayant combattu dans les rangs de la Division de fer.

22° Prix de 100 francs, au profit d'une personne de peu de ressources, prenant un soin pieux d'un soldat de la guerre de 1914-1918 aveugle ou ayant subi toute autre mutilation grave, telle que la perte de ses bras.

Les demandes concernant les prix de vertu devront être déposées au siège de l'Académie, 43, rue Stanislas, avant le 1er juillet 1928.

Les candidatures des personnes qui se recommandent elles-mêmes ne seront pas prises en considération,

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

EN RAPPORT AVEC L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Voir *Mémoires 1924-1925 et 1925-1926.*

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS [1]

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION

—

Juin 1927

BUREAU

Président : M. le Docteur Pierre Parisot.
Vice-Président : M. Ernest Aubin.
Secrétaire perpétuel : M. Charles Guyot.
Secrétaire annuel : M. Charles Berlet.
Questeur : M. Émile Ambroise.

I

MEMBRES HONORAIRES

1916. 7 Juill. M. Pfister (Christian), Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, Recteur de l'Université de Strasbourg (Associé-correspondant le 2 juillet 1886,

(1) L'Académie de Stanislas, fondée à Nancy le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue institution d'utilité publique par décret impérial du 21 juin 1864.

Le titre de *membre de l'Académie* est exclusivement réservé par le règlement aux membres honoraires et aux membres titulaires.

La qualification d'*associé-correspondant* est attribuée aux anciens titulaires, aux associés-correspondants nationaux et aux associés-correspondants étrangers.

Digitized by Google

Membre titulaire du 3 février 1888 au 28 octobre 1902, Associé-correspondant ancien titulaire du 24 octobre 1902 au 6 juillet 1916), Strasbourg.

1922. 3 Nov. M. Favier (Justin), Conservateur honoraire de la Bibliothèque publique de Nancy (Associé le 7 décembre 1883, titulaire du 2 mai 1884 au 2 novembre 1922), 2, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

II

MEMBRES TITULAIRES

1918 .8 Nov. M. **Foch** (Ferdinand), Maréchal de France, commandant en chef des armées alliées, membre de l'Académie française, 138, rue de Grenelle, Paris.

1921. 18 Mars. M. **Lyautey** (Louis-Hubert-Gonzalve), Maréchal de France, membre de l'Académie française, 5, rue Bonaparte, Paris (6e) et château de Thorey, par Vézelise (Meurthe-et-Moselle).

1884. 18 Janv. M. Guyot (Charles), ancien Directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts (Associé le 19 janvier 1883, Secrétaire perpétuel le 3 novembre 1911), 2 *bis*, rue de la Craffe, Nancy.

1885. 6 Mars. M. Germain de Maidy (Léon), Secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine (Associé le 15 décembre 1882), 26, rue Héré, Nancy.

1888. 21 Déc. M. Millot (Charles), ancien Officier de marine, chargé de cours honoraire à la Faculté des Sciences de l'Université (Associé le 2 mars 1888), 36, cours Léopold, Nancy.

1894. 15 Juin. M. Mengin (Henri), Avocat à la Cour d'appel, ancien Maire de Nancy (Associé le 12 mai 1893), 10, place Carnot, Nancy.

1897. 16 Juill. M. Martin (le chanoine Eugène), Directeur de la *Semaine religieuse* (Associé le 7 juillet 1893). 146 *bis*, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

*

Digitized by Google

1900 27 Avril. M. Boyé (Pierre), Avocat à la Cour d'appel (Associé le 18 novembre 1898), 53, rue Hermite, Nancy.

1902. 16 Mai. M. Jérôme (l'abbé Léon), Vicaire général (Associé le 20 novembre 1896), 54, place de la Cathédrale, Nancy.

1903. 9 Janv. M. Gross (le Dr Frédéric), Doyen honoraire et Professeur honoraire de clinique externe à la Faculté de Médecine de l'Université, 19, rue Isabey, Nancy.

1905. 5 Mai. M. Melin (Gabriel), Avocat, Chargé du cours de science sociale à la Faculté de Droit de l'Université (Associé le 16 mars 1900), 39, rue de Boudonville, Nancy.

1907. 4 Janv. M. Duvernoy (Émile), Archiviste de Meurthe-et-Moselle (Associé le 21 octobre 1904), 1, rue de la Monnaie, Nancy.

26 Avril. M. Dessez (Charles), Inspecteur d'Académie honoraire (Associé le 20 juillet 1906), 63, rue Hermite, Nancy.

1910. 4 Févr. M. Parisot (Robert), Professeur d'histoire de l'Est de la France à la Faculté des Lettres de l'Université (Associé le 7 juillet 1905), 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy.

1911. 5 Mai. M. Michon (Lucien), Doyen de la Faculté de Droit de l'Université (Associé le 18 décembre 1908), 14, boulevard Charles V, Nancy.

1912. 2 Févr. M. Ambroise (Émile), Docteur en droit, Avocat (Associé le 16 décembre 1887), 11, rue de la Ravinelle, Nancy.

Id. M. Prouvé (Victor). Artiste-peintre, Directeur de l'École des Beaux-Arts (Associé le 20 juillet 1906), avenue Boffrand, Nancy.

19 Juill. M. Parisot (le Dr Pierre), Professeur de Médecine légale à la Faculté de Médecine de l'Université, membre correspondant de l'Académie de Médecine (Associé le 16 mars 1900), 34, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

Digitized by Google

1912. 19 Juill. M. Sadoul (Charles), Conservateur au Musée historique lorrain, Directeur de la *Revue lorraine illustrée* et du *Pays lorrain* (Associé le 3 avril 1908), 29, rue des Carmes, Nancy.

1918. 15 Févr. M. Hottenger (Georges), Publiciste, Docteur en Droit (Associé le 9 janvier 1914), 18, rue Saint-Dizier, Nancy.

Id. M. Bouème (Charles), Professeur honoraire au Lycée Henri-Poincaré (Associé le 6 mars 1914), 83, rue Isabey, Nancy.

1919. 11 Juill. M. des Robert (Edmond), Président de la Société d'Archéologie lorraine (Associé le 6 janvier 1911), 48, rue Hermite, Nancy.

1920. 16 Avril. M. Malgras (Léon) [René d'Avril], Homme de lettres (Associé le 2 février 1912), 12, rue Félix-Faure, Nancy.

30 Avril. M. Huffel (Gustave), Sous-Directeur honoraire et Professeur d'Économie forestière à l'École Nationale des Eaux et Forêts (Associé le 21 février 1913), 21, rue des Bégonias, Nancy.

1921. 21 Janv. M. Vogt (Henri-Gustave), Professeur de mathématiques appliquées à la Faculté des sciences de l'Université, Directeur de l'Institut électrotechnique et de mécanique appliquée (Associé le 22 juin 1917), 33, rue du Grand-Verger, Nancy.

1922. 17 Févr. M. de Mahuet (comte Antoine), Associé le 24 janvier 1913, 38, rue Gambetta, Nancy.

1922. 16 Juin. M. Roy (Hippolyte), Homme de lettres (Associé le 28 mai 1917), 21, rue Villebois-Mareuil, Nancy.

1923. 18 Mai. M. Daum (Antonin), maître verrier (Associé le 17 février 1910), rue du Pont-Cassé (Verreries de Nancy).

Id. M. Renard (Georges), Professeur à la Faculté de Droit (Associé le 7 mai 1920), 13, rue de la Ravinelle, Nancy.

Digitized by Google

1923. 18 Mai. M. Cuénot (Lucien), Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy (Associé le 5 janvier 1923), 89, rue de Metz, Nancy.

Id. M. Aubin (Ernest), Inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, 8, rue des Bégonias Nancy.

1924. 16 Janv. M. Bretagne (Pierre), Avoué à la Cour d'appel (Associé le 21 mai 1920), 7, rue de la Pépinière, Nancy.

1926. 19 Mars. M. Bruneau (Charles), Professeur à la Faculté des Lettres, Vice-président de la Société d'archéologie lorraine (Associé le 16 avril 1920), 1, rue d'Auxonne, Nancy.

18 Juin. M. Renard (l'abbé Edmond), Professeur à l'École Saint-Sigisbert (Associé le 3 février 1922), 19, cours Léopold, Nancy.

1927. 21 Janv. M. Berlet (Charles), Docteur en Droit, Agriculteur (Associé le 24 janvier 1919), 8, rue d'Alliance, Nancy, et domaine de la Gaye, à Réméréville, par Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle).

MEMBRES DONATEURS

M. Braconnot (Henri), membre titulaire 1809-1854, président de l'Académie en 1833, décédé le 24 janvier 1855.

M. Lallement (Edmond), Professeur à la Faculté de Médecine, Associé le 22 juin 1866, Membre titulaire le 16 février 1867, décédé le 27 février 1889.

M. Leupol (Louis), Homme de lettres, Associé le 30 décembre 1859, Membre titulaire le 7 février 1862, Membre honoraire le 16 juin 1882, décédé le 29 octobre 1896.

M. Chassignet (Modeste), Sous-Intendant militaire en retraite, Associé le 5 mai 1882, Membre titulaire le 4 août 1882, décédé le 25 février 1898.

Digitized by Google

M. Lejeune (Jules), Homme de lettres, Associé le 22 novembre 1872, Membre titulaire le 1er février 1878, Secrétaire perpétuel de l'Académie le 6 juin 1884, décédé le 6 août 1898.

S. E. le Cardinal Mathieu (Désiré), Membre de l'Académie française, Membre titulaire le 23 janvier 1880, Membre honoraire le 21 juillet 1899, décédé le 26 octobre 1908.

M. Audiat (Edgard), Président de chambre honoraire, Associé le 4 décembre 1885, Membre titulaire le 21 janvier 1887, décédé le 9 septembre 1911.

M. de Metz-Noblat (Antoine), Associé le 4 juin 1880, Membre titulaire le 5 août 1881, Questeur de 1893 à 1895 et de 1899 au 8 mai 1914, décédé le 9 mai 1914.

M. de Goussaincourt (René), ancien Officier au 54e bataillon de mobiles, Associé le 1er juillet 1904, décédé le 14 janvier 1924.

BIENFAITEURS

M. Bonfils (Paul), préparateur de chimie, décédé en 1856.

M. Trampitsch, Administrateur des Grandes Brasseries et Malteries de Champigneulles.

M. R. de Goussaincourt, associé-correspondant, décédé le 14 janvier 1924.

M. le chanoine Barbier, curé doyen de Blâmont.

Mlle Thiriet, 27, rue du Haut-Bourgeois, à Nancy, décédée le 22 juillet 1922.

III

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ANCIENS MEMBRES TITULAIRES

Voir *Mémoires 1925-1926*.

Digitized by Google

IV

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS NATIONAUX

Voir *Mémoires 1925-1926.*

Membres admis 1926-1927.

1926. 19 Nov. M. DE HENNEZEL D'ORMOIS (comte Jean), Publiciste, château de Bourguignon, par Mons-en-Laonnois (Aisne), et Paris, rue de l'Université, 86 (6e).

1927. 21 Janv, M. BLAISON (Louis), Colonel en retraite, 32, rue de Toul, Nancy.

4 Févr. M. BOSSU (Louis), Premier Président honoraire près la Cour d'appel de Chambéry (Savoie).

18 — M. LUDVIG (l'abbé Henri), Chanoine honoraire, Professeur à l'École Saint-Sigisbert, 19, cours Léopold, Nancy.

1er avril. M. DE BARRIGUE DE MONTVALON, Président de chambre à la Cour d'appel de Nancy, 40, cours Léopold, Nancy.

Membres rayés 1926-1927.

M. MILLIEN (Achille), décédé.
M. VINSON (Julien), décédé.
M. BERLET (Charles), admis membre titulaire.

V

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

Voir *Mémoires 1925-1926.*

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Discours prononcé le 23 juin 1926 aux obsèques de M. Paul Souriau, membre titulaire, par M. Edmond DES ROBERT, président VII

Discours prononcé le 5 janvier 1927 aux obsèques de M. le doyen Édouard Binet, membre titulaire, par M. Edmond DES ROBERT, président. XIII

Séance publique du 19 décembre 1926

Rapport sur le concours pour le prix Stanislas de Guaita, par M. Léon MALGRAS (René d'AVRIL), membre titulaire. XVII

Rapport sur le concours pour le prix Dupeux, par M. Emile DUVERNOY, membre titulaire. . XXII

Rapport sur le concours pour le prix du Souvenir, par M. Lucien MICHON, membre titulaire. . . XXV

Rapport sur les prix de vertu, par M. Charles BERLET, associé-correspondant. XXXVIII

Séance publique du 19 mai 1927

Compte rendu de l'exercice 1926-1927, par M. l'abbé Edmond RENARD, membre titulaire LX

Les Sociétés coopératives de reconstruction du département de Meurthe-et-Moselle, par M. le comte Antoine de MAHUET, membre titulaire (Discours de réception) LXXVI

Digitized by Google

Pages

Étude sur la vie et les œuvres de François-Michel Lecreulx, par M. Ernest Aubin, membre titulaire (Discours de réception) LXXXIX

Réponse du président, M. Edmond des Robert, aux récipiendaires, MM. le comte Antoine de Mahuet et Ernest Aubin. CVI

Lexique du patois vosgien de Fiménil (près Bruyères), par N.-C. Lemasson, associé-correspondant. 1

Concours de 1928. 153

Sociétés savantes en rapport avec l'Académie de Stanislas 157

Tableau des membres composant l'Académie de Stanislas suivant l'ordre de réception 158

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, NANCY-PARIS-STRASBOURG — 1927

Digitized by Google

Digitized by Google

La collection des *Mémoires* de l'Académie de Stanislas forme cinq séries distinctes :

1° *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres fondée en 1750 par Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar* ; 4 vol. in-12, 1754 à 1759 (très rares).

2° *Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy* ; 12 fascicules ou volumes in-8°, de 1804 (an XII) à 1833 (en partie épuisés).

3° *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* (Académie de Stanislas) ; 35 volumes in-8°, de 1835 à 1866.

4° *Mémoires de l'Académie de Stanislas* ; 15 volumes in-8°, de 1867 à 1882.

5° *Mémoires de l'Académie de Stanislas* ; 20 volumes in-8°, de 1883 à 1902-1903.

6° Le volume de 1903-1904 ouvre une sixième série.

Une table des matières comprises dans les trois premières séries a paru en 1870 ; elle a été rédigée par M. le docteur Simonin père.

Une *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas* (*1750-1900*), rédigée par les soins de J. Favier et précédée de l'Histoire de l'Académie par M. Chr. Pfister, a été publiée en 1902.

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, NANCY-PARIS-STRASBOURG

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

YB 78532

646693

AS
142
A12
Ser.6
v.22-24

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google